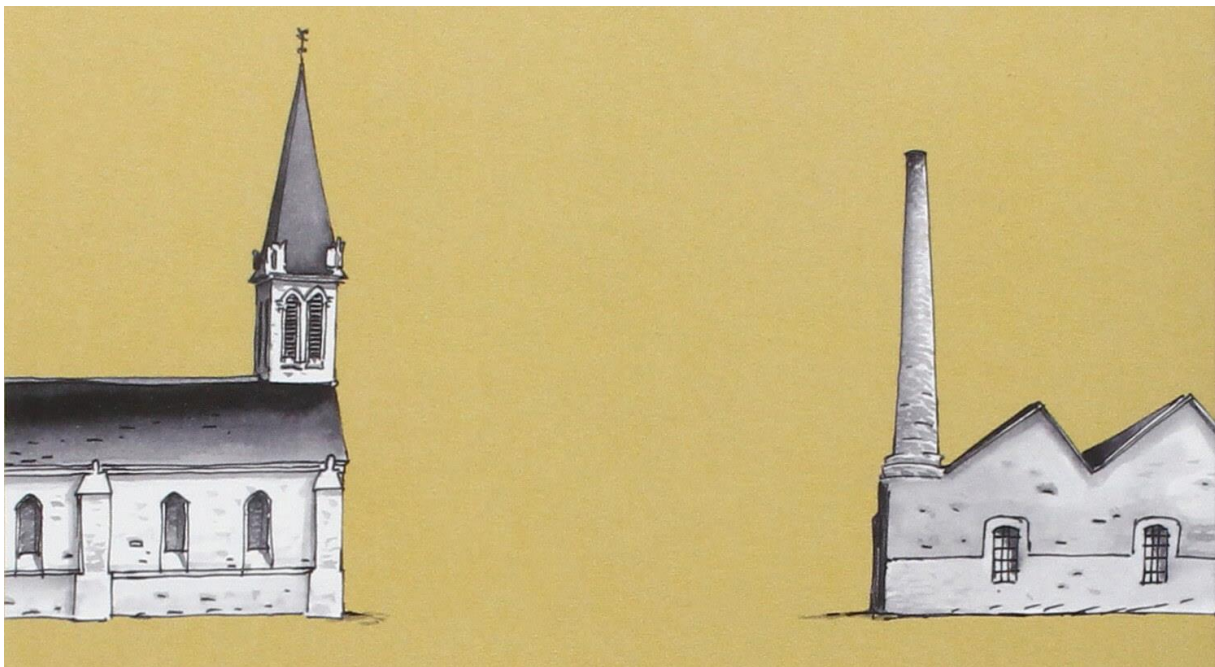


Sociologie  
Année 2017-2018  
Université de Picardie Jules Verne

## **Théorie des institutions**

Sophie Louey : [sophie.louey@u-picardie.fr](mailto:sophie.louey@u-picardie.fr)

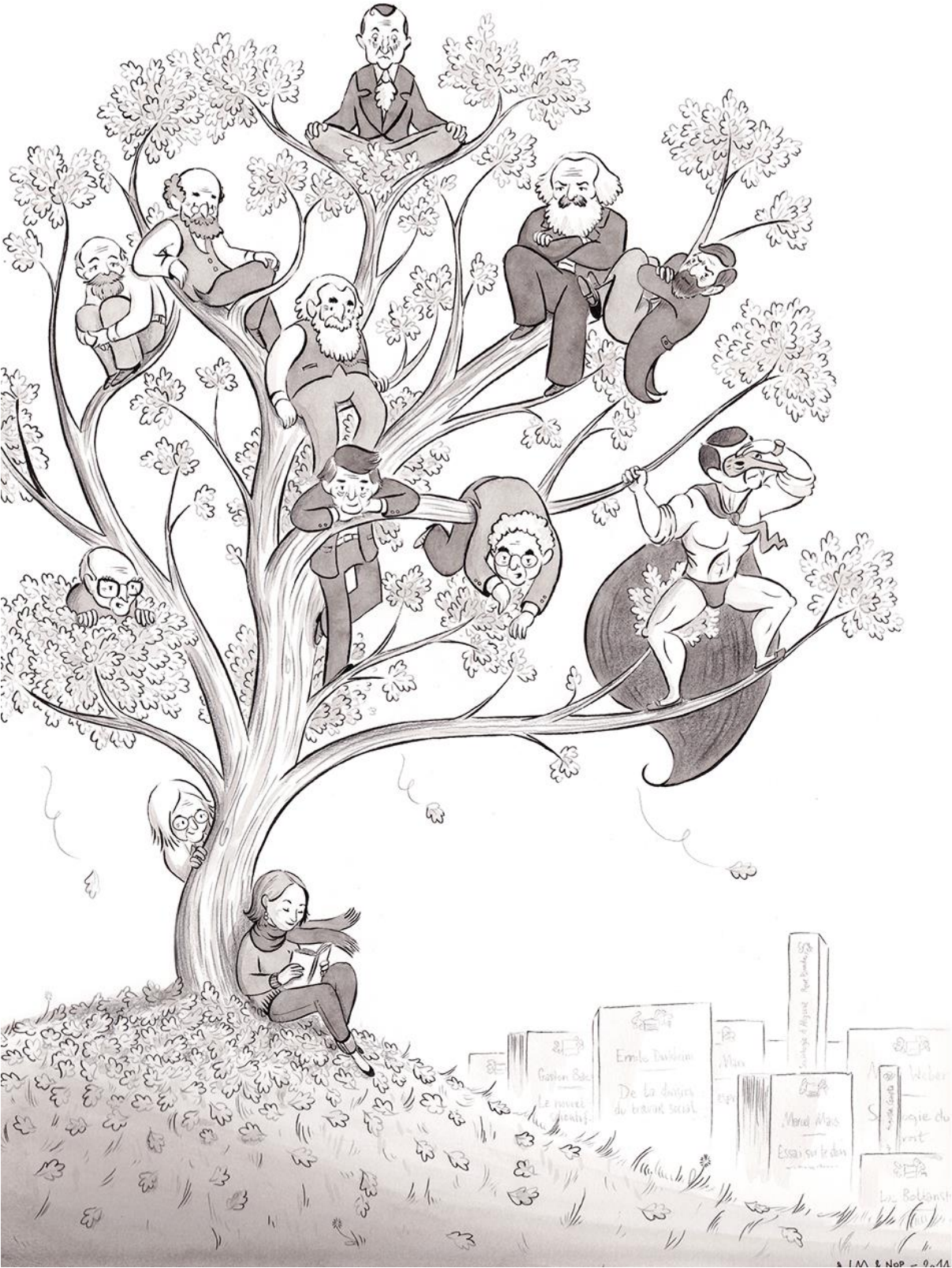


Davodeau Etienne, *Les mauvaises gens*, Delcourt, 2005.

« La sociologie (...) [est] la science des institutions, de leur genèse, de leur fonctionnement », Emile Durkheim.

	<b>Thématiques</b>	<b>Textes supports</b>
<b>Partie 1. Approche théorique des institutions</b>		
1	<b>Introduction : définition générale et grands courants théoriques</b>	Extraits d'ouvrages [voir plan détaillé]
2	<b>La théorie durkheimienne des institutions et ses prolongements</b>	Mauss Marcel et Fauconnet Paul, « Sociologie », article extrait de <i>la Grande encyclopédie</i> , vol. 30, Société anonyme de la Grande Encyclopédie, Paris, 1901 (extraits).
3	<b>La théorie goffmanienne de l'institution totale et ses prolongements</b>	Bouron Samuel, « Des « fachos » dans les rues aux « héros » d'internet. La formation des militants identitaires », <i>Réseaux</i> , n°202-203, 2017, pp. 187-211
.	<b>Les naissances, cultures et rites d'institution</b>	Bourdieu Pierre, « Les rites comme actes d'institution », <i>Actes de la recherche en sciences sociales</i> , n°43, 1982, pp. 58-63.
5	<b>Position et rôle dans l'institution</b>	Lagroye Jacques, « On ne subit pas son rôle. Entretien avec Jacques Lagroye », <i>Politix</i> , n°38, 1997, pp. 7-17.
<b>Partie 2. Application des théories dans des enquêtes sociologiques contemporaines</b>		
6	<b>Une institution militaire et ses membres : l'armée de terre et les officiers</b>	Coton Christel, « Briller sous l'épaulette. Capital culturel et capital combattant dans le corps des officiers de l'armée de terre », <i>Actes de la recherche en sciences sociales</i> , n°191-192, 2012, pp. 14-27.
7	<b>Une institution religieuse : l'exemple de l'Eglise catholique</b>	Lagroye Jacques, « Ce qu'institution veut dire » dans <i>La vérité dans l'Eglise catholique. Contestations et restauration d'un régime d'autorité</i> , Paris, Belin, 2006, pp. 11-24.
8	<b>Une institution scolaire : l'exemple de Saint Paul's School</b>	Khan Shamus, [extraits] « Chapitre III. L'aisance, marque du privilège », <i>La nouvelle école des élites</i> , 2015, Agone, pp. 153-176.
9	<b>Une institution totale et totalitaire : l'exemple de l'Angkar</b>	Chandler David, « S-21 : Une institution totale », <i>S-21 ou le crime impuni des Khmers rouges</i> , Autrement, 2002, pp. 31-60.
10	<b>Une institution politique : l'exemple du Parti Communiste Français</b>	Pennetier Claude et Pudal Bernard, « La certification communiste dans les années trente », <i>Politix</i> , n°35, vol. 9, 1996, pp. 69-88.
11	<b>Une fonction institutionnelle et un rôle à occuper : l'exemple de la fonction présidentielle</b>	Mariot Nicolas, « Nos fleurs et nos cœurs. La visite présidentielle en province comme événement institué », <i>Terrain</i> , n°38, 2002, pp. 79-96.
12	<b>Evaluation</b>	Devoir sur table

Partie 1. Approche théorique des institutions



Auteur-e-s : Mazé Léa et Nocerino Pierre. Blog : Emile, on bande ? URL : socio-bd.blogspot.com

# **1. Introduction : définition générale et grands courants théoriques**

---

## **1.1. Les institutions sont dynamiques et relationnelles**

« L'institution peut être considérée comme une forme de « rencontre » dynamique entre ce qui est institué, sous forme de règles, de modalités d'organisation, de savoirs, etc., et les investissements (ou engagements) dans une institution, qui seuls la font exister concrètement » (Lagroye et Offerlé, 2010 : 12)

### **1.1.1. Institution**

### **1.1.2. Institué**

### **1.1.3. Institutionnalisation**

### **1.1.4. Culture institutionnelle**

### **1.1.5. Rites d'institution**

## **1.2. La « redécouverte » sociologique des institutions**

### **1.2.1. Un terme à re-sociologiser face à des recours fréquents, différenciés et transversaux**

### **1.2.2. Les trois grandes positions théoriques générales sur les institutions**

« [L'institution a la capacité de « normaliser » les êtres, de leur inculquer en quelque sorte une identité institutionnelle, d'exercer sur eux] la contrainte d'une conformité à réaliser », (Foucault, 1975 : 129)

« Tout institution se met ensuite à organiser la mémoire de ses membres ; elle les force à oublier des expériences incompatibles avec l'image vertueuse qu'elle donne d'elle-même, et elle leur rappelle des événements qui soutiennent une vision du monde complémentaire à la sienne. Elle leur fournit aussi des catégories de pensée, établit leur conscience de soi et fixe leur identité. Mais tout cela ne suffit pas. Elle doit aussi consolider l'édifice social en sacralisant ses principes de justice » (Douglas, 1999 : 128)

« [il faut rompre] avec toute vision déterministe de la conduite humaine pour la replacer dans son contexte d'indétermination et de liberté relatives, ce qui veut dire l'analyser comme l'expression d'un choix nécessitant certaines capacités de la part de celui – ou de ceux – qui l'opèrent » (Crozier et Friedberg, 1977 : 206)

« Dans des relations sociales entre êtres humains, les seuls objets mobiles sont les agents individuels qui utilisent des ressources pour que des choses se produisent, de façon intentionnelle ou autre. Les propriétés structurelles des systèmes sociaux « n'agissent pas sur » une personne de manière à la « forcer » à se comporter d'une façon particulière comme le feraient des forces de la nature » (Giddens, 1987 : 239)

### 1.2.3. Les perspectives théoriques des institutions par Pierre Bourdieu et Erving Goffman

« L'habitus (...) est ce qui permet d'habiter les institutions, de se les approprier pratiquement, et par là de les maintenir en activité, en vie, en vigueur, de les arracher continûment à l'état de lettre morte, de langue morte, de faire revivre le sens qui s'y trouve déposé, mais en leur imposant les révisions et les transformations qui sont la contrepartie et la condition de la réactivation » (Bourdieu, 1980 : 96)

« [L'individu est] un être capable de distanciation, c'est-à-dire capable d'adapter une position intermédiaire entre l'identification et l'opposition à l'institution et prêt, à la moindre pression, à réagir en modifiant son attitude dans un sens ou dans l'autre pour retrouver son équilibre. C'est donc contre quelque chose que le moi peut s'affirmer » (Goffman, 1968 : 373)

*Synthèse résumant les perspectives de l'institution selon plusieurs auteurs classiques à partir de l'ouvrage de Virginie Tournay (2011) :*

Emile Durkheim	L'institution est dotée d'une existence propre, elle existe en dehors des individus
Mary Douglas	L'institution rassemble les structures symboliques
Max Weber	L'institution émane de la régularité des rapports sociaux entre individus
Michel Foucault	L'institution normalise par une contrainte à la formalité
Erving Goffman	L'institution impose des normes auxquelles les individus s'ajustent voire peuvent s'opposer
Pierre Bourdieu	L'institution est un processus d'objectivation au sein duquel les habitus sociaux sont produits
Georges Simmel	L'institution est un organe qui émane des interactions entre les individus
Raymond Boubon	L'institution est le produit d'une agrégation et des intentions des individus.

## **2. La théorie durkheimienne des institutions et ses prolongements**

---

### 2.1. Le traitement des institutions comme des choses

#### **2.1.1. L'institution selon Emile Durkheim**

« il y a un mot qui, pourvu toutefois qu'on en étende un peu l'acception ordinaire, exprime assez bien cette manière d'être très spéciale : c'est celui d'institution. On peut en effet, sans dénaturer le sens de cette expression, appeler institution toutes les croyances et tous les modes de conduite institués par la collectivité ; la sociologie peut alors être définie : la science des institutions, de leur genèse, et de leur fonctionnement » (Durkheim, 1983 : 23)

#### **2.1.2. Repenser l'institution à partir des travaux de Durkheim**

« Quitte à fâcher les puristes de l'histoire de la sociologie, attentifs pour l'essentiel aux généalogies ainsi qu'aux inflexions, aux ruptures voire aux contradictions internes, je vois avant toute autre chose dans les principaux ouvrages [d'Emile Durkheim] autant d'outils et d'arguments qui permettent de penser les institutions à partir de leurs composantes fonctionnelles » (Lallement, 2010 : 21)

### 2.2. La reprise et le développement de la théorie durkheimienne par Mary Douglas

#### **2.2.1. Définition générale et typologie des institutions**

« Pour le meilleur et pour le pire, les individus partagent réellement leurs pensées et harmonisent leurs préférences dans une certaine mesure ; et ils ne peuvent prendre de grandes décisions que dans le cadre des institutions qu'ils construisent » (Douglas, 2004 [fr.ed] : 174)

#### **2.2.2. L'institution est un cadre d'action pour les individus**

« [L'individu n'agit pas] comme un chien bien dressé qui tracerait son chemin dans un labyrinthe institutionnel » (Douglas, 1978 : 5)

« l'individu est un comité à deux. Le « moi » égocentrique, spontané et revendiquant en son nom propre est contrôlé par la conscience collective exprimant les revendications de la communauté. Comme le modèle freudien, ce modèle sociologique met en jeu deux types de revendications, celles de l'individu envers un système social et celles du système social envers l'individu » (Douglas, 1990)

#### **2.2.3. L'exemple des structures du culinaire**

« le choix des aliments est sans doute, de toutes les activités humaines, celle qui chevauche de la façon la plus déroutante la ligne de partage entre nature et culture » (Douglas, 1970 : 145)

## 3. La théorie goffmanienne de l'institution totale et ses prolongements

---

### 3.1. L'institution totale selon Erving Goffman

#### 3.1.1. Définition générale

« [l'institution totale est] un lieu de résidence et de travail où un grand nombre d'individus vivant dans les mêmes conditions et isolés du reste de la société pendant une période de temps considérable mènent ensemble un épisode de vie contraint et réglé. (...) le reclus se voit contraint de soumettre les moindres détails de son activité à la réglementation et au jugement de l'autorité (...) » (Goffman, 1968 : 41, 81)

#### 3.1. 2. Les Asiles comme institutions totales

« le nouvel arrivant entre à l'établissement avec une représentation de lui-même qui lui est procurée par certaines dispositions permanentes de son environnement domestique. Dès l'admission, il est immédiatement dépouillé du soutien que lui assuraient ces conditions, en même temps que commence pour lui, selon les termes accrédités par certaines de nos plus vieilles institutions totalitaires une série d'humiliations, de dégradations, de mortifications et de profanations de sa personnalité » (Goffman, 1968 : 56)

### 3.2. La mobilisation de la notion d'institution totale au-delà d'Erving Goffman

#### 3.2.1. Exemples d'enquêtes contemporaines sur des institutions totales

#### 3.2. 2. Les effets de corps et de rationalisation dans les actions individuelles

« Une douzaine d'hommes à peine, sur près de 500, ont réagi spontanément à la proposition du commandant Trapp de se dispenser de la tuerie annoncée. Pourquoi ces hommes du refus de la première heure furent-ils si peu nombreux ? Il y eu, pour part, l'effet de surprise. Pris totalement « au dépourvu », les policiers n'ont disposé d'aucun délai de réflexion. Quelques-uns ont su saisir la balle au bond, pour les autres, cette première occasion était perdue. Tout aussi important fut l'esprit de corps l'identification élémentaire de l'homme en uniforme avec ses frères d'armes et l'extrême difficulté qu'il éprouve à faire cavalier seul » (Browning, 2007 [1992] : 125)

« Je me suis efforcé, et j'ai pu le faire, de tirer seulement sur les enfants. Il se trouve que les mères tenaient leurs enfants par la main. Alors, mon voisin abattait la mère et moi l'enfant qui lui appartenait, car je me disais qu'après tout l'enfant ne pouvait pas survivre sans sa mère. C'était, pour ainsi dire, une manière d'apaiser ma conscience que de délivrer ces enfants incapables de vivre sans leur mère » (Browning, 2007 [1992] : 127)

## 4. Naissances, cultures et rites d'institution

---

### 4.1. Faire naître une institution

#### 4.1.1. La trépid à inventer pour fonder une institution

« Du fait qu'elle est l'aboutissement d'un processus qui l'institue (...) dans des structures mentales adaptées à ces structures, l'institution instituée fait oublier qu'elle est issue d'une longue série d'actes d'institution et se présente avec toutes les apparences du naturel. C'est pourquoi il n'est sans doute pas d'instrument de rupture plus puissant que la reconstruction de sa genèse : en faisant resurgir les conflits et les confrontations des premiers commencements et, du même coup, les possibles écartés, elle réactualise la possibilité qu'il en ait été (et qu'il en soit) autrement et, à travers cette utopie pratique, remet en question le possible qui, entre tous les autres, s'est trouvé réalisé » (Bourdieu, 1994 : 107)

#### 4.1.2. La séquence d'institutionnalisation

« Il paraît (...) utile d'identifier dans le sillon tracé dans l'ordre institutionnel par d'anciennes tentatives de repérer cette « mémoire » de l'ordre institutionnel qu'il s'agisse d'un processus assez fortement codifié et visible, ou d'une création résultant de quelques interactions (...) » (Meimon, 2010 : 109)

#### 4.1.3. Exemple de création d'une institution : le cas du Ministère de la Coopération en 1959

« les innovations, tentatives de transformation, résistances à une redéfinition des rôles suscitent des conflits d'importance majeure qui se jouent, dans le cas des créations ministérielles à travers des luttes de territoire bureaucratique » (Meimon, 2010: 108)

### 4.2. Faire exister une institution

#### 4.2.1. Les cultures d'institution

« La notion de culture [d'institution] (...) insiste (...) sur cette dynamique fondamentale (et paradoxale) de l'institution, dispositif ou groupement objectivé dans des savoirs, savoir-faire, normes et usages, et tout à la fois subjectivé et incorporé par les acteurs qui y prennent part; Elle permet finalement d'articuler l'individuel et le collectif (le "je" et le "nous", le rôle endossé par chaque acteur et la partition globale de l'institution » (Biland, 2010 : 177)

#### 4.2.2. Les rites d'institution

« Parler de rite d'institution, c'est indiquer que tout rite tend à consacrer ou à légitimer, c'est-à-dire à faire reconnaître en tant qu'arbitraire et reconnaître en tant que légitime, naturelle, une limite arbitraire (...). En marquant solennellement le passage d'une ligne qui instaure une division fondamentale de l'ordre social, le rite attire l'attention de l'observateur vers le passage (...), alors que l'important est la ligne » (Bourdieu, 1982 : 58)



## 5. Position et rôle dans l'institution

---

### 5.1. Les contraintes pesant sur les individus

#### 5.1.1. L'expérience Milgram et la soumission individuelle à l'autorité

« A une très grande majorité, les gens font ce qu'on leur dit de faire dès que l'ordre leur paraît émaner d'une autorité légitime » (Milgram, 1974)

#### 5.1.2. Dispositions individuelles et adhésions/soumissions à l'institution

« Le monde social ne se présente pas extérieurement aux individus et ne vit pas intérieurement en eux de façon dépliée et abstraite, mais il existe à l'état plié ou froissé, c'est-à-dire sous forme de combinaisons nuancées et concrètes de propriétés contextuelles et dispositionnelles » (Lahire, 1998 : 3)

« Un rôle bien tenu pose de redoutables difficultés méthodologiques dans la mesure où il laisse peu d'aspérités empiriques : il est « sans histoire » alors même qu'il en est chargé. Le rôle tend à disparaître et s'effacer quand il a été fait corps » (Lefebvre, 2010 : 223)

### 5.2. Les appropriations des rôles par les individus

#### 5.2.1. Les 3 dimensions du rôle

« Le monde ne se réduit pas à une scène et le théâtre non plus » (Goffman, 1991 : 9)

#### 5.2.2. On ne subit pas son rôle, on se l'approprie

« Les ressortissants [d'une institution] ne sont pas une cire molle dans laquelle s'inscrit identiquement l'empreinte de l'institution » (Chevallier, 1981 : 24)

## **6. Une institution militaire et ses membres : l'armée de terre et ses officiers**

---

### 6.1. Le mirage de l'homogénéité de l'armée

#### **6.1.1. Les ressorts institutionnels de l'armée**

« Tout se passe comme si, dans un espace où l'ordre est véritablement assumé et affiché, le sens social du placement pouvait s'en remettre entièrement à l'institution elle-même toujours soucieuse de définir tant la position de chacun que la tonalité des interactions à engager » (Coton, 2008 : 15)

#### **6.1.2. Les hiérarchies dans l'armée**

« Dans l'armée, les interactions sont fortement codifiées (règles de préséances et de salut) et le non respect des règles peut entraîner des sanctions disciplinaires. La lecture du « code barre » militaire, terme indigène désignant l'épaulette où figure notamment le grade permet de « jauger » son interlocuteur et, par là même, de se situer par rapport à lui » (Coton, 2008 :15)

### 6.2. Des membres de l'institution en lutte : les officiers

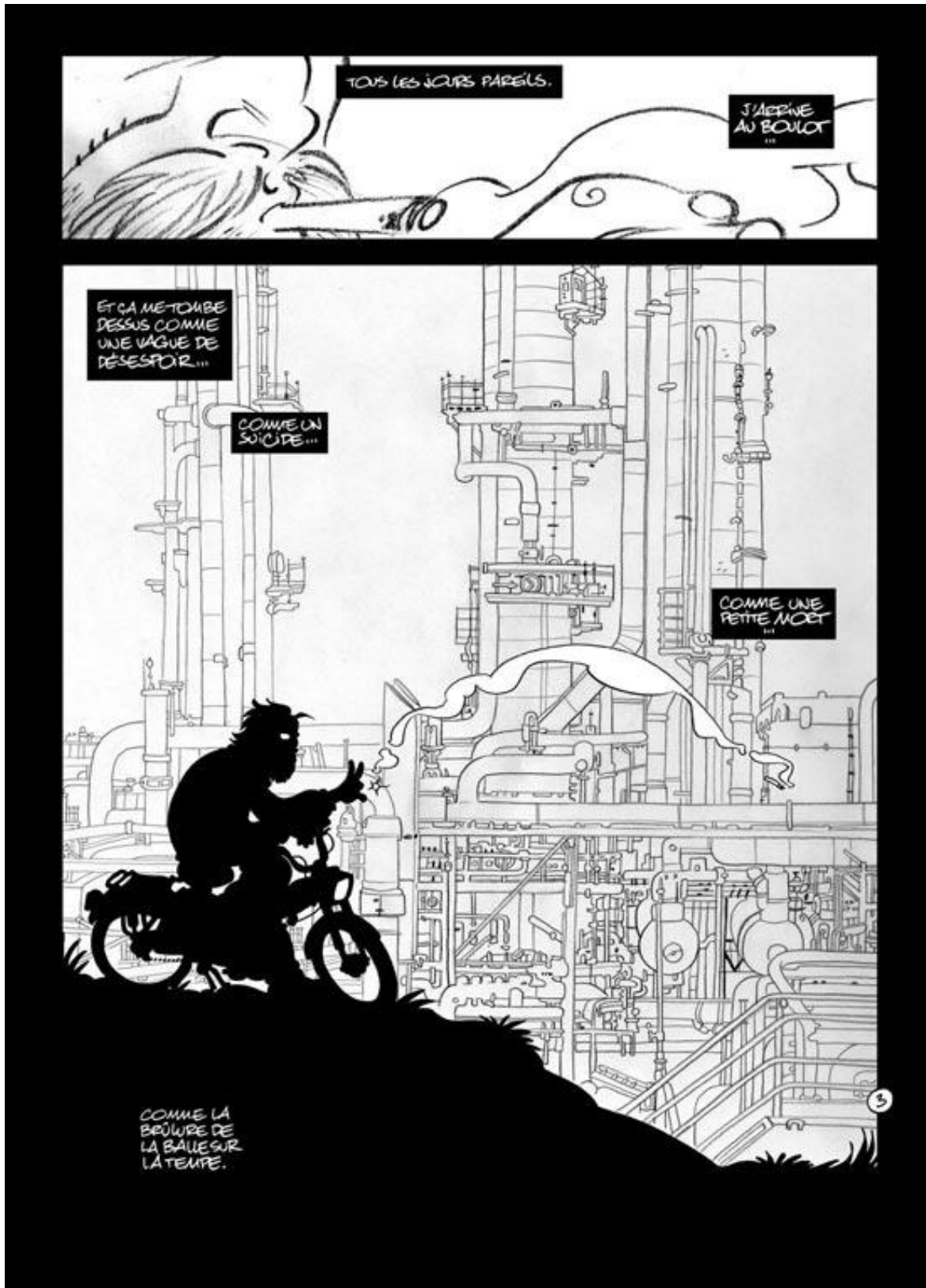
#### **-6.2.1. Un corps professionnel : deux parcours d'accès**

« comme le suggère la formule peu avenante que les officiers non saint-cyriens emploient pour se qualifier- « Nous, on est les restes du monde » - [dont le] dualisme de recrutement, formalisé en mars 1818 par la loi Gouvion Saint-Cyr se traduit par des inégalités d'avancement et de perspectives qui ont dès l'origine différencié et hiérarchisé les deux filières » (Coton, 2017 : 43)

#### **6.2.2. Des inégalités parmi les officiers**

« C'est (...) en premier lieu la dimension scolaire des concours régissant en interne l'accès aux plus hauts grades et aux fonctions de haut commandement qui institue à mi-carrière un plafond de verre que peu d'officiers non saint-cyriens sont en mesure de franchir (...). A l'armée comme ailleurs, ce sont donc bien des ressources scolaires qui régissent l'inégale distribution des positions dominantes dans l'institutions » (Coton, 2012 : 16-17)

## Partie 2. Application des théories dans des enquêtes sociologiques contemporaines

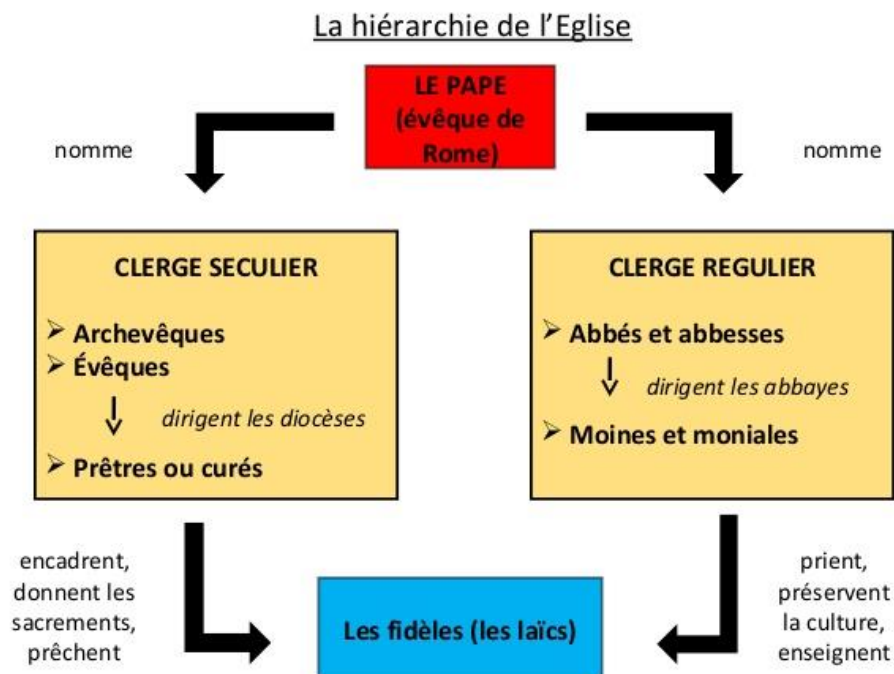


Levaray Jean-Pierre et Efix, *Putain d'usine*, Editions Petit à Petit, 2007.

## 7. Une institution religieuse : l'exemple de l'Eglise catholique

### 7.1. Les hiérarchies et rites de l'institution

#### 7.1.1. Les rôles et statuts des tenants de l'Eglise catholique



Source : « Lexique : Histoire Géographie Enseignement Moral et civique : URL : [lewebpedagogique.com/prof8470/files/2017/01/Hiérarchie-Eglise.jpg](http://lewebpedagogique.com/prof8470/files/2017/01/Hiérarchie-Eglise.jpg) »

#### 7.1.2. Les rituels des croyants, pratiquants et tenants de l'Eglise

« les questions des futurs communiants tournent (...) bien souvent autour de ce que l'on pourrait appeler la technique de communion : ils se demandent comment l'on doit procéder pour recevoir et consommer l'hostie et, plus généralement, comment l'on doit se comporter au cours de la célébration de la première communion. Autrement dit, il leur importe de savoir quelle posture adopter en cette circonstance et quelle dynamique corporelle mettre en œuvre pour être un communiant (quel travail sur le corps opérer en conséquence) » (Hérault, 1997 : 73)

### 7.2. Les tensions institutionnelles

#### 7.2.1. Des changements internes au miroir des changements sociétaux

« trente ans [auparavant] la moyenne du nombre annuel d'ordinations en France dépassait mille. Elle est maintenant proche de cent : 121 en 1994, 96 en 1995, 128 en 1996, 122 en 1997. On estime qu'actuellement huit cents prêtres diocésains disparaissent chaque année en France » (Gruau, 1999 : 2015) [140 en 2014, 120 en 2015, environ 100 depuis]

### **7.2.2. Les régimes de vérité : un idéaltype distinguant les rapports au dogme religieux**

« la tâche de l'Eglise n'est pas d'abord de favoriser les voies d'expression de la liberté individuelle mais de transmettre un dépôt de foi et de définir les bornes d'une identité institutionnelle », (Donegani, 1993 :468)

« [les catholiques] sont (...) très attentifs aux signes multiples et convergents des difficultés que connaît l'Eglise catholique en France : la baisse de la pratique, le vieillissement des prêtres ou des militants et le non-remplacement de ceux qui partent ou meurent, font figure de leitmotiv dans leurs propos ; à quoi s'ajoute le plus souvent l'expression de leur incompréhension ; quand ce n'est pas de leur indignation ou de leur souffrance, devant ce que dit la Hiérarchie ou, tout au contraire, devant ses silences, ses dérobades, son indécision apparente. Crise de confiance ? peut-être, mais ce n'est pas si simple », (Lagroye, 2006 : 25)

## 8. Une institution scolaire : l'exemple de Saint Paul's School

---



### 8.1. Une institution formant les élites

#### 8.1.1. Historique de l'établissement

« Le but [à la création de l'école] n'était pas de produire des bataillons de soldats au service du pays ou de l'argent, mais de donner naissance à une communauté de gentlemen (...). Les élèves étaient strictement encadrés, isolés dans des environnements familiaux à l'abri de toute influence corruptrice ou pernicieuse – celle des pauvres, des migrants et des juifs dans les villes- dans une atmosphère intime propice pour leur inculquer les valeurs chrétiennes (...). A la différence des élèves scolarisés dans les pensionnats britanniques, ou de ceux des écoles privées déjà établies en Amérique, les écoles de Saint-Paul vivaient avec leurs maîtres dans un environnement qui s'apparentait à une famille ou une communauté (...) peu à peu le modeste domaine de vingt hectares se mua en une propriété moderne de quelque huit cents hectares (...) », (Khan, 2015 : 62 et 65)

#### 8.1.2. Les 3 leçons transmises aux élèves

« leçon n°1 : Les hiérarchies sont naturelles, et peuvent être considérées comme des échelles plutôt que comme des plafonds (...) leçon n°2 : Les expériences comptent plus que tout (...) leçon n°3 : Le privilège consiste à être à l'aise en toute situation », (Khan, 2015 : 34-36)

## 8.2. L'institution au quotidien

### 8.2.1. Les rituels dans l'institution

« Deux fois par semaine, les élèves de Saint-Paul se mettent sur leur trente-et-un pour un « dîner placé », où un professeur partage leur table (...) [à la fin du repas, les élèves] se ruent hors du réfectoires pour aller prendre le café (...). Le spectacle de ces garçons en blazer et cravate et de ces filles en robe de soirée donne quasiment l'impression d'assister à un cocktail d'élite américaine, comme ceux qu'ils fréquenteront plus tard. C'est l'occasion pour les élèves d'apprendre un point essentiel de la culture de la haute société : comment adopter un comportement décontracté quand on est tiré à quatre épingles » (Khan, 2015 : 82 et 83)

### 8.2.2. Se conformer et se distinguer

« En cours, on leur fait étudier aussi bien la légende Beowulf que le film Les Dents de la mer. En dehors des salles de classe, ils écoutent aussi volontiers de la musique classique que du hip-hop. Plutôt que de marquer leur distinction en affichant un goût exclusif pour ce que l'on pourrait considérer comme une « culture élitiste » -poésie épique, beaux-arts et musique classique, érudition traditionnelle- les nouvelles élites consomment tout cela au même titre que tout le reste. En souscrivant à l'idéal de la société ouverte, elles manifestent dans leurs goûts un égalitarisme radical. Le privilège ne consiste pas à tracer des frontières autour d'un certain savoir et à protéger la ressource qu'il constitue. Au contraire, les élèves font preuve d'un appétit culturel tous azimuts. Dans une société ouverte et hiérarchique, l'exclusivisme en matière culturelle est paradoxalement la marque des perdants », (Khan, 2015 : 36)

## 9. Une institution totale et totalitaire : l'Angkar

---

### 9.1. L'émergence d'une institution totale

#### 9.1.1. La prise du pouvoir par les Khmers rouges

« Le triomphe des khmers rouges devait, dans l'esprit de la masse des Cambodgiens, conduire au minimum au rétablissement de la paix » (Margolin, 2003 : 7)

#### 9.1.2. La mise en place de l'institution

« L'appareil dirigeant doit être défendu à tout prix. Si nous perdons des adhérents mais conservons notre direction, nous pouvons continuer à obtenir des victoires... Il n'y a aucune comparaison entre le fait de perdre deux ou trois cadres dirigeants et 200 à 300 adhérents. Je préfère la seconde situation à la première. Sinon, le Parti n'a plus de direction et ne peut plus conduire la lutte », Nuon Chea, secrétaire adjoint du PCK [frère n°2], 1978 [échanges avec des sympathisants danois]

### 9.2. Une institution totale et totalitaire

#### 9.2.1. Les règles de l'Angkar

« Il n'y aura plus de joie, ni de bonheur. Tout le monde travaillera pour le gouvernement. Personne ne roulera en voiture ou en cyclo. Tout le monde sera habillé extrêmement pareil, en noir. Il n'y aura plus d'aliments délicieux à mélanger. Si vous mangez plus qu'il n'est autorisé, le gouvernement l'apprendra par vos enfants et l'on vous emmènera pour vous fusiller », Saloth Sâr (appelé aussi Pol Pot), chef du PCK [frère n°1], 1977. Les propos sont reproduits dans l'ouvrage de Philippe Richer (2009: 17-51)

#### 9.2.2. Les fonctions de S-21 au sein de l'ordre totalitaire mis en place

« S-21 représentait l'exemple extrême d'une institution totale (...). Le contrôle sur les biographies, les détenus et le personnel travaillant à S-21 était absolu. Il se conformait à une « discipline » (viney) complexe permettant aux responsables de dominer leurs détenus et de diriger leur transformation » (Chandler, 2002 :32)



## 10. Une institution politique : l'exemple du Parti Communiste Français

---

### 10.1. Les règles de l'institution partisane

#### 10.1.1. Des ouvriers pour défendre des ouvriers

« Des années 1930 aux années 1970, les dirigeants communistes sont pour la plupart des ouvriers devenus permanents, qui ont suivi avec succès des dispositifs de contrôle des engagements » (Mischi, 2014 : 22)

#### 10.1.2. Des rites de formation et de présentation de soi

« Nous avons appris à parler autrement, même à l'intérieur du Parti. Nous parlons autrement avec les masses (...) », (Thorez Maurice, discours à Moscou, 1935)

« Le parti communiste, exaltant l'excellence de ses militants (...) avait (...) dressé des obstacles à l'entrée (...) les obstacles étaient encore plus forts à la sortie : c'est le stigmat, la malédiction du renégat, générateurs d'une forte anxiété » ( Verdès-Leroux Jeanine, 1981:36)

### 10.2. Une institution en déclin ?

#### 10.2.1. Une recomposition globale des classes populaires

#### 10.2.2. Une recomposition du Parti

« au motif d'assurer une présence au gouvernement, les dirigeants du PCF délaissent les revendications ouvrières et provoquent un effondrement de la position de leur organisation et de la CGT parmi les ouvriers menacés par les fermetures de sites » (Mischi, 2014 : 45)

## 11. Un rôle institutionnel : le président de la république

---

### 11.1. Les fondements de l'autorité présidentielle

#### 11.1.1. Jalons historiques de la construction de la fonction de président

#### 11.1.2. Les piliers de l'autorité présidentielle

« Plus que les pouvoirs « juridiquement garantis par la Constitution », on peut penser que c'est cette dépendance qui fonde en particulier l'autorité exercée par le président sur les groupes parlementaires qui le soutiennent et sur les membres de son gouvernement et qui lui permet de revendiquer et d'exercer effectivement les prérogatives que la Constitution lui « reconnaît » et celles qu'il s'octroie « dans la pratique » » (Gaxie, 1992 : 360, 361)

#### 11.1.3. La personnification de la fonction présidentielle

« La publication par *Closer* en janvier 2014 de photos sous-entendant que le président de la République française, François Hollande, entretiendrait une liaison avec une actrice, Julie Gayet, constitue (...) bien une rupture. Faite par un journal « people », elle a déclenché de la part de la quasi-totalité des médias (...) une multiplication des « papiers » (...). Cette bulle médiatique est à plus d'un titre instructive (...) tout d'abord des pratiques journalistiques et de leurs évolutions (...) ensuite de la (dé)construction de la légitimité des professionnels de la politique (...) » (Matonti, 2004 : 118, 119)

### 11.2. Les rites présidentiels

#### 11.2.1. La passation de pouvoir comme entrée dans la fonction

« La journée marathon a commencé peu avant 10h, avec l'arrivée d'Emmanuel Macron à l'Elysée, où François Hollande l'a accueilli amicalement en haut du tapis rouge. Une heure et quelques secrets échangés en tête-à-tête plus tard, Emmanuel Macron a raccompagné à sa voiture François Hollande. Le désormais ex-président s'est rendu au siège parisien du PS, comme son prédécesseur socialiste François Mitterrand l'avait fait le 17 mai 1995. (...). Après la traditionnelle remontée des Champs-Élysées (...) Emmanuel Macron a rendu hommage au soldat inconnu (...). La fin du marathon s'est conclue à l'Hôtel de ville de Paris (...) où il a été accueilli par la maire PS Anne Hidalgo et près de 800 invités (...) » (Anne-Laitia Béraud, « Passation de pouvoirs : Emmanuel Macron, Jour 1 de sa présidence », Journal 20 minutes, 14 mai 2017).

#### 11.2.2. Les voyages du président comme évènement institué

« Presque tous les chefs de l'Etat accomplissent leur premier déplacement, officiel ou officieux, dans une terre dont ils sont originaires, par la naissance ou l'élection. Cette première visite « chez soi » est une pratique remarquablement stable qui ignore les ruptures constitutionnelles et les alternances idéologiques. Elle est devenue une véritable tradition, une sorte de passage obligé (...) » (Mariot, 2007 : 11)

## Texte support séance 2 : La théorie durkheimienne des institutions et ses prolongements

**Mauss Marcel et Fauconnet Paul, « Sociologie », article extrait de *la Grande encyclopédie*, vol. 30, Société anonyme de la Grande Encyclopédie, Paris, 1901 (extraits).**

**Texte intégral en ligne :**

[http://classiques.uqac.ca/classiques/mauss\\_marcel/essais\\_de\\_socio/T1\\_la\\_sociologie/la\\_sociologie.html](http://classiques.uqac.ca/classiques/mauss_marcel/essais_de_socio/T1_la_sociologie/la_sociologie.html)

« (...) Parce que la sociologie est d'origine récente et qu'elle sort à peine de la période philosophique, il arrive encore qu'on en conteste la possibilité. Toutes les traditions métaphysiques qui font de l'homme un être à part, hors nature, et qui voient dans ses actes des faits absolument différents des faits naturels, résistent aux progrès de la pensée sociologique. Mais le sociologue n'a pas à justifier ses recherches par une argumentation philosophique. La science doit faire son œuvre dès le moment qu'elle en entrevoit la possibilité, et des théories philosophiques, même traditionnelles, ne sauraient constituer des objections à la légitimité de ses démarches. Si d'ailleurs, comme il est vraisemblable, l'étude scientifique des sociétés rend nécessaire une conception différente de la nature humaine, c'est à la philosophie qu'il appartient de se mettre en harmonie avec la science, à mesure que celle-ci obtient des résultats. Mais la science n'a pas plus à prévoir qu'à éviter ces conséquences lointaines de ses découvertes.

Tout ce que postule la sociologie, c'est simplement que les faits que l'on appelle sociaux sont dans la nature, c'est-à-dire sont soumis au principe de l'ordre et du déterminisme universels, par suite intelligibles. Or cette hypothèse n'est pas le fruit de la spéculation métaphysique; elle résulte d'une généralisation qui semble tout à fait légitime. Successivement cette hypothèse, principe de toute science, a été étendue à tous les règnes, même à ceux qui semblaient le plus échapper à ses prises : il est donc rationnel de supposer que le règne social - s'il est un règne qui mérite d'être appelé ainsi - ne fait pas exception. Ce n'est pas au sociologue à démontrer que les phénomènes sociaux sont soumis à la loi : c'est aux adversaires de la sociologie à fournir la preuve contraire. Car, *a priori*, on doit admettre que ce qui s'est trouvé être vrai des faits physiques, biologiques et psychiques est vrai aussi des faits sociaux. Seul un échec définitif pourrait ruiner cette présomption logique. Or, dès aujourd'hui, cet échec n'est plus à craindre. Il n'est plus possible de dire que la science est tout entière à faire. Nous ne songeons pas à exagérer l'importance des résultats qu'elle a obtenus; mais enfin, en dépit de tous les scepticismes, elle existe et elle progresse : elle pose des problèmes définis et tout au moins elle entrevoit des solutions. Plus elle entre en contact avec les faits et plus elle voit se révéler des régularités insoupçonnées, des concordances beaucoup plus précises qu'on ne pouvait le supposer d'abord; plus, par conséquent, se fortifie le sentiment que l'on se trouve en présence d'un ordre naturel, dont l'existence ne peut plus être mise en doute que par des philosophes éloignés de la réalité dont ils parlent.

Mais si l'on doit admettre sans examen préalable que les faits appelés *sociaux* sont naturels, intelligibles et par suite objets de science, encore faut-il qu'il y ait des faits qui puissent être proprement appelés de ce nom. Pour qu'une science nouvelle se constitue, il suffit, mais il faut : d'une part, qu'elle s'applique à un ordre de faits nettement distincts de ceux dont s'occupent les autres sciences; d'autre part, que ces faits soient susceptibles d'être immédiatement reliés les uns aux autres, expliqués les uns par les autres, sans qu'il soit nécessaire d'intercaler des faits d'une autre espèce. Car une science qui ne pourrait expliquer les faits constituant son objet qu'en recourant à une autre science se confondrait avec cette dernière. La sociologie satisfait-elle à cette double condition?

Du phénomène social

En premier lieu y a-t-il des faits qui soient spécifiquement sociaux? On le nie encore communément, et parmi ceux qui le nient figurent même des penseurs qui prétendent faire œuvre sociologique. L'exemple de Tarde est caractéristique. Pour lui, les faits dits sociaux ne sont autre chose que des idées ou des sentiments individuels, qui se seraient propagés par imitation. Ils n'auraient donc aucun caractère spécifique; car un fait ne change pas de nature parce qu'il est plus ou moins répété. Nous n'avons pas pour l'instant à discuter cette théorie; mais nous devons constater que, si elle est fondée, la sociologie ne se distingue pas de la psychologie individuelle, c'est-à-dire que toute matière manque pour une sociologie proprement dite. La même conclusion s'inspire, quelle que soit la théorie, du moment où l'on nie la spécificité des faits sociaux. On conçoit dès lors toute l'importance de la question que nous examinons.

Un premier fait est constant, c'est qu'il existe des sociétés, c'est-à-dire des agrégats d'êtres humains. Parmi ces agrégats, les uns sont durables, comme les nations, d'autres éphémères comme les foules, les uns sont très volumineux comme les grandes églises, les autres très petits comme la famille quand elle est réduite au couple conjugal. Mais, quelles que soient la grandeur et la forme de ces groupes et de ceux qu'on pourrait énumérer - classe, tribu, groupe professionnel, caste, commune - ils présentent tous ce caractère qu'ils sont formés par une pluralité de consciences individuelles, agissant et réagissant les uns sur les autres. C'est à la présence de ces actions et réactions, de ces *interactions* que l'on reconnaît les sociétés. Or la question est de savoir si, parmi les faits qui se passent au sein de ces groupes, il en est qui manifestent la nature du groupe en tant que groupe, et non pas seulement la nature des individus qui les composent, les attributs généraux de l'humanité. Y en a-t-il qui sont ce qu'ils sont parce que le groupe est ce qu'il est? A cette condition, et à cette condition seulement, il y aura une sociologie proprement dite; car il y aura alors une vie de la société, distincte de celle que mènent les individus ou plutôt distincte de celle qu'ils mèneraient s'ils vivaient isolés.

Or il existe bien réellement des phénomènes qui présentent ces caractères, seulement il faut savoir les découvrir. En effet, tout ce qui se passe dans un groupe social n'est pas une manifestation de la vie du groupe comme tel, et par conséquent n'est pas social, pas plus que tout ce qui se passe dans un organisme n'est proprement biologique. Non seulement les perturbations accidentelles et locales déterminées par des causes cosmiques, mais encore des événements normaux, régulièrement répétés, qui intéressent tous les membres du groupe sans exception, peuvent n'avoir aucunement le caractère de faits sociaux. Par exemple tous les individus, à l'exception des malades, remplissent leurs fonctions organiques dans des conditions sensiblement identiques; il en est de même des fonctions psychologiques : les phénomènes de sensation, de représentation, de réaction ou d'inhibition sont les mêmes chez tous les membres du groupe, ils sont soumis chez tous aux mêmes lois que la psychologie recherche. Mais personne ne songe à les ranger dans la catégorie des faits sociaux malgré leur généralité. C'est qu'ils ne tiennent aucunement à la nature du groupement, mais dérivent de la nature organique et psychique de l'individu. Aussi sont-ils les mêmes, quel que soit le groupe auquel l'individu appartient. Si l'homme isolé était concevable, on pourrait dire qu'ils seraient ce qu'ils sont même en dehors de toute société. Si donc les faits dont les sociétés sont le théâtre ne se distinguaient les uns des autres que par leur degré de généralité, il n'y en aurait pas qu'on pût considérer comme des manifestations propres de la vie sociale, et dont on pût, par suite, faire l'objet de la sociologie.

Et pourtant l'existence de tels phénomènes est d'une telle évidence qu'elle a été signalée par des observateurs qui ne songeaient pas à la constitution d'une sociologie. On a remarqué bien souvent qu'une foule, une assemblée ne sentaient, ne pensaient et n'agissaient pas comme l'auraient fait les

individus isolés; que les groupements les plus divers, une famille, une corporation, une nation avaient un « esprit », un caractère, des habitudes comme les individus ont les leurs. Dans tous les cas par conséquent on sent parfaitement que le groupe, foule ou société, a vraiment une nature propre, qu'il détermine chez les individus certaines manières de sentir, de penser et d'agir, et que ces individus n'auraient ni les mêmes tendances, ni les mêmes habitudes, ni les mêmes préjugés, s'ils avaient vécu dans d'autres groupes humains. Or cette conclusion peut être généralisée. Entre les idées qu'aurait, les actes qu'accomplirait un individu isolé et les manifestations collectives, il y a un tel abîme que ces dernières doivent être rapportées à une *nature* nouvelle, à des forces *sui generis* : sinon, elles resteraient incompréhensibles.

Soient, par exemple, les manifestations de la vie économique des sociétés modernes d'Occident : production industrielle des marchandises, division extrême du travail, échange international, association de capitaux, monnaie, crédit, rente, intérêt, salaire, etc. Qu'on songe au nombre considérable de notions, d'institutions, d'habitudes que supposent les plus simples actes d'un commerçant ou d'un ouvrier qui cherche à gagner sa vie; il est manifeste que ni l'un ni l'autre ne créent les formes que prend nécessairement leur activité : ni l'un ni l'autre n'inventent le crédit, l'intérêt, le salaire, l'échange ou la monnaie. Tout ce qu'on peut attribuer à chacun d'eux c'est une tendance générale à se procurer les aliments nécessaires, à se protéger contre les intempéries, ou encore, si l'on veut, le goût de l'entreprise, du gain, etc. Même des sentiments qui semblent tout spontanés, comme l'amour du travail, de l'épargne, du luxe, sont en réalité, le produit de la culture sociale puisqu'ils font défaut chez certains peuples et varient infiniment, à l'intérieur d'une même société, selon les couches de la population. Or, à eux seuls, ces besoins détermineraient, pour se satisfaire, un petit nombre d'actes très simples qui contrastent de la manière la plus accusée avec les formes très complexes dans lesquelles l'homme économique coule aujourd'hui sa conduite. Et ce n'est pas seulement la complexité de ces formes qui témoigne de leur origine extra-individuelle, mais encore et surtout la manière dont elles s'imposent à l'individu. Celui-ci est plus ou moins obligé de s'y conformer. Tantôt c'est la loi même qui l'y contraint, ou la coutume tout aussi impérative que la loi. C'est ainsi que naguère l'industriel était obligé de fabriquer des produits de mesure et de qualité déterminées, que maintenant encore il est soumis à toutes sortes de règlements, que nul ne peut refuser de recevoir en paiement la monnaie légale pour sa valeur légale. Tantôt c'est la force des choses contre laquelle l'individu vient se briser s'il essaye de s'insurger contre elles : c'est ainsi que le commerçant qui voudrait renoncer au crédit, le producteur qui voudrait consommer ses propres produits, en un mot le travailleur qui voudrait recréer à lui seul les règles de son activité économique, se verrait condamné à une ruine inévitable.

Le langage est un autre fait dont le caractère social apparaît clairement : l'enfant apprend, par l'usage et par l'étude, une langue dont le vocabulaire et la syntaxe sont vieux de bien des siècles, dont les origines sont inconnues, qu'il reçoit par conséquent toute faite et qu'il est tenu de recevoir et d'employer ainsi, sans variations considérables. En vain essayerait-il de se créer une langue originale : non seulement il ne pourrait aboutir qu'à imiter maladroitement quelque autre idiome existant, mais encore une telle langue ne saurait lui servir à exprimer sa pensée; elle le condamnerait à l'isolement et à une sorte de mort intellectuelle. Le seul fait de déroger aux règles et aux usages traditionnels se heurte le plus généralement à de très vives résistances de l'opinion. Car une langue n'est pas seulement un système de mots; elle a un génie particulier, elle implique une certaine manière de percevoir, d'analyser et de coordonner. Par conséquent, par la langue, ce sont les formes principales de notre pensée que la collectivité nous impose.

Il pourrait sembler que les relations matrimoniales et domestiques sont nécessairement ce qu'elles sont en vertu de la nature humaine, et qu'il suffit, pour les expliquer, de rappeler quelques

propriétés très générales, organiques et psychologiques, de l'individu humain. Mais, d'une part, l'observation historique nous apprend que les types de mariages et de familles ont été et sont encore extrêmement nombreux, variés; elle nous révèle la complication quelquefois extraordinaire des formes du mariage et des relations domestiques. Et, d'autre part, nous savons tous que les relations domestiques ne sont pas exclusivement affectives, qu'entre nous et des parents que nous pouvons ne pas connaître il existe des liens juridiques qui se sont noués sans notre consentement, à notre insu; nous savons que le mariage n'est pas seulement un accouplement, que la loi et les usages imposent à l'homme qui épouse une femme des actes déterminés, une procédure compliquée. Manifestement, ni les tendances organiques de l'homme à s'accoupler ou à procréer, ni même les sentiments de jalousie sexuelle ou de tendresse paternelle qu'on lui prêterait d'ailleurs gratuitement, ne peuvent, à aucun degré, expliquer ni la complexité, ni surtout le caractère obligatoire des mœurs matrimoniales et domestiques.

De même les sentiments religieux très généraux qu'on a coutume de prêter à l'homme et même aux animaux - respect et crainte des êtres supérieurs, tourment de l'infini - ne pourraient engendrer que des actes religieux très simples et très indéterminés : chaque homme, sous l'empire de ces émotions, se représenterait à sa façon les êtres supérieurs et leur manifesterait ses sentiments comme il lui semblerait convenable de le faire. Or une religion aussi simple, aussi indéterminée, aussi individuelle n'a jamais existé. Le fidèle croit à des dogmes et agit selon des rites entièrement compliqués, qui lui sont en outre inspirés par l'Église, par le groupe religieux auquel il appartient; en général, il connaît très mal ces dogmes et ces rites, et sa vie religieuse consiste essentiellement dans une participation lointaine aux croyances et aux actes d'hommes spécialement chargés de connaître les choses sacrées et d'entrer en rapport avec elles; et ces hommes eux-mêmes n'ont pas inventé les dogmes ni les rites, la tradition les leur a enseignés et ils veillent surtout à les préserver de toute altération. Les sentiments individuels d'aucun des fidèles n'expliquent donc, ni le système complexe des représentations et des pratiques qui constitue une religion, ni l'autorité par laquelle ces manières de penser et d'agir s'imposent à tous les membres de l'Église.

Ainsi les formes suivant lesquelles se développe la vie affective, intellectuelle, active de l'individu, lui préexistent comme elles lui survivront. C'est parce qu'il est homme qu'il mange, pense, s'amuse, etc., mais s'il est déterminé à agir par des tendances qui lui sont communes avec tous les hommes, les formes précises que prend son activité à chaque moment de l'histoire dépendent de toutes autres conditions qui varient d'une société à une autre et changent avec le temps au sein d'une même société : c'est l'ensemble des habitudes collectives. Parmi ces habitudes il en est de différentes sortes. Les unes appellent la réflexion par suite de leur importance même. On en prend conscience et on les consigne dans des formules écrites ou orales qui expriment comment le groupe a l'habitude d'agir, et comment il exige que ses membres agissent; ces formules impératives ce sont les règles du droit, les maximes de la morale, les préceptes du rituel, les articles du dogme, etc. Les autres restent inexprimées et diffuses, plus ou moins inconscientes. Ce sont les coutumes, les mœurs, les superstitions populaires que l'on observe sans savoir qu'on y est tenu, ni même en quoi elles consistent exactement. Mais dans les deux cas, le phénomène est de même nature. Il s'agit toujours de manières d'agir ou de penser, consacrées par la tradition et que la société impose aux individus. Ces habitudes collectives et les transformations par lesquelles elles passent incessamment, voilà l'objet propre de la sociologie.

Il est d'ailleurs possible dès à présent de prouver directement que ces habitudes collectives sont les manifestations de la vie du groupe en tant que groupe. L'histoire comparée du droit, des religions, a rendu commune l'idée que certaines institutions forment avec certaines autres un système, que les premières ne peuvent se transformer sans que les secondes se transforment également. Par exemple, on sait qu'il existe des liens entre le totémisme et l'exogamie, entre l'une et l'autre

pratique et l'organisation du clan; on sait que le système du pouvoir patriarcal est en relation avec le régime de la cité, etc. D'une façon générale, les historiens ont pris l'habitude de montrer les rapports que soutiennent les différentes institutions d'une même époque, de ne pas isoler une institution du *milieu* où elle est apparue. Enfin on est de plus en plus porté à chercher dans les propriétés d'un milieu social (volume, densité, mode de composition, etc.) l'explication des phénomènes généraux qui s'y produisent : on montre par exemple quelles modifications profondes l'agglomération urbaine apporte à une civilisation agricole, comment la forme de l'habitat conditionne l'organisation domestique. Or, si les institutions dépendent les unes des autres et dépendent toutes de la constitution du groupe social, c'est évidemment qu'elles expriment ce dernier. Cette *interdépendance* des phénomènes serait inexplicable s'ils étaient les produits de volontés particulières et plus ou moins capricieuses; elle s'explique au contraire s'ils sont les produits de forces impersonnelles qui dominent les individus eux-mêmes.

Une autre preuve peut être tirée de l'observation des statistiques. On sait que les chiffres qui expriment le nombre des mariages, des naissances, des suicides, des crimes dans une société, sont remarquablement constants ou que, s'ils varient, ce n'est pas par écarts brusques et irréguliers, mais généralement avec lenteur et ordre. Leur constance et leur régularité sont au moins égales à celle des phénomènes qui, comme la mortalité, dépendent surtout de causes physiques. Or il est manifeste que les causes qui poussent tel ou tel individu au mariage ou au crime sont tout à fait particulières et accidentelles; ce ne sont donc pas ces causes qui peuvent expliquer le taux du mariage ou du crime dans une société donnée. Il faut admettre l'existence de certains états sociaux, tout à fait différents des états purement individuels, qui conditionnent la nuptialité et la criminalité. On ne comprendrait pas, par exemple, que le taux du suicide fût uniformément plus élevé dans les sociétés protestantes que dans les sociétés catholiques, dans le monde commercial que dans le monde agricole, si l'on n'admettait pas qu'une tendance collective au suicide se manifeste dans les milieux protestants, dans les milieux commerciaux, en vertu de leur organisation même.

Il y a donc des phénomènes proprement sociaux, distincts de ceux qu'étudient les autres sciences qui traitent de l'homme, comme la psychologie : ce sont eux qui constituent la matière de la sociologie. Mais il ne suffit pas d'avoir établi leur existence par un certain nombre d'exemples et par des considérations générales. On voudrait encore connaître le signe auquel on peut les distinguer, de manière à ne pas risquer ni de les laisser échapper, ni de les confondre avec les phénomènes qui ressortissent à d'autres sciences. D'après ce qui vient d'être dit, la nature sociale a précisément pour caractéristique d'être comme surajoutée à la nature individuelle; elle s'exprime par des idées ou des actes qui, alors même que nous contribuons à les produire, nous sont tout entiers imposés du dehors. C'est ce signe d'extériorité qu'il s'agit de découvrir.

Dans un grand nombre de cas, le caractère obligatoire dont sont marquées les manières sociales d'agir et de penser est le meilleur des critères que l'on puisse souhaiter. Gravées au fond du -cœur ou exprimées dans des formules légales, spontanément obéies ou inspirées par voie de contrainte, une multitude de règles juridiques, religieuses et morales sont rigoureusement obligatoires. La plupart des individus y obéissent; même ceux qui les violent savent qu'ils manquent à une obligation; et, en tout cas, la société leur rappelle le caractère obligatoire de son ordre en leur infligeant une sanction. Quelles que soient la nature et l'intensité de la sanction, excommunication ou mort, dommages-intérêts ou prison, mépris public, blâme, simple notation d'excentricité, à des degrés divers et sous des formes diverses, le phénomène est toujours le même : le groupe proteste contre la violation des règles collectives de la pensée et de l'action. Or cette protestation ne peut avoir qu'un sens : c'est que les manières de penser et d'agir qu'impose le groupe sont des manières propres de penser et d'agir. S'il ne tolère pas qu'on y déroge, c'est qu'il voit en elles les

manifestations de sa personnalité, et qu'en y dérogeant on la diminue, on la détruit. Et d'ailleurs si les règles de la pensée et de l'action n'avaient pas une origine sociale, d'où pourraient-elles venir? Une règle à laquelle l'individu se considère comme soumis ne peut être l'œuvre de cet individu : car toute obligation implique une autorité supérieure au sujet obligé, et qui lui inspire le respect, élément essentiel du sentiment d'obligation. Si donc on exclut l'intervention d'êtres surnaturels, on ne saurait trouver, en dehors et au-dessus de l'individu, qu'une seule source d'obligation, c'est la société ou plutôt l'ensemble des sociétés dont il est membre.

Voilà donc un ensemble de phénomènes sociaux facilement reconnaissables et qui sont de première importance. Car le droit, la morale, la religion forment une partie notable de la vie sociale. Même dans les sociétés inférieures, il n'est guère de manifestations collectives qui ne rentrent dans une de ces catégories. L'homme n'y a pour ainsi dire ni pensée ni activité propres; la parole, les opérations économiques, le vêtement même y prennent souvent un caractère religieux, par conséquent obligatoire. Mais, dans les sociétés supérieures, il y a un grand nombre de cas où la pression sociale ne se fait pas sentir sous la forme expresse de l'obligation : en matière économique, juridique, voire religieuse, l'individu semble largement autonome.

Ce n'est pas que toute coercition soit absente : nous avons montré plus haut sous quels aspects elle se manifestait dans l'ordre économique et linguistique, et de combien il s'en fallait que l'individu fût libre en ces matières d'agir à sa guise. Cependant il n'y a pas d'obligation proclamée, pas de sanctions définies ; l'innovation, la dérogation ne sont pas prescrites en principe. Il est donc nécessaire de chercher un autre critère qui permette de distinguer ces habitudes dont la nature spéciale n'est pas moins incontestable, quoique moins immédiatement apparente.

Elle est incontestable en effet parce que chaque individu les trouve déjà formées et comme *instituées*, puisqu'il n'en est pas l'auteur, puisqu'il les reçoit du dehors, c'est donc qu'elles sont *préétablies*. Qu'il soit ou non défendu à l'individu de s'en écarter, elles existent déjà au moment où il se consulte pour savoir comment il doit agir; ce sont des modèles de conduite qu'elles lui proposent. Aussi les voit-on pour ainsi dire, à un moment donné, pénétrer en lui du dehors. Dans la plupart des cas, c'est par la voie de l'éducation, soit générale, soit spéciale, que se fait cette pénétration. C'est ainsi que chaque génération reçoit de son aînée les préceptes de la morale, les règles de la politesse usuelle, sa langue, ses goûts fondamentaux, de même que chaque travailleur reçoit de ses prédécesseurs les règles de sa technique professionnelle. L'éducation est précisément l'opération par laquelle l'être social est surajouté en chacun de nous à l'être individuel, l'être moral à l'être animal; c'est le procédé grâce auquel l'enfant est rapidement socialisé. Ces observations nous fournissent une caractéristique du fait social beaucoup plus générale que la précédente : sont sociales toutes les manières d'agir et de penser que l'individu trouve préétablies et dont la transmission se fait le plus généralement par la voie de l'éducation.

Il serait bon qu'un mot spécial désignât ces faits spéciaux, et il semble que le mot *institutions* serait le mieux approprié. Qu'est-ce en effet qu'une institution sinon un ensemble d'actes ou d'idées tout institué que les individus trouvent devant eux et qui s'impose plus ou moins à eux? Il n'y a aucune raison pour réserver exclusivement, comme on le fait d'ordinaire, cette expression aux arrangements sociaux fondamentaux. Nous entendons donc par ce mot aussi bien les usages et les modes, les préjugés et les superstitions que les constitutions politiques ou les organisations juridiques essentielles; car tous ces phénomènes sont de même nature et ne diffèrent qu'en degré. L'institution est en somme dans l'ordre social ce qu'est la fonction dans l'ordre biologique : et de même que la science de la vie est la science des fonctions vitales, la science de la société est la science des institutions ainsi définies.



Mais, dira-t-on, l'institution est le passé; c'est, par définition, la chose fixée, non la chose vivante. Il se produit à chaque instant dans les sociétés des nouveautés, depuis les variations quotidiennes de la mode jusqu'aux grandes révolutions politiques et morales. Mais tous ces changements sont toujours, à des degrés divers, des modifications d'institutions existantes. Les révolutions n'ont jamais consisté dans la brusque substitution intégrale d'un ordre nouveau à l'ordre établi; elle ne sont jamais et ne peuvent être que des transformations plus ou moins rapides, plus ou moins complètes. Rien ne vient de rien : les institutions nouvelles ne peuvent être faites qu'avec les anciennes, puisque celles-ci sont les seules qui existent. Et par conséquent, pour que notre définition embrasse tout le défini, il suffit que nous ne nous en tenions pas à une formule étroitement statique, que nous ne restreignons pas la sociologie à l'étude de l'institution supposée immobile. En réalité l'institution ainsi conçue n'est qu'une abstraction. Les institutions véritables vivent, c'est-à-dire changent sans cesse : les règles de l'action ne sont ni comprises ni appliquées de la même façon à des moments successifs, alors même que les formules qui les expriment restent littéralement les mêmes. Ce sont donc les institutions vivantes, telles qu'elles se forment, fonctionnent et se transforment aux différents moments qui constituent les phénomènes proprement sociaux, objets de la sociologie.

Les seuls faits que l'on pourrait non sans raison regarder comme sociaux et qui, cependant, rentreraient difficilement dans la définition des institutions, sont ceux qui se produisent dans les sociétés sans institutions. Mais les seules sociétés sans institutions sont des agrégats sociaux ou bien instables et éphémères comme les foules, ou bien en cours de formation. Or des unes et des autres on peut dire qu'elles ne sont pas encore des sociétés proprement dites, mais seulement des sociétés en voie de devenir, avec cette différence que les unes sont destinées à aller jusqu'au bout de leur développement, à réaliser leur nature sociale, tandis que les autres disparaissent avant d'être parvenues à se constituer définitivement. Nous sommes donc ici sur les limites qui séparent le règne social des règnes inférieurs. Les phénomènes dont il s'agit sont en train de devenir sociaux plutôt qu'ils ne sont sociaux. Il n'est donc pas surprenant qu'ils ne puissent rentrer exactement dans les cadres d'aucune science. Certes la sociologie ne doit pas s'en désintéresser, mais ils ne constituent pas son objet propre. D'ailleurs, par l'analyse précédente, nous n'avons nullement cherché à découvrir une définition définitive et complète de tous les phénomènes sociaux. Il suffit d'avoir montré que des faits existent qui méritent d'être appelés ainsi et d'avoir indiqué quelques signes auxquels on peut reconnaître les plus importants d'entre eux. A ces critères, l'avenir en substituera bien certainement d'autres moins défectueux. (...) »

### Texte support séance 3 : L'institution totale

**Samuel Bouron, « Des « fachos » dans les rues aux « héros » d'internet. La formation des militants identitaires », *Réseaux*, n°202-203, 2017, pp. 187-211.**

**[extrait : pp. 204-208]**

#### **Rompre avec le monde extérieur**

Le militant qui entre chez les Jeunes *identitaires* ne construit pas une définition de soi qui se superpose à son identité civile. Son identité militante se définit contre les étiquettes qu'il porte en dehors de la communauté militante. Cette rupture est rendue possible par le caractère totalisant de l'institution (Goffman, 1968) que représente le camp.

#### **Une institution totale**

En entrant dans la « maison de l'identité » qui accueille ce camp, les participants se trouvent dépouillés des signes qui en font des individus extérieurs à la communauté. Je renonce à mes vêtements ordinaires pour endosser un uniforme composé du tee-shirt bleu estampillé « identitaires » que l'on nous remet, et que nous porterons en toutes circonstances excepté pour les séances de sport, ainsi que du short beige que nous étions sommés d'apporter. Je laisse également ma voiture dans un champ prévu à cet effet, à l'entrée du domaine. Le téléphone portable, objet qui nous relie au monde extérieur n'est toléré que dans les rares moments d'inactivité tout comme la cigarette, et l'alcool, autorisé uniquement lors de l'ouverture du « bar » du camp.

Lors d'un « rassemblement », l'un des « chefs » de la formation nous indique une série d'interdictions et d'obligations, marquant ainsi le début officiel du camp. Nous n'avons pas l'autorisation de sortir de l'enceinte. Nous n'en aurons de toute façon pas l'occasion, « l'intendance » prenant en charge l'ensemble de nos besoins. On nous demande d'ailleurs de donner aux chefs notre nourriture personnelle, laquelle sera partagée. Nous n'avons pas le droit d'entrer dans les bâtiments, si bien que nous passerons l'essentiel de notre temps dehors. Je ne serai autorisé à entrer qu'une seule fois dans la maison, pour ma corvée de vaisselle. Notre présence dans la grange est soumise aux temps collectifs comme les conférences, certains ateliers, et éventuellement les repas par temps de pluie. Bien que le domaine soit spacieux, les espaces partagés par les militants se trouvent finalement réduits au champ accueillant les tentes et les tables où nous prenons collectivement nos repas. Nous sommes en permanence soumis aux regards des autres, y compris lors de moments intimes comme lors de l'accès aux douches et aux toilettes. Il est interdit de se laver hors du temps prévu à cet effet, peu avant le dîner. Des tuyaux d'arrosage suspendus servent de douches de fortune. Seules les cinq filles présentes au camp ont le droit d'utiliser les sanitaires de la maison. Si quelques-uns se lavent en sous-vêtements, la plupart acceptent d'exhiber leur corps dont certains sont marqués par la musculature et les tatouages, comme autant de signes d'identification à la communauté militante. Les blasons des régions ou les représentations des mythes ou de figures nordiques, comme celle de Thor, ornent les corps. Les toilettes se trouvent à cinquante mètres environ des tentes, si bien qu'elles ne sont pas utilisées pour uriner, les garçons trouvant plus simple de s'écarter de quelques mètres du campement. Pour déféquer, plusieurs trous sont alignés les uns à côté des autres. Il est donc possible de rencontrer un camarade venu satisfaire les mêmes besoins que vous. En fait, je ne pouvais m'isoler que la nuit, étant l'un des seuls militants dormant dans une tente individuelle, ce qui me permettait par ailleurs de remplir mon cahier de terrain.

L'emploi du temps est fait de telle manière que nous sommes toujours tenus d'être disponibles, de façon similaire aux institutions militaires. De toute façon, le temps libre est très réduit et même

lorsque nous en disposons, nous ne savons jamais pour quelle durée, si bien que nous demeurons en position d'attente. Celle-ci est troublée par des coups de sifflet qui marquent le « rassemblement » de chaque début d'activité : conférences, ateliers, sport, ou simple réunion imprévue. Nous avons alors trente secondes pour nous mettre en rang militaire, qui doit respecter une distance d'un bras avec le militant de devant, de derrière et sur les côtés. Des chefs d'équipe, placés en début de rang, s'assurent que le groupe est au complet. Dans le cas contraire, nous sommes contraints de faire collectivement des pompes en attendant les retardataires. En général, le silence règne dans des rangs disciplinés. Comme l'explique Goffman (1968), l'institution totale, en donnant le primat de la communauté sur l'individu, en l'enveloppant, opère une « dépersonnalisation », c'est-à-dire qu'elle évite qu'il ne s'identifie comme un individu extérieur à la communauté.

On comprend avec la description du camp comme institution totale que la « personnalisation » du rôle militant n'est une opération possible qu'après la « dépersonnalisation » des individus. Autrement dit, les militants sont autorisés à des interprétations d'autant plus singulières qu'ils sont familiarisés avec les codes de la communauté. Pour que ce processus aboutisse, l'institution doit dans un premier temps organiser l'utilisation du temps et de l'espace et ne laisser aucune autonomie à l'individu, même son intimité. L'institution fait en sorte que l'individu ne puisse se reconstruire qu'à travers les éléments d'identification qu'elle lui fournit. Ceci explique que quitter cet engagement radical nécessite aussi de se reconstruire autrement, dans d'autres groupes structurés de façon communautaire comme en fondant une famille ou en s'investissant professionnellement. La plupart des militants présents au camp étaient entre la fin de leurs études et le début de leur vie professionnelle. La structuration de ce mouvement explique aussi que l'engagement de la plupart des militants est relativement court parce qu'il nécessite d'y passer un temps important, potentiellement incompatible avec d'autres activités concurrentes ou dans l'investissement dans des cercles de sociabilité extérieurs à la sphère militante. L'investissement demandé nécessite une régularité, environ deux à trois rendez-vous par semaine pour des collages, des formations, des réunions, soirées, etc. Pour être crédible au sein du réseau militant, l'acte de présence demeure nécessaire, mais n'est plus suffisant : il faut passer du temps avec les « copains » – boire des bières dans le local, aller au stade, être présent dans les « actions », se rendre aux concerts –, mais aussi participer à l'élaboration de la stratégie militante, et ainsi entrer dans une sorte de premier cercle, celui des militants appelés à encadrer le mouvement.

À cet effet, à la fin du camp, la hiérarchie récompense le « meilleur » groupe et le « meilleur » militant, selon l'activité politique accomplie dans l'année et le comportement tout au long de la semaine de formation. De même, pour qu'un groupe militant soit reconnu comme officiel par le réseau *identitaire*, il faut au moins en théorie que trois individus le composant aient participé à un camp. Les plus appréciés par la hiérarchie seront alors contactés en priorité pour les campagnes et les actions militantes. Internet agit comme un filtre entre le monde réel et le monde virtuel tel qu'il est communiqué par les *identitaires*. Les militants capables des meilleures performances dans le jeu de rôle ont toutes les chances d'être mis en avant publiquement dans les campagnes de communication du groupe. À l'inverse, les militants les moins à l'aise à l'image restent dans l'ombre, si bien que la frontière entre les militants et les sympathisants demeure assez floue. La rupture avec le mouvement s'établit souvent de façon progressive. Le militant participe aux activités de moins en moins fréquemment jusqu'à distendre les liens et finalement à sortir du groupe. C'est de cette façon que j'ai mis fin à l'enquête.

### **Prolonger le lien communautaire à l'extérieur du camp**

L'entre-soi du camp *identitaire* se prolonge dans les « maisons de l'identité », souvent un local loué par une section militante où se déclinent localement les mêmes activités que lors du camp. Elles autorisent de nombreux moments informels où se répètent les mêmes récits ancrés dans la

trame des *identitaires* et qui placent les militants dans une configuration guerrière. Ce qu'ils appellent les « gauches » ou les « rouges » ne constituent plus, dans le discours des militants *identitaires*, des adversaires crédibles. Si ces derniers tiennent des « beaux discours » et insultent volontiers les militants *identitaires*, leur refus de s'expliquer « comme des hommes », par le coup de poing, serait un signe de leur faiblesse, d'un engagement déclinant. Ils sont alors souvent étiquetés de « bobos », catégorie large regroupant les individus « blancs », mais qui acceptent la mondialisation, l'immigration, et par conséquent, font figure d'adversaires, de « collabos ». Ainsi, les adversaires des *identitaires* sont leur exact opposé. Par exemple, l'homme travailleur et courageux s'oppose à l'indiscipliné, au paresseux, au lâche. « Ça doit être cool d'être anar, tu bosses pas, sauf de temps en temps pour te payer ta drogue [rires]. Tu baises des filles moches, tu as les cheveux crades. » L'un des responsables, lors d'une dégustation de produits du terroir amenés par des militants de chaque groupe, nous demande de regrouper les bouteilles de bière vides « parce qu'on n'est pas des punks ». Le camp divise le monde entre d'un côté le pur et l'ordre et de l'autre le sale, l'impur et le désordre. Ces injonctions qui rappellent en permanence où se trouve la frontière entre l'ordre et le désordre – dans le port de l'uniforme, de la mise en rang lors des rassemblements, de la queue pour les repas – visent, comme le montre Mary Douglas (2001 [1967]), à protéger le groupe de toute souillure symbolique de l'extérieur. L'obsession à rester « purs » se retrouve dans la défense des frontières géographiques face aux intrusions extérieures. Les musulmans sont considérés comme le principal ennemi. Associés tour à tour aux « Arabes » et aux « racailles », ils sont particulièrement pris au sérieux au motif qu'ils posséderaient une culture virile et se caractériseraient par une natalité importante, dans le but de coloniser la France et d'imposer leur culte religieux. Face à la dévirilisation des « Français de souche », les *identitaires* constitueraient alors le dernier rempart à la destruction des racines européennes. Ils se pensent les protecteurs de leur territoire, et sont par conséquent particulièrement sensibles aux signes visibles de progression de « l'ennemi », comme la création d'une nouvelle mosquée, d'un kebab, les prières dans les rues. La pire intrusion possible de ce point de vue est incontestablement celle qui touche au corps. Aussi le viol des « Françaises » par des personnes de confession musulmane suscite-t-il toujours d'importantes émotions de leur part. Ces sujets font parfois l'objet de faits divers relayés sur des sites communautaires tels que *François Desouche*. Ils suscitent des réactions passionnées de la part de militants et de sympathisants. Cette organisation communautaire trouve ainsi son prolongement sur certains sites Internet et sur les réseaux sociaux. Pour la plupart des militants *identitaires*, il ne s'agit pas tant de convaincre un public extérieur que de s'adresser à une communauté militante à la fois très mobilisée et réactive. Avec son soutien, les militants sont incités à déclarer publiquement leur engagement, par exemple en affichant leur visage par l'intermédiaire de vidéos comme « Déclaration de guerre »<sup>1</sup>, où chaque militant donne une raison d'être au combat qu'il mène. Les portraits sont filmés en très gros plan, cadrage classiquement destiné au cinéma à dévoiler les sentiments et les émotions et à susciter l'identification ou le rejet du personnage. Certaines sections ont également conçu des affiches montrant les visages des militants, associés pour chacun d'entre eux à un slogan<sup>2</sup>. Ces procédés visent ainsi à héroïser la figure du militant *identitaire* par la maîtrise et l'utilisation de techniques proches de celles utilisées dans l'audiovisuel.

La réactivité des militants explique que certains faits divers soient rapidement relayés sur les réseaux sociaux, comme ce fut le cas en 2013 de l'affaire du « bijoutier de Nice ». Les *identitaires* s'étaient mobilisés pour que le plus large public possible prenne position en faveur de l'acte du commerçant d'abattre son braqueur, même s'il est pénalement répréhensible. L'importance numérique du soutien, mesuré par le nombre de « j'aime » sur le groupe Facebook dédié, a alors légitimé sa reprise par les médias généralistes. Le fait divers était devenu un cas à partir duquel les partis politiques avaient pris position sur les peines encourues dans ces situations. Dans ce cas, l'organisation militante de Génération identitaire se trouve ajustée à la structuration communautaire d'Internet (Cardon, 2010).

---

<sup>1</sup> La vidéo a été réalisée en 2013.

<sup>2</sup> Par exemple, « Clément, 22 ans, engagé pour combattre l'islamisme ».

#### Texte support séance 4 : Les naissances, cultures et rites d'institution

**Bourdieu Pierre, « Les rites comme actes d'institution », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°43, 1982, pp. 58-63.**

Avec la notion de rite de passage, Arnold Van Gennep a nommé, voire décrit, un phénomène social de grande importance ; je ne crois pas qu'il ait fait beaucoup plus, non plus que ceux qui, comme Victor Turner, ont réactivé sa théorie et proposé une description plus explicite et plus systématique des phases du rituel. En fait, il me semble que, pour aller plus loin, il faut poser à la théorie du rite de passage des questions qu'elle ne pose pas, et en particulier, celles de la fonction sociale du rituel et de la signification sociale de la ligne, de la limite, dont le rituel licite le passage, la transgression. On peut en effet se demander si, en mettant l'accent sur le passage temporel — de l'enfance à l'âge adulte par exemple —, cette théorie ne masque pas un des effets essentiels du rite, à savoir de séparer ceux qui l'ont subi non de ceux qui ne l'ont pas encore subi, mais de ceux qui ne le subiront en aucune façon et d'instituer ainsi une différence durable entre ceux que ce rite concerne et ceux qu'il ne concerne pas. C'est pourquoi, plutôt que rites de passage, je dirais volontiers rites de consécration, ou rites de légitimation ou, tout simplement, rites d'institution (en donnant à ce mot le sens actif qu'il a par exemple dans l'expression «institution d'un héritier»). Pourquoi mettre ainsi un mot pour un autre ? J'invoquerai ici Poincaré qui définissait la généralisation mathématique comme «l'art de donner le même nom à des choses différentes». Et qui insistait sur l'importance décisive du choix des mots : quand le langage a été bien choisi, disait-il.

\*Ce texte est la transcription d'une communication présentée au colloque sur «Les rites de passage aujourd'hui» qui s'est tenu à Neuchâtel les 5, 6 et 7 octobre 1981.

Les démonstrations faites pour un objet connu s'appliquent à toutes sortes d'objets nouveaux. Les analyses que je vais avancer sont produites par généralisation de ce qui se dégage de l'analyse du fonctionnement des écoles d'élite (cf. Epreuve scolaire et. consécration sociale, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 39, septembre 1981, pp. 3-70). Par un exercice un peu périlleux, je voudrais tenter de dégager les propriétés invariantes des rituels sociaux entendus comme rites d'institution.

Parler de rite d'institution, c'est indiquer que tout rite tend à consacrer ou à légitimer, c'est-à-dire à faire méconnaître en tant qu'arbitraire et reconnaître en tant que légitime, naturelle, une limite arbitraire ; ou, ce qui revient au même, à opérer solennellement, c'est-à-dire de manière licite et extra-ordinaire, une transgression des limites constitutives de l'ordre social et de l'ordre mental qu'il s'agit de sauvegarder à tout prix — comme la division entre les sexes s'agissant des rituels de mariage. En marquant solennellement le passage d'une ligne qui instaure une division fondamentale de l'ordre social, le rite attire l'attention de l'observateur vers le passage (d'où l'expression rite de passage), alors que l'important est la ligne. Cette ligne, en effet, que sépare-t-elle ? Un avant et un après, bien sûr : l'enfant non circoncis et l'enfant circoncis ; ou même l'ensemble des enfants non circoncis de l'ensemble des adultes circoncis. En réalité, le plus important, et qui passe inaperçu, c'est la division qu'elle opère entre l'ensemble de ceux qui sont justiciables de la circoncision — les garçons, les hommes, enfants ou adultes — de ceux qui ne le sont pas, c'est-à-dire les fillettes et les femmes. Il y a donc un ensemble caché par rapport auquel se définit le groupe institué. L'effet majeur du rite est celui qui passe le plus complètement inaperçu : en traitant différemment les hommes et les femmes, le rite consacre la différence, il l'institue, instituant du même coup l'homme en tant qu'homme, c'est-à-dire circoncis, et la femme en tant que femme, c'est-à-dire non justiciable de cette opération rituelle. Et l'analyse du rituel kabyle le montre clairement : la circoncision sépare le jeune garçon non pas tant de son enfance, ou des garçons encore en enfance, mais des femmes et du monde féminin, c'est-à-dire de la mère

et de tout ce qui lui est associé, l'humide, le vert, le cru, le printemps, le lait, le fade, etc. On voit en passant que, comme l'institution consiste à assigner des propriétés de nature sociale qui sont destinées à apparaître comme des propriétés de nature naturelle, le rite d'institution tend logiquement, comme l'ont observé Pierre Centlivres et Luc de Heusch, à intégrer les oppositions proprement sociales, telles que masculin/féminin, dans des séries d'oppositions cosmologiques — avec des relations comme l'homme est à la femme ce que le soleil est à la lune —, ce qui représente une manière très efficace de les naturaliser. Ainsi, des rites différenciés sexuellement consacrent la différence entre les sexes : ils constituent en distinction légitime, en institution, une simple différence de fait. La séparation accomplie dans le rituel (qui opère lui-même une séparation) exerce un effet de consécration.

Mais sait-on vraiment ce que signifie consacrer, et consacrer une différence ; comment s'opère la consécration que j'appellerai magique d'une différence et quels en sont les effets techniques ? Est-ce que le fait d'instituer socialement, par un acte de constitution, une différence préexistante — comme celle qui sépare les sexes — n'a d'effets que symboliques — au sens que l'on donne à ce terme lorsqu'on parle de don symbolique —, c'est-à-dire nuls ? Les latins disaient : tu enseignes la nage au poisson. C'est bien ce que fait le rituel d'institution. Il dit : cet homme est un homme — sous-entendu, ce qui ne va pas de soi, un vrai homme. Il tend à faire de l'homme le plus petit, le plus faible, bref le plus efféminé, un homme pleinement homme, séparé par une différence de nature, d'essence, de la femme la plus masculine, la plus grande, la plus forte, etc. Instituer, en ce cas, c'est consacrer, c'est-à-dire sanctionner et sanctifier un état de choses, un ordre établi, comme fait, précisément, une constitution au sens juridico-politique du terme. L'investiture (du chevalier, du député, du président de la République, etc.) consiste à sanctionner et à sanctifier, en la faisant connaître et reconnaître, une différence (préexistante ou non), à la faire exister en tant que différence sociale, connue et reconnue par l'agent investi et par les autres. Bref, sous peine de s'interdire de comprendre les phénomènes sociaux les plus fondamentaux, et aussi bien dans les sociétés précapitalistes que dans notre propre monde (le diplôme appartient tout autant à la magie que les amulettes), la science sociale doit prendre en compte le fait de l'efficacité symbolique des rites d'institution ; c'est-à-dire le pouvoir qui leur appartient d'agir sur le réel en agissant sur la représentation du réel. Par exemple, l'investiture exerce une efficacité symbolique tout à fait réelle en ce qu'elle transforme réellement la personne consacrée : d'abord parce qu'elle transforme la représentation que s'en font les autres agents et surtout peut-être les comportements qu'ils adoptent à son égard (le plus visible de ces changements étant le fait qu'on lui donne des titres de respect et le respect réellement associé à cette énonciation) ; et ensuite parce qu'elle transforme du même coup la représentation que la personne investie se fait d'elle-même et les comportements qu'elle se croit tenue d'adopter pour se conformer à cette représentation. On peut comprendre dans cette logique l'effet de tous les titres sociaux de crédit ou de croyance — les Anglais les appellent *credentials* — qui, comme le titre de noblesse ou le titre scolaire, multiplie, et durablement, la valeur de leur porteur en multipliant l'étendue et l'intensité de la croyance en leur valeur.

L'institution est un acte de magie sociale qui peut créer la différence *ex nihilo* ou bien, et c'est le cas le plus fréquent, exploiter en quelque sorte des différences préexistantes, comme les différences biologiques entre les sexes ou, dans le cas par exemple de l'institution de l'héritier selon le droit d'aînesse, les différences entre les âges. En ce sens, comme la religion selon Durkheim, elle est «un délire bien fondé», un coup de force symbolique mais *cum fundamento in re*. Les distinctions les plus efficaces socialement sont celles qui donnent l'apparence de se fonder sur des différences objectives (je pense par exemple à la notion de «frontière naturelle»). Il reste que, comme on le voit bien dans le cas des classes sociales, on a presque toujours affaire à des continuums, des distributions continues, du fait que différents principes de différenciation produisent différentes divisions qui ne sont jamais complètement superposables. Pourtant la magie sociale parvient toujours à produire du discontinu avec le continu. L'exemple par excellence est celui du concours, point de départ de ma réflexion : entre le dernier reçu et le premier collé, le

concours crée des différences du tout au rien, et pour la vie. L'un sera polytechnicien, avec tous les avantages afférents, l'autre ne sera rien. Aucun des critères que l'on peut prendre en compte pour justifier techniquement la distinction (comme différence légitime) de la noblesse ne convient parfaitement. Par exemple le plus piètre escrimeur noble reste noble (même si son image s'en trouve ternie, à des degrés différents selon les traditions nationales et selon les époques) inversement, le meilleur escrimeur roturier reste roturier (même s'il peut tirer de son excellence dans une pratique typiquement «noble» une forme de «noblesse»). Et l'on peut en dire autant de chacun des critères qui définissent la noblesse à un moment donné du temps, maintien, élégance, etc. L'institution d'une identité, qui peut être un titre de noblesse ou un stigmate (tu n'es qu'un...), est l'imposition d'une essence sociale. Instituer, assigner une essence, une compétence, c'est imposer un droit d'être qui est un devoir être (ou d'être). C'est signifier à quelqu'un ce qu'il est et lui signifier qu'il a à se conduire en conséquence. L'indicatif en ce cas est un impératif. La morale de l'honneur n'est qu'une forme développée de la formule consistant à dire d'un homme «c'est un homme». Instituer, donner une définition sociale, une identité, c'est aussi imposer des limites et «noblesse oblige» pourrait traduire le *ta heoutou pratein* de Platon, faire ce qu'il est de son essence de faire, et pas autre chose — en un mot, s'agissant d'un noble, ne pas déroger, tenir son rang. Il appartient aux nobles d'agir noblement et l'on peut aussi bien voir dans l'action noble le principe de la noblesse que dans la noblesse le principe des actions nobles. Je lisais ce matin dans le journal : «Il appartenait au Président de la Confédération, Kurt Furgler, d'exprimer mardi soir les condoléances du Conseil fédéral au peuple égyptien après le décès du Président Anouar Sadate». Le porte-parole autorisé est celui à qui il appartient, à qui il incombe de parler au nom de la collectivité ; c'est à la fois son privilège et son devoir, sa fonction propre, en un mot sa compétence (au sens juridique du terme). L'essence sociale est l'ensemble de ces attributs et de ces attributions sociales que produit l'acte d'institution comme acte solennel de catégorisation qui tend à produire ce qu'il désigne.

Ainsi, l'acte d'institution est un acte de communication mais d'une espèce particulière : il signifie à quelqu'un son identité, mais au sens à la fois où il la lui exprime et la lui impose en l'exprimant à la face de tous (*katègoresthai*, c'est, à l'origine, accuser publiquement) et en lui notifiant ainsi avec autorité ce qu'il est et ce qu'il a à être. Cela se voit bien dans l'injure, sorte de malédiction (*sacer* signifie aussi maudit) qui tente d'enfermer sa victime dans une accusation fonctionnant comme un destin. Mais c'est encore plus vrai de l'investiture ou de la nomination, jugement d'attribution proprement social qui assigne à celui qui en est l'objet tout ce qui est inscrit dans une définition sociale. C'est par l'intermédiaire de l'effet d'assignation statutaire («noblesse oblige») que le rituel d'institution produit ses effets les plus «réels» : celui qui est institué se sent sommé d'être conforme à sa définition, à la hauteur de sa fonction. L'héritier désigné — selon un critère plus ou moins arbitraire — est reconnu et traité comme tel par tout le groupe, et d'abord par sa famille, et ce traitement différent et distinctif ne peut que l'encourager à réaliser son essence, à vivre conformément à sa nature sociale. Les sociologues de la science ont établi que les plus hautes réussites scientifiques étaient le fait des chercheurs issus des institutions scolaires les plus prestigieuses : ce qui s'explique pour une grande part par l'élévation du niveau des aspirations subjectives que déterminent la reconnaissance collective, c'est-à-dire objective, de ces aspirations et l'assignation à une classe d'agents — les hommes, les élèves des grandes écoles, les écrivains consacrés, etc. — à qui ces aspirations sont non seulement accordées et reconnues comme des droits ou des privilèges — par opposition aux prétentions prétentieuses des prétendants —, mais assignées, imposées, comme des devoirs, à travers des renforcements, des encouragements et des rappels à l'ordre incessants. Je pense à ce dessin de Schulz où l'on voit Snoopy, perché sur le toit de sa niche, dire : « Comment être modeste quand on est le meilleur ? » Il faudrait dire simplement : quand il est de notoriété publique — c'est l'effet d'officialisation — que l'on est le meilleur, aristos.

« Deviens ce que tu es ». Telle est la formule qui sous-tend la magie performative de tous les actes d'institution. L'essence assignée par la nomination, l'investiture, est, au sens vrai, un *fatum* (ceci vaut aussi et surtout des injonctions, parfois tacites, parfois explicites que les membres du groupe familial adressent continûment au jeune enfant et qui varient dans leur intention et leur intensité selon la classe sociale et, à l'intérieur de celle-ci, selon le sexe et le rang dans la phratrie). Tous les destins sociaux, positifs ou négatifs, consécration ou stigmat, sont également/tftafa — je veux dire mortels —, parce qu'ils enferment ceux qu'ils distinguent dans les limites qui leur sont assignées et qu'ils leur font reconnaître. L'héritier qui se respecte se comportera en héritier et il sera hérité par l'héritage, selon la formule de Marx ; c'est-à-dire investi dans les choses, approprié par les choses qu'il s'est appropriées. Sauf accident, bien sûr : il y a l'héritier indigne, le prêtre qui jette le froc aux orties, le noble qui déroge ou le bourgeois qui s'encanaille. On retrouve la limite, la frontière sacrée. De la muraille de Chine, Owen Lattimore disait qu'elle n'avait pas seulement pour fonction d'empêcher les étrangers d'entrer en Chine mais d'empêcher les Chinois d'en sortir : c'est aussi la fonction de toutes les frontières magiques — qu'il s'agisse de la frontière entre le masculin et le féminin, ou entre les élus et les exclus du système scolaire — que d'empêcher ceux qui sont à l'intérieur, du bon côté de la ligne, d'en sortir, de déroger, de se déclasser. Les élites, disait Pareto, sont vouées au «dépérissement» lorsqu'elles cessent d'y croire, lorsqu'elles perdent leur moral et leur morale, et se mettent à passer la ligne dans le mauvais sens. C'est aussi une des fonctions de l'acte d'institution : décourager durablement la tentation du passage, de la transgression, de la désertion, de la démission.

Toutes les aristocraties doivent dépenser une énergie considérable pour faire accepter aux élus les sacrifices qui sont impliqués dans le privilège ou dans l'acquisition des dispositions durables qui sont la condition de la conservation du privilège. Quand le parti des dominants est celui de la culture, c'est-à-dire, à peu près toujours, de l'ascèse, de la tension, de la contention, le travail d'institution doit compter avec la tentation de la nature, ou de la contre-culture. (Je voudrais indiquer, entre parenthèses, qu'en parlant de travail d'institution et en faisant de l'inculcation plus ou moins douloureuse de dispositions durables une composante essentielle de l'opération sociale d'institution, je n'ai fait que donner son plein sens au mot d'institution. Ayant rappelé, avec Poincaré, l'importance du choix des mots, je ne crois pas inutile d'indiquer qu'il suffit de rassembler les différents sens de *instituere* et de *institutio* pour obtenir l'idée d'un acte inaugural de constitution, de fondation, voire d'invention conduisant par l'éducation à des dispositions durables, des habitudes, des usages). La stratégie universellement adoptée pour récuser durablement la tentation de déroger, consiste à naturaliser la différence, à en faire une seconde nature par l'inculcation et l'incorporation sous forme d'*habitus*. Ainsi s'explique le rôle qui est imparti aux pratiques ascétiques, voire à la souffrance corporelle dans tous les rites négatifs, destinés, comme dit Durkheim, à produire des gens hors du commun, distingués en un mot, et aussi dans tous les apprentissages qui sont universellement imposés aux futurs membres de l'« élite» (apprentissage de langues mortes, enfermement prolongé, etc.). Tous les groupes confient au corps, traité comme une mémoire, leurs dépôts les plus précieux. Et l'utilisation que les rites d'initiation font, en toute société, de la souffrance infligée au corps se comprend si l'on sait que, comme nombre d'expériences psychologiques l'ont montré, les gens adhèrent d'autant plus fortement à une institution que les rites initiatiques qu'elle leur a imposés ont été plus sévères et plus douloureux. Le travail d'inculcation à travers lequel se réalise l'imposition durable de la limite arbitraire peut viser à naturaliser les coupures décisives qui sont constitutives d'un arbitraire culturel — celles qui s'expriment dans les couples d'oppositions fondamentales, masculin/féminin, etc. —, sous la forme du sens des limites qui incline les uns à tenir leur rang et à garder les distances et les autres à se tenir à leur place et à se contenter de ce qu'ils sont, à être ce qu'ils ont à être, les privant ainsi de la privation elle-même. Il peut aussi tendre à inculquer des dispositions durables comme les goûts de classe qui, étant au principe du «choix» des signes extérieurs où s'exprime la position sociale, comme les vêtements, mais aussi l'hexis corporelle, ou le langage, font que tous les agents sociaux sont des porteurs de signes distinctifs — dont les signes de distinction ne sont qu'une



sous-classe — propres à réunir et à séparer aussi sûrement que des barrières et des interdits explicites — je pense à l'homogamie de classe. Mieux que les signes extérieurs au corps, comme les décorations, les uniformes, les galons, les insignes, etc., les signes incorporés, comme tout ce que l'on appelle les manières, manières de parler, — les accents —, manières de marcher ou de se tenir, — la démarche, la tenue, le maintien —, manières de manger, etc., et le goût, comme principe de la production de toutes les pratiques destinées, avec ou sans intention, à signifier et à signifier la position sociale, par le jeu des différences distinctives, sont destinés à fonctionner' comme autant de rappels à l'ordre, par où se rappelle, à ceux qui l'oublieraient, qui s'oublieraient, la place que leur assigne l'institution.

La puissance du jugement catégorique d'attribution que réalise l'institution est si grande qu'elle est capable de résister à tous les démentis pratiques. On connaît l'analyse de Kantorovitch à propos des «deux corps du roi» : le roi investi survit au roi biologique, mortel, exposé à la maladie, à l'imbécillité ou à la mort. De même, si le polytechnicien se révèle nul en mathématiques, on pensera qu'il le fait exprès ou qu'il a investi son intelligence dans des choses plus importantes. Mais la meilleure illustration de l'autonomie de l'ascription par rapport à l'achievement — on peut bien évoquer, pour une fois, Talcott Parsons —, de l'être social par rapport au faire, est sans doute fournie par la possibilité de recourir à des stratégies de condescendance qui permettent de pousser très loin le démenti de la définition sociale sans cesser pourtant d'être perçu à travers elle. J'appelle stratégies de condescendance ces transgressions symboliques de la limite qui permettent d'avoir à la fois les profits de la conformité à la définition et les profits de la transgression : c'est le cas de l'aristocrate qui tape sur la croupe du palefrenier et dont on dira «Il est simple», sous-entendu, pour un aristocrate, c'est-à-dire un homme d'essence supérieure, dont l'essence ne comporte pas en principe une telle conduite. En fait ce n'est pas si simple et il faudrait introduire une distinction : Schopenhauer parle quelque part du «comique pédant», c'est-à-dire du rire que provoque un personnage lorsqu'il produit une action qui n'est pas inscrite dans les limites de son concept, à la façon, dit-il, d'un cheval de théâtre qui se mettrait à faire du crottin, et il pense aux professeurs, aux professeurs allemands, du style du Professor Unrat de V Ange bleu, dont le concept est si fortement et si étroitement défini, que la transgression des limites se voit clairement. A la différence du professeur Unrat qui, emporté par la passion, perd tout sens du ridicule ou, ce qui revient au même, de la dignité, le consacré condescendant choisit délibérément de passer la ligne ; il a le privilège des privilèges, celui qui consiste à prendre des libertés avec son privilège. C'est ainsi qu'en matière d'usage de la langue, les bourgeois et surtout les intellectuels peuvent se permettre des formes d'hypocorrection, de relâchement, qui sont interdites aux petits-bourgeois, condamnés à l'hypercorrection. Bref, un des privilèges de la consécration réside dans le fait qu'en conférant aux consacrés une essence indiscutable et indélébile, elle autorise des transgressions autrement interdites : celui qui est sûr de son identité culturelle peut jouer avec la règle du jeu culturel, il peut jouer avec le feu, il peut dire qu'il aime Tchaïkovsky ou Gershwin, ou même, question de «culot», Aznavour ou les films de série B.

Des actes de magie sociale aussi différents que le mariage ou la circoncision, la collation de grades ou de titres, l'adoubement du chevalier, la nomination à des postes, des charges, des honneurs, l'imposition d'une griffe, l'apposition d'une signature ou d'un paraphe, ne peuvent réussir que si l'institution, au sens actif d'acte tendant à instituer quelqu'un ou quelque chose en tant que dotés de tel ou tel statut et de telle ou telle propriété, est un acte d'institution en un autre sens, c'est-à-dire un acte garanti par tout le groupe ou par une institution reconnue : lors même qu'il est accompli par un agent singulier, dûment mandaté pour l'accomplir et pour l'accomplir dans les formes reconnues, c'est-à-dire selon les conventions tenues pour convenables en matière de lieu, de moment, d'instruments, etc., dont l'ensemble constitue le rituel conforme, c'est-à-dire socialement valide, donc efficient, il trouve son fondement dans la croyance de tout un groupe (qui peut être physiquement présent), c'est-à-dire dans les dispositions socialement façonnées à connaître et à reconnaître les conditions institutionnelles d'un rituel valide (ce qui implique que

l'efficacité symbolique du rituel variera — simultanément ou successivement — selon le degré auquel les destinataires seront plus ou moins préparés, plus ou moins disposés à l'accueillir). C'est ce qu'oublient les linguistes qui, dans la lignée d'Austin, cherchent dans les mots eux-mêmes la « force illocution – naïve » qu'ils détiennent parfois en tant que performatifs. Par opposition à l'imposteur qui n'est pas ce que l'on croit qu'il est, qui, autrement dit, usurpe le nom, le titre, les droits ou les honneurs d'un autre, par opposition aussi au simple « faisant- fonction », suppléant ou auxiliaire qui joue le rôle du directeur ou du professeur sans en avoir les titres, le mandataire légitime, par exemple le porte-parole autorisé, est un objet de croyance garanti, certifié conforme ; il a la réalité de son apparence, il est réellement ce que chacun croit qu'il est parce que sa réalité — de prêtre ou de professeur ou de ministre — est fondée non dans sa croyance ou sa prétention singulière (toujours exposée à être rabrouée et rabattue : pour qui se prend-il ? Qu'est-ce qu'il croit ? etc.) mais dans la croyance collective, garantie par l'institution et matérialisée par le titre ou les symboles tels que galons, uniforme et autres attributs. Les témoignages de respect, ceux qui consistent par exemple à donner à quelqu'un ses titres (Monsieur le président, Excellence, etc.), sont autant de répétitions de l'acte inaugural d'institution accompli par une autorité universellement reconnue, donc fondée dans le consensus omnium ; ils ont valeur de serment d'allégeance, de témoignage de reconnaissance, à l'égard de la personne particulière à qui ils s'adressent mais surtout à l'égard de l'institution qui l'a instituée (c'est pourquoi le respect des formes et des formes de respect qui définit la politesse est si profondément politique). La croyance de tous, qui préexiste au rituel, est la condition de l'efficacité du rituel. On ne prêche que des convertis. Et le miracle de l'efficacité symbolique disparaît si l'on voit que la magie des mots ne fait que déclencher des ressorts — les dispositions — préalablement montés.

Je voudrais, pour finir, poser une dernière question dont je crains qu'elle ne paraisse un peu métaphysique : est-ce que les rites d'institution, quels qu'ils soient, pourraient exercer le pouvoir qui leur appartient — je pense au cas le plus évident, celui des « hochets », comme disait Napoléon, que sont les décorations et autres distinctions — s'ils n'étaient capables de donner au moins l'apparence d'un sens, d'une raison d'être, à ces êtres sans raison d'être que sont les êtres humains, de leur donner le sentiment d'avoir une fonction ou, tout simplement, une importance, de l'importance, et de les arracher ainsi à l'insignifiance ? Le véritable miracle que produisent les actes d'institution réside sans doute dans le fait qu'ils parviennent à faire croire aux individus consacrés qu'ils sont justifiés d'exister, que leur existence sert à quelque chose. Mais, par une sorte de malédiction, la nature essentiellement diacritique, différentielle, distinctive, du pouvoir symbolique, fait que l'accès de la classe distinguée à l'Etre a pour contrepartie inévitable la chute de la classe complémentaire dans le Néant ou dans le moindre Etre.

## Texte support séance 5 : Position et rôle dans l'institution

**Lagroye Jacques, « On ne subit pas son rôle. Entretien avec Jacques Lagroye », *Politix*, n°38, 1997, pp. 7-17.**

Après avoir dirigé avec Bernard Lacroix un ouvrage sur l'institution présidentielle en France<sup>3</sup>, puis animé un groupe de recherche au sein du Centre de recherches politiques de la Sorbonne (CNRS) sur les rôles composant le métier d'élu local<sup>4</sup>, Jacques Lagroye, professeur au département de science politique de l'Université Paris I, persiste et signe en quelque sorte dans la dernière édition de son manuel de sociologie politique en refondant son troisième chapitre («L'espace politique») principalement autour de la question de l'institution et notamment de la question de l'institutionnalisation des rôles politiques<sup>5</sup>. Pour ouvrir ce numéro, *Politix* a souhaité revenir avec Jacques Lagroye sur l'orientation actuelle de ses travaux et les enseignements qu'il en tire pour une analyse sociale des institutions.

D'où vient cet intérêt pour l'institutionnalisation des rôles politiques, qui marque un certain infléchissement par rapport à l'orientation de vos recherches antérieures consacrées aux logiques sociales sous-tendant la domination politique, au militantisme partisan ou encore au processus de légitimation ?

Je ne suis pas en mesure de rendre compte des raisons pour lesquelles je me suis de plus en plus intéressé à la question des rôles. Peut-être y a-t-il d'abord des préoccupations personnelles, c'est-à-dire la prise de conscience du poids des rôles qu'on est amené à jouer dans une existence en fonction de ses appartenances institutionnelles ? Peut-être y a-t-il plus généralement une interrogation sur l'amour du rôle, l'intériorisation du rôle, et puis le type de contrainte que cette intériorisation peut faire peser ? Quand je dis contrainte, je dis sentiment d'être contraint par la façon dont on tient ces rôles. Au-delà de l'auto-analyse, qui n'est ni mon terrain ni vraiment l'objet de notre discussion d'aujourd'hui, je m'appuierai sur quelque chose de plus intellectuel et qui s'est renforcé à mesure que je réfléchissais, que je voyais travailler des chercheurs autour de moi ou que je travaillais par procuration grâce à des thésards. J'emprunterai à Berger et Luckmann la proposition suivante : s'il est vrai que les institutions sont très objectivées dans le langage, les symboles, dans des objets matériels, elles ne peuvent être amenées à la vie qu'à travers la manière dont les rôles rattachés à l'institution sont tenus<sup>6</sup>. Autrement dit, le rapport à l'institution c'est d'abord le rapport à celui qui tient un rôle dans une institution. Cela renvoie à des expériences communes : l'école, l'Église, l'armée, c'est d'abord l'appréhension d'individus vivant dans l'institution qui, parce qu'ils tiennent des rôles, nous permettent d'avoir une idée de l'institution. C'est plutôt par là que la question de l'institution s'est imposée à moi.

Cela m'amène à faire une petite mise au point. Je suis très attaché maintenant à ne pas confondre rôle et position dans l'institution. La position peut être l'objet de toute une série de mesures, d'évaluations ; elle peut être approchée en termes de rang dans l'institution, de hiérarchie, de spécialisation, de tâches particulières, mais aussi de prestige, de salaire, de possibilités d'action, etc. Le rôle tel que j'essaie de le concevoir, c'est l'ensemble des comportements qui sont liés à la position qu'on occupe et qui permettent de faire exister cette position, de la consolider et, surtout, de la rendre sensible aux autres. On peut occuper une haute position et ne pas tenir le rôle lié à cette haute position, créant alors une situation de scandale qui peut signifier une déviance par rapport à l'institution. Il est certain, par exemple, que la manière dont se comporte Mgr Gaillot

---

<sup>3</sup> Le président de la République : usages et genèses d'une institution, Paris, Presses de la FNSP, 1992.

<sup>4</sup> Voir *Politix*, 28, 1994 («Le métier d'élu : jeux de rôles»), et en particulier l'article de J. Lagroye, «Être du métier».

<sup>5</sup> Sociologie politique, Paris, Dalloz et Presses de Sciences po, 1997.

<sup>6</sup> Berger (P.), Luckmann (T.), *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1986.

n'est pas conforme à la position d'évêque qui est la sienne, définie institutionnellement dans l'institution Église : il ne tient pas le rôle qu'on s'attend à ce qu'il tienne en fonction de sa position. On peut ainsi percevoir à la fois la différence entre le rôle et la position, et la manière dont la position est contraignante.

N'entre-t-on pas là dans la question des luttes pour la définition du rôle ? Certains, à commencer par Mgr Gaillot lui-même, estiment qu'il incarne vraiment le rôle d'évêque...

Bien sûr. Tout individu qui transgresse peut toujours prétendre que par rapport à l'institution, c'est lui qui est dans la vérité et que la position qu'il occupe est mieux présentée par sa façon d'agir qu'elle ne l'est par la façon d'agir des autres. Il reste que, en un sens, sociologiquement parlant, l'individu n'a pas raison contre l'institution, même s'il a moralement raison contre elle. On ne modèle pas les positions à partir des expériences individuelles. Le problème de l'institution se trouve donc ici bel et bien posé.

L'approche de l'institution en terme de rôle relève-t-elle dans votre esprit principalement d'une analyse interactionniste, celle des positions et de l'histoire des positions étant laissée à d'autres types de sociologie ? Acceptez-vous cette vision des choses ?

Pas vraiment. Formuler le problème ainsi, c'est retomber dans l'opposition entre d'une part ce qu'on pourrait appeler l'apprentissage du rôle qui tend à faire prévaloir la «logique de l'institution», présentant l'individu comme quelqu'un qui doit apprendre à se comporter comme l'institution veut qu'il se comporte, donc s'accommoder des prescriptions de rôle résultant de l'histoire de l'institution, et d'autre part, une vision plus spécifiquement interactionniste qui tend effectivement à présenter le rôle comme l'ensemble des comportements résultant des attentes de partenaires ; si l'individu est bien renvoyé alors à son appartenance institutionnelle, la porte est ouverte à quantité de bricolages en fonction des situations et des temps d'interaction successifs. Cette opposition n'est pas satisfaisante. Si l'on veut bien définir le rôle à partir de la notion d'attente, ce qui est la définition la plus souvent avancée, qu'est-ce qu'on met sous le mot d'attente ? Dans une situation d'interaction, l'attente peut être assimilée à l'anticipation du partenaire quant au comportement qu'on va adopter. Je suis en face du préfet, je m'attends à ce qu'il se comporte en tant que tel ; je ne m'attends pas à ce qu'il développe une argumentation de politicien ou de directeur départemental de l'Équipement. S'il se comporte différemment par rapport à cette attente, il va me surprendre et il risque de se trouver confronté à ma réprobation ou à celle des gens qui assistent à l'interaction. Cette attente pèse effectivement sur le préfet et l'enferme dans une certaine mesure dans un rôle. Mais l'attente est aussi ce que l'institution a forgé comme éléments d'objectivation : une antichambre, deux antichambres que l'on traverse dans certains cas, un dactylo ou un huissier dans la première antichambre, la double porte capitonnée, le bureau Empire inévitable, c'est-à-dire un ensemble d'objets qui sont en attente de celui qui va s'asseoir dans le fauteuil et qui pèsent sur lui de tout le poids de l'histoire et de l'institution pour le tenir dans son rôle. Je renvoie ici à quantité de travaux. Je pense notamment à la thèse de Sylvie Gillet et à la manière dont elle analyse la façon dont la médiature s'est mise en place et dont les procédures de circulation du courrier constituent une mémoire inscrite dans les objets, qui est aussi de l'ordre de l'attente<sup>7</sup>. Le jeu, si jeu il y a, n'est pas dans l'apprentissage au sens de savoirs et de savoir-faire, il réside dans l'effort d'adaptation à ces attentes héritées et aux attentes de ceux qui savent ce que l'institution peut leur apporter : si je vais voir le préfet, ce n'est pas pour obtenir un logement HLM - là, j'irai voir le maire. Ce savoir sur l'institution pèse de tout son poids sur l'interaction. Donc c'est un réseau d'attentes, plus ou moins objectivées, plus ou moins constituées en savoir, plus ou moins malléables, variant selon les situations et variant bien évidemment selon la position des partenaires qui sont dans l'interaction. L'interaction entre le maire d'une petite ville

---

<sup>7</sup> Gillet (S.), *Le médiateur de la République : inventions et formalisations*, thèse pour le doctorat en science politique, Université Paris I, 1994.

et le préfet de région du Nord-Pas-de-Calais n'a rien à voir avec celle entre Pierre Mauroy et le même préfet de région. Les positions occupées modifient les attentes et les libertés que l'on peut prendre par rapport aux rôles.

Pour bien préciser ma pensée je voudrais ici citer Anthony Giddens selon qui «le concept de rôle n'est utile que dans des cadres définis d'interaction dans lesquels la définition normative des modes de conduites "attendus" est particulièrement bien établie. Ces cadres d'interaction sont presque toujours des lieux précis, ou des types de lieux, dans lesquels se tiennent des rencontres régularisées, dans des contextes de co-présence»<sup>8</sup>. Je crois que cette mise en garde par rapport à une utilisation plus relâchée du terme de rôle est particulièrement bien venue.

Ne peut-on ajouter à ce que dit Giddens le fait que la notion de rôle s'applique plus particulièrement à des institutions extrêmement formalisées, dont les rôles sont fortement codifiés. Il est frappant, de ce point de vue, de constater que vous empruntez dans votre manuel beaucoup d'exemples inspirés de l'Église et de l'armée. Pour ce qui est du président de la République, là encore, on a affaire à un rôle particulièrement codifié et constamment en surveillance en quelque sorte. N'est-ce pas moins le cas pour d'autres institutions et rôles politiques ? Les attentes sont-elles toujours aussi claires vis-à-vis de tous les rôles ?

Si je suis bien Giddens, ce qui est important ce n'est pas seulement l'objectivation de l'institution, mais le cadre spécifique dans lequel se déroule l'interaction. Dans certaines interactions, des cérémonies, des moments ritualisés ou des moments critiques, c'est le cadre de l'interaction qui impose les rôles, qui réduit quasiment l'individu au rôle qu'il doit tenir, avec lequel il lui interdit presque de jouer. Ce n'est pas l'institution mais le cadre de l'interaction qui est ici contraignant. Ce n'est pas une façon d'évacuer la question de la force de l'institution. Qu'est-ce qu'une institution qui impose des contraintes de rôle pour parler rapidement ? On pense d'abord à des institutions totales où la prise en charge de l'individu tend à donner au rôle une importance majeure. Mais que dira-t-on d'une profession telle la médecine qu'analyse Eliot Freidson<sup>9</sup>, où la force de la profession se manifeste par le contrôle normatif sur la conduite des individus jusque dans leur hexis, leur manière de parler, de se comporter vis-à-vis des clients ? Le médecin sait que sa sécurité est attachée au respect de son rôle et que s'il sort de son rôle il se met en insécurité. Cela peut également valoir pour des entreprises où les attentes en matière de conduites normées et de respect des hiérarchies et des spécialisations pèsent lourdement. On est en présence d'une multitude d'institutions porteuses de rôles, mais pas tout le temps, pas dans n'importe quel cadre et pas en fonction de n'importe quel enjeu. Il est probable que dans une situation de spectacle la réanimation du rôle devient particulièrement forte, ne serait-ce que par la conscience qu'ont les individus d'être regardés. Ils savent qu'ils sont regardés et que la façon dont ils seront vus va permettre de juger l'institution ou le groupe auquel ils appartiennent. Un général n'est jamais autant un général que dans une revue de la brigade. Au mess des officiers il est déjà autre chose que le rôle qu'on l'a vu tenir pendant la revue... C'est effectivement le cadre qui est le plus important pour comprendre l'importance des rôles.

L'attention accordée aux prescriptions de rôles, qu'on trouve également dans l'intérêt récent de l'anthropologie politique et de la science politique pour les rituels politiques contemporains ne risque-t-il pas de laisser les coulisses en dehors de l'analyse, de réduire des pratiques à leur façade ? Ne risque-t-on pas non plus d'exagérer la cohérence et l'univocité des rapports au rôle ? Si on prend l'exemple des universitaires, on voit bien que les manières d'endosser ce rôle sont extrêmement différentes selon les individus. Certains consacrent beaucoup de temps à leurs étudiants et leur cours, d'autres investissent essentiellement dans la recherche, d'autres encore

---

<sup>8</sup> Giddens (A.), *La constitution de la société*, Paris, PUF, 1987, p. 136.

<sup>9</sup> La profession médicale, Paris, Payot, 1984.

dans la gestion de la bureaucratie universitaire, d'autres enfin consacrent le principal de leur temps à tout autre chose...

Quand les acteurs sociaux sont engagés dans des activités publiques ils savent qu'ils sont regardés. Il y a un danger mais aussi des avantages possibles à être regardé. Cela peut être l'occasion de mettre en valeur leur conformité au rôle ou d'introduire par de subtils détails le soupçon qu'ils sont distancés par rapport au rôle, donc plus intelligents que celui qui y est enfermé. Ce fait d'être regardé est par exemple central dans une soutenance de thèse où l'on est à la fois sous le regard d'un public et sous celui des collègues. La conscience d'être regardé, même si elle n'est pas toujours présente, resurgit à certains moments, à l'image de ces jeunes professeurs qui quêtent sur le visage de leurs collègues plus chevronnés le signe qu'ils sont compris ou incompris. Dans le jeu politique, il est clair qu'on est en présence de quelque chose qui est très spectacularisé, mais encore d'acteurs qui savent très fortement qu'ils sont dans un spectacle et auxquels on a appris à bien jouer dans la pièce qu'ils doivent jouer. La part de spectacle n'est donc absolument pas négligeable. On commettrait cependant une erreur assez grave, si l'on confondait les raisons qu'a un agent d'ajuster son comportement dans un spectacle avec les raisons pour lesquelles il est pris dans ce spectacle, autrement dit avec les enjeux de l'interaction. Le jeu ne se réduit pas au spectacle du jeu. Même si la conduite tenue dans le spectacle est très consciente, ce qui se joue c'est la perte ou l'amélioration de sa position. Et ça c'est beaucoup plus important. Le jeu est-il profondément modifié dès lors qu'il y a un spectacle ? Il n'y a probablement pas de réponse univoque. Il y a une très grande différence entre les évêques du XVIII<sup>e</sup> siècle à propos desquels un philosophe célèbre demandait «comment peuvent-ils se regarder sans rire ?» et les évêques contemporains qui sont entrés dans leur rôle non pas pour les avantages secondaires qu'ils pouvaient en tirer ou le prestige qui y était attaché, mais par ce que l'on peut provisoirement appeler «l'amour du rôle». Si bien que ce rapport différencié au rôle fait que le spectacle n'est plus perçu de la même manière et n'a pas, dans l'un et l'autre cas, la même importance. Simplement le spectacle est là, les rôles sont tenus. Il y a des coulisses, les individus ne sont pas totalement dupes, il reste que dans ce type de jeu institué, la notion de rôle est centrale.

Pour ce qui est de la question du rapport au rôle, il est clair qu'on se tromperait gravement si on parlait d'un seul type de rapport au rôle. Il y a de nombreux types de rapport au rôle. On peut entrer dans un rôle par amour du rôle ou parce qu'on cherche des gratifications autres que simplement celle de tenir le rôle ; on peut y entrer aussi parce qu'on y est contraint par sa position sociale, par les circonstances. On peut le subir, on peut le désirer. Mais ce qui m'intéresse n'est pas la multitude des formes de rapport à une institution ou à rôle, mais comment est codifié, progressivement institué un type de rôle et un rapport au rôle qui est socialement légitime. C'est là qu'on retrouve la question de la légitimation. Prenons l'exemple des professeurs d'université. En quarante ans leur métier a totalement changé : ce qui était tâche secondaire dans la vie d'un professeur d'université (tâches administratives, gestion d'un centre de recherche, de crédits, etc.), tend à devenir pour certains universitaires l'essentiel de leur travail. Dans le même temps la position des universitaires a changé dans la société. On aurait peut-être pu parler plus facilement du rôle de professeur d'université en 1930 au moment où ce rôle était plus institué, où la position était beaucoup plus claire et la place dans la société plus reconnue. C'était l'époque où le professeur d'université était au même rang dans les repas officiels qu'un général de brigade et le recteur qu'un général de division. On saisit aujourd'hui le comique de ces prescriptions. Les rôles étaient alors relativement clairs, précis, repérables.

Peut-on encore définir aujourd'hui un rôle de professeur d'université, un modèle idéal qui s'impose ? Peut-on encore parler de rôle lorsque les attentes deviennent à ce point hétérogènes et peu contraignantes ?

Je me permettrai d'être moins assuré que vous quant à l'absence de sanctions. Les comportements déviants peuvent être moins sanctionnés qu'auparavant, mais les mécanismes de réprobation existent et constituent une réputation qui peut devenir un handicap dans la carrière. Mais peut-être est-ce surtout vrai dans les facultés de droit. On débouche ici sur une question de recherche : les cadres de l'interaction sont-ils à l'heure actuelle moins contraignants ? Où le demeurent-ils, où le sont-ils moins ? C'est une facilité, je le reconnais, que d'aller chercher du côté de l'armée et l'Église, des institutions et des lieux où les cadres de l'interaction sont très structurés et où la position est manifestée par les étoiles chez l'officier, par la mitre, la crosse et l'anneau au doigt chez l'évêque ; mais je ne suis pas absolument certain que l'univers de l'entreprise ou de certaines professions soit libéré des exigences de rôles.

Si l'on vous comprend bien, la notion de rôle est intéressante en ce qu'elle appelle une sociologie des attentes, des censeurs, de l'intériorisation des rôles, mais aussi une sociologie de l'adaptation des rôles, une sociologie des interprètes en quelque sorte combinée à une socio-histoire des institutions à travers l'étude de la codification des rôles et de la production des images idéales du rôle. Comment concilier concrètement ces différentes approches ?

Ici je ferai référence à Pierre Bourdieu. Le double mécanisme de l'institutionnalisation et de l'acquisition des façons de faire et de penser qui permettent de penser et d'habiter l'institution est au cœur de la définition du champ. Ce qui me gêne dans un usage parfois un peu inconsidéré de la notion d'habitus, c'est qu'on a le sentiment que pour avoir été trop vite lu, Bourdieu a été entendu comme si l'habitus était quelque chose d'inné, de reçu de ses parents et de sa classe d'existence, et qu'il suffisait alors que l'habitus fonctionne pour que les individus habitent l'institution. Or parler ici d'habitus c'est poser un ensemble de questions qui rejoignent le problème que vous soulevez. Pour habiter une institution, pour tenir son rôle, il y a certaines connaissances à avoir sur l'institution elle-même, et pour aller au plus loin une connaissance des légitimations ultimes des gestes que l'on accomplit, celles-là même qui permettent à l'institution d'être présentée dans certaines situations comme indispensable, nécessaire, utile au fonctionnement de la société. La connaissance de ces justifications est-elle l'apanage des dirigeants, est-elle plus diffuse, et partagée par tous ce qui ont affaire à l'institution ? Est-ce qu'il suffit pour justifier l'existence de l'armée de dire qu'elle défend la patrie ? Cette expression a-t-elle un sens pour tout le monde ? Je n'en sais rien. Cela constitue en soi un problème. Même chose en ce qui concerne l'apprentissage. Où qu'il soit né, quelle qu'ait été sa socialisation, un individu jeté pour la première fois dans un ministère doit apprendre, comprendre ce qu'il convient de faire dans différentes situations concrètes ; ce qui suppose un travail de recours, de réactivation d'expériences antérieures qui peuvent être parfaitement désadaptées et engager un comportement inopportun. Il y a dans les ouvrages de Valéry Giscard d'Estaing des passages étonnants où il découvre la faute qu'il a commise en transférant à l'Élysée les façons de se comporter comme ministre des Finances. Quelle que soit sa formation, il n'est pas à l'abri de l'erreur. Il faut encore qu'il découvre que le rôle n'est pas le même qu'auparavant. On est donc devant une question de recherche : savoir comment un être humain finit par occuper correctement son rôle. On ne peut réduire cela à un apprentissage, en oubliant ce qu'il doit à son milieu d'origine, à ses expériences antérieures et extérieures. Mais si on le réduit à ce que l'individu a hérité, on en fait un être passif agissant de manière quasi automatique selon son habitus. C'est ce travail d'apprentissage qui constitue l'aspect le plus fascinant d'une approche en termes de rôle. On ne peut généraliser l'approche en termes de rôle, mais à travers elle, on peut mieux comprendre le rapport d'un individu à une institution. C'est là à mon sens que se trouve l'intérêt de la production de représentations qui sont autant de référents pour l'action, pour savoir ce qu'on fait habituellement quand on est dans ce rôle là. Pour un maire cela peut être le bulletin des maires de France, le secrétaire de mairie vers lequel il se tourne pour demander «qu'aurait fait mon prédécesseur dans ce cas ?» - «Qu'aurait fait mon père ?» demandaient déjà les rois de France. La construction de représentations de ce type est une des assurances possibles, parmi d'autres.

Nous n'avons pas encore parlé de ce qui, pour nos collègues juristes, constitue la principale contrainte qui pèsent sur l'exercice des rôles dans l'institution, à savoir le droit, qui n'est pas quelque chose d'abstrait, mais qui est constamment rappelé par certains censeurs : le préfet vis-à-vis du maire avant les lois de décentralisation, le Conseil d'État vis-à-vis de l'administration... Qu'est-ce que votre démarche apporte de plus par rapport à celle des juristes pour la compréhension de la prescription et de la définition des rôles politiques ?

Un seul exemple que j'emprunte à Annie Collovald. Lorsque les députés poujadistes débarquent à l'Assemblée, ce n'est pas par les sanctions parlementaires qu'ils vont être d'abord accablés mais par la réprobation de leurs collègues parce qu'ils ne se comportent pas comme on attend que se comportent des députés de la nation<sup>10</sup>.

N'exagérez-vous pas le poids de la réprobation dans la conformation des individus aux rôles ?

Il faut sans doute distinguer selon les institutions. Certaines - en y incluant des professions - sont fortement normées ; les rôles font l'objet de prescriptions codifiées, parfois d'une extrême précision. Des gardiens et des procédures de vérification des conduites y sont attachés. Les transgressions par rapport aux exigences de rôle sont alors effectivement sanctionnées, par des notes, des blâmes, des déplacements, des exclusions. Encore tout n'est-il pas prévu et tout n'est-il pas codifiable, comme l'absence d'enthousiasme dans l'exécution d'un rôle ou l'excès de zèle dans l'application des règles... La réprobation peut être alors une forme de sanction, ayant des effets très concrets. D'autres institutions sont moins précisément encadrées, ou bien dans des situations où l'application des sanctions provoquerait, croit-on, des dommages irréparables. Dans ce cas, il y a souvent des conflits ouverts sur les rôles, des oppositions concernant la définition des attentes, et une délégitimation de certaines prescriptions présentées comme archaïques, ridicules, privées de signification. La réprobation qui frappe certaines transgressions tient lieu, en quelque sorte, de sanction. Encore faut-il rappeler que la sensibilité des agents à la réprobation qui les vise est très variable ; elle manifeste notamment leur degré d'attachement à l'institution et leur désir de préserver les rôles qui la font exister concrètement. En l'absence de prescriptions rigoureuses, c'est un accord minimal sur les conduites tolérables qui parvient à s'établir, et c'est le refus de cet accord implicite que sanctionne alors la réprobation. Ce que je m'efforce de dire, c'est qu'on ne saurait s'en tenir, pour comprendre l'acceptation des rôles, aux sanctions codifiées qui peuvent menacer les déviances.

Les maires du Front national actuellement sont cependant attaqués devant les tribunaux au nom de la législation anti-raciste. La menace pénale ne l'est-elle pas plus largement à se conformer à une définition relativement conventionnelle du métier de maire ?

L'adoptent-ils par crainte des sanctions ou parce qu'ils sont pris dès lors qu'ils sont maires dans un jeu et des habitudes pré-existantes ? Je ne veux pas dire que le code soit sans importance, mais il n'est pas la cause principale de la fidélité au rôle. Ce serait admettre que le rôle ne se définit que négativement, sous la forme de ce qui est interdit quand on occupe une position. Le rôle se définit aussi positivement. Il n'est pas un maire ou un général qui n'accepterait de définir ce qu'il doit faire en pratique en énumérant ce qui lui est interdit par la loi. Dès lors on est en présence de cette extraordinaire latitude qu'offre le jeu avec l'institution. La codification est bien là, présente dans les têtes : un maire sait très bien ce qu'il risque en truquant un marché public ou en faisant salarier quelqu'un de sa famille pour une étude bidon. Mais si l'on veut comprendre le comportement pratique, constant, quotidien à partir de ce seul savoir, on ne comprendra plus rien.

---

<sup>10</sup> Collovald (A.), «Les poujadistes ou l'échec en politique», *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 36 (1), 1989.



Prenons le cas du rôle de président de la République, rôle particulièrement enserré par le droit. Jean-Luc Parodi a reproché au livre que vous avez co-dirigé avec B. Lacroix de «priver les mécanismes institutionnels (et les usages qu'ils permettent ou favorisent) de toute importance ou de tout effet»<sup>11</sup>. Autrement dit en s'attachant trop exclusivement aux usages, on laisse de côté les règles, les prérogatives constitutionnelles qui accordent au président de la République, notamment, le droit de dissoudre, de nommer le premier ministre, etc.

Premièrement, les collègues qui ont adressé ces critiques sont les premiers à admettre que dans d'autres cas d'analyse il ne faut pas s'en tenir à la lecture de la Constitution. Ils avanceront, par exemple, qu'il faut tenir compte pour comprendre la Ve République des rapports de force entre partis, des stratégies de leurs dirigeants. Ils ne sont donc pas indemnes d'avoir pris en compte autre chose que la Constitution. Deuxièmement, c'est vrai que le droit de dissolution par le président de la République est inscrit dans la Constitution. L'usage particulier du droit de dissolution par Jacques Chirac est-il inscrit dans la Constitution ? Il faut comprendre comment il en est arrivé là. Le fait d'avoir utilisé le droit de dissolution de cette manière avec le résultat que l'on sait n'est pas sans effet sur le rôle. Admettra-t-on par ailleurs que le président de la République puisse faire n'importe quoi ? Convoquer le conseil des ministres à Belle-Île en bermuda un vendredi après-midi. Pourquoi pas ? Ce n'est pas interdit par la Constitution à ma connaissance. Est-ce que ce sera sans effet sur le rôle de président de la République ? Est-il ou n'est-il pas intéressant de se pencher sur des actes souvent ténus par lesquels le rôle se trouve modifié ? Je renverrai notamment, parmi les nombreuses contributions du livre dont vous parliez, à celle de Patrick Lehingue sur la parole présidentielle<sup>12</sup>. On est là devant la richesse du silence : comment le silence d'un texte nous éclaire sur la position du président de la République beaucoup plus que ce qui est écrit. La lecture de la Constitution est de toute évidence. Cela étant, c'est autre chose que nous voulions faire. Il s'agissait de s'interroger sur la façon dont les usages d'un rôle modifient la conception que l'on a du rôle et donc, d'une certaine manière, la position occupée par celui qui tient le rôle. Ma réponse n'est pas « il faut oublier la Constitution », mais il faut la travailler à fond. Les hésitations du texte sont des éléments passionnants qui ont sans doute contribué à l'affirmation de la position présidentielle par rapport au Parlement.

Comment votre approche peut-elle éclairer la situation actuelle engendrée par l'échec de la dissolution quant à la position et au rôle du président de la République ?

Je plaide ici le droit à l'incompétence sur une question qui appelle des recherches. Je pense qu'il y a des questions importantes qui sont aujourd'hui posées, en particulier en ce qui concerne la complicité entre le Président et le Premier ministre, qui ne tient pas à des effets de caractère, mais à des fragilités de l'un et de l'autre, qui ne sont certes pas du même type, mais qui peuvent les amener à jouer l'un et l'autre le jeu de la complicité assez longtemps. Il peut également être intéressant d'analyser l'impact de ce que vous appelez, à la suite des journalistes, l'«échec» de Jacques Chirac. Je ne suis pas sûr du tout que la dissolution soit perçue par une grande quantité d'agents comme un affaiblissement du président de la République. Je n'en suis pas sûr, je n'en sais rien. N'est-il pas en train de jouer le rôle de celui qui n'a pas été entendu dans son appel et qui respecte la volonté du peuple français, qui la fait appliquer en dépit de ses convictions personnelles, rehaussant ainsi le magistère présidentiel. Je ne sais pas s'il est vraiment délégitimé ni auprès de qui il l'est éventuellement. Je ne sais pas si la perte de latitude qu'il avait préalablement dans son rôle est durable. Qui n'a pas dans la tête, y compris au PS, la possibilité qu'il a, dans un an au moins, de dissoudre à la première crise ? J'ai encore le souvenir de tout ce qu'on a pu raconter sur la délégitimation du général de Gaulle à certaines périodes...

---

<sup>11</sup> Parodi (J.-L.), «Le stratège désarmé», *Revue française de science politique*, 46 (4), 1996, p. 688.

<sup>12</sup> Lehingue (P.), «La parole présidentielle. Travail de codification et définition du poste» in Lacroix (B.), Lagroye (J.), dir., *Le président de la République*, op. cit.

Comment les rôles institutionnels changent-ils, est-ce uniquement un effet du changement des positions lié à certaines conjonctures critiques ?

Il y aurait sans doute un abus de langage à rechercher la permanence du rôle dans des conjonctures fondamentalement différentes. C'est l'erreur qui consisterait à s'intéresser au rôle de président de la République en France depuis 1875 en oubliant que sa position sous la IIIe, la IVe et la Ve République n'est pas la même. Le changement ou la permanence est d'abord celui des positions. Le problème du changement de rôle est un problème second par rapport à cela. Si l'on estime que le maire occupe une position relativement stabilisée en France depuis le début des années soixante, à la fois dans la hiérarchie institutionnelle, dans les textes fixant ses compétences avec toutes les modifications liées aux lois de décentralisation, le rôle, lui, se modifie. La façon de manifester ce qu'est l'institution, ce à quoi elle sert, de faire valoir les qualités attendues de celui qui occupe cette position, tout cela s'est transformé. On a une plasticité du rôle très repérable dans les différents modèles du maire-bâisseur, technicien, partenaire, etc. On peut s'amuser à voir comment les maires ont mis en scène la transformation de leur rôle ou ont joué plusieurs rôles à la fois. Les rôles ne sont pas univoques, mais sont travaillés par les acteurs en fonction des situations et des cadres d'interaction. Ce changement est le fruit non du volontarisme individuel, mais des transformations des groupes auxquels le maire s'adresse, ainsi que des images de l'efficacité qui prévalent à différents moments. Je vous renvoie ici à Elias. En rappelant, après lui, que ce sont les stratégies qui tendent à la conservation des positions qui aboutissent parfois à les transformer, et réciproquement.

Entretien préparé et recueilli par Brigitte Gaiïti et Frédéric Sawicki.

## Texte support séance 6 : Une institution militaire et ses membres : l'armée de terre et ses officiers

Coton Christel, « Briller sous l'épaulette. Capital culturel et capital combattant dans le corps des officiers de l'armée de terre », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°191-192, 2012, pp. 14-27.

Les officiers de l'armée de terre constituent un corps professionnel méconnu, relativement délaissé par les sciences sociales. La sociologie de l'institution militaire, que ce soit outre-Atlantique ou en France, a surtout étudié la place des élites militaires dans le champ du pouvoir et leur contrôle par le pouvoir civil<sup>13</sup>. Dans l'Hexagone, les rares travaux portant sur les officiers de l'armée de terre alimentent quant à eux une représentation homogène du corps, centrée sur l'officier saint-cyrien qui, lors du défilé du 14 Juillet, se démarque par sa tenue flamboyante : shako bleu orné d'un plumet rouge et blanc, tunique noire et pantalon rouge. L'École spéciale militaire de Saint-Cyr ne forme pourtant que 30 % des officiers de carrière. La grande visibilité dont bénéficient les officiers saint-cyriens en dehors des frontières de l'institution tend à faire passer au second plan ce qui constitue une spécificité de l'institution militaire française : la part déterminante du recrutement interne dans la composition du corps de ses officiers<sup>14</sup>. Cette configuration sociale et institutionnelle spécifique qui fait coexister une filière de recrutement direct avec accès immédiat au grade d'officier (pour les saint-cyriens) et des filières de recrutement interne (après un passé de sous-officier) ou extérieur (sur titre universitaire) [voir encadré « Filières de recrutement des officiers de l'armée de terre », p. 16] donne une occasion privilégiée de réfléchir aux usages et aux formes du capital culturel et scolaire dans un univers particulier.

En effet, même si le corps des officiers français se recrute majoritairement en interne, des dispositifs spécifiques de facture scolaire tiennent à distance les non saint-cyriens des grades les plus élevés et des fonctions de plus haut niveau<sup>15</sup>. C'est ainsi en premier lieu la dimension scolaire des concours régissant en interne l'accès aux plus hauts grades et aux fonctions de haut

---

<sup>13</sup> On peut citer les travaux fondateurs de Samuel Huntington et de Morris Janowitz sur l'armée américaine : voir Samuel Huntington, *The Soldier and the State. The Theory and Politics of Civil-Military Relations*, Cambridge, Harvard University Press, 1957 ; Morris Janowitz, *The Professional Soldier. A Social and Political Portrait*, Glencoe, The Free Press, 1960. En France, ce domaine de recherches a connu un développement limité. Dans les années 1990, les travaux de Samy Cohen figurent parmi les rares publications ayant entrepris d'étudier les relations entre décideurs politiques et responsables militaires ; voir Samy Cohen, *La Défaite des généraux. Le pouvoir politique et l'armée sous la V<sup>e</sup> République*, Paris, Fayard, 1994. Depuis les années 2000, ces perspectives de recherches connaissent un souffle nouveau en science politique. Les travaux de Jean Joana ou de William Genieys proposent ainsi une approche renouvelée des relations entre élites civiles et militaires dans les processus de décision touchant aux questions de Défense ; voir William Genieys, *Le Choix des armes*, Paris, CNRS, 2008 ; Jean Joana, « Les politiques de la ressource humaine des armées en France et en Grande-Bretagne : les sens d'une réforme », *Revue française de science politique*, 54(5), octobre 2004, p. 811-827.

<sup>14</sup> À titre de comparaison, il faut noter que les concours internes et les promotions internes ne représentent en moyenne que 30 % des recrutements dans la fonction publique d'État (Haut Comité d'évaluation de la condition militaire, 2<sup>e</sup> rapport, février 2008). L'armée française se distingue également de ses homologues étrangères où le recrutement direct est majoritaire, voire exclusif comme dans l'armée britannique ; voir François Cailleteau et Gérard Bonnardot, « Le recrutement des généraux en France, en Grande-Bretagne et en Allemagne », in Henri Mendras et Ezra Suleiman (dir.), *La Sélection des élites en Europe*, Paris, La Découverte, 1995.

<sup>15</sup> Le corps des officiers des armes est composé de deux catégories de grades : les officiers subalternes (avec dans un ordre hiérarchique croissant les grades d'élève-officier, d'aspirant, de sous-lieutenant, de lieutenant puis de capitaine) et les officiers supérieurs (commandant, lieutenant-colonel, colonel). Le corps des officiers généraux se compose quant à lui de deux grades (général de brigade, général de division). Ces mêmes généraux pouvant se voir élevés au rang de général de corps d'armée (4 étoiles) puis au rang de général d'armée (5 étoiles). Si tous les officiers endossent nécessairement, en début de carrière, les grades d'officiers subalternes, ils n'atteignent bien évidemment pas tous les grades d'officiers supérieurs, où les saint-cyriens sont surreprésentés [voir tableau 2, p. 19].

commandement qui institue à mi-carrière un plafond de verre que peu d'officiers non saint-cyriens sont en mesure de franchir. En effet, si durant leur première partie de carrière tous les officiers, quelle que soit leur origine de recrutement, sont soumis au même rythme d'avancement sur des emplois similaires, la progression hiérarchique dans la seconde partie de carrière est quant à elle largement conditionnée à la réussite aux concours de l'enseignement militaire supérieur, où l'institution sélectionne les élites militaires de demain. À l'armée comme ailleurs, ce sont donc bien des ressources scolaires qui régissent l'inégale distribution des positions dominantes dans l'institution.

### ***Filières de recrutement des officiers de l'armée de terre***

#### ***Officiers de carrière : un recrutement par concours***

##### **Concours de recrutement direct**

Les officiers saint-cyriens sont recrutés par voie de concours après deux années de classes préparatoires. Promus sous-lieutenant en école de formation, ils intègrent le corps vers 22 ans après trois années d'école et se distinguent par leur jeunesse lorsqu'ils intègrent un régiment. Ces officiers représentent 30 % des officiers de carrière<sup>16</sup>. Depuis 2002, des étudiants diplômés d'un master 2 peuvent être recrutés sur titre et intégrer la dernière année de formation de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr. Les officiers saint-cyriens, qui commencent leur carrière militaire directement comme officier, se destinent aux carrières les plus prestigieuses dans l'institution.

##### **Concours de recrutement interne**

La grande majorité des officiers de carrière ne sont pas saint-cyriens. 70 % d'entre eux sont issus des recrutements internes, ce qui signifie qu'ils ont engagé une première partie de carrière dans le corps des sous-officiers avant de se présenter aux nombreux concours autorisant le port de l'épaulette.

Le premier concours ouvrant les portes du corps des officiers est le concours de l'École militaire interarmes (EMIA) auquel peuvent se présenter les sous-officiers bacheliers. Ce concours ouvre une scolarité de deux ans à l'École militaire interarmes (EMIA), localisée sur le même campus que l'ESM Saint-Cyr. Ces officiers dits « EMIA » représentent 36 % du corps.

Les sous-officiers non bacheliers (ou ayant échoué au concours de l'EMIA) peuvent également se présenter à d'autres concours internes pour devenir officier. Ces « officiers issus du rang » qui ont réalisé une première partie de carrière prolongée dans le corps des sous-officiers représentent un quart des officiers de carrière de l'armée de terre. Contrairement aux officiers saint-cyriens et aux officiers EMIA, ils ne bénéficient pas d'une formation en école d'officier.

#### ***Officiers sous contrat : un recrutement sur titres universitaires***

L'institution a en outre de plus en plus recours à des officiers sous contrat (OSC), non fonctionnaires, dont le temps de service dans l'institution est compté. Avec des contrats limités à vingt ans de service, ces officiers diplômés au minimum d'un niveau licence ne sont pas en mesure de déployer une véritable carrière dans l'institution militaire. Ils sont avant tout censés répondre aux besoins spécifiques et ponctuels de l'institution qui les utilise comme une variable d'ajustement. Ils représentent plus de 20 % des officiers de l'armée de terre. La plupart de ces officiers sont des anciens étudiants ayant souscrit un contrat d'engagement à l'issue de leurs études. Seule une hypothétique « activation » peut leur permettre d'envisager à long terme une véritable carrière dans l'institution. Les officiers sous contrat quittent le plus souvent l'institution au grade de capitaine (dernier grade d'officier subalterne).

---

<sup>16</sup> Ministère de la Défense, Direction du personnel militaire de l'armée de terre, Annuaire des officiers d'active de l'armée de terre, Corps des officiers des armes, situation à la date du 23 avril 2007.

L'étude des usages du capital culturel dans le corps des officiers se révèle particulièrement pertinente dans la mesure où la prédominance des ressources scolaires dans l'accès aux plus hautes fonctions est volontiers déniée, à la fois par l'institution elle-même et par ses agents. L'évaluation de qualités spécifiquement militaires (expérience combattante et de commandement) reste présentée comme centrale dans le processus de sélection des élites militaires. Les titres et les distinctions universitaires, dont les mécanismes d'attribution et le pouvoir de consécration échappent à la hiérarchie, font l'objet d'un encadrement spécifique dans l'institution, qui se refuse à pleinement les reconnaître comme critères exclusifs de promotion en interne. Entre la défense d'une autonomie institutionnelle et la quête d'une reconnaissance universitaire, l'institution a déployé en son sein un dispositif de sélection et de consécration particulier.

L'étude de cette tension autorise des réflexions qui dépassent le seul registre militaire. En effet, analyser le poids (dénié) des capitaux scolaires dans la carrière professionnelle des officiers conduit à s'interroger plus généralement sur tout ce qui permet la reconnaissance du capital scolaire et culturel dans un espace professionnel et social *a priori* distant des accréditations scolaires. En ce sens, l'étude de la contribution des ressources culturelles et scolaires à la définition et à l'incarnation de l'excellence militaire revient à questionner les « lois de transformation qui régissent la transmutation des différentes espèces de capital en capital symbolique »<sup>17</sup> dans l'institution militaire. S'interroger sur les usages du capital culturel et scolaire dans le corps des officiers permet de s'intéresser aux processus institutionnels et sociaux qui permettent de convertir des titres scolaires en capital symbolique, c'est-à-dire dans le corps des officiers, en distinctions proprement militaires, irrémédiablement attachées aux personnes qui les possèdent.

### **La primauté des ressources scolaires dans le corps des officiers**

L'étude des modalités de sélection dans le corps des officiers révèle que la barrière scolaire a précocement fonctionné comme un dispositif de sélection privilégié dans l'armée de terre. Dès la création de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr par Napoléon en 1802, les officiers issus des écoles ont bénéficié de conditions de recrutement et d'avancement privilégiées par rapport à celles de leurs camarades issus du rang<sup>18</sup>. Si l'instauration d'un concours de facture scolaire à l'entrée de Saint-Cyr en 1832 atteste bien du poids des compétences scolaires dans l'accès à la voie royale dans le corps des officiers, il apparaît également qu'au cœur même de la filière de recrutement interne, le critère de l'instruction primait sur celui de la distinction dans le service. Les autorités militaires privilégiaient ainsi, dans les recrutements « au choix », les sous-officiers ayant reçu de l'instruction en amont de leur entrée dans l'institution. Le critère de l'instruction masquait alors un système de recrutement qui cherchait avant tout à sélectionner les futurs officiers sur des critères sociaux. La qualité technique ou intellectuelle du corps des officiers dans son ensemble importait moins que le souci de réserver l'accès au corps aux classes moyennes et aux fils de notables ayant déjà bénéficié de l'instruction publique en dehors de l'institution<sup>19</sup>. Le niveau d'instruction fonctionnait pour les autorités militaires comme un critère discriminant particulièrement efficace pour séparer le bon grain de l'ivraie parmi les prétendants à l'épaulette.

---

<sup>17</sup> Pierre Bourdieu, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 2001, p. 210.

<sup>18</sup> Les sous-officiers prétendant à l'épaulette en 1818 (loi Gouvion-Saint-Cyr) devaient justifier de deux années de service comme sous-officier et être âgés d'au moins 20 ans. Les officiers issus des écoles devaient quant à eux simplement avoir suivi un cursus en école militaire pour intégrer le corps : aucune limite d'âge ne venait entraver leur intégration sous l'épaulette. Le système plaçait clairement les sous-officiers dans une position d'infériorité à l'égard des « anciens élèves ». En 1869, 79 % des colonels de l'institution étaient saint-cyriens alors qu'ils ne représentaient que 36 % des lieutenants du corps ; voir Terry Strieter, "An army in evolution: French officers commissioned from the ranks, 1848-1895", *Military Affairs*, 42(4), 1978, p. 178.

<sup>19</sup> William Serman, *Les Origines des officiers français (1848-1914)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1979, et William Serman, *La Vie professionnelle des officiers français au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Christian, 1994.

Encore aujourd'hui, les compétences scolaires fonctionnent comme des critères de recrutement prioritairement mobilisés lors de l'entrée dans le corps. Si c'est bien au nom de leur expérience professionnelle proprement militaire que les sous-officiers se voient proposer de nombreuses possibilités de rejoindre le corps des officiers, c'est cependant sur des critères scolaires et académiques qu'ils sont jugés lorsqu'ils postulent au port de l'épaulette. La qualité du parcours professionnel mené en tant que sous-officier n'entre donc pas en considération dans la sélection des prétendants : tous les candidats satisfaisant aux critères d'ancienneté et de grade fixés pour les différents concours de recrutement peuvent en effet tenter leur chance. Quant aux épreuves des concours à proprement parler, elles ne portent en aucun cas sur l'évaluation de qualités spécifiquement militaires. Dans les rapports de jury, ce sont la culture générale et les qualités d'expression des candidats sous-officiers qui sont invoquées pour justifier la réussite des uns et l'échec des autres.<sup>20</sup>

Les compétences scolaires ne se contentent pas de réguler l'accès au corps des officiers. Elles interviennent également lourdement dans la définition des perspectives de carrières des uns et des autres au sein du corps. Le développement de l'enseignement militaire supérieur dans les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle montre que l'institution militaire s'est précocement appuyée sur un dispositif de nature scolaire pour orchestrer la sélection de ses élites en interne. Dès sa création en 1880, l'École supérieure de guerre (ESG) s'est rapidement imposée comme un point de passage obligé dans l'accession aux plus hautes fonctions de commandement<sup>21</sup>, venant ainsi « couronner l'édifice scolaire de l'armée et consacrer la primauté de la sélection par concours, sur épreuves essentiellement intellectuelles »<sup>22</sup>. Aujourd'hui, le fait d'être « breveté » de l'École supérieure de guerre conditionne encore plus fortement l'accès aux plus hautes fonctions. Il n'existe pas à notre connaissance de généraux non brevetés en activité dans l'armée de terre<sup>23</sup>. Et alors même que la présentation aux concours de l'École supérieure de guerre est conditionnée à la détention d'un bac +2, et que ses épreuves sanctionnent des dispositions scolaires<sup>24</sup>, on mesure à quel point le capital scolaire paraît déterminant dans l'accès aux plus hauts grades du corps des officiers.

L'étude du profil institutionnel et scolaire des officiers supérieurs signale combien le filtre constitué autour de la sanction de qualités scolaires fonctionne comme un outil particulièrement efficace pour entretenir la prédominance du groupe des saint-cyriens dans le corps des officiers : alors même que les officiers saint-cyriens ne représentent que 30 % des officiers d'active du corps, ils composent au final 80 % des colonels de l'armée de terre<sup>25</sup>. Ces officiers, le plus

---

<sup>20</sup> À titre d'illustration, on peut citer un extrait du Bilan des concours des majors en 2002 : « L'épreuve de l'entretien s'est révélée très sélective, nécessitant des capacités d'analyse et de synthèse, des connaissances minimales et une faculté d'abstraction, mais surtout de la technique d'expression orale. Elle permet d'avoir très rapidement un aperçu du fonds culturel de chaque candidat » (document en possession de l'auteur).

<sup>21</sup> Jean Delmas, « L'École supérieure de guerre, 1876-1940 », *Revue historique des armées*, 3, 2002, p. 41-50.

<sup>22</sup> William Serman, *Les Officiers français dans la nation (1848-1914)*, Paris, Aubier-Montaigne, 1982, p. 10.

<sup>23</sup> En 1914, si les officiers généraux « brevetés » étaient clairement surreprésentés dans les grands commandements (corps d'armée, division d'infanterie), ils ne monopolisaient pas, comme c'est le cas aujourd'hui, les grades d'officiers généraux et les hauts commandements.

<sup>24</sup> Voir sur ce point l'ouvrage de Claire Oger, *Le Façonnage des élites de la République. Culture générale et haute fonction publique*, Paris, Presses de la FNSP, 2008. L'auteur y développe une étude comparée des concours de l'École supérieure de guerre, de l'École nationale de la magistrature et de l'École nationale d'administration.

<sup>25</sup> Ministère de la Défense, Direction du personnel militaire de l'armée de terre, Annuaire des officiers d'active de l'armée de terre, Corps des officiers des armes, situation à la date du 23 avril 2007. On retrouve cette prédominance dans l'ensemble des armées (air, mer, gendarmerie) : les officiers issus des écoles militaires (Navale, École de l'air et ESM Saint-Cyr) représentent 77 % des colonels de l'institution et 92 % des officiers généraux. La marine et l'armée de l'air ont des modes de sélection et d'avancement similaires à ceux que l'on peut rencontrer dans l'armée de terre : le poids des compétences scolaires et celui de l'origine de recrutement

souvent issus de familles bien dotées en capital scolaire, se distinguent également de leurs collègues issus des recrutements internes par la qualité de leur parcours scolaires menés en amont de l'entrée dans l'institution [voir tableau 1].

Tableau 1 - **Caractéristiques sociales et scolaires des officiers saint-cyriens et EMIA (École militaire interarmes)**

	Saint-Cyrien	EMIA
Fils de cadres	67 %	51 %
Fils d'employés ou d'ouvriers	8 %	15 %
Titulaires d'un bac scientifique	58 %	18 %
Détenteurs d'une mention Bien ou TB	22 %	3 %
Pères diplômés de l'enseignement supérieur	56 %	35 %
Mères diplômées de l'enseignement supérieur	42 %	23 %

**Source :** Questionnaire distribué à quatre promotions d'officiers en stage à l'École d'état-major (2005-2006) (n = 601).

Si la reprise d'études imposée par l'entrée dans la seconde partie de carrière est souvent déplorée par l'ensemble des officiers du corps, les saint-cyriens semblent mieux préparés à affronter les concours qui conditionnent désormais leur avancement. Ces derniers réactivent les dispositions scolaires leur ayant permis de réussir le concours de Saint-Cyr dix années auparavant. Ils constituent en cela des concurrents de poids pour les officiers issus du corps des sous-officiers se présentant également aux épreuves de l'enseignement militaire supérieur<sup>26</sup>. En 2006, les officiers saint-cyriens représentaient ainsi 80 % des lauréats des différents concours de l'enseignement militaire supérieur<sup>27</sup>. Si un proverbe militaire affirme que chaque soldat dispose, dans sa giberne, du bâton de maréchal, l'étude de la répartition par grades des différentes origines de recrutement atteste quant à elle de la prédominance des officiers saint-cyriens dans le corps [voir tableau 2].

---

sont tout aussi importants (Haut Comité d'évaluation de la condition militaire, 2<sup>e</sup> rapport, février 2008. Situation au 31 décembre 2005).

<sup>26</sup> Les concurrents des officiers saint-cyriens sont en premier lieu les officiers issus de l'EMIA. Entre 1998 et 2007, les officiers EMIA représentaient 45 % des candidats aux concours de l'enseignement militaire supérieur de deuxième degré (EMSST, CSEM). Nécessairement bacheliers et titulaires d'une équivalence de bac +2 grâce à leur scolarité à l'EMIA, ils sont les principaux concurrents des saint-cyriens dans l'enseignement militaire supérieur (données calculées d'après le Commandement de la doctrine et de l'enseignement supérieur, *L'Enseignement militaire supérieur*, Paris, CDES, 2007. Données manquantes : 2001, 2005).

<sup>27</sup> Données calculées d'après les rapports du président des jurys des concours de l'EMSST et du CSEM (2004-2008).

Tableau 2 - Répartition des origines militaires dans les grades de lieutenant et de colonel

	Grade de lieutenant	Grade de colonel
Officiers saint-cyriens et assimilés	34,2 %	79 %
Officiers EMIA et assimilés	29,4 %	21 %
Officiers issus du rang	36,4 %	–

**Source :** Données calculées d'après le ministère de la Défense – Direction du personnel militaire de l'armée de terre (DPMAT), Annuaire des officiers d'active – Armée de terre, 2007.

Dans la population des officiers saint-cyriens en outre, le rang aux concours d'entrée et de sortie de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr pèse de façon significative sur le taux d'accès à l'enseignement militaire supérieur et, par la suite, sur la qualité du destin institutionnel. Les officiers prenant place dans le premier tiers de leur promotion saint-cyrienne se distinguent également par un taux d'accès plus élevé aux formations de l'enseignement militaire supérieur<sup>28</sup>. Les deux tiers des généraux de l'armée de terre proviennent quant à eux du premier tiers de leur promotion<sup>29</sup>.

Enfin, si l'expérience opérationnelle, et notamment la participation à une « action au feu », peut générer des gratifications symboliques sous forme de décorations ou de citations, elle ne pèse en rien sur les perspectives d'avancement des officiers. Seul le décès en opération peut autoriser une montée en grade post-mortem. Le concours de type scolaire constitue ainsi la forme ultime de sélection et d'avancement dans les armées, que ce soit à l'entrée du corps ou tout au long de la carrière.

### Les élites militaires à la recherche d'une consécration scolaire et sociale en dehors du corps

Les compétences scolaires participent à la promotion des meilleurs à l'entrée dans le corps puis tout au long de la carrière. Elles tendent également de plus en plus à se voir mobilisées sous la forme d'un capital scolaire objectivé dans des titres universitaires désormais valorisés et mobilisés par l'institution. L'étude des transformations apportées au système de l'enseignement militaire supérieur dans l'entre-deux-guerres et la mise en perspective des enjeux constitués autour de la réforme de la scolarité saint-cyrienne à compter des années 1980 signalent la montée en puissance du pouvoir de consécration des titres délivrés par l'enseignement supérieur civil au sein même de l'armée de terre.

Tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, le système de l'enseignement militaire supérieur – initialement composé d'une seule et unique filière tactique délivrant un brevet supérieur d'études militaires – a progressivement diversifié ses filières de formation et ses concours en introduisant de façon notable des filières de moins en moins militaires et de plus en plus indexées sur des formations et des diplômes validés dans et par l'enseignement supérieur civil. Créé en 1935 pour pallier la désaffection des polytechniciens dans le corps des officiers et ainsi garantir une formation technique et scientifique aux futures élites militaires, l'Enseignement militaire supérieur

<sup>28</sup> Dans les années 1990, les officiers du premier tiers de leur promotion étaient 43 % à accéder à l'enseignement militaire supérieur, contre seulement 20 % des officiers du second tiers et 15 % des officiers du dernier tiers ; voir F. Cailleateau et G. Bonnardot, « Le recrutement des généraux... », *op. cit.*

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 171.



scientifique et technique (EMSST) offre aujourd'hui la possibilité aux candidats officiers de concourir dans des disciplines non militaires (physique, mathématiques, mais aussi sciences humaines et économiques) mais surtout d'engager, en cas de réussite, un parcours universitaire sanctionné par l'obtention d'un diplôme civil<sup>30</sup>. Si la filière scientifique de l'École de guerre a tardé à conquérir ses lettres de noblesse dans l'institution, elle dispose aujourd'hui d'une assise institutionnelle certaine, offrant une pleine consécration institutionnelle à ceux qui s'y sont distingués<sup>31</sup>. Entre élites militaires, des rivalités surgissent entre ceux pouvant se prévaloir d'un titre scolaire conquis à l'université et ceux exclusivement détenteurs d'un titre indigène. L'amertume de certains officiers brevetés de la voie tactique atteste du poids prépondérant pris par les diplômés civils et les titres universitaires dans le corps.

« Pour le concours de l'École de guerre, j'ai passé un concours excessivement difficile [...]. Vous faites pratiquement tout seul ce qu'on appelle une conception, c'est-à-dire le document qui va précéder l'ordre d'opération d'une grande unité [...]. Et puis, j'ai des camarades qui, eux, avaient choisi l'autre voie : l'EMSST, l'Enseignement militaire scientifique et technique, et qui disaient : "Pff ! De toute façon, 'flèche rouge', 'flèche bleue'... On fait ça à la maternelle ! Nous, on a voulu faire des choses intéressantes. On s'est vraiment remis en cause<sup>32</sup>." Alors ça... ça ne passe pas ! [...] Eux, ils étaient tellement intelligents qu'évidemment, ils n'avaient pas passé le concours de *bœufs* que, nous, on avait passé ! Eux, ils avaient fait *Sciences Po* ! Des tas de choses ! Et ils nous disaient que mettre une flèche bleue ou une flèche rouge sur la carte, ce n'était plus de leur niveau ! [...] Il se crée une rivalité qui est parfois dure parce que, quand ce sont des gens du brevet technique [EMSST] qui vont commander des régiments et que vous avez des gens du concours état-major qui ne commandent pas de régiments... Là, ça met des rancœurs terribles ! Le travail d'état-major, c'est un domaine professionnel à part entière qui n'a pas à rougir de ne pas être indexé sur l'université... [...] Mais le problème, la rancœur, elle est là... C'est que l'un a quelque chose de reconnu... et pas l'autre... et de là à dire que l'un est supérieur à l'autre... il n'y a qu'un pas... et qui est vite franchi ! » [Lieutenant-colonel Krisoff, 42 ans, saint-cyrien, diplômé de la filière tactique de l'École supérieure de guerre, fils d'un officier non saint-cyrien].

Cette quête d'une reconnaissance universitaire a également concerné la formation initiale des élèves officiers de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr. Les années 1980 ont ainsi été marquées par de profondes transformations dans le cursus des saint-cyriens : allongement de la scolarité passant de deux à trois ans ; renforcement du poids des disciplines académiques dans les enseignements et les évaluations ; attribution d'un titre d'ingénieur aux candidats du concours scientifique de l'école ; reconnaissance du niveau master à l'issue de la formation ; recrutement d'enseignants issus du monde universitaire, etc. La quête d'une reconnaissance universitaire a profondément orienté ces réformes. L'internationalisation du cursus de formation des élèves officiers et les réformes apportées depuis 2002 signale que ce mouvement est loin d'être

---

<sup>30</sup> Les lauréats des concours de l'EMSST peuvent ainsi engager, alors qu'ils ont en moyenne 35 ans, un cursus de deux à trois ans à Sciences Po Paris, à l'École des hautes études commerciales (HEC), à l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO), à l'École nationale des ponts et chaussées (ENPC), à Supélec, à l'École nationale supérieure des techniques avancées (ENSTA) ou encore à l'École nationale des sciences géographiques (ENSG).

<sup>31</sup> Initialement, les officiers détenteurs du brevet délivré par la filière scientifique de l'enseignement militaire supérieur devaient se présenter au concours de la filière tactique pour espérer obtenir le commandement d'une grande unité. Ce n'est plus le cas depuis 1947 ; voir Michel Couture, « L'enseignement militaire supérieur scientifique et technique : de sa nécessité à son développement jusqu'en 1986 », *Revue historique des armées*, 3, 2002.

<sup>32</sup> Les « flèches rouges » et les « flèches bleues » font ici référence aux symboles utilisés pour représenter le plan de manœuvre d'une unité opérationnelle. Les éléments rouges distinguent tout ce qui relève des forces ennemies, et les « bleus » tout ce qui touche aux forces alliées présentes sur le terrain.

achevé<sup>33</sup>. Le modèle des Grandes Écoles civiles reste privilégié quand il s'agit de repenser la formation des élèves officiers.

Ces transformations sont avant tout liées aux évolutions des institutions politiques et administratives de l'État. L'enjeu progressivement constitué autour de la revalorisation scolaire de la formation des officiers après-guerre est « plus précisément à rechercher du côté du fossé creusé entre les élites militaires et les élites du pouvoir<sup>34</sup> ». Les débats qui accompagnent le travail de la commission en charge des réformes de la scolarité saint-cyrienne dans les années 1980 ont pour enjeu de « redonner à Saint-Cyr un statut de Grande École et à faire des saint-cyriens un grand corps de l'État<sup>35</sup> ». Les réformes apportées à l'École de Saint-Cyr n'ont pas cherché à recréer une élite institutionnelle ou à asseoir la légitimité perdue d'une aristocratie militaire. Compte tenu du recrutement direct dans l'ensemble du corps (20 % en 1965) et des modalités d'avancement avantageuses, « le groupe saint-cyrien [était] en mesure de fournir l'élite dont l'institution [avait] besoin<sup>36</sup> ». La « quête des parchemins » engagée au sein du corps des officiers a ainsi moins contribué à conforter une élite interne qu'à restaurer la légitimité et la reconnaissance de cette dernière en dehors des frontières de l'institution. Formées à distance des institutions accueillant en leur sein les futures élites tant économiques, culturelles que politiques (ENA, Sciences Po, Polytechnique), engagées dans des carrières les tenant longtemps éloignées des lieux de pouvoirs centraux, et consacrées tardivement par un grade et des fonctions à hautes responsabilités<sup>37</sup>, les élites militaires apparaissent en effet le plus souvent en marge des réseaux et des espaces fréquentés par les élites civiles, qu'elles soient économiques ou exerçant dans la haute fonction publique.

Les transformations apportées au système de sélection et de formation des officiers témoignent des enjeux constitués autour du capital scolaire des officiers et des fonctions de consécration que remplissent, pour les futures élites militaires, les diplômes et les titres scolaires qu'ils obtiennent à mi-carrière.

Cependant, l'étude du traitement institutionnel réservé à la part croissante des officiers recrutés sur titres universitaires depuis les années 2000 montre que le capital scolaire se révèle bien fragile quand il n'est pas adossé à d'autres ressources plus directement militaires et institutionnelles. Le recours grandissant à des titres exogènes dans les processus de consécration des élites militaires n'a pas renversé les logiques de préséance dans le corps : les officiers issus des écoles restent les « champions » de l'institution, et ce alors même qu'ils ne se distinguent plus aujourd'hui comme les plus dotés scolairement du corps avec l'arrivée d'officiers dotés de titres universitaires équivalents voire supérieurs aux leurs.

### **Les ambiguïtés du titre scolaire**

Depuis les années 2000, l'institution militaire a multiplié les dispositifs de recrutement adressés à de jeunes diplômés se découvrant tardivement un goût pour la carrière militaire<sup>38</sup>. Les étudiants

---

<sup>33</sup> Axel Augé, « La formation initiale des futures élites militaires à Saint-Cyr : un dispositif institutionnel en évolution », *Éducation et sociétés*, 21, 2008.

<sup>34</sup> Fabrice Hamelin, « Le combattant et le technocrate. La formation des officiers à l'aune du modèle des élites civiles », *Revue française de science politique*, 53(3), 2003, p. 442.

<sup>35</sup> Fabrice Hamelin, « La spécificité militaire, une construction institutionnelle. Le cas de la formation des officiers du génie aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles », thèse de science politique, Paris, Institut d'études politiques, 2000, p. 266.

<sup>36</sup> F. Hamelin, « Le combattant et le technocrate... », art. cit., p. 441.

<sup>37</sup> La nomination au grade de général se fait le plus souvent à partir de 52 ans, et jamais avant 49 ans ; voir F. Cailleteau et G. Bonnardot, « Le recrutement des généraux... », *op. cit.*, p. 170.

<sup>38</sup> À l'époque du service national, l'institution avait déjà mis en place des voies de recrutement à destination des diplômés de l'enseignement supérieur appelés sous les drapeaux. Ces derniers pouvaient, après avoir effectué

détenteurs d'une licence peuvent aujourd'hui souscrire un contrat d'engagement comme officier et embrasser une carrière militaire vingt années durant, sans avoir suivi en amont un noviciat en école militaire ou en régiment. Ces officiers sous contrat (OSC) constituent une part croissante des officiers du corps<sup>39</sup>. Depuis 2002, les diplômés de l'enseignement supérieur de niveau bac +5 peuvent également prétendre pleinement au titre de saint-cyrien en intégrant en dernière année de formation l'École spéciale militaire par la voie d'un recrutement sur titre.

Si les officiers sur titre (OST) intégré à l'ESM Saint-Cyr bénéficient de conditions d'intégration favorables dans le corps, les officiers issus des recrutements universitaires héritent, quant à eux, de conditions de carrières largement dégradées par rapport à celles de leurs camarades issus des écoles ou des recrutements internes. La grande majorité des officiers recrutés sur titres universitaires sont en effet des officiers sous contrat sans grandes perspectives de carrière dans l'institution<sup>40</sup>. N'étant pas autorisés à concourir dans les épreuves de l'enseignement militaire supérieur, ils ne peuvent espérer aller au-delà du grade de commandant, et en règle générale c'est en tant que capitaine qu'ils quittent l'institution<sup>41</sup>.

Les enjeux constitués autour du niveau d'études des officiers se sont, en définitive, plus résolument incarnés dans la revalorisation du niveau scolaire des officiers engagés dans la voie royale de Saint-Cyr que dans la promotion d'une frange nouvelle de prétendants à l'épaulette. L'ouverture du corps à des officiers préalablement diplômés dans l'enseignement supérieur civil reste marginale. Ces derniers sont cantonnés dans des statuts n'autorisant pas le déploiement de véritables carrières au sein de l'institution. Le niveau de diplôme ne suffit pas. Il importe pour l'institution de promouvoir et de valoriser la formation proprement militaire qu'elle réserve à ses élites. Les voies traditionnelles prévalant au recrutement dans le corps continuent de fournir la grande majorité des officiers du corps, que ceux-ci soient issus des écoles ou issus du rang.

### **La permanence du référent professionnel et combattant**

Cette valorisation de la formation et de l'expérience proprement militaire que l'on peut saisir dans le piètre traitement dont héritent les officiers issus des recrutements universitaires s'incarne également dans les dispositifs régissant le déroulé de la carrière des officiers. Le « tronc commun » opérationnel sur lequel s'ouvrent nécessairement les carrières de tous les officiers du corps atteste d'une volonté institutionnelle de présenter la qualité de l'expérience professionnelle et militaire comme le critère pertinent de mobilité dans l'institution. En imposant à l'ensemble des officiers du corps une première partie de carrière commune où les officiers occupent des fonctions

---

leur service dans le grade d'aspirant, souscrire un contrat d'engagement temporaire qui leur permettait d'engager une carrière d'officier pendant vingt ans. Ils servaient ainsi en tant qu'officier de réserve en situation d'activité (ORSA).

<sup>39</sup> En 2002, ils représentaient 15,9 % des officiers d'active dans l'armée de terre. En 2010, ils représentent 18,3 % des officiers du corps (Direction des ressources humaines du ministère de la Défense, Bilan social, éditions 2002 et 2010).

<sup>40</sup> Les officiers recrutés sur titre à l'ESM Saint-Cyr ne peuvent représenter plus de 20 % d'une promotion saint-cyrienne. En 2000, 22 élèves officiers avaient bénéficié de cette procédure ; voir Dominique Engelhart, Jacques Birouste et Jean-Louis Marais, « Motivation à l'engagement des officiers issus des filières universitaires », Paris, C2SD, 2004, p. 19. En 2010, on comptait en revanche 2 939 officiers sous contrat dans l'armée de terre (Direction des ressources humaines du ministère de la Défense, Bilan social, 2010, p. 17).

<sup>41</sup> Il n'a pas été possible d'évaluer les perspectives de carrière des officiers sur titre recrutés à l'ESM Saint-Cyr (OST). À l'époque de l'enquête, ces derniers parvenaient tout juste au grade de capitaine. On peut tout de même noter que ces officiers se dessinent comme des figures le plus souvent mal aimées au sein des promotions saint-cyriennes : leur scolarité tronquée les exclut de fait des promotions constituées au cours des trois années de formation. Directement intégrés en troisième année, ils ne participent pas au long processus d'intégration et aux activités de tradition toujours perpétuées à Saint-Cyr. Les saint-cyriens « pure souche » se sont par ailleurs approprié le sigle de leur recrutement pour en détourner le sens : les officiers sur titre (OST) sont présentés, dans les maximes communément employées par les « cyrards », comme des « officiers sans tradition ».

de commandement de contact, qu'ils soient issus du rang ou qu'ils se soient distingués lors du concours de Saint-Cyr, l'institution défend son autonomie en matière de consécration interne. En théorie, si un saint-cyrien ne fait pas ses preuves dans l'exercice du commandement et s'il ne se distingue pas dans ses fonctions d'officier de terrain, ses chefs peuvent le sanctionner et le tenir à distance des voies royales, ce qui contribue à asseoir l'idée selon laquelle l'accès aux plus hautes fonctions institutionnelles ne saurait résulter du strict déploiement de qualités scolaires et académiques. Les projets esquissés dans les années 1970, qui prévoyaient notamment d'orienter les majors des promotions saint-cyriennes dans les administrations centrales parisiennes dès leur sortie de l'école pour leur assurer un contact précoce avec les élites civiles et un avancement privilégié n'ont pas abouti<sup>42</sup>. L'institution n'a jamais pu se résoudre à pleinement confier la sélection des élites militaires aux seules sanctions du concours (scolaire) de Saint-Cyr. Le maintien d'un mode d'avancement commun et progressif souligne le poids de l'expérience professionnelle spécifiquement militaire dans l'évaluation et la sélection des officiers tout au long de leur carrière.

L'institution a ainsi cherché à préserver l'illusion de la prépondérance de capitaux et de référents strictement indigènes qui ne soient pas susceptibles de souffrir la comparaison avec les ressources académiques des autres grands serviteurs de l'État, par ailleurs toujours plus titrés et reconnus dans le champ scolaire. Depuis les années 1970, bien qu'elle se soit en parallèle de plus en plus résolument engagée dans la quête d'une reconnaissance universitaire et scolaire de ses membres, l'institution a également réaffirmé l'importance de l'expérience proprement militaire dans la promotion et l'avancement dans le corps des officiers<sup>43</sup>.

La recherche d'une position dans le champ des élites décisionnelles s'est donc également incarnée dans la défense d'une spécificité militaire essentiellement déclinée autour du renforcement d'un capital combattant, seul capital dont l'armée de terre détient le monopole.

### **Le capital combattant, le capital spécifique de la consécration**

La texture du *cursus honorum* que doivent engager les officiers s'ils entendent entrer en lice dans la course aux plus hauts grades atteste également de la prédominance du capital combattant dans l'institution. L'étude des caractéristiques institutionnelles des officiers occupant les plus hautes fonctions dans l'institution signale ainsi que les choix d'orientation et de spécialité engagés tout au long de la carrière pèsent sur la qualité du devenir professionnel et hiérarchique. Le choix d'une arme combattante à l'issue de la scolarité en école (infanterie, arme blindée cavalerie et leurs spécialités les plus opérationnelles, comme la Légion étrangère, l'infanterie de marine, les troupes aéroportées) se révèle particulièrement important : les chefs d'état-major des armées issus de l'armée de terre et les chefs d'état-major de l'armée de terre se distinguent systématiquement par l'ancrage combattant de leur arme d'appartenance. Ces derniers sont presque systématiquement issus des armes de mêlées, et notamment celles associées à des spécialités

---

<sup>42</sup> F. Hamelin, « La spécificité militaire... », *op. cit.*, p. 261.

<sup>43</sup> En revalorisant les modes de recrutement internes et en offrant de nouvelles perspectives aux officiers issus du rang, l'institution a également, dans les années 1970, continué à valoriser l'expérience professionnelle. En 1975, la création du corps des officiers des armes (COA) a mis un terme aux dispositifs statutaires qui maintenaient les officiers issus du rang n'ayant pas fréquenté les écoles militaires sous un statut différencié de celui des officiers issus des écoles de Saint-Cyr ou de l'EMIA. Avant 1975, les sous-officiers promus officiers « au choix » intégraient un corps spécifique (le corps des officiers techniciens) en souscrivant un contrat d'engagement temporaire qui leur faisait perdre leur statut de militaire de carrière une fois qu'ils endossaient l'épaulette. À compter de 1975, les officiers issus du rang qui intègrent le corps des officiers sans passer par le concours de l'EMIA gardent leur statut d'officier de carrière et ne distinguent pas par l'appartenance à un corps différent de celui des officiers issus des écoles.

comme les troupes de marine, les troupes aéroportées et la Légion étrangère<sup>44</sup>. Une fois affectés en régiment, les officiers s'affrontent également pour obtenir le commandement des unités les plus opérationnelles. Commander une unité de combat (plutôt qu'une unité de service ou d'instruction) est toujours présenté comme une forme de gratification particulièrement prisée. Se voir « projeté » en opération à la tête de ses hommes participe également des expériences professionnelles recherchées par les officiers que nous avons pu rencontrer en régiment.

La carrière des officiers apparaît scandée par une multitude de bifurcations où les voies les plus proches du pôle combattant semblent nécessairement devoir être empruntées pour pouvoir prétendre aux étoiles de grands commandeurs. Ainsi, à l'issue des concours de l'enseignement militaire supérieur, une fois brevetés, les officiers doivent choisir entre une voie « commandement » et une voie « expertise ». Si la filière « expertise », créée à la fin des années 1990, est présentée comme équivalente à la voie « commandement », il semble cependant que ces deux voies professionnelles ne recoupent pas nécessairement les mêmes perspectives de carrière. Lorsque les officiers engagés dans la préparation des concours de l'École de guerre se voient présenter les deux voies qui s'offrent à eux à l'issue de l'enseignement militaire supérieur, les officiers en charge de la présentation des cursus ne pratiquent pas – comme ils aiment à le souligner – « la langue de bois ». C'est à une véritable promotion de la voie commandement qu'ils consacrent leur discours « non officiels », en rappelant aux officiers que la voie commandement reste celle des « grands seigneurs » cependant que la voie expertise est rapportée à celle des simples « hobereaux »<sup>45</sup>.

Cet investissement autour de la fonction combattante contribue à dessiner un capital spécifique à l'institution militaire – le capital combattant – qui régit les stratégies de placement engagées par les officiers, sa possession assurant une assise tout à la fois hiérarchique et symbolique dans le corps<sup>46</sup>. Si l'institution militaire s'est bien engagée dans la revalorisation scolaire de ses membres les plus éminents, le capital scolaire reste cependant une ressource de faible poids quand il n'est pas converti en distinctions d'ordre plus spécifiquement militaires et combattantes.

### **La traduction militaire de la consécration scolaire**

Le capital combattant, loin d'être uniformément réparti au sein du corps, fait l'objet de stratégies d'appropriation concurrentielles. L'étude des modalités d'acquisition de ce capital signale que les « premiers de la classe » figurent en bonne place pour accumuler des distinctions combattantes susceptibles de leur assurer une forme particulière de reconnaissance dans l'institution. Tout au long de la carrière militaire, des dispositifs participent ainsi à la conversion proprement combattante des ressources scolaires et institutionnelles des plus dotés du corps.

Les affectations des élèves officiers de Saint-Cyr dans telle ou telle spécialité professionnelle, plus ou moins combattante et valorisée symboliquement, montrent que ce sont avant tout les « majors de promotion » qui choisissent les armes d'appartenance les plus susceptibles de procurer une

---

<sup>44</sup> Les armes d'appartenance des grands commandeurs de l'institution (généraux de division) se distinguent également par leur ancrage combattant : en 2011, le chef de l'état-major particulier du président de la République est un officier d'infanterie ; le major général de l'armée de terre est un officier de l'arme blindée cavalerie ; le gouverneur militaire de Paris est un officier d'infanterie de légion ; le directeur des ressources humaines de l'armée de terre est un officier des troupes de marine ; le directeur du renseignement militaire est un officier de l'arme blindée cavalerie.

<sup>45</sup> Nous nous appuyons ici sur les observations que nous avons pu mener à l'école d'état-major, où avait été organisé un « forum » d'orientation à destination des officiers stagiaires, candidats aux concours de l'enseignement militaire supérieur.

<sup>46</sup> Sur la notion de capital spécifique, voir Pierre Bourdieu, « Quelques propriétés des champs », in Pierre Bourdieu, *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 1980, p. 113-120 ; Pierre Bourdieu avec Loïc Wacquant, *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Seuil, 1992.

forme toute militaire de crédit symbolique<sup>47</sup>. La grammaire proprement militaire des hiérarchies institutionnelles euphémise le poids des compétences et des qualités scolaires dans leurs édifications. Cette traduction militaire de la consécration scolaire se déploie également au cœur de la carrière militaire, notamment durant les dix premières années de service en régiment, où est pourtant censé dominer le critère de l'expérience professionnelle. L'analyse de la distribution, à grade égal, des emplois en régiment atteste également des traitements préférentiels dont héritent les saint-cyriens dans les corps de troupe, notamment vis-à-vis de leurs collègues issus du rang ou des recrutements universitaires. Les officiers issus des écoles prennent le plus souvent position sur les unités les plus valorisées du régiment et sont prioritairement envoyés en missions outre-mer. C'est ainsi que les unités de combat échoient en priorité aux saint-cyriens. On peut observer une inégale répartition du « mythe » dans les parcours professionnels des uns et des autres. Si chacun endosse bien la figure de chef de peloton puis de commandant d'unité, la texture mythique de ces fonctions apparaît inégalement distribuée, privilégiant au final les officiers dont l'origine de recrutement et les dispositions scolaires prédisposent par ailleurs à une carrière plus longue et plus prestigieuse dans le corps.

« Moi, j'ai vu des capitaines commandants saintcyriens qui étaient moins bons que le capitaine commandant de l'ECL [unité de service]. Mais ils avaient un escadron de combat et la gloire qui va autour : les opérations extérieures, la VM [Croix de la Valeur militaire], la Légion d'honneur plus tôt. Tout est lié, tout est lié ! Tout est lié depuis le départ. Le jeune cyrard qui commande un escadron de combat, s'il l'a au bon moment, il va pouvoir partir en opérations. En général, si son escadron ou un de ses pelotons s'est illustré, lui il peut avoir une VM, c'est plus ou moins systématique. Après, une fois breveté, il est rapidement décoré de la Légion d'honneur. Il passe très rapidement commandant, et puis après, lieutenant-colonel. C'est pour ça qu'on a des chefs de corps qui ont à peu près tous les mêmes décorations, le même profil d'âge, voilà. C'est un plan de carrière. Les saint-cyriens ont un plan de carrière, les autres officiers essaient de trouver leur voie pour faire une carrière » [Capitaine Maupi, 32 ans, officier sous contrat, arme de mêlée, commandant une unité d'instruction, trois années de classes préparatoires militaires, fils d'un artisan-taxi et d'une péruicultrice].

Le système militaire se révèle ainsi particulièrement efficace pour fonder en légitimité toute militaire l'assise et la supériorité institutionnelle et scolaire des saint-cyriens. Si les officiers issus du rang, qui héritent le plus souvent d'une réputation de vieux guerriers, peuvent ponctuellement moquer la délicatesse et l'inexpérience des jeunes saint-cyriens en régiment<sup>48</sup>, ils ne sont cependant pas insensibles aux gages professionnels que ces derniers exhibent plus facilement que quiconque. Pour le commandant Muret, un officier issu du rang ayant, de façon inespérée, atteint un grade d'officier supérieur en fin de carrière, la supériorité hiérarchique liée à son grade ne rivalise pas avec l'expérience opérationnelle de commandement des saint-cyriens.

« Moi, [en tant qu'officier] je n'ai jamais été mis en situation de commander au combat ! Les unités de combat sont réservées aux élites. Tu sais, quand je vois un capitaine commandant d'une unité de combat, j'ai presque envie de lui présenter mes respects, quoi ! Parce que je me dis, c'est des gars brillants, ils commandent des unités de combat, ils connaissent leur métier... Je n'ai rien à leur apprendre parce que moi, je n'ai jamais été de ce côté-là » [Commandant Muret, 49 ans,

---

<sup>47</sup> Entre 2001 et 2006, 80 % des saint-cyriens classés dans le premier tiers de la promotion ont ainsi choisi une arme combattante (infanterie, cavalerie). 64 % des places combattantes proposées à l'issue de la scolarité à Saint-Cyr sont choisies par le premier tiers de la promotion (ministère de la Défense – Direction du personnel militaire de l'armée de terre (DPMAT), Annuaire des officiers d'active – Armée de terre, 2007. Moyenne calculée sur six promotions d'officiers – 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2007.

<sup>48</sup> Une maxime bien connue de tous les officiers compare avec humour les officiers saint-cyriens à de la porcelaine : « Ils sont joliment décorés, ils tournent rond, mais ils se brisent aisément au feu. »

arme de mêlée, officier issu du rang, non bachelier lors de son engagement, père boulanger, mère agent administratif].

### **Les usages distinctifs du prestige guerrier**

Le prestige et l'autorité militaires des officiers des armes combattantes, notamment quand ils sont saint-cyriens, ne reposent cependant pas uniquement sur le fait qu'ils peuvent arborer des attributs rares et distinctifs sur leurs uniformes ou attester de l'ancrage opérationnel de leur parcours. C'est aussi en activant des savoir-faire et des savoir-être particuliers que les officiers se destinant aux plus hautes fonctions peuvent faire fructifier ces distinctions objectives pour les convertir en source toute personnelle de reconnaissance. Cet ethos combattant incorporé sous forme de dispositions langagières et corporelles est déterminant dans la conquête et l'entretien des réputations dans l'entre-soi. Les observations menées en école militaire et en régiment ont ainsi permis de noter que les officiers les plus susceptibles de déployer une carrière prestigieuse dans l'institution (c'est-à-dire ceux qui possédaient les attributs scolaires et militaires à même de les positionner au mieux sur la « piste aux étoiles ») étaient également souvent ceux qui s'imposaient dans l'entre-soi en monopolisant les discours, en se distinguant dans le collectif et en apparaissant comme des « figures » reconnues dans le groupe. L'attention au langage et le goût pour le bon mot qui vont de pair avec l'entretien et le maintien de la face en public constituent des ressources à part entière dans les stratégies de distinction engagées entre officiers.

ÉCOLE D'ÉTAT-MAJOR. Les officiers aménagent la salle de cours en vue d'un exercice de simulation tactique. L'essentiel de leur activité consistera à rédiger des messages et à déplacer des unités fictives sur une carte de la région. Un des officiers du groupe prend l'initiative de diffuser un documentaire sur le débarquement en Normandie. En salle de cours, rétroprojecteur et ordinateur sont régulièrement utilisés par les officiers stagiaires pour égayer les temps morts qui ponctuent leur formation. Les films diffusés sont le plus souvent des productions à la gloire de l'engagement combattant (*Starship Troopers*, *La 317<sup>e</sup> Section*, *L'honneur d'un capitaine*).

Ainsi, certains agents, pourtant détenteurs de distinctions proprement militaires peuvent se voir cantonnés dans les marges du groupe sans véritablement parvenir à « transformer » des labels officiels en crédits personnels. Le cas du capitaine Vincy, un officier sous-contrat s'étant distingué « au feu » lors d'un engagement opérationnel en Côte d'Ivoire, signale combien des ressources professionnelles et combattantes, quand elles ne sont pas adossées à certaines dispositions langagières, se révèlent bien fragiles quand il s'agit de se distinguer dans l'entre-soi.

C'est par le biais du service national que le capitaine Vincy s'est découvert un goût prononcé pour le métier militaire. Pour cet officier sous contrat, fils d'un industriel du Nord, qui ne connaissait pas le milieu militaire avant son engagement et qui a fréquenté une école de commerce avant d'intégrer le corps, le sentiment de dénuement professionnel reste encore aujourd'hui palpable. Il estime avoir été trop faiblement formé sur le plan militaire et cette appréciation d'ordre strictement professionnel va de pair avec le sentiment de ne pas avoir « la gueule » et « l'allure » qu'il a toujours admirées chez les officiers qu'il a côtoyés tout au long de sa carrière. Alors même que le hasard des engagements opérationnels du régiment lui a permis d'engager un combat sur le terrain et d'ainsi donner à voir sa valeur militaire lors d'une action « au feu », il ne parvient pas à faire fructifier l'aura dont il a ponctuellement hérité en se voyant associé à cette expérience « mythique ». Si l'engagement « au feu » du capitaine Vincy a ponctuellement pu revaloriser l'image dont il pouvait hériter de ses pairs et lui offrir quelques gratifications (remise d'une médaille sur la place d'armes, et maintien dans le régiment prestigieux où il avait été affecté), cet événement – qu'il constitue comme le *climax* de sa carrière – semble cependant ne plus lui octroyer aujourd'hui les honneurs et le respect dont il avait ponctuellement hérité au retour de l'opération.

« Ça fait trois ans maintenant. Donc, l'effet est retombé. Je ne vais pas en parler tous les jours : "Ben oui ! Moi, quand j'étais en Côte d'Ivoire..." Bon, Vincy, c'est bon, arrête ton char ! [...] Et puis, chez les militaires, je crois qu'il y a deux catégories de gens. Ceux qui savent très bien raconter les choses et ceux qui ne savent pas. Et moi je crois que je fais partie des gens qui ne savent pas raconter les choses. Tu as des types ! Ils sont géniaux ! Tu les écoutes !... Ils te racontent des trucs complètement nuls mais qui donnent l'impression que... Moi j'adore écouter ces types. Mais, moi, je ne sais pas... Moi je ne sais pas faire bénéficier de mon expérience ou captiver l'attention dans un discours. Je ne sais que tirer l'anecdote, le côté rigolo, et je ne suis pas très crédible... »

Peu disposé à briller par le verbecomme ses camarades qu'il voit publiquement triompher en tirant profit du récit de simples exercices tactiques, il voit aujourd'hui son aura guerrière se déliter et ne plus trouver d'écho auprès de ses pairs. Si Vincy n'a pas su exploiter la valeur de l'événement et le transformer en crédit personnel, et s'il souligne lui-même ses difficultés à « briller » dans le service courant, c'est en premier lieu à cause du parcours qu'il a engagé en amont de son entrée dans le corps. N'ayant jamais fréquenté d'école d'officiers, de lycée militaire ou de classe préparatoire militaire, ce dernier n'a pas pu bénéficier d'une socialisation longue aux codes de comportement et aux valeurs qui irriguent le corps des officiers. Le geste guerrier est en effet loin de pouvoir véritablement s'incorporer dans les espaces de la carrière.

C'est bien en amont de l'entrée dans le corps, notamment dans les lycées et les classes préparatoires militaires (« corniches ») que sont incorporés les codes de comportements et les référents culturels qui prennent plus tard sens dans les procédures d'évaluation et de distinctions déployées dans l'entre-soi. Si les élèves des lycées et des classes préparatoires militaires n'ont pas le statut de militaire, ils bénéficient cependant d'une projection anticipée dans l'univers de l'institution. Les activités de tradition qui accompagnent leur cursus contribuent à les familiariser au plus tôt avec les éléments de culture militaire qui prennent sens dans l'entre-soi professionnel. Les devises des régiments les plus prestigieux de l'armée de terre, le récit de la bataille de Bazeilles (troupes de marine) ou de Camerone (Légion étrangère) relèvent d'un univers de références partagées qui les sensibilise précocement aux hiérarchies symboliques traversant l'institution. En maîtrisant au plus tôt les chants militaires qu'ils devront enseigner à leurs soldats, en incorporant les subtilités de l'ordre serré et les codes de bienséance militaire, en apprenant à s'adresser à un collectif et à cultiver l'image du guerrier qui constitue un étalon de valeur et de comportement entre élèves, les officiers ayant bénéficié de ces instances de socialisation peuvent se dessiner, dès leur entrée dans le corps, comme des officiers « complets », au fait des us et coutumes du milieu.

« Tout ce que tu apprends en lycée militaire, ce sont les fondamentaux du métier d'officier. Ça te donne énormément de cartes en main pour réussir : savoir bien défiler, être exemplaire dans sa tenue, savoir chanter, cultiver le fait d'avoir de la gueule, savoir prendre la parole en public. Quand tu arrives, tu sais parfaitement emmener tes hommes, tu sais les faire chanter, les commander. C'est complètement acquis ! Alors le pauvre gars qui vient du civil... Lui, il doit apprendre lui-même à se mettre au garde-à-vous ! Il sait pas ! Il sait rien ! Tout ce qui est ordre serré, chants, tenue, traditions... tout ça il ne sait pas » [Capitaine Maupi, 32 ans, officier sous contrat, arme de mêlée, commandant une unité d'instruction, trois années de classes préparatoires militaires, fils d'un artisan-taxi et d'une puéricultrice].

Dans l'institution militaire, la socialisation secondaire menée en amont de l'entrée dans le corps apparaît déterminante dans le processus de formation des habitus professionnels. Ce n'est pas en régiment ou en service que l'on acquiert les ressources de la distinction. La carrière militaire ne semble ainsi pas fonctionner, pour les officiers, comme un lieu privilégié d'incorporation de



l'ethos combattant. La socialisation en classe préparatoire et en école militaire apparaît déterminante dans l'acquisition de dispositions spécifiquement militaires.

Parce que ces classes préparatoires sont en priorité fréquentées par de futurs saint-cyriens et que l'institution n'offre pas de dispositif de formation équivalent aux officiers ne les ayant pas fréquentées en amont de leur entrée dans le corps, elles participent elles aussi à asseoir l'assise proprement militaire des futures élites du corps. La fréquentation des classes préparatoires militaires offre en effet plus qu'une promesse de carrière prestigieuse en préparant ses élèves au concours de Saint-Cyr. Ces établissements participent de ces nombreux dispositifs qui travaillent également à offrir des sources de reconnaissance toute personnelle à ceux que l'institution promet, statutairement, à la plus belle des carrières.

Depuis plusieurs décennies maintenant, l'institution militaire s'est engagée dans la recherche d'une forme universitaire de consécration, à même de réévaluer la position de l'élite du corps dans le champ du pouvoir. Cependant, les enjeux constitués autour de la défense d'une spécificité professionnelle, également susceptible d'asseoir la légitimité des élites militaires dans le champ des grands corps d'État, ont contribué à préserver la texture proprement combattante de l'excellence militaire. L'étude des mécanismes par lesquels les « premiers de la classe » héritent en priorité des positions et des dispositions les autorisant à se distinguer dans le registre combattant qui prévaut dans l'institution, donne à voir les ancrages sociaux et institutionnels de la qualification symbolique et charismatique dans le corps. Les ressources scolaires recherchées par l'institution, parce qu'elles sont traduites en éléments de prestige proprement militaire et combattant, ne se contentent donc pas d'offrir des perspectives de carrière appréciables dans l'institution et des responsabilités de haut niveau. Parce que les ressources scolaires et culturelles autorisent en priorité la conquête de distinctions combattantes, elles offrent également une forme toute personnelle et toute militaire de reconnaissance à ceux qui peuvent en arborer les attributs sur leur uniforme.

## Texte support séance 7 : Une institution religieuse : l'exemple de l'Eglise catholique

Lagroye Jacques, « Ce qu'institution veut dire » dans *La vérité dans l'Eglise catholique. Contestations et restauration d'un régime d'autorité*, Paris, Belin, 2006, pp. 11-24.

### Ce qu'institution veut dire

L'emploi du terme « institution » n'est pas anodin. Dans le langage courant, il peut suggérer réserve et méfiance à l'égard d'une organisation pesante, encombrée de règles, voire bureaucratifiée ; il peut à l'inverse indiquer son ancienneté, sa noblesse, sa grandeur sociale. Bref, le jugement de valeur n'est jamais loin quand on choisit « institution » pour désigner une relation ou un groupement. Pour un sociologue, ce terme renvoie simplement à un programme de recherche, bien plus qu'il ne désigne la nature – et *a fortiori* les perversions éventuelles – d'un groupement ou d'une organisation ; il ne s'agit pas, quand on l'utilise, de faire un choix parmi plusieurs termes qui pourraient désigner ce que l'Eglise est « réellement » ; aussi bien pourrait-on appeler l'Eglise « entreprise » (de gestion des biens symboliques du salut), « organisation » (de production et de diffusion de ces biens), ou « groupement » (d'individus soumis à l'autorité de dirigeants légitimes). L'usage du terme « institution » indique seulement avec quelque précision comment on entend étudier un fait social lorsqu'on le désigne ainsi. Il correspond bien, par conséquent, à un choix raisonné, mais c'est à un type de démarche, à un mode d'approche des faits, que ce choix engage.

Lorsqu'ils étudient un grand rassemblement d'acteurs sociaux que des activités communes mettent en relation réglée et plus ou moins continue – une administration, un corps d'armée, un parti politique – les chercheurs sont incités à parler d'institution s'ils veulent rendre compte de tout ce qui pèse, en un sens, sur ces acteurs. L'usage du terme « institution » signifie alors qu'ils accordent la plus grande attention à ce qui est institué, ou « *objectif* » de diverses manières, à tout ce qui est par conséquent susceptible d'assurer un minimum de cohérence dans les conduites des membres, d'unifier partiellement leurs façons de se comporter, voire de modeler leurs conceptions du juste et l'inique, du licite et de l'inacceptable, du bien et du mal, du « vrai » et du faux. Dans l'Eglise catholique envisagée comme une institution aussi bien que dans l'armée, l'appareil judiciaire, l'école ou un parti (la liste n'est pas limitative !), l'objectif – l'institué si l'on préfère – présente de multiples visages. Ce sont d'abord des pratiques habituelles, considérées comme « normales » par les membres de l'institution étudiée. Certaines de ces pratiques sont précisément réglées et codifiées ; d'autres le sont moins, mais elles jouissent d'une telle légitimité qu'elles « vont de soi » pour celles et ceux qui s'identifient à l'institution. Certaines sont obligatoires, d'autres non, mais elles peuvent être si bien inculquées qu'elles sont accomplies de façon routinière. De ce point de vue, les pratiques religieuses présentent des caractéristiques analogues aux actes et aux gestes attendus d'un soldat, à l'assiduité requise d'un élève ou d'un militant politique, aux soins qu'un malade hospitalisé prend l'habitude de recevoir et d'espérer ; même si, de toute évidence, elles ne revêtent pas la même signification et ne correspondent pas aux mêmes objectifs. L'objectif, c'est aussi un ensemble de dispositifs variés qui permettent l'accomplissement de ces pratiques légitimes. Il peut s'agir de dispositifs matériels, prétoires, casernes, salles de classe et lieux de culte ; d'instruments d'action dont l'usage est strictement codifié, armes, dictionnaires, seringues et objets rituels ; mais aussi de filières de formation spécialisées, de « services » mis à la disposition des membres, voire d'organismes de surveillance qui permettent à tous – et d'abord aux chefs – de vérifier l'orthopraxie des adhérents, c'est-à-dire la rectitude de leurs pratiques. Ainsi, du simple fait qu'ils sont en relation les uns avec les autres dans le cours d'activités coordonnées, les êtres sociaux engagés dans une institution,

quelle qu'elle soit, sont en quelque sorte « pris dans l'institué » ; leurs conduites et leurs actes sont structurés par des dispositifs qu'ils vivent parfois comme des contraintes mais font ils n'ont souvent même plus conscience. On peut avoir une idée assez juste de leur importance quand on constate que les membres les plus investis dans les pratiques institutionnelles éprouvent une intense satisfaction, une forme de bien-être, à retrouver ces dispositifs, l'agencement et l'odeur d'une salle de classe ou d'une église, la convivialité d'un congrès syndical ou d'une cérémonie religieuse, l'ordonnancement d'un rituel militaire ou religieux.

Souvent perçues comme la forme la plus officielle et la plus achevée de l'institution, couramment assimilées à elle, des règles définissent les pratiques légitimes et les modalités de la plupart des relations que les membres entretiennent avec leurs partenaires, leurs collègues et leurs chefs. Ce n'est pas sans raison qu'on accorde aux règles cette importance : en elles sont objectivés et mis en forme des types de comportement qui, peu à peu, au cours d'une histoire longue ou brève ; ont défini les frontières du souhaitable et de l'inacceptable dans l'accomplissement des activités institutionnelles. Ainsi, la codification des marques de déférence et des gestes de reconnaissance (saluer le premier, s'incliner, se lever, etc.), des rituels d'organisation des rassemblements (lire un bureau, désigner un président, marcher selon les consignes données, placer les participants en fonction de leur rang, etc.), des conduites à tenir dans une rencontre (sourire au partenaire, attendre qu'il ait parlé le premier, se « mettre à sa portée », etc.), n'est pas secondaire ni anecdotique : c'est par elle en un sens que sont « réglées » les relations et qu'un rassemblement épisodique tend à s'institutionnaliser, devient institution au sens que Durkheim donnait à ce terme. Les règles ne disent pas seulement ce qui doit être fait, mais aussi ce qu'il est souhaitable et possible de faire : contraignantes, elles sont également habilitantes. Leur efficacité ne résulte pas nécessairement des sanctions qui frappent celles et ceux qui les transgressent, ou de la réprobation qu'ils encourent, mais de leur intériorisation – ou appropriation – par les membres de l'institution ; aussi peuvent-elles être vécues comme des obligations morales et être respectées, jusque dans la vie privée, tant elles paraissent alors justes et naturelles. C'est principalement en cette intériorisation que réside la force des règles institutionnelles. Il en va de même des rôles, autre forme de l'objectivé. Par « rôle » on ne désigne pas ici un registre imposé d'actes à accomplir, de conduite à tenir (comme lorsqu'on dit à quelqu'un de s'acquitter des « obligations de son rôle »), ni même un ensemble de façons de faire ou de parler qui permettent à l'individu de « remplir son rôle ». On parle de cet art que l'individu déploie pour être conforme à ce qu'on peut attendre de lui, compte tenu de la position qu'il occupe dans l'institution ; « être dans son rôle », ici, c'est faire ce qui sied quand on est juge ou magistrat, officier ou maître d'école, évêque ou chef de la clinique ; c'est agir en fonction de la position qu'on occupe, position qui impose des « devoirs » et prescrit certaines tâches, mais qui donne aussi des droits. « Tenir son rôle », c'est réaliser correctement, et le plus naturellement possible, certaines activités institutionnelles, répondre ainsi aux attentes des autres membres ou de partenaires extérieurs sans transgresser les règles de l'institution. Art difficile, auquel certains individus sont préparés par leur origine, leur éducation, leur histoire personnelle, et qui s'apprend davantage au contact d'anciens que dans les systèmes de formation ; art que certains dispositifs tentent de contrôler ; art dont les textes prescriptifs ne rendent qu'insuffisamment compte.

Ces formes objectivées de l'institution sont analysables dans l'Eglise comme en tout autre groupement. Sans doute sont-elles ici plus systématiquement expliquées, justifiées, qu'ailleurs. Sans doute aussi est-il attendu des catholiques un effort particulier d'intériorisation des pratiques et de leurs justifications, des règles et des principes qui établissent moralement leur légitimité, ou de la nécessité religieuse des rôles institués qui confèrent à certaines du pouvoir. Pour autant, rien n'autorise un sociologue à traiter l'Eglise comme une institution de nature différente ; s'il est sensible à sa particularité – à sa singularité – il le sera aussi à celle qu'il décèle nécessairement

dans un corps d'élite militaire, dans un lycée technique, ou dans le système carcéral. Dans l'Eglise comme ailleurs, l'objectif est le résultat d'une longue histoire ; il est l'ensemble des formes « durcies », « cristallisées » - sinon « pétrifiées » - de solutions pratiques qui ont été apportées à des conflits antérieurs, à des situations problématiques dont la mémoire collective n'a parfois rien retenu : la manière dont s'est imposé le célibat des prêtres en Occident, ou dont les « simples » fidèles ont été écartés de la procédure de désignation des évêques, appartient à cette histoire oubliée. L'institué est un héritage – parfois pesant – dont on ne dit pas l'origine et sur lequel veillent jalousement des gardiens de l'orthodoxie et de l'orthopraxie, complexe de « traditions » idéalisées, de règles et de savoir-faire devenus les murs porteurs de l'édifice institutionnel. Tous les dirigeants s'efforcent de le présenter comme naturel, ou comme « fonctionnel » pour atteindre les objectifs que les membres valorisent. Dans le cas des Eglises, il est en outre conçu comme voulu par Dieu, et de ce fait hors d'atteindre ; alors, sa force ne tient pas seulement à son utilité présumée ou à son efficacité, mais à sa nécessité et à sa conformité avec le dessein de Dieu pour les hommes – force que n'ont pas, on l'admettra sans peine, la plupart des systèmes de relations et de pratiques qu'on appelle institutions.

L'Eglise catholique se distingue, il est vrai, d'autres groupements institutionnalisés par la richesse et la minutieuse précision du corps de règles et de prescriptions qui encadrent les pratiques et soutiennent l'orthodoxie des croyances. Elle a son droit particulier, le droit canon, ses « constitutions », et des volumes de décrets concernant tous les aspects de la vie de ses membres. Sont établis avec un luxe de détails inouï ce que le prêtre doit dire lorsqu'il officie, les gestes qu'il doit faire, les attitudes qu'il doit adopter. Toute cérémonie doit se plier aux exigences d'un rituel dont chaque étape est prévue, ordonnées, où toute action est strictement définie et justifiée, où rien n'est en principe laissé à l'improvisation. Les relations entre les positions institutionnelles, évêques, prêtres, laïcs, sont soumises à des règles si fortement intériorisées par les fidèles qu'il n'est généralement pas nécessaire de les rappeler.

Aussi l'observateur est-il parfois étonné par l'exact ordonnancement des rituels et par l'habileté des participants à s'y conformer sans effort apparent, tant leur corps peut être en quelque sorte ajusté aux attitudes et aux comportements que l'institution attend d'eux, et qu'elle a précisément codifiés. Faut-il ici parler de réussite d'un « dressage » précoce et répété qui plie les individus aux exigences de l'institution ? Cette façon de voir n'est pas totalement fautive, mais elle doit être corrigée par la prise en compte des transformations qui affectent les pratiques, infléchissent les règles ou les rendent caduques, assouplissent les rites et introduisent des innovations – parfois spectaculaires – dans les rituels les plus codifiés. Rien n'est moins figé en un sens que l'univers des pratiques tolérées voire encouragées dans l'Eglise contemporaine : la langue liturgique n'est plus le latin, mais la langue locale ; les dispositifs ont fortement évolué pour les cérémonies, la gestuelle s'est enrichie de postures naguère impensables, et le rappel d'antiques prescriptions est souvent sans effet, quand il ne suscite pas l'incompréhension des fidèles. Que dire alors des différences radicales dans le « style » des pratiques liturgiques si ce n'est qu'elles sont accomplies dans une paroisse européenne « traditionnelle » ou « novatrice », dans une communauté catholique d'Afrique ou d'Asie, dans un village brésilien ou dans la basilique Saint Pierre de Rome ? A ne considérer que l'Eglise catholique en France – restriction qu'impose un minimum de rigueur sociologique – l'univers strictement codifié des dispositifs, des règles et des prescriptions de rôle semble se dissoudre dans la variété des pratiques effectives. En ce sens, l'objectif, l'institué, ne définit pas plus l'Eglise catholique aujourd'hui que la Convention de Genève ne dicte les comportements de militaires sur le terrain en Irak ou en Tchétchénie.

Il faut par conséquent revenir à un constat très simple : une institution n'existe concrètement que par les activités de ceux et celles qui se réclament d'elle, que par le travail des juges ou des

enseignants, l'engagement des adhérents et des militants d'un parti, les actions quotidiennes des animateurs sociaux ou les rassemblements de fidèles pour accomplir des rites. En d'autres termes, ce sont des *investissements*, collectifs ou individuels, épisodiques ou continus, qui « donnent corps » à une institution et la font exister socialement. Parler d'institution, c'est donc s'intéresser aux effets de ces investissements tout autant qu'aux formes de l'objectif. Le chercheur est alors particulièrement curieux des raisons pour lesquelles des individus et des groupes d'individus sont amenés à s'engager dans une institution, lorsqu'ils n'y sont pas seulement contraints – par la force quand il s'agit d'une prison, par la maladie quand on a affaire au système hospitalier, par une pression sociale incoercible ou par la nécessité d'obtenir un emploi. Aussi assigne-t-on fréquemment à la « sociologie » la tâche de repérer, et si possible de mesurer, les déterminants sociaux d'un engagement institutionnel « volontaire » : origine sociale, éducation, conditions d'existence, profession, milieu de vie, et ainsi de suite. Dans cette entreprise, d'autres chercheurs, et notamment les psychanalystes, ont évidemment leur mot à dire. Ce qui ressort de ces études ne peut manquer d'irriter tous ceux qui se trouvent ainsi dépouillés d'une vision héroïque et enchantée de leur engagement institutionnel, celles et ceux en particulier qui l'attribuent à une « vocation » personnelle libre de toute détermination sociale ou psychologique. Les sociologues ont inéluctablement mauvaise presse, et les interprétations caricaturalement déterministes que certains avancent fournissent à leurs adversaires un argument confortable pour invalider les travaux de ce type. Il ne suffit pas au demeurant de s'intéresser aux raisons d'un engagement. La variété des déterminants et des conditions d'entrée dans une institution se répercute en quelque sorte sur la diversité des dispositions, des attentes et des manières d'agir de chacun des membres. On ne peut manquer ici de prendre en compte les propriétés de l'*habitus* individuel, qui est une façon d'être et de penser caractéristique de chaque être social, une déclinaison particulière et une forme singulière d'un *habitus* collectif – celui que partagent les êtres soumis aux mêmes conditions d'existence. Cet *habitus* individuel, nourri d'expériences spécifiques, « dicte » dans une certaine mesure – façon de parler – le comportement adopté dans les activités et les relations institutionnelles, la manière dont chaque membre tient le rôle qui lui est assigné, et sa capacité à jouer des règles en diverses occasions, sans qu'il n'y ait en cela rien de mécanique. Si bien qu'on peut considérer ce que chaque agent de l'institution tend à faire d'elle, sa façon singulière de la vouloir, de s'y mouvoir et, en définitive, de la faire exister dans les limites que trace l'objectif. On est alors bien loin, on le voit, de concevoir l'appropriation des pratiques, des savoirs et des règles comme le simple résultat d'une inculcation réussie, voire d'un dressage efficace.

S'engager, ou s'investir, dans une institution, c'est finalement découvrir ce qu'on peut légitimement y faire, ce qu'on peut attendre de ses activités et de son fonctionnement – tel qu'il est et non tel qu'on l'a rêvé avant de « franchir le pas ». Celles et ceux qui font directement cette expérience – les « convertis » dans le cas d'une Eglise, mais tout autant le jeune officier récemment sorti de l'Ecole d'Application ou le nouvel adhérent d'un parti – rencontrent en quelque sorte la force de l'objectif. Ils peuvent certes jouer avec certaines règles, infléchir les pratiques en fonction de leurs désirs, voire inventer de nouvelles manières de tenir un rôle ; il leur faut surtout s'accommoder des exigences du groupe et de ses chefs. Différente à bien des égards est l'expérience de celles et ceux qui, depuis longtemps familiers de l'institution, parfois formés en son sein, ne découvrent la force de l'objectif que dans des situations critiques, des rencontres déstabilisantes, des remises en cause conjoncturelles. C'est de leur fidélité à l'institution qu'il est alors question, et cette épreuve peut être tout aussi coûteuse que, pour un néophyte, l'acceptation d'exigences insoupçonnées. Dans tous les cas est posé le problème de la comptabilité entre ce qu'un être humain attend de son appartenance institutionnelle et ce qu'il peut en recevoir effectivement ou tenter raisonnablement d'en obtenir. Même s'il est parvenu à « faire corps » avec son Eglise, même s'il est depuis l'enfance attaché à elle et s'il a fortement intériorisé ses règles et

les savoirs qui justifient ses pratiques – au point qu’il s’identifie parfois totalement à elle - même alors un catholique, clerc ou laïc, n’est pas à l’abri d’expériences d’une contradiction douloureuse entre ses désirs et la force de l’institué. Sa fidélité – sa « loyauté » dirait Hirschman – suppose donc qu’il ait un fort intérêt à ne pas faire défection, intérêt peut certes être matériel (obtention de moyens de subsistance, d’aides alimentaires ou vestimentaires, ou d’un salaire et d’un logement décent dans le cas des prêtres et de certains employés laïcs), mais qui est plus généralement symbolique (acquisition de positions de prestige, préservation d’un statut social, garantie d’une « bonne image » auprès des partenaires sociaux), éthiques (possibilité de réaliser une image de soi, d’accomplir certaines performances morales, de mettre en pratique un idéal d’existence), ou affectif (appartenance à une « famille d’adoption » voire à un groupe fusionnel) ; au vrai, quand on parle d’intérêt à la fidélité, c’est aux combinaisons variables entre ces formes d’intérêt qu’il conviendrait de porter attention. La fidélité, que qu’en soit le ressort, quels que soient les arguments qu’on avance pour la justifier, implique des ajustements à la conjoncture, à la modification des rapports de force, au tarissement éventuel de pratiques qui répondaient à certains désirs, aux frustrations que fait naître l’échec d’une réforme ou l’imposition de nouvelles exigences. Dans ces ajustements apparaît la plasticité relative des usages de l’institution.

Les individus, bien sûr, n’ « n’inventent » pas constamment l’institution : les régularités qu’on y décèle, les habitudes et les lois qui régissent son fonctionnement, les savoirs qui y sont diffusés, les prescriptions rappelées périodiquement par sa direction, sont là, comme en face ou au-dessus d’eux ; ils ne sont pas le résultat conjoncturel d’engagements individuels et d’interactions livrées au hasard des calculs et des stratégies des membres ; ceux-ci résultent à l’inverse de ce qu’est l’institution ou, mieux, de ce qui en est perceptible et perçu, ainsi que des contraintes qu’impose l’objectivé aux tentatives des membres pour la faire évoluer. Pourtant ; rien n’est figé : chaque « invention », aussi minime soit-elle, chaque innovation ou ajustement partiel, contribue à enrichir le spectre des conduites possibles et à produire de nouveaux usages des règles. Des aménagements apportés aux pratiques, le recours à des justifications inhabituelles, une statue enlevée, un costume abandonné ou repris, infimes détails parfois pour le spectateur distant ou peu averti, ont des effets structurants dès lors que d’autres s’en inspirent et que les dirigeants « laissent faire » ; l’institutionnalisation entendue comme production de l’objectivé, est un processus continu, une création d’héritage futur, dont la portée est souvent méconnue par les acteurs. Ce sont moins les inflexions du discours que l’acceptation de formes nouvelles d’investissement concret qui, ainsi, définissent et redéfinissent les modèles à suivre, modifient les frontières du pensable ou du faisable ; cela ne va pas sans débats, sans refus, sans conflits qui, en certains cas, peuvent être assimilés à une crise.

Traiter l’Eglise comme une institution, c’est en définitive donner trois dimensions à la recherche. C’est s’intéresser à ce qui, en elle, est durablement objectivé, notamment ses pratiques, ses savoirs et ses rôles. C’est ne pas oublier pour autant de travailler sur les investissements variés de ses membres, qui produisent constamment sa figure concrète et des usages possibles de l’institué. C’est enfin s’attacher à ‘étude des conflits dont cette figure et ces usages sont l’enjeu. On voit les conséquences de cette posture de recherche sur le travail présenté dans ce livre. La première est qu’on y accorde la plus grande importance aux conflits « internes » à l’institution. Ce n’est pas qu’on veuille, par malignité et esprit de dénigrement, mettre en lumière des antagonismes et des contradictions que le discours officiel s’attacherait – s’attache au demeurant – à relativiser et à euphémiser. C’est que l’ampleur des conflits est empiriquement repérable dans les pratiques, en dépit de la stricte codification dont elles sont l’objet, dans les divergences des justifications que les catholiques donnent de ces pratiques, et dans les oppositions perceptibles des différentes manières de tenir un rôle. C’est aussi – on est tenté de dire surtout - que ces conflits portent inévitablement sur la forme du pouvoir qu’exercent les dirigeants de l’institution, même si la

légitimité et les droits de ceux-ci ne subissent pas une remise en cause explicite de la part des catholiques. Les clivages et les affrontements dont les chefs de l'institution s'efforcent de réduire la portée – qui pourra s'en étonner ? – en les présentant comme secondaires, inessentiels ou conjoncturels, traduisent des rapports de force dont la violence, aussi dissimulée soit-elle, peut-être productrice de crise.

Une deuxième conséquence sur le travail de recherche est qu'on ne peut tenir pour accessoire ce que disent les catholiques que nous avons rencontrés, interrogés ou lus, lorsqu'ils s'efforcent de justifier leurs pratiques, leurs conduites, et leurs façons de concevoir les rapports avec l'autorité ecclésiastique quand ils ont affaire à elle. Certes, il serait étrangement naïf de prendre ce qu'ils disent pour les « vraies » raisons de leurs engagements, voire pour leurs seules raisons. Mais il serait tout aussi réducteur de ne voir dans leurs propos que justifications fallacieuses d'actions accomplies pour de tout autre motifs, entreprises conscientes ou inconscientes de dissimulation à soi et aux autres des raisons véritables de leurs actes et de leurs conduites, effets d'une fausse conscience de ce qu'ils sont et de ce qu'ils font. Tout porte d'une part les catholiques à acquérir une meilleure connaissance de leurs raisons d'agir et de croise, en dépit d'une propension naturelle - dont ils n'ont pas le monopole – à se leurrer sur ce qui détermine leurs préférences et leurs engagements. Des dispositifs (l'examen de conscience, la confession, la « révision de vie ») les incitent à acquérir une certaine lucidité sur leurs actes ; l'exposition au scepticisme de leurs contemporains athées ou agnostiques mine subrepticement leurs défenses ; leurs propres difficultés à rester fidèles à l'institution et à rendre compte de cet attachement les conduisent parfois à s'interroger sur leurs croyances ; les textes mêmes qu'ils lisent ou entendent à l'église ont des vertus curatives quand ils sont tentés de s'abandonner à l'idéalisme et de faire vertu de leurs engagements. Nul doute qu'ils aient cependant, comme tout être social, un fort intérêt à méconnaître les déterminants sociaux ou psychologiques de leur investissement, à idéaliser certains de leurs motifs et à censurer les autres. Du moins tentent-ils, et ce n'est pas négligeable, d'agir « en connaissance de cause », c'est-à-dire en ayant connaissance de ce qui pourrait expliquer leur conduite. D'autre part, ils sont amenés à chercher ce qui, dans leurs croyances, peut donner une certaine légitimité à ce qu'ils font pour des raisons qu'ils savent parfois « impures ». de ce fait, les membres de l'Eglise, surtout ceux qui « pratiquent » régulièrement et acceptent des responsabilités, mais aussi bien ceux qui sont pris dans des contradictions vitales, ne peuvent en somme échapper à l'obligation de rationaliser ce qu'ils font et ce qu'ils croient par des arguments tirés des Ecritures saintes, d'évaluer la conformité de leurs croyances à ce qu'enseigne le Magistère, de légitimer leurs préférences par la sollicitation de textes religieux, bref d'établir une relation aussi étroite que possible entre leurs actes et les savoirs transmis par l'institution. C'est à ce travail incessant de *rationalisation des pratiques* que leurs discours donnent accès ; il y a là une caractéristique intéressante de l'institution étudiée. On peut tenir pour vraisemblable que toute rationalisation est entachée d'erreurs et d'illusions. Mais il serait trop facile de dire que les catholiques se trompent nécessairement quand ils s'efforcent de comprendre ce qui les fait agir ; des « saints » ont parfois, plus que tout autre, conscience d'être mus par des raisons fort éloignées de celles que propose la doxa hagiographique, et ils font sans détour état du plaisir très humain qu'ils trouvent dans leurs activités – voire quand ils se vouent à des tâches ingrates – des effets apaisants de la sublimation de leurs désirs, de la satisfaction éprouvée à vivre conformément à un idéal reçu de leurs parents et de leur milieu social d'origine ; pour eux, cela n'exclut pas la volonté de chercher, dans la lecture assidue des textes fondateurs et des interprétations qu'en a proposées l'Eglise, des raisons légitimes de leurs pratiques, auxquelles ils veulent ainsi donner sens dans le dessein même de leur Dieu.

La compréhension de « ce qui se passe » dans l'Eglise n'est donc possible, en toute rigueur, qu'en portant attention aux conflits qui opposent les catholiques sur les modalités d'accès à ce dessein,

c'est-à-dire la « vérité » même de leur foi. Cet enjeu est central pour des croyants, même s'il est aisé de repérer un écart considérable – pour nous inévitable – entre les actes et les croyances ; et même s'il est bon de rappeler que les divergences de conception sur les voies à suivre pour connaître cette vérité sont largement déterminées par l'origine sociale, l'éducation ou les conditions d'existence. En toute institution, une « vérité » est présumée accessible, sans qu'il y ait forcément entre les membres accord sur la façon d'y accéder, voire sur son contenu exact : le parti communiste l'identifiait à la connaissance scientifique de la lutte des classes, découverte dans la participation aux combats de la classe ouvrière et l'étude assidue de la doctrine marxiste ; l'école républicaine la situait dans la science, transmise par des maîtres irréprochables et accessible par un exercice rigoureux de la raison. Croyances démenties par la dure expérience de la réalité ? Et quand cela serait ? Qui pourrait comprendre ce qui s'est passé au parti communiste dans le deuxième tiers du XX<sup>ème</sup> siècle, ou les conditions de la diffusion de l'enseignement primaire laïque, sans entrer quelque peu dans le « mystère » de ces croyances, sans faire aux militants communistes ou aux institutrices et instituteurs le crédit d'une intense conviction, et à la vérité qu'ils professaient le crédit d'une plausibilité minimale pour des êtres humains habitués à faire usage de leur raison ?

Comme en toute institution, et plus qu'en beaucoup d'autres, l'exigence de rationalisation entendue comme tentative pour établir une relation étroite entre les pratiques et les comportements d'une part, et la forme de vérité que l'appartenance au groupe permet d'atteindre d'autre part, dessine dans l'institution religieuse des systèmes d'attitudes différents, voire antagonistes. Des « types » de relation à l'Eglise, des façons d'être dans l'Eglise, s'esquissent, se précisent et en viennent à s'opposer. Il ne s'agit plus, dès lors, ou pas seulement, de « sensibilités » variées qui coexisteraient au sein d'une même conception de la vérité, mais bien de représentations différentes des approches de cette vérité, voire de la vérité elle-même. C'est en tout cas ce qui résulte des efforts de nombreux catholiques pour mettre en relation logique ce qu'eux-mêmes font, ce qu'ils choisissent préférentiellement dans les textes pour justifier leurs pratiques et leurs comportements, ce qui inspire leur façon de tenir un rôle – autrement que d'autres – et comment ils fondent le devoir d'obéissance à l'autorité. Dans ces efforts, on perçoit bien leur croyance en une cohérence des actes et des convictions, cohérence qui dessine les contours d'un « type » d'engagement, ou plus exactement ici, de divers types d'engagement. C'est souvent à partir d'indices ténus, l'attitude adoptée à un moment du rituel, le port d'un col romain, une façon de chanter, que les fidèles classent « spontanément » leurs co-religionnaires, qu'ils les rattachent à un type particulier. Ainsi sont construits des types indigènes de catholicisme, bien distincts et le plus souvent opposés par couples : « mystiques » (entendons adeptes d'une spiritualité désincarnée) et « engagés », voire « chrétiens de gauche », « traditionnistes » et « conciliaires » (partisans de l'*aggiornamento*), « fondamentalistes » et « en recherche »... Un sociologue ne peut reprendre à son compte ces typifications indigènes, sinon avec d'innombrables précautions, et en se gardant bien d'assimiler pour sa part des individus ou des groupes réels et des types construits ; mais il ne peut pas leur dénier *a priori* toute pertinence. Typifier, c'est pour lui abstraire des comportements observables quelques relations logiques entre certains actes, certaines façons de les accomplir, et certaines croyances ; c'est faire apparaître des enchaînements typiques qu'il trouve rarement à l'état pur dans conduites des acteurs. S'il y a bien en ce sens un type « traditionnaliste », c'est-à-dire une relation logique entre les conduites et les affirmations suivantes [*les pratiques doivent rester autant que possible inchangées, et je les applique scrupuleusement/je sais que la doctrine de l'Eglise est intangible, et je le rappelle en toute occasion/ les « pasteurs » de l'Eglise, évêques et surtout le pape, sont les gardiens infallibles de la doctrine, et ils doivent être obéis par tous les catholiques*], les traditionnalistes en chair et en os peuvent en remonter concrètement aux autres catholiques en matière de « tri » parmi les textes du



Magistère, ou de prise de distance effective à l'égard de ses exhortations. Il n'y a pas lieu de s'en étonner ; on sait bien que les comportements des acteurs sont parfois incohérents – ce qui passe pour illogisme, mais est bien plus que cela – et que les êtres sociaux sont généralement partagés entre des sollicitations contradictoires et des désirs théoriquement inconciliables. Cela n'ôte rien à l'intérêt de la typification : elle permet de repérer et de faire voir, au prix d'une démarche d'abstraction à partir des comportements effectifs, le principe d'oppositions essentielles dans une institution.

Distinguer des types d'appartenance à l'Eglise, c'est inévitablement souligner la force d'oppositions raisonnées sur les formes du pouvoir et sur la légitimité des actes émanant de la Hiérarchie. L'autorité reconnue aux dirigeants, pape, évêques ou, bien qu'à un moindre degré, prêtres, est une question essentielle dans l'institution. C'est en effet de la nature même de l'Eglise en tant que groupement qu'il s'agit. Il n'est pas étonnant que la question de l'autorité soit par conséquent vigoureusement et constamment posée, notamment par les instances centrales de l'institution, et qu'elle constitue un enjeu majeur dans les débats entre catholiques. Si l'on suit Max Weber, un *groupement* est un rassemblement stabilisé de personnes, qui doit sa relative cohésion aux actions d'une « direction », groupe de gouvernants (ou « chefs ») auxquels les membres obéissent, et qui peut ainsi poursuivre certains objectifs communs. Une condition essentielle de la survie d'un groupement est donc que ses dirigeants soient en mesure, ou capables, d'activer parmi les membres un fort sentiment subjectif d'appartenance à une « communauté », et qu'ils parviennent à faire accepter des compromis entre les intérêts en présence. Encore faut-il que les membres soient disposés à accorder à ces dirigeants le droit de gouverner ainsi, en d'autres termes qu'ils reconnaissent effectivement leur légitimité. Comme en bien d'autres rassemblements d'êtres humains qu'on étudie en tant qu'institutions, le problème de la légitimation (acquisition d'une légitimité) est ici central. Dans l'Eglise, il est vrai, tout converge pour établir une forte légitimité des chefs, pape et évêques. Sont-ils pour autant en mesure de faire prévaloir la croyance en une unité essentielle, en une « communion » qui relativise et désarme les antagonismes, et capables de faire réellement accepter des compromis entre des intérêts et des conceptions divergeant sur des points fondamentaux ? Ou subissent-ils malgré eux, et souvent contre leur volonté affichée, les effets critiques de rapports de force qu'ils ne maîtrisent pas et dont ils méconnaissent peut-être l'ampleur ? Ce n'est pas leur bonne volonté, ni leur intelligence ou leur habileté, et pas davantage – faut-il le préciser ? – leur sincérité, qui sont ici en cause ; la force des oppositions entre divers groupes de catholiques, ou entre des types inconciliables de rapport à l'institution, dépend de multiples facteurs qui modèlent les désirs, les façons d'être et de penser, les formes d'investissement des membres de l'Eglise, et qui peuvent affaiblir ou renforcer selon les cas les chances de cohésion. Qui peuvent aussi inspirer à celui qui a intériorisé les exigences de son rôle – celui d'évêque par exemple – la manière d'interpréter les difficultés et de concevoir les actions à entreprendre pour les surmonter. Les décrets et les exhortations ne changent rien à cela, ou si peu. Pourtant, ce que font les dirigeants d'une institution quand leur légitimité est affectée, quand une crise fait peser sur elle de lourdes menaces et peut même compromettre la survie du groupement dont ils ont la charge, ce n'est pas négligeable, tant s'en faut. Les procédés auxquels ils ont recours, et les arguments qu'ils utilisent pour les justifier, parfois à leur corps défendant, lorsqu'ils s'efforcent de réactiver le sentiment d'appartenance à une communauté, ont des effets structurants ; il en va de même des compromis qu'ils favorisent ou tolèrent, des conduites qu'ils encouragent ou laissent faire. Toutes ces pratiques dessinent, qu'ils le veuillent ou non, qu'ils s'en réjouissent ou en prennent simplement leur parti, une figure concrète de l'Eglise, une configuration spécifique des rôles, des savoirs et des formes d'autorité de l'institution. Effets inéluctables, quoique souvent contraires aux intentions affichées, seront-ils tenté de dire, si l'on n'avait pas mesure à quel point les actions des dirigeants et des membres de

l'institution résultent, ici comme ailleurs, d'engagements aléatoires et inconscients. Déclarer que ces conséquences sont positives ou négatives n'est pas, bien sûr, la tâche d'un sociologue ; les signaler n'est pas prendre parti.

## Texte support séance 8: Une institution scolaire, l'exemple de Saint- Paul'School

**Khan Shamus, [extraits] « Chapitre III. L'aisance, marque du privilège », *La nouvelle école des élites*, 2015, Agone, pp. 153-176.**

[Ouvrage en accès intégral sur cairn avec les identifiants upjv]

### Rites d'initiation

Lorsqu'ils entament leur dernière année sur le campus, les seniors ont une espèce de démarche arrogante. Je ne suis pas le seul à le remarquer.

— À leur retour ici après les vacances, ils ne sont plus tout à fait les mêmes, commente d'un ton amusé Jane Clunie, professeure responsable de la résidence où je loge.

Pour elle, c'est comme si ses propres enfants revenaient ; parmi les garçons dont elle s'occupe, beaucoup vivent à ses côtés depuis quelques années. Elle reprend :

— Mon Dieu ! C'est étonnant comme ils ont changé ! Ce n'est pas seulement qu'ils ont l'air plus âgés ; même leur façon de bouger et de parler est différente ! Regarde Steve : lui, c'est vrai qu'il a grandi, mais surtout il a les épaules en arrière, et bombe le torse comme un paon !

Jane éclate de rire, et j'en fais autant, bien que ce soit la première fois que je vois Steve.

— En première année, il avait tout le temps les yeux baissés. Et maintenant, les voilà qui se comportent tous comme si le campus leur appartenait !

Jane reprend vite son sérieux. Détournant son regard des seniors de notre résidence, elle me prévient :

— Il va falloir qu'on les ait à l'œil.

Ils n'ont pas toujours affiché une telle assurance, loin de là. Dans les jours qui suivent la rentrée, les nouveaux ont les épaules voûtées et le menton enfoncé dans la poitrine, comme s'ils portaient un lourd fardeau. Âgés de treize à seize ans, ils arpentent presque toujours le campus en groupes, car ils se sentent ainsi plus en sécurité. Ils ne donnent pas l'impression d'être les maîtres des lieux, mais d'avoir envie de s'enfuir. L'arrivée à Saint-Paul est une leçon d'humilité souvent douloureuse. La plupart des élèves, y compris les très riches, sont tout de même un peu abasourdis en découvrant le domaine de quelque 800 hectares entretenu avec soin, sa centaine d'édifices en briques de style gothique, ses arbres impeccablement taillés et ses allées pavées qui serpentent jusqu'aux lacs et cours d'eau privés. Leur arrivée à Saint-Paul marque non seulement le premier jour d'une nouvelle vie, mais aussi une rupture avec leur vie d'avant, qui était souvent assez uniforme. Pour un adolescent de treize ou quatorze ans, faire ses bagages, les mettre dans une voiture et emménager dans une chambre totalement étrangère qu'il a toutes les chances de partager avec un inconnu<sup>49</sup> est une expérience des plus intimidantes. Ils doivent aussi se séparer de leurs parents – pour plusieurs mois dans de nombreux cas. Bien qu'ils s'y préparent intérieurement depuis longtemps, presque aucun nouvel élève ne semble prêt pour affronter ce qui l'attend.

En arrivant à Saint-Paul, la première chose qu'ils font est d'aller rencontrer le recteur. La belle bâtisse qui trône au milieu du campus et abrite son bureau ainsi que le logement de sa famille est alors envahie d'adolescents accompagnés de leurs parents. C'est là que les nouveaux sont invités à signer le registre des élèves – ce qui officialise leur entrée à Saint-Paul. Ce ne sont pas les parents qui inscrivent leurs enfants ; ceux-ci le font eux-mêmes. Certains parents s'en offusquent ; on entend plus d'un père maugréer « D'après eux, qui est-ce qui paye ? » Même si ce n'est pas les élèves qui remplissent les chèques pour régler les frais de scolarité, ils n'en sont pas moins

---

<sup>49</sup> La plupart des nouveaux élèves sont logés en chambre double. Quelques-uns ont une chambre simple, mais en général l'avantage d'avoir un.e camarade de chambre (qui sait si l'on se heurte à des difficultés et qui peut aussi très vite devenir un.e ami.e) l'emporte largement sur le risque éventuel de ne pas s'entendre avec lui ou elle.

investis d'un certain sentiment d'autonomie, de responsabilité et de pouvoir par ce premier geste accompli dans l'établissement. C'est eux, et non leurs parents, qui signent le registre. Et ce sentiment d'indépendance aidera ces filles et ces garçons apeurés à leur entrée au lycée à se métamorphoser en jeunes gens sûrs d'eux, souvent effrontés, dont Jane Clunie et moi-même venons de nous moquer et de nous défier.

Aussitôt après avoir signé le registre d'admission, les « nouveaux », filles et garçons – traditionnellement surnommés, avec un mélange d'affection et de condescendance, les « mômes » – sont pris en charge par un « ancien » ou une « ancienne » (en général un ou une senior), qui leur montre les lieux et leur chambre, et leur explique le fonctionnement de l'établissement. Le jour de ma rentrée en tant que professeur, au moment où le rituel du registre se déroule dans le bureau du recteur, je me trouve dans le foyer de ma résidence avec les autres professeurs référents et les quatre seniors qui vivent là. Dans la pièce flotte une odeur de beignet et d'encaustique. Depuis huit heures du matin, nous attendons – avec une impatience qui s'est vite muée en ennui – de faire la connaissance des nouveaux élèves qui, accompagnés chacun d'un « ancien », viendront s'installer dans leurs chambres. Sam, l'un des quatre garçons que je suis chargé d'accompagner au long de l'année scolaire, est le premier à se présenter. Ce nouveau de troisième année est le fils d'une professeure de Saint-Paul, elle-même ancienne élève. En déballant ses affaires, Sam est très à l'aise dans son nouvel environnement. À la différence des autres pensionnaires, qui réfléchissent depuis des mois à ce qu'il leur faudra apporter avec eux, et au moyen de tout caser dans leur chambre, Sam sait qu'au cas où il aurait oublié quelque chose il lui suffira de traverser le campus à pied pour rejoindre le logement de sa mère. Il ne manifeste aucune nervosité. Même sa tenue reflète cette insouciance. Alors que les autres nouveaux portent des vêtements neufs, achetés spécialement pour l'occasion – des plis révélateurs indiquent que beaucoup de chemises ont été déballées le matin même –, Sam fait son entrée vêtu d'un simple t-shirt et d'un vieux bermuda. Sur le moment, comme je n'ai aucun élément de comparaison avec d'autres élèves, son attitude me semble tout à fait normale. Cette assurance correspond à ce que je m'attends à trouver chez les élèves de Saint-Paul : les signes de l'aisance et de la facilité qui témoignent d'une vie privilégiée. Mais je ne tarderai pas à réaliser que Sam, qui a déjà vécu un an sur le campus et est un peu plus âgé que la plupart des nouveaux, possède un avantage de départ considérable.

Certains élèves sont survoltés et d'autres paralysés, le regard fuyant ; d'autres encore tentent – en pure perte – de prendre un air détaché. Tous ressentent la même appréhension. Je m'imaginais que les candidats admis à Saint-Paul seraient ceux qui se comportaient lors de la procédure de sélection comme s'ils faisaient déjà partie de l'établissement – ceux qui montraient que celui-ci leur convenait parfaitement, qu'ils y seraient comme un poisson dans l'eau<sup>50</sup> Je m'attendais en outre à ce que les élèves ne manifestent pas tous la même aisance corporelle, et que les plus à l'aise seraient ceux qui ont des profils « classiques » pour Saint-Paul – qui viennent des grandes familles de l'establishment. En bref, je m'attendais à constater la même inscription corporelle de l'aisance que Bourdieu a observée chez les élites en France.

Mais, en ce jour de rentrée, hormis chez Sam, le fils de ma collègue, je ne lis chez les nouveaux aucun signe de cette aisance. Je vois plutôt de l'appréhension, et des efforts pour la surmonter ou la dissimuler. Quand je me présente à lui, c'est tout juste si William, un freshman d'origine asiatique, saisit la main que je lui tends, avant de filer dans sa chambre ; à aucun moment il ne me regarde dans les yeux. Josh, un autre freshman, lui aussi fils de professeur, fait mine d'être trop occupé pour aller à la rencontre des autres (alors que sa mère a déjà rangé ses affaires dans sa chambre pour lui) et s'efforce d'attirer le moins possible l'attention. Je le surprends à jeter un coup d'œil circulaire sur les parties communes de la résidence avant d'y entrer, pour voir qui s'y trouve ; une fois, il attend même sur place plusieurs minutes qu'un parent me sollicite, ce qui lui permet de passer devant nous sans avoir à m'adresser la parole.

---

<sup>50</sup> La procédure de recrutement est très sélective, quelque deux mille candidats se disputant les deux cents places.

Les parents cherchent par tous les moyens à ne pas rester désœuvrés. Ils s'affairent à droite et à gauche, s'assurent que tout est en ordre, pour éviter de penser à ce qui va de toute façon bientôt se produire. Les mères prennent en main le rangement des affaires de leur progéniture ; certaines insistent pour aménager sa chambre comme à la maison. De leur côté, pour se rendre utiles, de nombreux pères se mettent à nouer les cravates de rechange de leur fils :

— Ça te fera déjà un souci de moins.

Deux garçons protestent, disant qu'ils savent le faire, mais leurs pères continuent.

— C'est pour te simplifier la vie. Et ta mère sera rassurée de savoir que tes cravates sont bien nouées. Tu sais comme c'est important pour elle, que tu fasses bonne figure.

Dès qu'ils ont fini de ranger les affaires de leurs enfants, soit à peine quelques heures après leur arrivée, les parents sont priés de quitter les lieux. C'est un moment très pénible pour les nouveaux pensionnaires comme pour leurs parents. Ces derniers tentent d'éviter que la séparation ne secoue trop leurs enfants, lesquels ne veulent pas qu'on les voie pleurer le premier jour. L'heure fatidique venue, certains promettent de revenir pour assister aux matchs sportifs ou pour le « week-end des parents », à la mi-octobre. D'autres parents et leurs enfants savent – même s'ils n'en parlent pas – qu'ils ne se reverront pas avant les vacances de Thanksgiving, en novembre. Ce qui fait, pour beaucoup d'élèves de première et deuxième années et leurs parents, un éloignement de deux mois et demi. En se disant au revoir, ils savent que ce sera la plus longue séparation qu'ils aient jamais connue. Face à cette sombre perspective, parents et enfants ont des réactions très différentes. Sur le perron de la résidence, la plupart des adolescents évitent autant que possible les effusions et feignent l'indifférence. Quand leurs parents les étreignent, rares sont les jeunes qui se prêtent si peu que ce soit à cet élan de tendresse. Certains se montrent même cassants vis-à-vis de leurs parents et s'agacent de les voir s'attarder.

Si l'on considérait ces adieux hors contexte, on pourrait se dire que les internats d'élite n'usurpent pas leur réputation d'être des lieux où les riches envoient leurs enfants non désirés ou encombrants. On croirait presque que la majorité des parents quittent leurs enfants le cœur léger. Des pères passent la main dans les cheveux de leur fils pour les ébouriffer. Tout sourire, une mère donne un dernier conseil à sa fille ; une autre va jusqu'à retirer son collier de valeur pour le passer au cou de la sienne. En s'éloignant dans leur voiture, ils font de grands signes et klaxonnent joyeusement. Une fois qu'ils ont disparu, les élèves semblent soulagés. Ils se dépêchent de rentrer dans la résidence, en quête d'une occupation. Et pourtant, d'ici quelques jours – voire quelques heures –, les enfants seront envahis par le cafard et les parents par la tristesse. Je recevrai plusieurs coups de fil de parents en larmes et, même s'ils ne pleurent pas autant, les élèves seront tout aussi malheureux dans leurs chambres.

Les parents s'en vont à dix-sept heures trente. À dix-sept heures quarante-cinq, les professeurs et les nouveaux élèves se retrouvent dans le foyer de leur résidence. Les garçons arrivent en traînant les pieds, l'air hagard. Beaucoup portent des vestes un peu trop grandes pour eux – les parents savent qu'ils n'auront pas de sitôt l'occasion d'acheter de nouveaux vêtements à leurs enfants en pleine croissance. Je m'attendais à voir cette nouvelle génération de l'élite vêtue d'habits faits sur mesure, mais non. Un peu embarrassés par les épaulettes trop larges et les manches qui leur recouvrent pratiquement les mains et les font paraître encore plus petits qu'ils ne sont, de nombreux garçons donnent l'impression de porter le costume de leur père<sup>51</sup>.

---

<sup>51</sup> Les différences physiques entre élèves sont souvent spectaculaires : ils sont en général au seuil de la puberté en arrivant à Saint-Paul, et la plupart sont déjà des adultes lorsqu'ils quittent l'établissement.

Une fois tout ce petit monde rassemblé dans une ambiance morose, nous traversons le campus pour nous rendre au premier « dîner placé » de l'année scolaire. Les élèves sentent que c'est une soirée importante, sans bien saisir en quoi. En chemin, nous rejoignons des jeunes filles qui n'ont manifestement pas encore idée de ce qu'il faut porter pour un repas de ce genre. Certaines ont l'air de se rendre à un bal de promo à l'université ou à quelque événement mondain où la tenue de soirée est de rigueur. D'autres sont vêtues d'une robe de petite fille, qui évoque le charme innocent des collégiennes. Pour le moment ces jeunes filles l'ignorent, mais toutes ces tenues seront bientôt remises au fond de leurs placards.

En marchant, les garçons de ma résidence semblent se recroqueviller dans leurs costumes. Nous avançons en un petit groupe à peu près silencieux. Mes tentatives pour engager la conversation n'ont guère de succès. Les garçons traînent les pieds et gardent les yeux rivés au sol, shootant dans les petits cailloux de l'allée, tandis que nous approchons du bâtiment qui abrite les réfectoires. Ce premier rassemblement a pour but d'expliquer aux nouveaux élèves les modalités pratiques du « dîner placé ». Pour ce premier repas, le placement ne pose pas de problème. Contrairement à ce qui se passera dans les mois à venir, où le brassage sera permanent, ce soir ils mangent pour ainsi dire en terrain connu, en compagnie des autres nouveaux de leur résidence, sous la houlette du professeur responsable de leur suivi. C'est étrange de me dire que je vais apprendre à manger à des adolescents, et pourtant c'est exactement de cela qu'il s'agit. Jane Clunie, qui enseigne à Saint-Paul depuis des décennies et a accompagné des milliers d'élèves pendant ces redoutables premières heures de l'année scolaire, sait trouver les mots. Autour de la lourde table rectangulaire qui nous a été attribuée, nous prenons tous deux place aux côtés de huit nouveaux élèves et d'un troisième professeur, novice comme moi ; puis les serveurs apportent de grands plats de poulet pané et de légumes trop cuits. Jane embraye aussitôt sur la première leçon :

— M. Khan, auriez-vous l'amabilité de nous servir ? Merci. C'est important de dire « s'il vous plaît » et « merci » aux professeurs. Et puis souvent les convives n'osent pas vraiment manger lors d'un repas placé. N'hésitez pas à vous servir copieusement. Ce sera votre seul dîner tous les mardis et jeudis.

Les élèves hochent la tête en signe d'assentiment. Ils ont l'air ravis d'avoir quelqu'un sur qui fixer leur attention, quelque chose à quoi se raccrocher, afin d'échapper à leur malaise croissant. Je commence à garnir les assiettes de poulet et de légumes, m'efforçant vainement de les disposer de telle manière qu'ils paraissent appétissants. Devant le silence qui règne alors, Jane saisit l'occasion d'évoquer cette gêne muette :

— Il n'y a rien de pire que de se trouver autour d'une table où personne ne parle. Tout au long de l'année, vous allez partager des « dîners placés » avec des gens que vous ne connaissez pas. Parmi vos voisins de table, il y aura des professeurs que vous aurez à peine croisés. Mais ce n'est pas une corvée, c'est une chance. Faites connaissance avec les personnes qui sont à la même table que vous. On ne sait jamais quelles amitiés peuvent naître de ces rencontres. Si cette situation vous embarrasse, et que vous redoutez d'engager la conversation spontanément, je vous conseille de réfléchir avant le repas à quelque chose que vous pourrez apporter à table.

George, un garçon qui a grandi en milieu rural, dans l'Ouest, loin de Saint-Paul ou de tout autre endroit qui y ressemble, se demande à voix haute :

— Quel objet je pourrais bien apporter ?

Jane lâche un petit rire. Son tempérament pétillant perce brièvement, mais aussitôt, pour éviter d'attiser le sentiment de n'être pas à sa place que George éprouve sans doute déjà, elle se tourne vers lui et, passant du rire à la tendresse, répond :

— Oh, George ! Je ne voulais pas dire un objet – bien que cela puisse être intéressant –, je pense plutôt à une histoire, une information, une anecdote intéressante qui t’est arrivée durant la journée, ou encore un événement qui s’est passé dans le monde. Tu comprends ? Quand vous avez terminé, reposez votre fourchette et votre couteau sur votre assiette, devant vous, comme ceci.

Tout en plaçant ses couverts sur son assiette, où il ne reste que quelques miettes, elle jette un regard à la ronde et constate que les garçons n’ont pas profité du répit que leur offrait son discours pour s’attaquer au contenu de leur assiette.

— Josh, tu n’as presque touché à rien !

— J’ai déjà mangé avec ma mère cet après-midi.

— Ah, d’accord.

La réponse à peu près inaudible de Josh révèle la profondeur de son malaise. Jane décide de ne pas le bousculer davantage. Et pour ne pas risquer de mettre d’autres élèves sur la sellette, elle reprend le fil de ses instructions générales :

— Donc, trop souvent les convives se dépêchent de finir leur repas pour quitter la table. Je déteste que les élèves agissent ainsi. Évitez cela, je vous en prie. Attendez que chacun ait terminé, soyez patients. Quand tout le monde a fini de manger, une personne par table débarrasse les plats de service. Si c’est vous, rapportez-les à la cuisine ; les employés vous indiqueront où les mettre. N’oubliez pas de les remercier. Puis quelqu’un d’autre débarrasse les assiettes. Souvent, personne ne veut s’en charger : c’est plus difficile, le plateau est plus lourd, et ça prend plus de temps. Ce serait gentil que quelqu’un se propose sans attendre que M. Khan le demande.

Puis Jane se tait ; de mon côté je reste également silencieux, et me garde de désigner un volontaire. Le silence devient vite pesant, et les élèves se regardent à la dérobée, conscients d’être censés faire quelque chose sans très bien savoir quoi. C’est Ben qui comprend le premier :

— Puis-je débarrasser les assiettes, M. Khan ?

— Merci, Ben.

Il commence à rassembler les assiettes devant lui, à racler les restes de nourriture sur l’une d’elles et à empiler les autres, mais Jane s’agace de ces manières peu délicates :

— S’il te plaît, Ben, ne nettoie pas les assiettes ici. Emporte-les sur la table de service et fais-le là-bas.

Alors que Ben, confus, se dirige d’un pas maladroit vers la table de service, les mains chargées d’assiettes à moitié vidées, Jane, mue par la compassion, cherche à lui venir en aide :

— D’une façon générale, c’est gentil si les autres aident à débarrasser les assiettes.

Comme s’ils attendaient ce signal, les garçons se lèvent tous d’un bond et, en se bousculant, vont déposer leur assiette sur la table de service. Tandis que Jane les remercie en riant, je croise son regard et nous échangeons un sourire. C’est une scène à laquelle elle a maintes fois assisté, et de mon côté – il n’y a pas si longtemps – je l’ai vécue à la même place que ces adolescents, et j’étais alors aussi désorienté qu’eux.

Ce premier dîner a été assez délicat à gérer – bien plus pénible, en vérité, que tous ceux qui suivront au cours de l’année –, mais nous en sommes venus à bout. Les élèves, quant à eux, font

grise mine. Ils n'ont pratiquement rien mangé. La « salle Harry Potter », ainsi que l'on surnomme le réfectoire où nous avons dîné, a cette particularité que l'on s'y sent minuscule. Ses dimensions imposantes, son plafond vertigineux, les boiseries sombres et les portraits d'hommes disparus qui couvrent ses murs magnifient l'importance du lieu et soulignent l'insignifiance de ses occupants. À la fin du repas, le dos voûté, la tête rentrée dans les épaules comme font les tortues, et les bras raides le long du corps, les élèves paraissent encore plus petits qu'en entrant. Pendant que nous mangions au milieu des cent vingt-cinq nouveaux pensionnaires des autres résidences, tous aussi tendus, il régnait dans le réfectoire un silence oppressant. À part les professeurs qui donnaient des consignes, presque personne ne parlait. Les seniors qui, en passant devant le réfectoire, jetaient un coup d'œil à l'intérieur et éclataient de rire ne faisaient que rendre l'atmosphère encore plus étouffante.

Même Evan, qui s'évertue à respirer la confiance en lui depuis son arrivée, n'en menait pas large. Il n'y a pas un élève qui sache comment se comporter dans cet endroit inconnu. Ici, ils n'ont plus de repère, ils ne savent même plus très bien qui ils sont ni comment se tenir. Nombre d'entre eux ont beau avoir déjà pris part à des repas protocolaires avec leurs parents, au restaurant, dans des clubs de loisirs mondains ou au cours de rassemblements festifs pendant les vacances, cela ne leur est d'aucun secours. Sans doute est-ce dû au fait qu'ils ont été arrachés au confort de leur univers habituel. Mais tous les élèves – les riches comme les pauvres, les noirs comme les blancs – semblent décontenancés par ce premier repas, qui est aussi leur première leçon à Saint-Paul.

Au fil des semaines, à force de participer à des « dîners placés », les élèves apprendront à se tenir lors de repas de ce type comme si c'était une situation « normale » – autrement dit, comme s'ils n'avaient pas pour voisins de table des professeurs et des élèves plus âgés, ni sorti pour l'occasion veste et cravate ou robe de soirée. En bref, ils apprendront à faire abstraction de tout cela. Durant cette année que je vais passer à Saint-Paul, les « repas placés » ne seront jamais de grands moments de conversation facile et de badinage léger, où les élèves, en échangeant des saillies brillantes, montreraient qu'ils sont passés maîtres dans l'art de paraître à un dîner officiel. Du moins, l'habitude aidant, ces repas finiront-ils par devenir assez banals pour que chacun s'y sente à l'aise.

Mais en ce tout début d'année scolaire, aucun des « mômes » ne parvient à « faire abstraction de tout cela ». Le message de la première leçon est sans appel : « Vous ne savez pas encore accomplir les gestes les plus élémentaires, mais nous allons vous les apprendre, en repartant de zéro. » Cette leçon et quantité d'autres du même ordre visent à cultiver une perception de soi sur laquelle chaque élève sera amené à s'appuyer par la suite. Se tenir à table en présence de quelqu'un qui est plus haut que soi dans la hiérarchie, paraître aussi à l'aise en costume ou robe de soirée que si c'était une tenue de tous les jours, faire la conversation en toute décontraction : en ce début d'année, toutes ces compétences restent à développer chez les élèves, mais leur apprentissage vient de commencer. Dans ce lycée qui se veut le temple de l'excellence, les élèves apprennent à interagir avec chaque élément de la hiérarchie, chaque barreau de l'échelle. C'est par cette pratique incessante, en s'engageant sur l'échelle, en apprenant ses règles, en sachant reconnaître quand il est possible de s'élever et quand il vaut mieux rester où l'on est, que les élèves parviennent à faire de ces hiérarchies non pas des obstacles mais des catalyseurs de leur ascension – à condition qu'ils apprennent la bonne manière de s'élever.

Après ce premier repas, les nouveaux élèves et professeurs se dirigent vers l'ancienne chapelle pour assister à l'« office du premier soir » – une tradition qui remonte à la création de l'école en 1856. Situé au cœur du domaine, cet édifice – l'un des plus beaux du campus – est trop exigü pour accueillir tous les élèves à la fois. C'est dans l'intimité de cette chapelle que les nouveaux passent leur première soirée avant de rejoindre leur résidence pour la nuit, et là aussi que les seniors assistent, sitôt diplômés, à une cérémonie symétrique avant de quitter l'établissement. Ces offices



« du premier et du dernier soirs » ont une puissante charge symbolique. Pour l'occasion, c'est Craig Anderson, recteur de l'établissement et ancien évêque, qui officie :

— C'est maintenant pour moi le moment de vous accueillir véritablement à Saint-Paul. Votre séjour ici commence ce soir. Et nous allons débiter par une prière. Vous entendrez et apprendrez de nombreuses prières pendant votre scolarité ici, mais celle que voici est unique. Elle deviendra votre prière. C'est la prière de notre établissement.

Sur le moment, je me demande de quoi il parle. Je m'étonne de découvrir qu'après avoir passé des années ici, je peux encore ne pas connaître cette chose fondamentale entre toutes – la prière censée être ma prière. Mais avant que je ne me laisse déstabiliser par la pensée que je ne connais peut-être pas aussi bien Saint-Paul que je ne le croyais, Anderson commence :

— Daigne nous accorder, Seigneur, dans toutes les joies de l'existence, de ne jamais oublier d'être bons. Aide-nous à nous montrer désintéressés en amitié, attentifs à ceux qui sont moins heureux que nous, et toujours prêts à porter le fardeau des autres avec eux. Par Jésus-Christ, notre Sauveur, Amen.

Quelle n'est pas ma stupéfaction : cela fait neuf ans que je n'ai plus prononcé cette prière, ni aucune autre, et pourtant, sans que j'aie besoin de les lire, les paroles me viennent aux lèvres comme par réflexe. Je croyais l'avoir totalement oubliée, mais je m'en souviens. Et même si je n'éprouve aucune nostalgie pour l'époque où j'étais élève à Saint-Paul, je n'en trouve pas moins le moment particulièrement émouvant. C'est ma prière, peut-être la seule que je connaisse. De leur côté, les nouveaux pensionnaires restent pour la plupart indifférents. Ils marmonnent la prière d'une voix éteinte. Elle n'est pas encore investie pour eux de la charge symbolique qu'elle a pour moi. Dans un lieu comme Saint-Paul, la force de l'enseignement vient de sa répétition au fil du temps. Combien de conversations courtoises ces élèves auront-ils avec leurs professeurs dans les années qui viennent ? Combien de fois réciteront-ils la prière de l'établissement ? Chaque fois qu'une leçon se répète, les compétences s'ancrent un peu plus profondément dans leur être. À tel point que, des années plus tard, ils se souviennent encore de cette prière, qui signifie toujours quelque chose pour eux, qu'ils le veuillent ou non.

Au moment où nous quittons la chapelle après l'« office du premier soir », une immense clameur nous accueille, qui fige de surprise les élèves qui sont encore à l'intérieur. D'un pas traînant, nous descendons l'allée centrale, passons les grandes portes en bois et plongeons dans les ténèbres. La chapelle est entourée par les seniors au complet, les prefects (élèves chargés de la discipline) et de nombreux professeurs. Ils applaudissent les nouveaux qui, après cet « office du premier soir », font désormais partie de la communauté de Saint-Paul. C'est le premier vrai moment festif de la journée. Les arrivants ont subi les épreuves de l'installation dans leur chambre, des adieux parentaux, de l'habillage pour le dîner, de l'apprentissage du repas, et d'un office religieux plutôt austère. Et voici que leur première journée se termine en apothéose. Comme le veut la tradition, ils reçoivent les applaudissements de leurs aînés qui, neuf mois plus tard, pénétreront à leur tour dans cette même chapelle pour en ressortir en tant qu'anciens élèves, sous les vivats de la communauté rassemblée.

Les seniors de notre résidence s'avancent à la rencontre des nouveaux qui vont désormais loger avec eux ; ils les étreignent, en les noyant sous les cris et les hurras. Personne ne comprend ce qu'ils hurlent, mais l'excitation générale et le soulagement des nouveaux sont palpables. En fin de compte, il y aura peut-être moyen de s'amuser un peu dans ce lycée, où ils croyaient jusqu'alors devoir uniquement travailler sans relâche. Sur le chemin du retour vers notre résidence, les nouveaux desserrent leur cravate ; certains sortent même les pans de leur chemise. George lance un regard aux autres, et lâche :

— Ah, c'était quelque chose !

Ses camarades lui sourient et hochent la tête en signe d'assentiment.

Ces événements produisent un grand effet sur les élèves. Jason, un nouveau, me confiera plus tard :

— On dirait... C'est comme si j'avais laissé mon ancien moi à la maison. Et puis on a fait tous ces trucs et j'ai réalisé que j'étais comme neuf. Je faisais partie de quelque chose de nouveau. Il fallait que je reparte à zéro. Et on a fait ces trucs, comme manger, qui m'ont montré comment m'y prendre, et que c'était important... Mais c'était bien. Je fais partie de quelque chose maintenant. Je suis un peu inquiet, mais je sais que ça va être vraiment bien. Et ces trucs m'ont donné l'impression d'être neuf, tout en appartenant à quelque chose d'ancien. C'est super !

Les rites symboliques d'initiation à Saint-Paul – l'apprentissage du repas, l'« office du premier soir » ou encore la cérémonie de la « prise de place » qui doit se dérouler quelques jours plus tard – façonnent des élèves « neufs ». Ces enseignements visent à transformer radicalement chaque « môme » intimidé et mal à l'aise dans ses habits, en quelque chose de nouveau : un « Paulie ». Pour intégrer ce nouveau soi, ils doivent en premier lieu apprendre à ancrer dans leur corps un nouvel ensemble de rapports avec les autres et à évaluer leur propre position parmi eux. Bien sûr, Jason et ses nouveaux condisciples savent manger : ils l'ont déjà fait des milliers de fois, et leurs parents les ont sûrement souvent rappelés à l'ordre sur leur façon de se tenir à table. Pourtant, il leur reste beaucoup à apprendre. À Saint-Paul, ils vont devoir tout reprendre à zéro. L'expérience passée de ceux qui se croient supérieurs aux autres ne compte pas. Au contraire, l'important, comme le montre tout ce rituel d'arrivée, c'est ce qui se passe à l'école – à partir du premier instant. Maintenant, c'est à eux de jouer.

### **La tenue vestimentaire**

En matière vestimentaire, les nouveaux élèves ont tout faux. Les garçons arrivent à Saint-Paul avec des pull-overs à col roulé dans leurs valises, en se disant que ce sera plus facile à porter lors des « dîners placés » qu'une chemise et une cravate. Ce choix a été approuvé par leurs parents, au motif que c'est moins salissant et qu'en plus ça ne se repasse pas. Après avoir fait une unique apparition, ces pull-overs à col roulé achetés spécialement ne sortiront plus jamais des placards. Les filles viennent avec des vêtements de tous les jours qui sont trop féminins (par exemple des robes à fleurs) et des tenues de soirée qui ne tarderont pas à être jugées trop peu sexy (des robes longues, strictes). Leurs valises contiennent surtout des vêtements de fillettes ; elles apprendront vite – pour le meilleur et pour le pire – à s'habiller comme des femmes. Les vêtements qu'apportent les nouveaux élèves, garçons et filles, sont presque toujours trop grands pour eux. En dépit de l'avantage qu'ils représentent aux yeux des parents pour ces adolescents en pleine croissance, ceux-ci refuseront vite de les porter.

À la fin du premier mois, je remarque que la garde-robe des nouveaux se réduit. Au début, je suppose que ces jeunes ne veulent pas faire eux-mêmes leur lessive ou en sont incapables, et qu'ils sont donc tout bonnement à court de vêtements de rechange. Mais je constate vite que les nouveaux de ma résidence font méticuleusement de petites lessives au moins une fois par semaine, et qu'ils sont nombreux à s'être abonnés à un service de blanchisserie privé avec collecte du linge sale et livraison du propre chaque semaine. Ce n'est donc pas que les élèves ont des soucis de lessive ; ils choisissent simplement de ne porter que quelques-uns de leurs vêtements.

Cinq semaines après la rentrée scolaire, le lycée organise un « week-end des parents », lors duquel les élèves qui le peuvent rentrent chez eux pour deux jours. Ceux qui habitent trop loin descendent souvent avec leurs parents dans un hôtel des environs (ou bien ils poussent jusqu'à Boston ou New York, et y logent aussi à l'hôtel). La plupart des élèves étrangers « rentrent » chez des camarades avec lesquels ils ont sympathisé et qui habitent en Nouvelle-Angleterre ou dans les États voisins.

Presque toujours, au retour des élèves, quelque chose a changé dans leur apparence physique. Ils ont une nouvelle coiffure, de nouveaux vêtements, de nouvelles chaussures, une nouvelle montre, de nouveaux éléments de décoration pour leur chambre, de la nouvelle musique, de nouveaux DVD – au point que l'on a parfois l'impression que tout est nouveau chez eux. La métamorphose est souvent spectaculaire. Lorsqu'un de mes élèves, Michael, revient du Connecticut, je le reconnais à peine :

— Michael ! Mais tu... tu as changé de coiffure !

— Oui, M. Khan.

À son ton maussade, je comprends qu'il est contrarié que j'aie remarqué son changement d'apparence.

— Michael a insisté pour avoir une nouvelle coupe, intervient sa mère. Aussi loin que je m'en souviens, il est toujours allé chez Cindy, mais cette fois il voulait quelque chose de différent.

— Maman !

Michael a réussi à savoir où se faisait couper les cheveux un senior originaire de la même ville que lui, et s'est arrangé avec sa mère, plusieurs semaines à l'avance, pour prendre rendez-vous chez le même coiffeur. À son arrivée au lycée en début d'année, Michael avait une coiffure de petit garçon – une sorte de coupe au bol qui lui balayait le visage et soulignait ses traits enfantins. Lorsqu'il revient en octobre, ses cheveux sont coupés ras sur les côtés, et hérissés en pointes sur le sommet du crâne. Il passe semble-t-il beaucoup de temps devant le miroir de la salle de bain, à tâcher de se familiariser avec l'usage des produits capillaires. Il cherche à se donner un style plus masculin.

Ken, un nouvel élève originaire de New York, revient à Saint-Paul avec toute une cargaison de vêtements neufs. Il a porté une chemise hawaïenne les trois premiers samedis soirs du trimestre. Visiblement, il aimait cette chemise et la trouvait parfaitement adaptée aux soirées de détente sur le campus. Mais au cours du troisième week-end, j'ai surpris des élèves plus âgés le charrier à propos de sa chemise. Depuis, je ne l'ai plus jamais vu la porter. Ses nouveaux habits sont du plus pur style BCBG. Il a plusieurs chemises polo de couleurs vives et un pantalon à motifs écossais piquetés de rose. À son retour de week-end, il porte ce pantalon avec deux polos l'un sur l'autre, cols relevés. Il marche désormais pieds nus dans des chaussures bateau ; et ce détail devient la signature de son look, à tel point que, plus tard dans l'hiver, les professeurs devront le mettre en garde contre le risque d'attraper froid – l'un d'eux l'obligera même à aller enfiler des chaussettes.

Après le week-end, je remarque aussi dans les chambres de nouveaux posters et de la nouvelle musique. Grace, qui a pris l'habitude de venir dans mon bureau parler de violon (instrument dont nous jouons tous les deux), passe m'interroger sur un tout autre sujet :

— Dites, M. Khan... vous connaissez DMX ?

— Tu veux dire, DMX, celui qui a fait It's Dark And Hell Is Hot ?

— Euh...

Grace ne comprend pas de quoi je parle : c'est le titre d'un vieil album<sup>52</sup>

— Enfin, le rappeur, quoi ?

— Oui, voilà !

— Bien sûr. Mais ça fait un sacré bail. Je n'écoute plus tellement de rap.

Grace me regarde avec une pointe de dépit. J'ai beau n'être encore qu'un jeune professeur, je me sens vieux tout à coup.

— Je viens d'acheter Grand Champ !

— Grand Champ ?

À mon tour d'être perplexe.

— C'est son nouvel album !

— On dirait bien que je suis largué, sur ce coup-là.

Ravie de mettre à jour mes connaissances, Grace me dit :

— Vous devriez l'écouter voir.

Cette conversation me laisse songeur. Grace est une jeune fille des beaux quartiers de la périphérie de Boston, et sa transformation me paraît aussi improbable que soudaine.

Cela ne tient d'ailleurs pas très longtemps. Au bout de quelques semaines, Grace et moi reprenons nos anciennes conversations sur le répertoire et la technique du violon. Mais Grace a essayé le rap hardcore, avec un grand enthousiasme. Un peu plus tard, je l'interroge sur les raisons qui l'ont poussée à acheter cet album :

— Je ne sais pas. En fait voilà, je suis allée à la première soirée dansante ici, vous savez, et les chansons qui passaient ne me disaient pas grand-chose. Au collège, quand on faisait une boum, je les connaissais toutes. Et c'était cool. Du coup ici, je me suis sentie exclue. Et Amber – c'est une fille de ma résidence –, elle écoute DMX tout le temps. Donc, voilà, j'ai juste eu envie de connaître. D'ailleurs, je n'écoute plus tellement ça. C'est spécial. Enfin, je veux dire, j'aime encore bien, mais... Je ne sais pas.

Quelque temps après cette conversation, au cours d'une soirée dansante où je suis de surveillance, je vois Grace chanter les paroles de DMX, en se déhanchant et en faisant de grands moulinets avec les bras, comme dans le tout dernier clip de hip-hop.

À leur retour au lycée au terme de ce premier week-end à l'extérieur, Michael, Ken et Grace ont tous les trois une allure et un comportement différents. Pourtant, aucune de ces transformations n'est instantanément et définitivement acquise. Les trois jeunes ne s'adaptent pas tout de suite à leur nouvelle coiffure, leurs nouveaux vêtements ou leur nouvelle musique, ni ne se sentent forcément à l'aise avec. Apprendre à reconnaître une fourchette à salade et une fourchette de dîner, savoir la différence entre la musique classique et la musique baroque, ou distinguer l'art moderne de l'art postmoderne : ce n'est pas là l'essentiel de l'éducation proposée à Saint-Paul. Au grand dépit du professeur que je suis, le cœur de l'enseignement n'a que peu de rapport avec ce qui se passe dans les salles de classe, même si ce qui s'y joue a son importance, comme on le verra au chapitre v. En fait, les élèves de Saint-Paul s'intéressent aux mêmes choses a priori

---

<sup>52</sup> It's Dark And Hell Is Hot est le premier album de DMX, sorti en 1995. *Grand Champ*, son cinquième, évoqué quelques lignes plus bas, est sorti en 2003. [ndt]

banales que ceux de n'importe quel autre lycée : des histoires de tenue vestimentaire, de coiffure, de danse et de musique, etc. De mille et une façons différentes, ils s'entraînent à inscrire dans leur corps une nouvelle position.

Pour revenir à Michael, il s'agace que sa mère et moi ayons relevé sa métamorphose – car ce faisant, nous mettons en évidence qu'il aurait préféré qu'elle passe inaperçue. Ken découvre comment il est censé s'habiller pour être un parfait BCBG new-yorkais. Dans le cas de Grace, la transformation consiste à adopter le comportement de quelqu'un qui connaît et apprécie la musique rap. Tous trois apprennent au contact de leurs condisciples plus âgés à devenir des Paulies en bonne et due forme. Un point est important ici : bien que cet apprentissage soit d'ordre cognitif (les élèves sont amenés à reconnaître ce qui est « conforme »), il porte fondamentalement sur des modifications de la performance corporelle. Ce week-end d'octobre est l'occasion d'une rafale de changements qui s'inscrivent dans le corps – c'est-à-dire une préparation physique visant à se conformer à l'apparence que l'élite est censée avoir.

Ces transformations n'ont pas grand-chose à voir avec l'idée que l'on se fait habituellement des pratiques de l'élite. En effet, elles s'apparentent à un changement de look tout ce qu'il y a de banal en milieu lycéen. Et pourtant, la vie quotidienne à Saint-Paul est pétrie de ces petits détails apparemment dérisoires, qui sont en fait déterminants pour affirmer son aisance et son statut de Paulie. Certes, Michael, Ken et Grace appartenaient tous trois à l'élite avant d'entrer à Saint-Paul, mais il leur faut néanmoins tout réapprendre de A à Z – l'aisance qu'ils ont développée chez eux ne suffit pas.

Même si, au moment où les nouveaux arrivants signent le registre de l'établissement, leurs pères rappellent en maugréant que c'est eux qui payent l'inscription, cette indépendance – aussi illusoire soit-elle – est un élément fondamental à Saint-Paul. À la faveur de ce genre d'expériences, les élèves prennent conscience que ce n'est pas aux efforts fournis par leurs ancêtres ni à la richesse – ancienne ou récente – dont ils héritent qu'ils doivent leur position. C'est plutôt en travaillant dur et en accumulant petit à petit les expériences nécessaires qu'ils se fraient eux-mêmes leur chemin au sein du lycée. Les élèves doivent tout réapprendre : ils se transforment dans ce que leur vie a de plus basique et de plus ordinaire, depuis le partage des repas jusqu'au choix des vêtements. À mesure qu'ils élaborent cette nouvelle façon d'habiter leur corps, ces pratiques sociales banales ont pour effet d'occulter ce qui les distingue des autres. Ce qui se passe à Saint-Paul ressemble fort à ce que l'on peut observer dans n'importe quel lycée chez des adolescents en pleine puberté. Or cette apparente similitude est fondamentale : les élèves apprennent à gommer toute distinction entre eux et les lycéens de l'enseignement public, voire entre eux et tous ceux qui ne font pas partie de l'élite. Ainsi se fabrique un récit où la différence entre Saint-Paul et les autres lycées ne tient pas aux signes extérieurs de richesse et de privilège. Les Paulies ont l'air tout à fait comme les autres. Ils ne disposent pas d'informations protégées auxquelles les autres n'ont pas accès. Ils n'ont pas acheté leur entrée dans un club très sélect. Bien plutôt, lorsqu'ils parviennent à inscrire en eux la marque du privilège et à lui donner une expression corporelle, le fossé qui les sépare du reste du monde semble alors être le résultat naturel, presque inévitable de « qui ils sont ».

## Texte support séance 9 : Une institution totale et totalitaire : l'exemple de l'Angkar

**Chandler David, « S-21 : Une institution totale », *S-21 ou le crime impuni des Khmers rouges*, Autrement, 2002, pp. 31-60.**

+ Présentation de l'ouvrage [intégralement en ligne sur cairn.fr en utilisant les identifiants étudiant-e-s upjv]

### Présentation de l'ouvrage

En janvier 1979, les troupes vietnamiennes prenaient la capitale du Cambodge, Phnom Penh, après deux ans de guerre contre les Khmers rouges de Pol Pot. À leur entrée dans la ville désertée, elles découvrirent sur le site d'un ancien lycée des corps de personnes exécutées peu de temps auparavant, ainsi qu'une masse d'archives abandonnées. S-21. Tel était le nom de code de ce lieu : l'une des institutions les plus secrètes et les plus terribles du régime de Pol Pot. Prison d'État, prison secrète, S-21 était l'expression physique de la volonté sans borne des Khmers rouges de nettoyer le pays des « ennemis de l'intérieur » : en l'espace d'un peu moins de quatre ans (1975-1979), près de 14000 hommes, femmes et enfants, y avaient été incarcérés, torturés et exécutés. S-21 était une machine à broyer les hommes, mais une machine procédurière : tous les « aveux » de crimes contre-révolutionnaires, qu'ils aient été effectifs ou inventés par un régime totalitaire devenu paranoïaque, étaient arrachés aux prisonniers, souvent sous la torture la plus violente, et consignés par écrit. Parmi les plus grands spécialistes de l'histoire récente du Cambodge, David Chandler, Professeur émérite à l'Université Monash à Melbourne en Australie, nous livre ici une analyse des archives de S-21, auxquelles il ajoute des entretiens avec des survivants et d'anciens employés de la prison afin de faire entendre les voix d'un peuple laminé par un génocide détruisant le quart de la population (près de deux millions de personnes), et resté impuni. Comment une institution telle que S-21 a-t-elle pu exister ? Quelle était la part d'héritage cambodgien, la part de communisme et la part d'universalité dans ce que fut S-21 ?

### Chapitre 2. S-21 : Une institution totale

Dans son très intéressant ouvrage intitulé *Asiles*, le sociologue Erving Goffman décrit une « institution totale » comme « un lieu de résidence et de travail où un grand nombre d'individus vivant dans les mêmes conditions et isolés du reste de la société pendant une période de temps considérable mènent ensemble un épisode de vie contraint et réglé ». Goffman continue en comparant ces institutions (des écoles, des monastères, des prisons, des hôpitaux, des unités militaires) à des « forceries pour changer les gens. Chacune constitue une expérience naturelle sur ce qu'il est possible de faire sur le moi ».

Lorsque le Parti communiste du Kampuchéa (pck), lui-même une institution totale par excellence, est arrivé au pouvoir, le pays entier est vite devenu ce que Irving Louis Horowitz a appelé un « environnement scellé », isolé du monde extérieur. Il était administré par une poignée d'hommes et de femmes obnubilés par leurs visions politiques, et dont beaucoup étaient d'anciens instituteurs. Ils pensaient qu'il était de leur devoir de surveiller, de punir et de transformer le peuple sous leur contrôle. Les responsables de S-21 étaient eux-mêmes sous la surveillance du Centre du parti (*mochhim pak*), tenu également secret, et, en tant que membres d'un régiment indépendant, ils travaillaient sous la règle de la discipline militaire. En d'autres mots, on peut considérer que S-21, le Centre du parti, le pck et l'État du Kampuchéa démocratique étaient des « forceries pour changer les gens » de plus en plus larges.

Selon la définition de Goffman, S-21 représentait l'exemple extrême d'une institution totale. Sa mission était de protéger le Centre du parti. Il accomplissait cette tâche en assassinant tous ses

prisonniers et en altérant leurs autobiographies afin de les adapter aux besoins et aux suspicions du parti. Le contrôle sur les biographies, les détenus et le personnel travaillant à S-21 était absolu. Il se conformait à une « discipline » (*viney*) complexe permettant aux responsables de dominer leurs détenus et de diriger leur transformation.

S-21 combinait l’incarcération, l’investigation, en même temps que des fonctions judiciaires et de contre-espionnage. Certains documents l’évoquent comme s’il s’agissait d’un « ministère » (*krosuong*), d’autres comme d’un « bureau » (*munthi*). Les équivalents du Santebal dans d’autres pays communistes pourraient être le nkvd soviétique, la Stasi d’Allemagne de l’Est et le Groupe central d’examen des affaires chinois. Des parallèles existent également entre S-21 et des services de renseignements comme le fbi et le m15 britannique. Au xx<sup>e</sup> siècle, la plupart des nations disposent en effet d’un tel appareil de sécurité nationale. Toutefois, contrairement à ses homologues, S-21 n’envoyait aucun agent dans l’intérieur du pays ni à l’étranger, et il ne disposait pas d’un bureau décisionnel central. Après la seconde moitié de 1976, ses fonctions furent presque entièrement concentrées à Tuol Sleng. J’emploierai donc indifféremment les termes S-21, Santebal et Tuol Sleng.

Bien que la mission de S-21 et les devoirs de ses membres ne fussent pas définis par une loi – le Kampuchéa démocratique n’avait en effet ni code juridique ni système judiciaire –, leur tâche s’apparentait à celle de la police secrète soviétique qui avait reçu son pouvoir de la loi soviétique de février 1936 « pour découvrir et combattre toutes les tendances et les évolutions hostiles à l’État et pour prendre toutes les mesures et les expédients jugés nécessaires pour atteindre cet objectif ».

Plus précisément, S-21 était plus un centre d’interrogatoires et de torture qu’une prison. Si les détenus y étaient emprisonnés et condamnés, personne n’en a jamais été libéré. Cette prison servait avant tout d’antichambre de la mort.

Les deux dirigeants du Santebal rendaient directement des comptes à la direction collégiale du Kampuchéa démocratique connue sous les noms d’Organisation suprême (*Angkar læu*), d’Organisation (*Angkar*) ou des « frères suprêmes » (*bong khang læu*) par la population et de Centre du parti ou d’appareil dirigeant (*kbal masin*) par les militants du pck. Le Centre du parti représentait ainsi le centre névralgique du pays. Sa composition a été modifiée au cours du temps, mais ses membres les plus éminents (les plus directement associés à S-21, c’est-à-dire Pol Pot, Nuon Chea, Ta Mok, Son Sen et Khieu Samphan) en ont fait partie tout au long du règne des Khmers rouges, et ce jusque dans les années 1990.

### L’importance du secret à S-21

La mission de S-21 de défendre le Centre du parti était une grande priorité pour les dirigeants du Kampuchéa démocratique. Lors d’une conversation avec des sympathisants danois en juillet 1978, Nuon Chea, secrétaire adjoint du pck (frère numéro 2), expliquait ainsi : « L’appareil dirigeant doit être défendu à tout prix. Si nous perdons des adhérents mais conservons notre direction, nous pouvons continuer à obtenir des victoires... Il n’y a aucune comparaison entre le fait de perdre deux ou trois cadres dirigeants et 200 à 300 adhérents. Je préfère la seconde situation à la première. Sinon, le Parti n’a plus de direction et ne peut plus conduire la lutte. » *Tung Padevat* (*Étendards révolutionnaires*), le journal théorique du parti, avait un peu plus tôt adopté la même position en affirmant dans son éditorial : « Si le Centre est atteint, les dégâts sont très importants [...] les membres dirigeants de l’appareil (*kbal masin*) doivent absolument être défendus. Si nous pouvons les défendre, nous pouvons défendre tout le reste ».

L'existence de S-21 – tout comme la composition du Centre du parti – était maintenue complètement secrète. Nuon Chea insistait auprès des visiteurs danois sur le fait que « c'est le travail secret qui est fondamental. Nous n'utilisons plus les termes "légal" et "illégal" ; nous utilisons les termes "secret" et "ouvert". Le travail secret est fondamental pour tout ce que nous faisons... Nous ne pouvons être maîtres de la situation et obtenir la victoire sur l'ennemi que par le biais du secret, car, de cette manière, il ne peut identifier personne. » La dissimulation a ainsi toujours été une grande préoccupation de S-21. Au milieu de 1976, alors qu'un prisonnier avait réussi à s'en échapper, un document de travail rédigé à la prison considérait cet événement avec une grande inquiétude :

Le secret a été brisé. Le secret que nous avons maintenu au cours des trois-quatre derniers mois a été percé. Quand il n'y a pas de secret, il ne peut y avoir de Santebal, le mot a perdu son sens... S'ils s'échappaient, ils parleraient de leurs confessions. Le secret du Santebal serait brisé exactement au moment où il ne doit pas l'être.

Le mystère entourant S-21 était conservé en maintenant les inconnus loin du bâtiment, en se débarrassant de tout voisinage, en limitant la diffusion des documents qu'il produisait, en brûlant les papiers plutôt qu'en les jetant, en bandant les yeux des prisonniers quand ils étaient déplacés d'un endroit à l'autre et en interdisant tout contact entre les groupes chargés des interrogatoires et des documents d'un côté et les employés moins privilégiés de l'autre. Les prisonniers importants étaient détenus et interrogés dans des bâtiments séparés. Enfin, presque tous les interrogatoires avaient lieu dans les bâtiments se trouvant à l'est de l'ensemble, suffisamment loin pour ne pas être entendus par les autres prisonniers et par le personnel. Un document de S-21 de septembre 1976 dressant un récapitulatif des services de nuit et de jour des gardiens soulignait que les gardiens n'avaient pas le droit de suivre les interrogateurs dans les pièces réservées aux interrogatoires ou d'« d'ouvrir les fenêtres pour regarder les ennemis » interrogés. De manière plus brutale, le secret sur S-21 était aussi sauvegardé par l'exécution de presque tous les prisonniers.

L'existence de S-21 était uniquement connue de ceux qui y travaillaient ou qui y étaient confinés et d'une poignée de dirigeants du parti et de cadres responsables de Santebal dans les différents secteurs. Dans leurs instructions adressées à leurs subordonnés, Pol Pot, Nuon Chea, Son Sen et Ta Mok, qui étaient devenus en 1978 les quatre premiers frères, mentionnaient parfois certains « ennemis » importants dont nous savons qu'ils avaient déjà été interrogés à S-21 et avaient avoué des crimes contre-révolutionnaires. Toutefois, aucun de ces propos n'utilisait les mots S-21 ou Santebal.

Aucun document ne permet de dire quand, pourquoi, par qui et selon quelles orientations le Santebal a été formellement établi. Pendant la guerre civile (1970-1975), il existait des unités semblables au sein de l'armée khmère rouge. Il semble que l'ancêtre immédiat de S-21 ait opéré dans le secteur 25, au nord de la capitale, entre 1973 et 1975. Les deux hommes alors les plus intimement liés à ces opérations étaient Son Sen (1930-1997, *alias* frère 89 ou Khieu), un commandant, et son subordonné, un ancien instituteur nommé Kang Keck Ieu (environ 1942-, *alias* Douch) chargé de la sécurité. Son Sen fut le vice-Premier ministre du kd, responsable de la défense et de la sécurité nationale. Le Santebal faisait partie de ses responsabilités. Douch, son subordonné, commandait S-21.

### Les employés de S-21

S-21 comptait trois unités principales : les interrogatoires, la documentation et la défense. Une sous-section de photographie intervenait au sein de l'unité de documentation. Les sous-sections de l'unité de la défense, la plus grande de S-21, comprenaient une unité consacrée à la surveillance



des prisonniers, une autre chargée de les amener à S-21 et de les emmener pour être exécutés, une troisième qui fournissait des soins médicaux rudimentaires et une quatrième qui était responsable des questions financières.

Le personnel gradé de S-21 se servait d'un répertoire téléphonique interne contenant 46 noms. Il a dû être préparé avant novembre 1978, date à laquelle Chang Mai, un des interrogateurs qui y était répertorié, a été arrêté. Ce carnet répertorie 24 noms dans une section « action » (*kdau*) de l'unité des interrogatoires, 14 dans la « documentation », cinq dans une catégorie « à part » (administrative) et six autres, probablement des interrogateurs, sont rassemblés dans un groupe sans appellation spécifique.

Les titres qui précédaient les noms dans le répertoire équivalaient au système de classification à trois niveaux qui opérait au sein du pck, selon lequel les membres du parti progressaient d'une simple appartenance à la Ligue de la jeunesse communiste (*yuv'kok*) à un statut de membre candidat (*triem*), puis à celui de militant de « plein droit » (*penh set*). Les noms du répertoire procèdent par ancienneté, en commençant par huit noms complets, sans indications sur leur rang. Viennent ensuite dix noms dont les pseudonymes révolutionnaires sont préfixés par le mot *mit* (« ami » ou « camarade ») et enfin neuf noms dont les pseudonymes sont précédés du mot *bong* (« frère aîné »). Cette dernière catégorie était réservée aux plus gradés. *Ta* (« grand-père »), un qualificatif encore plus respectueux, était utilisé pour Douch dans certains documents, bien que celui-ci n'ait alors eu qu'une trentaine d'années.

Libérés des « classes exploiteuses » du passé, les membres du pck et les employés de la prison appliquaient des règles de déférence tout aussi complexes, hiérarchiques et déconcertantes que celles qu'ils auraient pu rencontrer lors de leur premier jour à l'école ou comme jeunes moines bouddhistes. Ces analogies sont d'autant plus appropriées que Douch et ses collègues de l'unité des interrogatoires furent instituteurs pendant de nombreuses années et que presque tous les employés de la prison avaient autour de vingt ans, âge auquel, avant la révolution, beaucoup d'entre eux auraient probablement été temporairement moines. De plus, en tant qu'enseignants, les responsables de la prison, comme les moines bouddhistes, étaient habitués au respect total. La discipline de S-21 était fondée sur la mémorisation de règles imposant le respect de l'autorité et l'obéissance absolue.

La hiérarchie des noms de ce répertoire suggère que Douch et ses associés les plus proches ne voulaient pas ou étaient incapables de renoncer à la hiérarchie et à la déférence qui avaient marqué la société khmère avant la révolution et que celle-ci avait pourtant promis de renverser. Leurs subordonnés étaient peut-être également réticents à voir ces rangs abolis. L'ancien garde Kok Sros se rappelait par exemple qu'à une occasion : « Douch m'avait dit que j'avais fait un bon boulot, et j'ai senti qu'il m'aimait bien. À partir de ce moment-là, j'étais presque sûr que j'allais survivre puisque j'avais été admiré par un supérieur. »

Une fois prises en compte ces contraintes hiérarchiques, nous pouvons aborder la vie et le caractère de Son Sen et de Douch avant de nous intéresser aux responsables des différentes unités de la prison.

## Son Sen

En 1975, Son Sen était un homme svelte d'environ quarante-cinq ans. Il portait des lunettes. Comme Ieng Sary, le ministre des Affaires étrangères du Kampuchéa démocratique, il était né dans la communauté cambodgienne du sud du Vietnam, où ses parents étaient de prospères propriétaires fonciers. Venu à Phnom Penh lorsqu'il était encore enfant, il attira rapidement l'attention par sa réussite scolaire. Il reçut ainsi une bourse pour aller étudier en France en 1950,

peu après que Saloth Sar (plus tard connu sous le nom de Pol Pot) en eut lui-même obtenu une. Alors qu'il étudiait la philosophie et l'histoire à Paris, Son Sen adhéra au Parti communiste français en même temps que Saloth Sar, Ieng Sary et plusieurs autres Khmers. Lorsqu'il revint au pays en 1956, il entama une carrière dans l'enseignement et rentra dans le mouvement communiste cambodgien clandestin. Au début des années 1960, il était directeur des études à l'Institut pédagogique attaché à l'université de Phnom Penh. Il fut licencié de son poste en 1962 pour ses idées anti-Sihanouk. Il conserva néanmoins le droit d'enseigner.

En 1963, après que Saloth Sar eut été nommé secrétaire d'un parti communiste reconstitué, Son Sen le rejoignit dans le comité central clandestin nouvellement formé. En 1964, il sortit de la capitale dans le coffre d'une voiture diplomatique chinoise pour rejoindre Saloth Sar et une poignée d'autres camarades dans une base militaire communiste vietnamienne connue sous le nom de Bureau 100. Cette base se déplaçait sans arrêt sur la frontière entre le Cambodge et le Vietnam, selon l'état des combats au Vietnam.

Son Sen ne retourna pas à Phnom Penh avant avril 1975. Pendant ces douze années dans le maquis, il se lia avec des hommes et des femmes qui constitueront plus tard le Centre du parti et dont, pour une partie d'entre eux, il avait déjà fait la connaissance en France. Lorsque la lutte armée contre Sihanouk débuta en 1968, Son Sen devint commandant. Il révéla rapidement un talent pour les opérations de terrain. Au début de 1972, il devint responsable général des troupes. Ses collègues du parti le jugeaient parfois trop péremptoire et trouvaient ses conceptions « bourgeoises », mais en août 1975 il reçut la direction de la sécurité et de la défense du Cambodge.

Ses nouvelles responsabilités incluaient celle du Santebal. Son Sen le dirigea de très près. Il lisait et annotait de nombreux aveux. Il dirigea également des sessions d'étude pour les cadres de S-21 au cours desquelles il discutait de ses objectifs, des interrogatoires et de l'usage de la torture. Trois procès-verbaux de ces sessions ont été conservés. Ils suggèrent que l'intérêt de Son Sen pour l'histoire, qu'il avait cultivé en France, perdurait jusqu'alors. Comme beaucoup de Cambodgiens nés au Vietnam, il tenait facilement – ou prudemment – des propos farouchement anti-vietnamiens.

De nombreux documents communiqués par S-21 au Centre du parti passaient entre les mains de Son Sen. On a retrouvé des dizaines de notes que Douch lui avait adressées ainsi qu'une grande partie de ses réponses. Elles indiquent l'attention caractéristique d'un enseignant aux détails et un zèle révolutionnaire indéfectible. Yun Yat (*alias* At), sa femme, également ancienne enseignante, travaillait beaucoup avec lui et avait aussi accès à certaines dépositions.

En 1975 et 1976, Son Sen œuvra à la fusion des différentes unités militaires régionales dans une armée nationale. En 1977 et 1978, il prit en charge la lutte contre le Vietnam et supervisa les purges des cadres « déloyaux » dans la zone Est. Au cours des derniers mois du régime, alors que la guerre tournait mal, il devint lui-même suspect. Si l'invasion vietnamienne était intervenue plus tard, il aurait probablement été abattu sans aucun remords par les « frères suprêmes » et par sa propre institution. Son Sen se maintint toutefois en place, et en 1979 il reprit le commandement des forces armées khmères rouges après leur défaite. À la suite des accords de paix de Paris en 1991, il apparut comme le « personnage public » des Khmers rouges puis disparut quand ses supérieurs décidèrent de ne pas participer aux élections nationales patronnées par les Nations unies. Il ne retrouva jamais son ancienne situation. En juin 1997, accusés d'être des « espions » du gouvernement de Phnom Penh, Son Sen, sa femme et une douzaine de personnes à leur charge furent assassinés sur les ordres de Pol Pot au nord du Cambodge.

## Douch

Kang Keck Ieu (*alias* Douch), le commandant de S-21, naquit vers 1942 dans une famille sino-cambodgienne pauvre à Kompong Chen (Kompong Thom). Comme Son Sen, il attira très tôt l'attention par ses capacités intellectuelles. Interviewée en 1980, sa mère déclara que la tête de son fils était « toujours plongée dans un livre ». Avec l'aide d'un entrepreneur local, il reçut une bourse pour aller au lycée Sisowath. Spécialisé en mathématiques, il fut deuxième lors des épreuves nationales du baccalauréat en 1959. À cette époque, un camarade de classe se rappelait qu'il était studieux, sans passe-temps ni curiosité pour la politique.

Pendant les quelques années qui suivirent, il enseigna les mathématiques au lycée de Kompong Thom. Un de ses anciens élèves raconta plus tard qu'« il était connu pour la précision de ses cours, comme s'il copiait sur le tableau des textes inscrits dans son esprit ». Un de ses collègues qui enseignait la biologie était un Cambodgien exceptionnellement grand et presque albinos nommé Mam Nay (*alias* Chan). Des années plus tard, lorsque les deux hommes furent devenus membres du pck, Douch lui proposa de diriger l'unité des interrogatoires de la prison. Suivant les témoignages, Douch et Chan apparaissent comme des enseignants stricts, fastidieux et dévoués, caractéristiques qu'ils ont conservées pour répondre à d'autres objectifs à Tuol Sleng.

En 1964, Douch obtint un poste à l'Institut pédagogique que Son Sen avait déjà quitté. D'après Nek Bun An, un camarade de classe de Douch au lycée Sisowath, le jeune mathématicien découvrit le communisme par le biais d'un groupe d'étudiants chinois venus étudier le khmer à l'université de Phnom Penh. Douch fut convaincu et politisé par ces jeunes personnes très idéalistes, toutes devant jouer un rôle important dans les relations sino-cambodgiennes à l'époque du Kampuchéa démocratique et par la suite.

Après avoir quitté l'institut, il enseigna très peu de temps au lycée Chhœung Prey à Kompong Cham, où il convainquit au moins un des étudiants (Ky Suk Hy) de rejoindre le mouvement révolutionnaire. Il fut rapidement arrêté en tant que « communiste » par la police de Sihanouk. Il fut détenu sans jugement pendant plusieurs mois – une procédure normale pour les prisonniers politiques à cette époque –, mais l'intervention du patron qui l'avait aidé dans son enfance lui permit d'être finalement libéré. Peu après la chute de Sihanouk, Kang Keck Ieu prit le maquis.

Au début des années 1970, connu sous le nom de Douch, il dirigeait la sécurité dans le secteur 33, au nord de Phnom Penh. François Bizot, un ethnographe français, fut arrêté en 1970 par la guérilla communiste de cette région. Douch interrogea Bizot à de multiples reprises pendant deux mois. Il l'accusait d'être un agent de la cia, et il lui fit rédiger plusieurs autobiographies détaillées avant de le libérer. Bizot sortit de cette épreuve effaré par le fanatisme de Douch. Selon lui : « Douch croyait que les Cambodgiens qui avaient des points de vue différents du sien étaient des traîtres et des menteurs. Il battait lui-même les prisonniers qui ne disaient pas la "vérité". »

En 1973, Douch s'occupa du secteur 25, au nord de Phnom Penh. Son supérieur était Sok Thuok (*alias* Von Vet), un communiste qui militait depuis les années 1950 et qui fut exécuté à S-21 en 1978. C'est probablement en 1973 que Son Sen, l'adjoint de Sok Thuok chargé des affaires militaires, remarqua Douch.

Douch acquit des compétences dans le domaine de la sécurité au fil du temps. Aucun élément n'indique qu'il ait voyagé à l'étranger ou qu'il ait reçu une formation de la part d'experts étrangers. C'est vraisemblablement entre 1972 et 1973 qu'il élaborait sa conception très sophistiquée des trahisons impliquant « des chaînes de traîtres ». Une opération secrète fut en effet alors mise en œuvre par les Khmers rouges afin de purger ceux qu'on appelait les « Khmers Hanoi », qui étaient revenus en 1970 après des années d'exil au Nord-Vietnam pour y aider la

révolution. En 1973, des centaines d'entre eux furent arrêtés et assassinés dans le plus grand secret, après que les Vietnamiens eurent retiré du Cambodge le gros de leurs troupes. Certains réussirent à fuir au Vietnam après leur détention. D'autres furent arrêtés après avril 1975. Beaucoup furent arrêtés dans la zone spéciale. L'aspect furtif et impitoyable de cette campagne d'épuration répondait peut-être au style administratif naissant spécifique à Douch. Elle laissait présager du mode opératoire de S-21.

Les opérations du Santebal furent transférées dans la capitale en avril 1975, peu de temps après la victoire des Khmers rouges. Pendant plusieurs mois, le Santebal garda le nom de Bureau 15. Des annotations de Douch apparaissent sur des documents provenant de ce bureau. Les premiers documents montrant le lien entre Douch et S-21 datent d'octobre 1975. Au cours des six mois suivants, Douch occupa son temps entre la prison du Santebal à Ta Khmau, au sud de la capitale, et les centres d'interrogatoires dispersés dans tout Phnom Penh. Le bâtiment de Ta Khmau (nom de code S-21 Kh) était situé sur le site de ce qui avait été le seul hôpital psychiatrique du Cambodge.

En tant que responsable de S-21, Douch s'attachait à contrôler tous les aspects de son fonctionnement. Son expérience et ses réflexes d'enseignant l'y aidèrent beaucoup. Il avait l'habitude de conserver des notes, de trouver des solutions aux problèmes, de gagner le respect et de discipliner des groupes d'individus. Il s'imposait à lui-même, tout comme à ses subordonnés, une discipline de fer. « Il était fort. Il était clair. Il faisait ce qu'il disait », se rappelle l'ancien garde Him Huy. Douch effrayait souvent les employés de la prison. Lorsqu'on lui demanda quel type d'homme était Douch, un autre garde répondit : « Ha ! Quel type d'homme ? Il dépassait l'entendement (*huos haet*). » D'après cet homme, le pire crime de Douch n'était pas d'avoir présidé à la mort de 14 000 prisonniers, mais d'avoir permis que deux de ses propres beaux-frères soient amenés à S-21 et assassinés. Il se rappelait que « Douch ne tuait jamais personne lui-même », mais qu'il allait parfois au champ d'exécution à Chœung Ek pour y observer les exécutions.

Les questions et les notes que Douch écrivait avec soin, souvent à l'encre rouge, apparaissent sur des centaines d'aveux. Il les corrigeait et les dénigrait, suggérait de battre les détenus ou de les torturer et poussait les interrogateurs à débusquer la « vérité » enfouie. Douch résuma également des dizaines de dépositions, soulignant des liens qu'il y voyait avec de précédentes confessions et suggérant de nouvelles directions de recherche. Son travail le plus élaboré, rédigé en 1978, s'intitulait « Le Plan ultime ». Il tentait de démontrer que les aveux amassés pendant deux ans indiquaient l'existence d'une vaste conspiration historique impliquant les États-Unis, l'URSS, Taïwan et le Vietnam. Comme feu James Jesus Angleton de la CIA, Douch était fasciné par l'idée de taupes infiltrant son organisation. Mathématicien, il appréciait les modèles logiques. « Le Plan ultime » était son chef-d'œuvre.

Douch vivait à proximité de S-21 avec sa femme et ses deux jeunes enfants. Il resta à la prison jusqu'au soir du 7 janvier 1979 lorsqu'il s'enfuit de Phnom Penh et fut perdu de vue. En 1996, alors qu'il n'était plus khmer rouge, il fit connaissance avec des missionnaires évangélistes américains au nord-ouest du Cambodge et se convertit au christianisme. En avril 1999, il travaillait comme aide-soignant quand un journaliste découvrit son ancienne identité. Douch fut plus tard interviewé par Nate Thayer et parla en toute liberté de son passé, avant d'être arrêté par la police cambodgienne et emprisonné à Phnom Penh.

### [Les assistants de Douch](#)

L'adjoint (*anuprotean*) de Douch à S-21 était Kim Vat (*alias* Ho), un soldat d'une vingtaine d'années. Il était également responsable de l'unité de défense de la prison. Ho naquit et grandit à

Prek Touch, au sud de la capitale. Il rejoignit les rangs des révolutionnaires encore adolescent, en 1966. Servant dans la 11<sup>e</sup> division (plus tard appelée la 703), il perdit un œil au combat. Sa signature apparaît sur beaucoup de listes d'entrées et d'exécutions. En 1978, il aidait souvent Chan à interroger les prisonniers de guerre vietnamiens. Ho était sévère en matière de discipline et craint de ses subordonnés. Kok Sros se souvient :

J'avais peur de lui. Si je le regardais dans les yeux, il prenait un air méchant, et, s'il nous donnait des instructions et que nous faisions une erreur, il nous battait. Si nous disions quelque chose de mal, il nous battait. Nous devons faire attention quand nous parlions. Tout ce que nous disions devait être exact. Je savais qu'il était strict, je faisais donc toujours attention.

On ne sait rien de Ho après 1979. Peng, son adjoint, était originaire du même district que Ho et servit avec lui dans la division 703. D'origine sino-khmère, il naquit en 1950. À S-21, il commandait les gardiens. Il surveillait aussi l'arrivée des prisonniers, désignant les pièces et les cellules où ils devaient aller. Selon Khieu Lohr, un ancien gardien, Peng avait les « clés de toutes les cellules ». Il rendait des comptes à Douch qui décidait si les prisonniers devaient être interrogés, ignorés ou exécutés. Il accompagnait Douch lors des inspections de la prison et lui servait de garde du corps. Vann Nath avait tellement peur de Peng (un « jeune boucher brutal ») qu'il « n'osait jamais le regarder dans les yeux ». Ung Pech, dans le témoignage qu'il a fait lors du procès de Pol Pot et de Ieng Sary en 1979, disait que Peng était « sauvage et cruel », des adjectifs qui n'ont pas été employés pour les autres membres de S-21 lors du procès. Peng semble avoir été rétrogradé en 1978, lorsque ses fonctions furent reprises par Him Huy. Mais, selon Kok Sros, Peng survécut à l'invasion vietnamienne et mourut dans le sud-ouest du Cambodge dans les années 1980.

Après Douch, Ho et Peng, le personnage le plus important de S-21 était probablement Chan. Il dirigeait l'unité des interrogatoires. En dehors de son travail d'enseignant dans les années 1950, nous ne savons rien de sa jeunesse, bien que sa maîtrise du vietnamien, rare chez les Cambodgiens, suggère qu'il soit né et ait grandi au Vietnam. Il vint à S-21 avec Douch en 1975 et y resta jusqu'à l'invasion vietnamienne. En 1990, il travaillait toujours comme interrogateur pour les Khmers rouges. Nate Thayer, qui l'a vu questionner des prisonniers à l'époque, se rappelait que Chan « était l'homme qui avait l'air le plus effrayant » qu'il ait jamais vu. Lorsqu'il fut aperçu par un représentant des Nations unies en 1996, Chan était à la retraite. Il travaillait alors dans les cultures maraîchères.

L'adjoint de Chan était Tang Sin Hean (*alias* Pon), un ancien professeur de mathématiques d'origine sino-khmère. Au cours de la guerre civile, il servit sous les ordres de Douch dans le secteur 25. Il travaillait déjà pour le Santebal en juillet 1975. Lors d'une séance d'autocritique à la prison en décembre 1976, il déplora son milieu d'origine « de bourgeois moyens », confessa qu'il était souvent « individualiste » dans ses réflexions et que, du fait qu'il travaillait énormément pour le Santebal, il n'avait pas réussi à « se construire lui-même » ou à apprendre autant qu'il aurait dû des « masses ». Le document se concluait par des témoignages enthousiastes de Chan et de Douch sur ses résultats à S-21.

Pon interrogeait beaucoup de prisonniers importants, y compris Keo Meas, Ney Saran, Hu Nim, Tiv Ol et Phouk Chhay. Plusieurs documents signés par Pon et agrafés à ces interrogatoires proposaient de les torturer davantage. Lors d'une réunion d'autocritique bihebdomadaire dans la prison en 1978, le personnel déclarait « avoir peur » de Pon qui se reprochait lui-même de ne pas « suivre les masses », un euphémisme pour qualifier son style directif et autoritaire.

En 1977 et 1978, l'unité de documentation (*krom akkesa*), très liée à l'unité des interrogatoires, était dirigée par Suos Thi, un ancien soldat qui avait environ vingt-cinq ans et qui venait du même

district que Ho et Peng. Suos Thi « rejoignit la révolution » (*choul padevat*) en août 1971. Il servit avec Ho dans la division 703 avant de venir travailler à S-21 en novembre 1975. Dans son autobiographie autocritique, Suos Thi déclarait qu'il était devenu un révolutionnaire parce qu'il était « révolté contre l'impérialisme, les privilèges et le capitalisme qui exploitait les pauvres ». Parmi ses « défauts », il avouait qu'il « aimait aller au cinéma », « rire », « se quereller avec ses frères et sœurs » et qu'il « s'énervait vite ». Parmi ses qualités, il affirmait avoir la « volonté d'effectuer n'importe quelle tâche pour le Parti ». Il survécut jusque dans les années 1990, au cours desquelles il fut deux fois interviewé par des journalistes. Lorsqu'on lui demanda s'il « regrettait » d'avoir travaillé à S-21, il déclara qu'il était « vraiment désolé pour les meurtres, pour les enfants et les femmes. En fait, certaines personnes n'étaient pas du tout coupables ». Il fut aussi plus laconique : « Quand on vous donnait un boulot, disait-il, vous deviez le faire. »

Dans la catégorie « à part » du répertoire, le nom du « frère Huy » apparaît à côté de ceux de Douch, Pon et Chan. Deux hommes portant ce nom travaillaient à S-21 en 1978. Celui auquel faisait référence le répertoire était probablement Him Huy, qui se décrivait lui-même comme un paysan « moyen pauvre » du secteur 25. Il était devenu soldat chez les Khmers rouges en 1972 parce que, écrivait-il dans son autobiographie critique, il « en avait assez du capitalisme et des privilèges ». Servant sous les ordres de Ho, il fut blessé lors de l'assaut final de Phnom Penh. Il arriva à S-21 au début de 1977 en tant que gardien. En 1978, il devint responsable de la documentation concernant les prisonniers qui entraient dans la prison et ceux exécutés à Chœung Ek. Ce poste avait auparavant été occupé par Peng. À la fin de 1978, Huy devint le chef de la sécurité de la prison, prenant ainsi la cinquième ou la sixième place dans la hiérarchie du commandement. « Après avoir tué tous les [autres] chefs, déclara-t-il à Maguire, ils m'ont donné une promotion. »

Depuis 1985, dans de nombreuses interviews données à des journalistes et à des chercheurs, Him Huy a reconnu qu'il avait conduit des camions chargés de prisonniers jusqu'à Chœung Ek et qu'il y avait aussi tué « plusieurs » d'entre eux. Il prétend qu'il a fait « un an » de prison après 1979 pour ces crimes. Vann Nath se souvient quant à lui que Huy était un élément « très cruel » de l'équipe chargée des exécutions des prisonniers à Chœung Ek. Un autre survivant déclara aussi que Huy était responsable de « centaines » de morts. Ces descriptions sinistres faisaient également écho à Nhem En et à d'autres personnes interviewées par un journaliste britannique à Phnom Penh en 1997. Dans ses interviews, Huy insistait souvent sur son repentir. Il avoua ainsi : « Je n'ai pas l'impression que [le travail à S-21] était ce que mes parents voulaient que je fasse. »

Le second Huy de S-21, Nun Huy, était surnommé « le grand Huy » (*Huy k'puh*) ou « Huy du champ de riz » (*Huy srae*). Il dirigeait le Bureau 24, la ferme-prison qui se trouvait à Prey So, affiliée à S-21. Dans la hiérarchie de la prison, c'était un personnage important. En 1976 par exemple, il supervisa certaines sessions d'étude pour des membres du groupe de la jeunesse communiste qui travaillaient à S-21. Sa femme, Prak Khœun, une adhérente du pck de « plein droit », travaillait à temps partiel à S-21 en tant qu'interrogatrice. Tous deux furent arrêtés en novembre 1978. Nhem En prétendait que Huy avait été arrêté pour délits sexuels, mais les aveux de ce dernier ne mentionnent pas de tels faits.

### Les interrogateurs

En novembre 1976, la division chargée des interrogatoires comptait au moins onze groupes de six interrogateurs. Elle passa à dix groupes de six personnes au milieu de 1977. Ces groupes furent eux-mêmes ensuite divisés en équipes de trois hommes dirigées par un superviseur. Chaque équipe comprenait un chef, un adjoint annotateur et un troisième membre : il s'agissait de la même structure que les cellules et autres organismes triadiques du Parti communiste du kd. Le troisième équipier, parfois appelé gardien, était peut-être celui qui était chargé d'infliger les

tortures. En 1978, la plupart des interrogateurs travaillaient dans un contingent « action » (*kdau*). Celui-ci était dirigé par Pu, un interrogateur d'un grade supérieur sur lequel nous ne disposons d'aucune donnée autobiographique. En 1976 et 1977, il existait une sous-section « douce » (*slout*) dont les membres n'avaient apparemment pas le droit d'utiliser la torture. Dans une confession, l'unité « action » était aussi qualifiée de « cruelle » (*kach*). Ses membres avaient le droit de torturer. En 1978, la section « douce » n'était plus évoquée dans aucune confession. Il est possible qu'elle ait été remplacée par une unité « calme » (*trocheak*). Une section « de discussion » (*angkiem*) de huit personnes sous la responsabilité de Prak Nan, un interrogateur expérimenté, s'occupait des affaires importantes et difficiles.

En 1977 et 1978, il semble que la seule interrogatrice fut Prak Khœun, la femme de Huy « Champ de riz ». Elle venait du secteur 25 et se définissait comme une « paysanne de condition modeste ». Elle avait rejoint la révolution en 1972, écrivait-elle, parce qu'elle était révoltée par « la manière dont les classes au pouvoir exploitaient et méprisaient les paysans pauvres ». Transférée à S-21 en 1977 après son mariage avec Huy « Champ de riz », elle avoua avoir torturé « plusieurs » prisonniers « jusqu'à ce qu'ils ne puissent plus répondre ». Il est néanmoins possible qu'il y ait eu d'autres femmes travaillant aux interrogatoires. Ung Pech se souvenait d'une femme surnommée « le monstre » (*a-yeak*), et les archives révèlent que Kun, la femme d'un cadre supérieur khmer rouge qui fut arrêtée avec lui à la fin de 1978, fut elle-même interrogée par deux femmes nommées Li et Kon. En 1997, Kok Sros ne se rappelait pas qu'une femme ait été employée régulièrement pour interroger les prisonniers.

La plupart des interrogateurs et des employés chargés de la documentation avaient combattu pendant la guerre de 1970-1975, servant souvent de messagers (*nir'sa*), une fonction périlleuse et respectée. Leur scolarité s'était en général limitée à quelques années dans des écoles primaires rurales ou à des séjours dans des *wat* bouddhistes où l'accent était mis sur la mémorisation, l'obéissance et une écriture soignée, vertus recherchées à S-21. La transition de l'école à la guerre puis à S-21, où l'on faisait grand cas de leurs compétences politiques, fut souvent difficile pour ces jeunes hommes, comme Ma Meng Kheang, un ancien interrogateur, le confessait :

C'est difficile de penser autant. Vous êtes si fatigué [à S-21] et vous avez des maux de tête, et en plus, c'est un lieu politique, ce n'est pas facile d'y travailler, ce n'est pas la même chose que de cultiver du riz ou des légumes ou de travailler en usine. Vous ne savez jamais quand la journée est finie. Vous ne savez jamais si vous êtes « correct ». Quand on cultive la terre, on a une récolte ou on n'en a pas. Dans une usine, une machine démarre ou non.

Les heures étaient longues pour les interrogateurs, et le travail harassant. Les interrogatoires se prolongeaient souvent tard dans la nuit. Ces derniers n'appréciaient pas les conditions dans lesquelles ils étaient contraints de travailler : ils les comparaient parfois avec regret à la relative liberté dont ils avaient joui pendant la guerre civile, alors qu'ils étaient soldats.

### Les employés de la documentation

Le répertoire téléphonique mentionne 14 hommes dans l'unité de documentation, mais celle-ci était sûrement plus importante, et chaque personne citée était probablement chargée d'une équipe de trois hommes. Cette section était responsable de la transcription des cassettes sur lesquelles étaient enregistrées les dépositions. Elle devait également dactylographier celles qui étaient manuscrites, les résumer et s'occuper des fichiers volumineux de la prison. Bien entendu, sachant les conséquences que pouvait entraîner tout « sabotage », les erreurs typographiques étaient quasi inexistantes. Malgré cela, entre 1976 et 1978, au moins dix documentalistes furent arrêtés, interrogés et exécutés. Ils avouèrent être « paresseux », avoir préparé des documents « confus »,

abîmé des machines à écrire et battu à mort des prisonniers dont ils avaient assisté à l'interrogatoire.

La sous-section de photographie de S-21 fonctionnait sous la direction de Suos Thi. Ses membres prenaient des photos d'identité des prisonniers à leur arrivée à la prison, de ceux qui étaient morts en captivité et de détenus importants après leur exécution. Selon Nhem En, qui travaillait dans cette unité, les photographies de cette dernière catégorie étaient ensuite récupérées par des cadres spécialement sélectionnés (les prisonniers avaient été égorgés) et envoyées en exemplaire unique aux « frères suprêmes ». Cette section a aussi réalisé des photos d'identité du personnel. On a découvert ainsi plus de 6 000 images. Des centaines d'entre elles, sélectionnées et agrandies par des photographes d'Allemagne de l'Est en 1981, sont accrochées aux murs du musée de Tuol Sleng.

L'unité de photographie utilisait des appareils photo, des pellicules, du papier et des produits de développement qui avaient été trouvés dans différents endroits de la capitale. Nhem En, un des membres de cette équipe qui quitta les Khmers rouges en 1996, a été depuis interviewé à plusieurs reprises. C'était un jeune paysan de Kompong Cham qui avait rejoint les forces khmères rouges en 1970, alors qu'il n'avait que dix ans. Il fut sélectionné pour étudier la photographie en Chine en 1975 et 1976. Il vint ensuite travailler à S-21. 5 autres Khmers étaient employés avec lui dans l'unité de photographie, et l'un d'eux fut éliminé. Nhem En devint lui-même suspect au cours d'une session d'étude de décembre 1977 pour avoir « écouté la radio » et « pris de mauvaises photos », délits dont il se souvenait encore vingt ans plus tard. Une de ses photographies, développée à partir d'un négatif pris lors d'une visite de Pol Pot en Chine en octobre 1977, montrait en effet le « frère numéro 1 » avec une tache inconvenante au-dessus d'un œil. Chan accusa Nhem En d'avoir falsifié la photo pour insulter Pol Pot. Celui-ci fut alors expédié au « bureau de rééducation » (*munthi kay pray*) à Prey So. Il fut relâché au début de 1978 après que Chan eut découvert le défaut sur le négatif chinois d'origine.

### Les gardiens

L'unité de défense, que l'on ne trouve pas dans le répertoire, était la plus grande de la prison. En 1978, elle comptait 169 membres : 127 affectés au bâtiment principal et le reste à la « prison spéciale » au sud, réservée aux cadres importants. En 1976 et 1977, les gardes étaient regroupés en six équipes quotidiennes de quatre heures, mais, en 1978, ils passèrent à des groupes de dix hommes en équipes de huit heures. Ils devaient suivre un ensemble de 30 règles conçues pour les maintenir alertes et pour les empêcher de fraterniser avec les prisonniers. Selon ce règlement, ils devaient empêcher les détenus de fuir, de se suicider et de parler entre eux.

Les gardiens n'avaient pas le droit de parler aux prisonniers, de connaître leurs noms ou de les battre. Toutefois, comme l'avouait un ancien garde dans sa déposition, « si vous êtes en service de nuit, vous pouvez battre les prisonniers sans que personne le remarque ». Kok Sros se rappelait que, bien que les gardiens n'eussent pas le droit de battre les prisonniers, seuls ceux les frappant « durement » étaient punis. De plus, « si un prisonnier n'obéissait pas, nous avions le droit de le battre ». Quant aux bavardages fortuits qui eurent inévitablement lieu, Kok Sros reconnut que :

Nous pouvions leur parler, mais nous n'avions pas le droit d'avoir pitié d'eux... Certains nous demandaient de les relâcher, mais si nous l'avions fait nous aurions dû prendre leur place. Des prisonniers disaient : « Je n'ai rien fait de mal, pourquoi l'Organisation m'a-t-elle amené ici ? » Je ne savais pas quoi faire... Je leur disais que j'avais peur de les aider.

Les gardes n'avaient pas non plus le droit d'assister aux interrogatoires. On attendait d'eux qu'ils soient toujours vigilants. « En service, comme l'expliquait le règlement de S-21, [les gardiens] ne



doivent pas dormir en cachette, s'asseoir ou s'appuyer contre les murs. Ils devraient [toujours] être en train de marcher, de surveiller et de tout examiner avec soin. » Ils manquaient souvent de sommeil. Dans leurs autobiographies autocritiques, la très grande majorité d'entre eux déclaraient que la « somnolence » (*ngok ngury*) était le principal problème affectant leur travail. Des règles élaborées régulaient l'utilisation des armes et des munitions ainsi que la disposition des chaînes, des fers et des cadenas qui servaient à maintenir les prisonniers attachés. Il existait également des procédures complexes pour le transfert des détenus depuis leur cellule jusqu'aux séances d'interrogatoire et entre les cellules et les camions les emportant à Chœung Ek.

Ces règlements empêchaient tout comportement humain de la part des gardiens. La bonne humeur et le manque de sérieux qu'on rencontrait dans ce contingent inquiétaient aussi les responsables. Un document autocritique rédigé à la prison en 1977 accusait certains gardes de « rire ensemble pendant leur temps libre » et de « ne pas avoir une attitude révolutionnaire ferme ». Les mêmes « crimes » apparaissent tout au long de leurs autobiographies autocritiques ou dans leurs aveux. Nhem En se souvenait de bagarres amicales avec ses collègues du groupe de photographie. Kok Sros a quant à lui évoqué avec chaleur les amitiés qu'il a créées au cours des trois années pendant lesquelles il a travaillé à la prison. Cela n'a rien de surprenant : un grand nombre de ces employés étaient des adolescents venant de la campagne qui n'étaient habitués à aucune sorte d'institution, et encore moins à un établissement dans lequel le rire était considéré comme une « faute ».

## Une soirée à S-21

Dans les premiers temps, les règles imposées aux gardes étaient apparemment moins sévères. Le rapport d'un gardien de nuit d'octobre 1976 qui semble l'indiquer est le seul document dont nous disposons sur des conversations entre des gardes et des prisonniers. Celui-ci offre donc un aperçu exceptionnel d'une interaction relativement humaine entre les détenus et les gardiens. Il donne également un exemple du courage et de la résistance des prisonniers, qualités malheureusement peu visibles dans la plupart de leurs confessions extirpées sous la torture.

Résumé envoyé au frère aîné chargé du groupe des gardiens

### I. Gardiens à l'intérieur

#### a. *Activités des ennemis*

- Bâtiment K, pièce 5, cellule 5, le prisonnier Pun Suphoal a dit au garde que les moustiques piquaient atrocement.
- Pièce 4, cellule 3, le prisonnier Ngai Yet a dit qu'il ne pouvait pas dormir entre le coucher du soleil et 2 heures du matin.
- Dans la pièce se trouvant sous les escaliers, à l'ouest, un prisonnier éveillé a lancé à la dérobée plusieurs coups d'œil aux gardes et aux fils électriques.
- Pièce 5, cellule 4, le prisonnier Suk Hœun, alias Hom, a réussi à déplacer une table en faisant beaucoup de bruit sans en informer le gardien.
- Pièce 3, cellule 4, le prisonnier Yim Phœung, alors que notre camarade distribuait les portions de gruaud de riz, a intentionnellement déclaré qu'il n'avait pas encore mangé et qu'il venait d'arriver du travail alors que [en fait] il n'avait [jamais] travaillé, il porte des fers.

- Dans la cuisine, pièce 6, cellule 3, les quatre prisonniers Mau Hung, Yu Nan, Pun Leang et Di Somat avaient l'intention de briser leurs chaînes et de s'échapper... L'un d'entre eux a dit : « Ce n'est pas l'endroit de l'Organisation, c'est un endroit pour les individus. » Mau Hung a déclaré : « C'est l'endroit où l'Organisation m'a attrapé, je n'y survivrai pas parce que l'Organisation est composée de hors-la-loi » (*chao prey*, littéralement « voleurs sauvages »). C'est ce que Mau Hung a dit à un de nos gardes.

- Bâtiment Kh, pièce 5, cellule 10, quand le gardien a demandé au prisonnier Som Saravuth de se mettre debout, le prisonnier a prétendu ne pas pouvoir se lever, mais, lorsque le garde est sorti de la pièce, il s'est levé.

### Les sous-sections de la prison

L'unité de défense comptait trois sous-sections en plus de la ferme de la prison à Prey So. Une de celles-ci comprenait huit « personnes chargées des captures » (parfois appelées « messagers » ou *nir'sa*) et dix autres dans une « section motorisée ». Selon Nhem En, les « personnes chargées des captures » emmenaient les prisonniers de la campagne à S-21, où ils les exécutaient tous, y compris les cadres importants exécutés et enterrés près de la prison. Les souvenirs de Nhem En sont confirmés par ceux de Kok Sros. En 1977, Him Huy travaillait dans cette unité. Il y acquit une réputation redoutable chez les autres membres du personnel. La « section motorisée » conduisait des groupes de prisonniers à S-21 et en ramenait d'autres au terrain d'exécution de Chœung Ek.

Une sous-section de « soutien économique », composée de 26 personnes et affiliée à l'unité de défense, approvisionnait les gardes, les interrogateurs et les prisonniers en nourriture et en équipements. Deux de ses membres étaient des coiffeurs, et cinq autres étaient chargés d'élever des poulets, des lapins, des cochons, des canards et de cultiver des légumes au sein de l'enceinte. Quatre « porteurs d'excréments » jouaient, en quelque sorte, le rôle d'un système de tuyauterie et de vidange. Cette tâche était imposée aux gardes comme punition pour des infractions peu importantes. Les excréments étaient mis dans des seaux et utilisés comme engrais.

Sept membres de l'unité d'aide économique préparaient la nourriture pour une population carcérale d'un millier (ou plus) d'individus en moyenne en 1977 et 1978. Six autres effectuaient la même tâche mais cette fois-ci pour moins de 100 interrogateurs et documentalistes, et 13 autres s'occupaient d'environ 200 gardiens. Dans les rapports sur la prison que Douch rédigea au cours des trois premiers mois de 1977, il s'attarda (sur sept lignes) pour déplorer la mort de canards et de poulets alors qu'il n'écrivit que deux lignes sur la mort de 14 prisonniers à l'issue de séances de torture. Dans le monde de S-21, les canards étaient davantage pleurés que les êtres humains.

Le riz consommé à S-21 et dans d'autres unités de la capitale était cultivé à Prey So. Des femmes et des hommes venant d'autres unités, d'usines et de centres de travail de Phnom Penh y étaient envoyés pour des délits mineurs ou en attente d'être transférés à Tuol Sleng. Au cours des dix premiers mois de 1977, selon un document rédigé par Huy « Champ de riz », plus de 2 000 prisonniers passèrent par Prey So. Un rapport sur cette ferme affirmait que 182 détenus, « la plupart ayant moins de vingt ans », étaient morts de « maladie ». 80 d'entre eux avaient réussi à s'en échapper. Parmi eux, seuls 27 ne furent pas rattrapés. Certains, dont Nhem En et Him Huy, sont ensuite retournés travailler à S-21, après avoir purgé de courtes peines à Prey So.

L'unité de défense de Ho supervisait le travail de 15 personnes affectées à des fonctions paramédicales. Elles s'occupaient des prisonniers malades en cours d'interrogatoire, rafistolait ceux qui avaient été sérieusement battus et attestaient de leur mort. Phoung Damrei (*alias* Phœun), un de ces employés, se plaignait dans sa confession que, pour s'occuper de milliers de détenus,

seules trois personnes disposaient d'une formation médicale. Il était « impossible » de les soigner, disait-il, et un grand nombre d'entre eux mouraient. Le responsable de ce détachement, Pheng Tri, fut lui-même arrêté par la suite. Il fit un aveu similaire lors d'une session d'étude de 1977, Chan lui reprochant alors de « ne pas croire à la médecine révolutionnaire ». Les rapports de la prison indiquent que des prisonniers mouraient de la malaria, de la diarrhée, d'« amaigrissement », de « fatigue » et de mauvais traitements. Dans un document faisant état de 21 morts sur un court laps de temps, cinq sont attribuées à des « blessures » et une à « la torture, par étouffement dans un sac en plastique ». 52 détenus sont officiellement morts de « maladie » entre avril et septembre 1976, une période pendant laquelle la prison n'abritait pas plus de 300 personnes en même temps. Un carnet de notes d'un cadre de 1977 rapporte que 30 personnes sont mortes à la prison en juillet, 88 en septembre, 49 en octobre et 67 en novembre, soit un total de 234 morts en quatre mois. Un grand nombre de ces morts étaient liées à l'épuisement dû aux blessures, à la malnutrition et aux tortures. Dans les archives, plusieurs photographies de cadavres montrent qu'ils étaient tous sous-alimentés.

Plusieurs cahiers d'études médicales ont été retrouvés à S-21, mais les enseignants, les étudiants et les lieux des cours de médecine sont inconnus. Un calepin découvert près de la prison suggère que des expériences bizarres étaient parfois réalisées par le personnel, comme de faire couler le sang des prisonniers jusqu'à ce qu'ils meurent ou de voir combien de temps les cadavres mettaient pour remonter jusqu'à la surface d'une cuve d'eau. Dans d'autres centres, des opérations chirurgicales mortelles étaient parfois effectuées sur des prisonniers anesthésiés pour apprendre l'anatomie à des cadres médicaux. Il est possible que des expériences de ce type aient aussi été réalisées sur des prisonniers de S-21. Il ne serait pas surprenant qu'aucune archive les concernant n'ait été conservée.

### Le profil du personnel de la prison

Quel était le profil des personnes qui travaillaient dans les unités de la prison ? Douch, Chan et Pon, des Sino-Cambodgiens d'une trentaine d'années, avaient auparavant été instituteurs. Pu et Tuy, les deux responsables des interrogatoires, venaient probablement du même milieu social. La plupart de leurs subordonnés étaient de jeunes Khmers originaires de régions rurales. Avant de rejoindre la révolution au cours de la guerre civile, il s'agissait d'écoliers, d'apprentis chez les moines ou dans la ferme de leurs parents. Presque aucun d'entre eux n'avait vécu à la ville ou n'avait été salarié.

Parmi les 166 employés de S-21 qui ont rempli des fiches autobiographiques en 1976, lorsqu'ils ont commencé à travailler à la prison, 44 se mettaient eux-mêmes dans la catégorie des « paysans pauvres », 99 dans celle de la classe paysanne « moyenne inférieure », 16 dans celle des « paysans aisés », l'un se qualifiant d'« ouvrier » et six de « petits-bourgeois ». Parmi ces derniers, cinq étaient étudiants lorsqu'ils ont rejoint les rangs des révolutionnaires, le sixième étant enseignant. Si ce n'est une présence masculine nettement marquée, le profil des employés de S-21 reproduisait la structure de classes de la société rurale khmère prérévolutionnaire dans laquelle une large majorité des familles rurales possédait des terres et aurait été rangée dans la catégorie des « paysans moyens ».

Les Khmers rouges, comme leurs homologues de la Chine maoïste, considéraient que l'inexpérience et l'ignorance étaient des vertus, préférant les jeunes qui étaient, selon l'expression de Mao, « pauvres et vierges de toute expérience » à ceux corrompus par le capitalisme ou par une longue scolarité. En louant ces jeunes gens « pauvres et vierges de toute expérience », Mao affirmait qu'« une feuille de papier blanche ne porte pas de fardeau, et les plus beaux caractères peuvent y être écrits, les plus belles images y être peintes ». Au Cambodge, pendant que les « frères suprêmes » faisaient de semblables déclamations, les « frères » qui dirigeaient la prison,

habitués à imposer le respect – respect qu’ils inspiraient souvent du fait de leurs longues études –, aimaient graver leurs idées dans ces jeunes têtes. Ils choisissaient leurs subordonnés parmi les membres les moins formés de la société et exigeaient d’eux le respect.

Pour la plupart de leurs subordonnés, Douch, Chan, Ho et Pon étaient en fait des « grands frères ». Seuls 25 de ceux qui avaient rempli les formulaires du personnel en 1976 avaient plus de vingt et un ans. 20 autres avaient moins de dix-huit ans. Kok Sros, âgé de vingt-cinq ans à son arrivée à S-21, a déclaré que les gardiens recrutés après la mi-1977 étaient notablement plus jeunes que ceux qui les avaient précédés.

Presque tous les employés issus de milieux sociaux défavorisés étaient de jeunes célibataires. Tout au long de l’histoire de l’humanité, les hommes jeunes ont été facilement déracinés, ou se sont déracinés eux-mêmes, pour vivre autrement parmi d’autres personnes de leur âge. Les voyages, le service militaire, la vie religieuse, le banditisme, les pèlerinages, le travail salarié et les études universitaires ont souvent servi à marquer la transition entre l’enfance et la maturité. Au cours de la révolution cambodgienne, des milliers de jeunes femmes ont également été « libérées » pour occuper des fonctions de soldat, de cadre et de responsable de district, des responsabilités inconcevables pour des femmes khmères avant la révolution. De nombreux jeunes Cambodgiens, qui s’étaient battus dans l’un ou l’autre des deux camps, ont jugé que la guerre était passionnante. Si certains des soldats enfermés à S-21 avaient déserté les rangs, car « leur mère et leur père leur manquaient », un prisonnier affirma dans sa confession qu’il avait rejoint la révolution parce qu’il en voulait à ses parents. De nombreux survivants du Kampuchéa démocratique, qui ont aujourd’hui autour de trente-cinq ans, ont joui de la liberté de voyager dans le pays alors qu’ils étaient adolescents, comme l’avaient fait les jeunes gardes rouges de la Chine maoïste.

Beaucoup d’employés de S-21 avaient « rejoint la révolution » (*choul padevat*) alors qu’ils étaient encore très jeunes. Nhem En n’avait que dix ans. Six ans plus tard, lorsqu’il arriva à S-21, d’autres adolescents de son âge y travaillaient. Des photographies de ces adolescents souriants et suffisants, arborant souvent de trop grandes casquettes du style Mao, ornent les murs du musée du Génocide. Pour beaucoup d’entre eux, l’« Organisation » avait remplacé leur mère et leur père. Pour assouvir les désirs de l’Organisation, exprimés dans les ordres de leurs « grands frères », ils étaient souvent capables d’une grande cruauté.

Dans de nombreux pays, les adolescents ont acquis une réputation pour leur malléabilité, leur idéalisme, leur besoin de reconnaissance et leur aptitude à la violence. Lors d’une conversation avec Philip Gourevitch en 1996, le psychiatre Richard Mollica a examiné la situation des guerriers hutus du Rwanda, dont l’âge et les origines s’apparentent à ceux du personnel de S-21. « D’après moi, disait-il, la psychologie des jeunes n’est pas si compliquée, et la plupart des gens qui commettent la grande majorité des atrocités dans ces situations sont de jeunes hommes. Les jeunes hommes sont réellement les personnes les plus dangereuses de la planète, car ils répondent facilement à l’autorité et sont en quête de reconnaissance. Ils sont récompensés pour s’intégrer dans le système hiérarchique et sont prêts à croire qu’ils construisent le paradis sur terre... Les jeunes sont très idéalistes, et ils sont la proie du pouvoir. »

Ces jeunes « pauvres et vierges de toute expérience » ont néanmoins posé quelques problèmes aux responsables de la prison. Leur exposition à la discipline révolutionnaire et aux idées marxistes-léninistes avait été brève et fortuite. Ce qu’ils avaient appris des séances d’étude ne représentait aucune garantie concernant de bonnes habitudes de travail. Leur énergie brute, si séduisante par son potentiel révolutionnaire, était difficile à exploiter par les plus âgés. Étant donné la courte période pendant laquelle ils furent mis à la disposition du Kampuchéa démocratique, il était impossible d’en éduquer un grand nombre. Comme un porte-parole du parti le remarquait avec regret lors d’un conseil des ministres en mai 1975 :

En ce qui concerne les jeunes sans formation, ils sont honnêtes, dévoués et vigoureux. Ce sont leurs points forts. Quant à leurs défauts, nos jeunes frères et sœurs jouent trop ; leur culture est faible, ils sont illettrés et ne savent pas compter, au point que les établissements où ils travaillent rencontrent des difficultés.

Après l'effondrement du régime, Ieng Sary reprit cet argument pour justifier l'histoire désastreuse du Kampuchéa démocratique auprès du journaliste américain Henry Kamm. « Nous n'avons pas bien choisi nos fonctionnaires », disait-il sans aucune sincérité. « Nous avons en partie perdu le contrôle de la situation. » Il négligeait de rappeler que le kd « choisissait » ses « fonctionnaires » parmi les personnes les moins qualifiées du pays après que les titulaires de ces postes eurent été renvoyés et des milliers d'entre eux sommairement exécutés.

Très peu d'employés de S-21 étaient des « révolutionnaires » de longue date. Seuls 29 de ceux évoqués dans les formulaires du personnel de 1976 avaient « rejoint la révolution » avant 1973 (quand les forces vietnamiennes se retirèrent du Cambodge et quand des bombardements américains massifs prévinrent les attaques khmères rouges sur Phnom Penh). 58 d'entre eux se sont engagés cette même année, 43 en 1974 et 42 au cours des premiers mois de 1975. Les cinq restants ont « rejoint la révolution » après la prise de Phnom Penh. La seule formation qu'ils aient reçue avant de travailler à S-21 consista en une session de deux semaines d'études politiques (*nay-obay*) dans une « école technique » de Ta Khmau – dans le secteur 25 – dirigée par le « frère [Kim] Tuy », qui est par la suite devenu interrogateur et administrateur à S-21.

Pour beaucoup, cette école constitua peut-être la première rencontre avec une institution totale. Censées servir de guide, les sessions d'étude conduites par Kim Tuy consistaient à écouter des cours abstrus, à mémoriser des slogans et à rédiger de brèves autobiographies autocritiques. Les élèves devaient aussi marcher en chantant des chansons révolutionnaires. Ils ne pouvaient que très peu dormir. Comme des membres d'un mouvement religieux nouvellement enrôlés, on attendait d'eux qu'ils sortent de cette école plus concentrés, avec un sentiment commun d'exaltation.

La cohorte des travailleurs de la prison était relativement homogène au niveau géographique : 101 hommes et 32 femmes étaient nés et avaient grandi dans la région connue comme le secteur 25, au nord de Phnom Penh. 29 autres venaient du secteur 31, trois du secteur 32, 13 du secteur 33 et un du secteur 41, tous ces secteurs se trouvant au nord de la capitale. Ils furent tous recrutés dans des unités militaires installées dans la capitale en 1975.

Le secteur 25 était une région très peuplée et relativement prospère abritant des milliers de citadins et de maraîchers chinois et sino-khmers ainsi qu'une majorité de cultivateurs de riz khmers. Dans les années 1960, Khieu Samphan avait représenté cette région à l'Assemblée nationale. Il était populaire auprès de son électorat et avait encouragé ses partisans à rejoindre le Parti communiste clandestin. « Dans la région, tout le monde aimait Khieu Samphan », se rappelait Him Huy. Quatre ans après son départ pour le maquis en 1967, alors que beaucoup le pensaient mort, Samphan devint un membre éminent du Centre du parti. Avant de rallier le gouvernement de Phnom Penh en 1998, il représentait un type de survivant particulièrement malveillant et redoutable du Kampuchéa démocratique.

En bref, à l'exception des « grands frères » dont la plupart venaient de la minuscule intelligentsia cambodgienne, les employés de S-21 avaient le même âge, la même expérience, les mêmes origines géographiques et sociales. Ils ressemblaient également à la majorité des personnes incarcérées dans la prison.

## Les prisonniers de S-21

Le nombre de prisonniers de S-21 varia suivant les vagues de purges qui rythmèrent le règne du Kampuchéa démocratique à partir de la mi-1976. Ce point est abordé en détail au chapitre 3. La capacité maximale de la prison, atteinte en 1977, était d'environ 1 500 prisonniers. Le 20 avril de cette même année, la prison comptait 1242 détenus, dont 105 femmes. C'est probablement à cette époque que Nhem En vit des camions entiers de prisonniers arriver à S-21 pour être presque immédiatement emmenés au champ d'exécution : ils étaient sans doute considérés comme peu importants, et la capacité de prison n'était pas suffisante pour les « accueillir ».

À d'autres moments, S-21 ne comptait que quelques centaines de prisonniers. Ainsi, en 1975, moins de 200 personnes étaient détenues par le Santebal. Ce chiffre atteignit 1622 en 1976, plus des trois quarts de ces prisonniers ayant été arrêtés entre mai, quand les grandes purges débutèrent et que Tuol Sleng commença à fonctionner, et la fin de l'année. En 1977, avec les vastes purges touchant de nombreuses administrations et toutes les régions géographiques, au moins 6 300 personnes furent introduites dans la prison. Certains jours, plus de 300 prisonniers y étaient amenés ; d'autres, personne n'y rentrait. De la mi-février jusqu'à la mi-avril 1977, 1 249 hommes et femmes y furent incarcérés à la suite des purges dans les zones Nord et Nord-Ouest.

Sur les photographies de 1978, les détenus portent des pancartes indiquant leur nom et leur numéro d'admission pour le mois. Les rapports des entrées, même s'ils sont incomplets, suggèrent qu'au moins 4 352 détenus furent emprisonnés à S-21 en 1978. Néanmoins, seuls 59 prisonniers sont cités dans les rapports de mai dispersés çà et là, alors que les numéros des photos d'identités pour ce mois atteignent le nombre 791. Même si les archives photographiques de 1978 sont lacunaires, le plus grand nombre s'affichant sur ces pancartes chaque mois, à l'exception des mois de mai et d'août (pour lesquels nous n'avons pu récupérer aucune photographie), correspond à peu près au registre des entrées. J'ai finalement ajouté 732 aux entrées enregistrées en mai pour arriver à une estimation totale de 5 084 prisonniers en 1978.

Les nombreuses admissions d'avril, mai et juin reflètent les purges réalisées dans l'est du Cambodge. À la fin de l'année, la population carcérale s'effondra. En décembre 1978, comme le suggère une note de Huy adressée à Douch, 279 prisonniers se trouvaient dans la « grande prison » – probablement les principaux bâtiments à l'est de l'ensemble, alors que 45 « Vietnamiens », des prisonniers de guerre, et 33 autres prisonniers étaient incarcérés dans la « prison spéciale ». À cette époque, 14 détenus « travaillaient » dont sept ont survécu. Si le total des prisonniers enregistrés n'atteint que 13 206, étant donné les lacunes dans les données, il semble plus prudent d'estimer que la population carcérale fut d'environ 14 000 personnes entre 1975 et 1979.

La grande majorité des prisonniers de S-21 étaient de jeunes Khmers d'origine rurale. Il est impossible de les distinguer socialement et ethniquement du personnel de la prison. À quelques exceptions près, les individus étiquetés comme « ennemis de classe » ou « nouveau peuple » étaient en général détenus dans des prisons de province avec les personnes suspectées de délits mineurs. Nous n'avons pu retrouver les aveux que de 238 prisonnières, soit 6,4 % du total des confessions. Cette disparité peut s'expliquer par le fait que les femmes étaient beaucoup moins nombreuses que les hommes à travailler dans les unités militaires qui ont été prises pour cible par le Santebal et que très peu avaient des postes de responsabilité, ne pouvant ainsi pas être accusées de crimes contre-révolutionnaires graves. Toutefois, le nombre de prisonnières fut sûrement plus important que ce que le nombre de confessions de femmes semble indiquer. Nous savons en effet que des dizaines de femmes de prisonniers éminents, et même certaines de leurs mères, furent incarcérées à S-21 et exécutées sans avoir subi d'interrogatoire. Plusieurs prisonnières qui rédigèrent des aveux avaient de hauts postes, comme ceux de responsable de district,

d'administrateur d'usine et d'hôpital, de cadre militaire, ou exerçaient des métiers plus traditionnellement féminins comme ceux d'infirmière et de cuisinière.

Environ 500 prisonniers dont nous avons retrouvé les aveux, soit un peu plus de 10 % du total, avaient des postes à responsabilité dans le Kampuchéa démocratique. Dans cette catégorie, j'inclus les secrétaires politiques des unités militaires et des administrations, les secrétaires de secteur particulier et leurs assistants, les commandants de régiment et de division, les cadres responsables d'entreprises industrielles comme des usines et des chemins de fer et ceux travaillant dans des ministères (les affaires étrangères, l'information, l'industrie et le commerce). 30 prisonniers avaient été, à un moment ou à un autre, membres du comité central du parti.

Si leur destin fut finalement le même, les détenus importants avaient droit à un traitement particulier. Kok Sros se rappelle que les cadres enfermés dans ce qu'on appelait la « prison spéciale » dormaient sur des lits et avaient les mêmes rations que le personnel. Après avoir été interrogés et torturés, disait-il, l'équipe médicale les baignait et les soignait. On leur accordait alors du temps pour composer des aveux plus « précis ». Espérant retarder ou atténuer les tortures, et peut-être dans certains cas être relâchés, de nombreux cadres dirigeants décidèrent de coopérer et rédigèrent des confessions de plusieurs centaines de pages. Les gardiens qu'on leur affectait étaient choisis parmi les meilleurs du contingent. Ce traitement spécial s'explique en partie par un respect persistant pour les personnages éminents, mais il est plus probable qu'il soit lié à des ordres du Centre selon lesquels ils devaient être maintenus en suffisamment bonne santé et dans un certain confort afin de rédiger des aveux plausibles.

Aucune confession ne décrit la vie quotidienne de la prison ou ne donne des détails sur les relations entre les prisonniers. De ce point de vue, les informations sur S-21 sont bien plus claires que celles dont nous disposons sur la Shoah, sur la « sale guerre » d'Argentine ou sur les camps de prisonniers chinois et soviétiques. En effet, les survivants de ces tragédies furent beaucoup plus nombreux qu'au Cambodge. De plus, le secret et la « discipline » de S-21 isolaient les détenus au point que, à l'exception des dépositions, des notes et des autobiographies autocritiques, il n'existe pas d'autres témoignages sur la prison.

Contrairement aux camps de concentration nazis, S-21 comptait très peu de « détenus bénéficiant d'un régime de faveur ». Le traitement de faveur accordé à certains prisonniers de haut rang n'incluait pas l'autorisation de fraterniser avec le personnel. Comme l'écrivait Wolfgang Sofsky, les prisonniers « vivaient dans une zone de la société marginale, un monde de tristesse et d'anonymat ».

Après la mi-1976, quand Tuol Sleng accrut son activité, les détenus dont on estimait qu'ils nécessitaient de longs interrogatoires, mais qui n'étaient pas assez importants pour être incarcérés à la « prison spéciale », étaient enchaînés par un fer à la cheville dans des box en parpaings de deux mètres sur 80 centimètres. Les prisonniers moins importants, comme Vann Nath, étaient emprisonnés dans de grandes salles de classe au deuxième étage, « alignés en rangs et enchaînés au sol par des fers aux chevilles... Une longue tige était insérée dans les pignons de chaque fer encerclant une cheville et fixé à une extrémité de la pièce ».

Les femmes et les hommes étaient séparés. Les épouses restaient avec leurs jeunes enfants, avant que toute la famille ne soit finalement exécutée. Plusieurs registres d'entrées révèlent que ces femmes et ces enfants étaient souvent incarcérés à S-21 pour de courtes périodes – parfois seulement deux jours – avant leur exécution. Un document suggère ainsi qu'en juillet 1977 75 prisonniers identifiés comme étant les enfants de détenus exécutés furent « écrasés » (*komtec*) à Prey So. Les confessions du personnel de la prison indiquent que les prisonnières étaient souvent

harcelées et parfois violées. Les prisonnières vietnamiennes étaient plus particulièrement victimes de telles agressions.

L'isolement, la mauvaise alimentation et le silence jouaient un rôle déterminant pour briser les prisonniers en vue de leurs interrogatoires. En effet, comme Foucault l'a suggéré, « la solitude est la première condition d'une soumission totale ».

La journée des prisonniers commençait à 5 heures du matin : ils étaient alors réveillés et fouillés au corps. On les incitait ensuite à effectuer rapidement des mouvements de gymnastique suédoise sans même enlever leurs chaînes. Près de vingt ans plus tard, Vann Nath se souvenait parfaitement de ces séances de « gymnastique » :

Nous avons alors entendu une voix nous donner l'ordre : « Levez-vous tous. » Quand je me suis assis, j'ai vu un petit garçon, d'environ treize ans, avec une tringle faite de fils électriques entortillés d'un mètre de long environ.

« Pourquoi est-ce que tu dors ? C'est presque l'aube, a dit le garçon. Ne sois pas paresseux. Fais quelques exercices.

- Comment est-ce que je peux faire des exercices, frère ? a demandé un prisonnier.

- Comme tu es stupide, vieux bêta, a répondu le garçon. Attrape les seaux d'excréments, mets-les sous les barres et saute. »

Tous les prisonniers suivaient ces instructions. Le bruit métallique des fers et des seaux remplissait toute la pièce. J'ai essayé de sauter plusieurs fois avec les autres. Comment pouvions-nous faire, une cheville attachée aux fers et l'autre pied sautant ?

Les prisonniers interrogés pouvaient l'être trois fois par jour, entre 7 heures du matin et midi, de 13 heures à 18 heures et de 20 heures à minuit. Ceux qui attendaient n'avaient pas le droit de parler entre eux. Ils n'avaient que le droit de s'adresser aux gardes lorsqu'ils devaient faire leurs besoins.

Les détenus incarcérés dans les salles de classe étaient « lavés » tous ensemble au jet d'eau à travers les fenêtres ouvertes, et ce tous les trois ou quatre jours. La nourriture consistait en quelques cuillerées de gruau de riz insipide garni de petits morceaux de liserons d'eau (*trokuon*) ou de feuilles de bananes. Les deux services avaient lieu à 8 heures du matin et à 20 heures. Les prisonniers perdaient très vite du poids et souffraient de diarrhée, d'« engourdissement » (*spuk*), d'enflure des membres et de différentes maladies de peau. Leur résistance diminuant, ils étaient facilement infectés par les autres détenus. Beaucoup d'entre eux sont morts avant d'avoir été interrogés ou encore, juste après leurs interrogatoires, avant d'être emmenés au champ d'exécution. S'ils mouraient au cours de la nuit, leurs corps n'étaient pas enlevés avant le matin. La contradiction entre ce traitement bestial et l'espérance d'aveux détaillés et prétendument rationnels est un élément central de la culture de S-21 : elle n'a jamais été résolue. Est-ce qu'un traitement plus humain aurait permis la rédaction de confessions « plus vraies » ? On ne peut le savoir, mais un tel traitement était en général exclu. D'après les administrateurs, il n'était pas nécessaire de garder les prisonniers en bonne santé.

Après seulement un mois de détention, Vann Nath décrit ainsi son état de santé :



Après nous avoir si longtemps affamés, nous étions incapables de parler, incapables même de nous asseoir, nous n'avions plus aucune résistance, nous n'avions plus de force dans nos cœurs pour résister. Elle était partie. Nous restions seulement couchés en attendant le jour de notre mort.

Les conditions des prisonniers variaient selon leur nombre et selon l'intensité des craintes du Centre du parti. En 1975, avant que le Santebal ne soit déplacé à Tuol Sleng et que ses activités ne deviennent secrètes, plusieurs détenus furent par exemple relâchés : ils furent envoyés à la ferme de Prey So ou à leur ancienne unité. Plus tard, on enleva leurs fers à une poignée de prisonniers, comme Ung Pech et Ruy Nikon, et on leur permit d'effectuer certains travaux manuels aux alentours de la prison. Au début de 1978, Douch affecta une douzaine d'autres hommes – dont Vann Nath et trois autres survivants identifiés – à la peinture et à la sculpture d'images de Pol Pot. Dans les derniers mois du Kampuchéa démocratique, la guerre contre les Vietnamiens évoluant en sa défaveur, Pol Pot semble avoir imaginé établir un culte de la personnalité semblable à celui de ses mentors Mao Zedong et Kim Il Sung. Ces « détenus bénéficiant d'un régime de faveur » furent donc recrutés pour l'édification d'un monument adapté à ce culte. Lors d'une discussion avec David Ashley en 1995, Vann Nath se rappelle :

Juste avant la fin, nous avions pour tâche de concevoir un monument révolutionnaire. Le projet fut d'abord montré à Nuon Chea qui l'accepta. Il était ensuite supposé être soumis à l'approbation de Pol Pot. Le monument ressemblait à ceux réalisés en Chine et en Corée. Il représentait Pol Pot devant une rangée de personnes, sa main droite dressée vers le ciel et sa main gauche tenant un exemplaire d'un ouvrage révolutionnaire, le *Livre rouge*. Pol Pot était le seul personnage représenté de manière individualisée avec, derrière lui, un certain nombre de personnes figurant les progrès de la lutte révolutionnaire, commençant avec des haches et des couteaux et s'achevant avec l'abondance, des fusils et des B 40. Douch disait que le projet consistait à détruire le temple de Wat Phnom et à le remplacer par ce monument. Sans l'invasion des Vietnamiens, je pense que cela se serait fait.

Pour plus de 14 000 hommes, femmes et enfants incarcérés à S-21, la lutte révolutionnaire « commençant avec des haches et des couteaux et s'achevant avec l'abondance » n'eut pas lieu d'être. Au contraire, des jours ou des mois durant, ils habitèrent dans l'antichambre de la mort. Leur lutte prit fin non pas avec l'abondance, mais avec l'écrasement de leurs crânes par des timons de chars à bœufs au champ de la mort de Chœung Ek.

## Texte support séance 10 : Une institution politique, l'exemple du Parti Communiste Français

**Pennetier Claude et Pudal Bernard, « La certification communiste dans les années trente », *Politix*, n°35, vol. 9, 1996, pp. 69-88.**

[Texte intégralement en ligne sur [persee.fr](http://persee.fr)]

— -Quelles langues connaissez-vous et dans quelle mesure ?  
— Je ne connais que le français dans la mesure où un prolétaire le connaît (sic)-  
Arthur Dallidet (1933)<sup>53</sup>

LES AUTOBIOGRAPHIES d'institution du PCF, rédigées à la demande de la commission des cadres entre 1931 et 1939, désormais partiellement accessibles depuis l'ouverture des archives du Centre russe de conservation et d'étude des documents en histoire contemporaine (CRCEDHC) de Moscou, permettent d'analyser, plus finement qu'on ne pouvait le faire jusqu'alors, le rôle et les modalités de la certification scolaire interne à l'ordre partisan communiste. Rite d'institution, curriculum vitae d'un postulant à un poste de «fonctionnaire» de la révolution, pièce d'un dossier d'inquisition possible, moment privilégié d'objectivation sociologique de soi, acte d'écriture où se mêlent, selon des combinaisons multiples et chaque fois spécifiques, remise de soi et distance à l'institution, l'autobiographie communiste d'institution<sup>54</sup> nous introduit à « l'imaginaire scolaire » des cadres et dirigeants communistes. Les militants autobiographes devaient en effet rendre compte de l'ensemble de leurs ressources culturelles et étaient invités à porter eux-mêmes une appréciation sur ces ressources, acquises (le plus souvent) indépendamment d'instances formalisées, par les voies de l'autodidaxie. Le savoir revendiqué dans les autobiographies est indissociable pour chaque militant d'un rapport au savoir qui résulte de sa trajectoire militante et donc de la représentation de son écart à la norme militante idéale. Il prend place dans un imaginaire scolaire spécifique, ie un ensemble de discours dont la culture militante fait l'objet, manières de percevoir et d'apprécier cette culture, formes de légitimation, d'exclusion, d'attentes qui «sont à la fois de l'ordre de la représentation, de la prescription et du projet»<sup>55</sup>. Dans les années trente, cette norme militante emprunte au paradigme scolaire son «normativisme» et son imaginaire, non sans résistances de la part de militants qui doivent apprendre souvent à conjuguer cette norme avec leur ouvriérisme et leur anti-intellectualisme. La lecture et la formation militantes font l'objet d'un ensemble de prescriptions portant aussi bien sur les contenus de lecture que sur les manières de lire, légitimant certaines postures, en excluant d'autres. L'utopie

---

<sup>53</sup> A. Dallidet (ouvrier métallurgiste, responsable aux cadres, résistant, fusillé en mai 1942), CRCEDHC 495 270 8376, Autobiographie du 25/12/1933- Dans les citations de cet article, nous respectons le plus souvent l'orthographe des militants. Les documents utilisés dans cet article ont été consultés et microfilmés à Moscou dans le cadre de l'élaboration du Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier de J. Maitron, par C. Pennetier et N. Viet-Depaule. Merci à R. Skoutelksy, M. Dreyfus, N. Racine, S. Wolikow qui ont également travaillé au CRCEDHC et nous ont fait bénéficier de leur aide. Merci également à M. Panteleiev pour son concours et à C. Anderson, directeur du CRCEDHC, qui nous a autorisé à microfilmer les documents autobiographiques.

<sup>54</sup> Cf. Pennetier (C), Pudal (B.), «For intérieur et remise de soi dans l'autobiographie communiste d'institution (1931-1939) : l'étude du cas Paul Esnault», dans *Le For intérieur*, Paris, PUF, CURAPP, 1995 ; ainsi que «La vérification : l'encadrement biographique communiste dans l'entre-deux-guerres» et «Ecrire son autobiographie», *Genèses*, 23, 1996. Nous ne reprenons pas ici la présentation et l'analyse de cette technologie d'institution.

<sup>55</sup> Sur les imaginaires de la lecture, cf. Chartier (R.), Hébrard (J-), "Les imaginaires de la lecture», in Chartier (R.), Martin (H.-J.), dir., *Histoire de l'édition française. Le livre concurrencé 1900-1950*, vol. IV, Paris, Fayard/Cercle de la librairie, 1991.

soviétique, les «écoles» du Parti, les politiques d'édition, la «vérification» des cadres, les critères d'affectation des militants aux multiples postes que contrôle le PCF, la réorientation doctrinale à partir des années 1932-1933 sur les questions scolaires et pédagogiques, l'enrôlement politique de la littérature, tout concourt à imposer une autorité pédagogique spécifique au monde communiste qui rend possible et accompagne la «stalinisation» du PCF. Forme spécifique d'un pouvoir de violence symbolique, l'arbitraire culturel<sup>56</sup> qu'on tend à inculquer vise à légitimer la professionnalisation politique des cadres communistes tout en essayant d'en contrôler les usages internes (Joyalty et voicé) ou d'en prévenir les dérives externes (conversion des ressources et exit). Ce que permettent de mesurer les autobiographies, c'est tout à la fois l'intériorisation plurielle par les militants de ce modèle scolaire mais aussi leurs distances, critiques ou non, conscientes ou non, au modèle. Sans prétendre traiter exhaustivement des postures adoptées ni définir une quelconque typologie des trajectoires militantes, nous proposons ici une première ébauche d'analyse de cet «imaginaire scolaire».

### **La "vérification" des ressources culturelles**

Le schéma d'autobiographie de 1933 (soixante-quatorze questions) compte au moins sept questions qui, directement ou indirectement, permettent d'appréhender le capital culturel du militant et son rapport à ce capital, les questions 45, 49, 50, 51, 52, 53, et 72.

«45° — Dans quel établissement scolaire avez-vous fait vos études ; combien d'années, avez-vous terminé vos études, sinon pourquoi ?

49° — Quelle est l'instruction politique que vous avez reçue, vous êtes-vous instruit vous-même en lisant des livres pendant combien d'années et dans quel domaine ?

50° — Qu'avez-vous lu de Marx, Engels et Lénine et dans quelle mesure avez-vous étudié ces ouvrages ?

51° — Avez-vous l'expérience du travail littéraire et de propagande ? Dans quel domaine avez-vous publié des travaux ? Quelles langues connaissez-vous et dans quelle mesure ?

52° — Lisez-vous régulièrement ou par intermittence (Cahiers du Bolchevisme, Correspondance Internationale, L'Internationale Communiste, La Revue de l'ISR) ? quels périodiques du Parti socialiste lisez-vous régulièrement ou par intermittence (Ja Vie Socialiste, la Bataille Socialiste), quels autres périodiques ? 53° — À quelles organisations sociales-syndicales, sportives, éducatives, coopératives, participez-vous ou avez-vous participé, quels postes dirigeants y occupez-vous ou y avez-vous occupé ?

72° — [en prison] Aviez-vous la possibilité de vous instruire et qu'avez-vous fait en ce sens ?»

Ces sept questions déterminent quatorze types d'informations recherchées, chacun pouvant donner lieu à un développement plus ou moins conséquent de la part de l'autobiographe :

1 — Scolarité (type d'établissement scolaire et durée).

---

<sup>56</sup> «Une instance pédagogique ne dispose de l'Autorité pédagogique qui lui confère son pouvoir de légitimer l'arbitraire culturel qu'elle inculque que dans les limites tracées par cet arbitraire culturel, ie dans la mesure où, tant dans son mode d'imposition (mode d'imposition légitime) que dans la délimitation de ce qu'elle impose, de ceux qui sont fondés à l'imposer (éducateurs légitimes) et de ceux à qui elle l'impose (destinataires légitimes), elle re-produit les principes fondamentaux de l'arbitraire qu'un groupe ou une classe produit comme digne d'être reproduit, tant par son existence même que par le fait de déléguer à une instance l'autorité indispensable pour le reproduire» (Bourdieu (P.), Passeron Q.-C), La Reproduction, Paris, Minuit, 1971, p. 41).

- 2 — Diplôme.
- 3 — Motif de l'arrêt des études.
- 4 — Instruction politique (Formation militante : écoles d'orateurs, Universités populaires ou ouvrières, écoles du parti).
- 5 — Livres ou auteurs lus.
- 6 — Ouvrages de Marx, Engels, Lénine.
- 7 — Nature de l'étude de la «culture marxiste» (auto-évaluation de l'appropriation militante).
- 8 — Expérience du travail littéraire et de propagande.
- 9 — Publications.
- 10 — Connaissance des langues étrangères.
- 11 — Lecture «régulière» ou par «intermittence» de la presse du PCF et de l'Internationale communiste (Cahiers du Bolchevisme, La Correspondance Internationale, L'Internationale Communiste, L'Internationale Syndicale Rouge).
- 12 — Lectures de la presse du Parti socialiste.
- 13 — Appartenance à des organisations éducatives.
- 14 — Formation en prison (cours, etc.).

Le capital scolaire est la première information que tend à cerner la section du questionnaire significativement intitulée «instruction et développement intellectuel» : nature, durée, diplôme, mais aussi causes de l'arrêt des études. L'interruption non désirée des études peut donner des indications indirectes sur la pente de la trajectoire sociale des militants et, pour partie, sur l'un des sens possibles de leur engagement comme voie de substitution à la promotion sociale et culturelle. L'«ouvriérisme» est une des modalités de cette vigilance à l'égard de ceux qui sont alors désignés comme «carriéristes» ou «déclassés». Au capital scolaire s'ajoute le capital scolaire militant, allant des séjours d'un an ou plus à l'École léniniste internationale, aux écoles de rayon, voire aux écoles par correspondance ou à l'Université ouvrière<sup>57</sup>. Ces formations préconditionnent pour partie les compétences lectorales des militants, c'est-à-dire leurs modes d'appropriation des textes. Les lectures constituant l'essentiel d'une formation presque toujours principalement autodidactique, les écoles du parti étaient un moment de l'apprentissage des postures lectorales conformes. Le questionnement ne porte pas uniquement sur des faits (scolarité, diplôme, etc.), il invite aussi à l'auto-évaluation du capital culturel accumulé («nature» et «qualité» de l'appropriation), cette évaluation elle-même résultant du savoir possédé, de la représentation de ce savoir, et donc du rapport au savoir autodidactiquement acquis, mais aussi de la connaissance du rapport au savoir «attendu», considéré comme conforme à la norme militante «idéale». Nous verrons que les militants se livrent fréquemment à cet exercice tant pour leurs lectures passées que pour celles qu'ils pratiquent à l'époque où ils rédigent leur autobiographie. Le rapport au savoir militant

---

<sup>57</sup> Sur la formation des militants communistes entre 1920 et 1932, cf. Tartakowsky (D.), *Les premiers communistes français*, Paris, Presses de la FNSP, 1980, ainsi que sa thèse, *Écoles et éditions communistes : essai sur la formation des cadres du Parti communiste français*, Université Paris VIII, 1977.

s'apprécie aussi par la connaissance du « canon »<sup>58</sup>, symbolisé dans le questionnaire par la trilogie Marx-Engels-Lénine, canon qui évolue de 1931 à 1939 pour inclure de plus en plus évidemment les œuvres de Staline<sup>59</sup>.

Si les lectures canoniques permettent aux cadres « évaluateurs » de connaître partiellement les compétences en matière d'appropriation du 'Corpus théorique', les lectures de la presse militante, un cran en-dessous, donnent la mesure du degré d'insertion dans la vie politique du PCF et de PIC. Les œuvres réalisées (articles, brochures) témoignent des compétences « littéraires » effectives. La volonté d'apprendre se mesure enfin au comportement en prison, moment d'une interconnaissance forcée où se révèlent les attitudes studieuses, moment privilégié où l'on dispose de cette ressource rare qu'est le temps disponible. On imagine sans peine ce qu'une étude systématique de ces données permettra d'objectiver : la mise en relation des ressources culturelles et du rapport à ces ressources avec les trajectoires militantes ; la nature et l'étendue du savoir « marxiste-léniniste » détenu (œuvres les plus fréquemment revendiquées, livres marquants, etc.) ; les modes d'appropriation de ces textes. Certes, le questionnement est implicitement prescriptif : il tend à exclure de l'univers des réponses possibles les formes de culture autodidactique qui ne relèvent pas de la culture politique, et l'accent mis sur Marx-Engels-Lénine dévalue implicitement les ouvrages des autres « théoriciens » que les cadres et les dirigeants ont pu lire : de Plékhanov à Trotsky, de Boukharine à Zinoviev, de Riazanov à Manouïlski, etc. Enfin, le questionnaire comme examen de « marxisme » accorde une prééminence à la lecture des « ouvrages » alors qu'une part, sans doute essentielle, de la lecture des militants est constituée par la lecture des brochures. De ce point de vue, l'autodidaxie militante n'est que très partiellement convoquée par le questionnaire<sup>60</sup>. D'autre part, la connaissance (variable suivant les militants)<sup>61</sup> des réponses attendues ne peut que les conduire, dans un domaine peu soumis au contrôle a posteriori, à censurer tout ce qui, dans leur culture autodidactique, serait non conforme.

### **La posture "idéale"**

L'autobiographie que rédige Maurice Thorez, en août 1932, au début de la campagne de vérification, peut être considérée comme l'une des variantes de la posture « idéale ». À ce titre, elle nous fournira un guide.

Les réponses de Maurice Thorez

1 — École communale

2 — « J'ai quitté l'école dès l'obtention du certificat d'études primaires qui permet de travailler dans l'industrie avant 13 ans » (« dans l'industrie » a été rajouté<sup>62</sup>).

4 — M. Thorez déclare s'être « développé dans le travail du parti » ; pas d'école communiste.

5 — « J'ai lu seul, jeune et ensuite adulte » ; il déclare avoir lu des « brochures du PS, anarchistes et syndicalistes », des œuvres de Jules Guesde et Paul Laf argue, de Jaurès et de Sorel, des « auteurs anarchistes » : « c'est-à-dire que je lisais sans direction, que je cherchais à tout lire » ; puis des

---

<sup>58</sup> Canon : Ensemble des livres admis comme divinement inspirés » (*Littré*).

<sup>59</sup> Nous ne connaissons pas le questionnaire de 1937, aussi n'avons-nous pu vérifier si Staline était ou non désormais explicitement convoqué par le questionnaire. Certaines réponses permettent de le penser.

<sup>60</sup> Ces écarts pourraient être partiellement appréhendés en étudiant les autobiographies faites à la demande de Kurella à l'école de Bobigny en 1924.

<sup>61</sup> Cette connaissance varie en fonction du degré d'insertion dans l'univers communiste.

<sup>62</sup> Ce rajout ne relève peut-être pas du seul souci d'être précis. On sait que le premier emploi de Thorez n'aurait pas été un emploi « ouvrier ».

brochures communistes à partir de 1920, des livres de Lénine et «d'autres militants de l'IC édités en français...»

6 — En 1920, il avait lu *Le Manifeste et L'abrégé du Capital* par Gabriel Deville. À partir de 1922, Maurice Thorez entame la lecture du *Capital*. - «Je n'ai achevé qu'en 1929, tant à cause des difficultés que je rencontrais, que du temps qui me manquait étant très absorbé par mon travail de militant. J'ai pris beaucoup de notes, mais ce n'est pas une véritable étude».

Livres de Marx cités : *Misère de la philosophie, Révolution et Contre-Révolution en Allemagne, Le 18 Brumaire, Histoire des doctrines économiques, La guerre civile en France*, «et quelques autres ouvrages divers». Livres d'Engels cités :

*L'Anti-Dù'hring* et « ce qui a été édité en français ».

8-9 — « J'écris un peu pour la presse et j'ai rédigé quelques brochures ».

10 — « Je connais un peu d'allemand ».

11-12-13 — Rien (rappelons que nous ne connaissons que le questionnaire de fin 1933- Il n'est pas exclu que certaines questions aient été rajoutées entre 1931 et 1933).

14 — En prison, « j'ai créé une école qui fonctionna régulièrement encore longtemps après ma libération ».

Les lectures déclarées sont impressionnantes, tant par la quantité des ouvrages lus qu'à cause du travail proprement scolaire (prise de notes, progressivité dans l'étude) d'où procède l'appropriation des textes. Allons au plus important. Une lecture attentive de la réponse de Thorez livre le canon du monde lectoral du dirigeant communiste et par extension de tous les dirigeants communistes (I : Marx, *Le Capital* et l'économie politique). La remarque incidente sur sa boulimie de lecture et le désordre qui y présidait pose le problème du contrôle communiste de l'autodidaxie militante (II : De l'éclectisme à l'école autodidactique). À l'opposé des militants ouvriers, les intellectuels du PC s'approprient le savoir communiste par d'autres voies. Ils doivent alors gérer une juste distance, faite de proximité culturelle et de modestie revendiquée. S'ils refusent la sacralisation, ils risquent alors de profaner l'ordre savant et ses rappels à l'ordre (III : Les «intellectuels» et le canon). La mise en place progressive d'une autorité pédagogique propre à l'univers communiste qui n'est, en réalité, que l'imposition d'un arbitraire culturel spécifique, implique la redéfinition des théories pédagogiques communistes et leur mise en œuvre dans l'ensemble des «écoles» du parti (IV : L'imaginaire scolaire communiste).

### **Marx, *Le Capital* et l'économie politique**

La lecture du *Capital*, entamée par le biais d'une œuvre de vulgarisation CL 'abrégé du *Capital* de Deville<sup>63</sup>), poursuivie par la lecture méthodique sur une durée de sept années, mais sans prétention («ce n'est pas une véritable étude»), donne une idée de la hiérarchie des œuvres et, indirectement, de la place du lecteur M. Thorez dans la hiérarchie partisane. «Le» livre, c'est donc *Le Capital*, le livre «scientifique» par excellence. Accéder au marxisme, c'est accéder à l'économie politique, et dans l'économie politique à Marx. M. Thorez est un des seuls militants qui précise avoir lu

---

<sup>63</sup> Deville (G.), *Le Capital de Karl Marx. Résumé et accompagné d'un aperçu sur le socialisme scientifique*, Paris, Oriol, 1883. Engels en a suivi l'élaboration et assuré les corrections, cf. Ymonet (M.), «Les héritiers du *Capital*. L'invention du marxisme en France au lendemain de la Commune», *Actes de la recherche en sciences sociales*, 55, 1984.

l'Histoire des doctrines économiques<sup>64</sup> de Marx. Lire Le Capital aussi bien que Y Histoire des doctrines économiques, dans les années vingt, c'est lire Marx alors principalement édité chez Costes. «Le fait majeur à cet égard, comme on sait, fut la publication des Œuvres dites complètes de Marx et Engels par Costes à partir de 1924 : au total, quelque soixante-dix volumes jusqu'à la guerre. [...] En schématisant, il semble que l'on puisse dire que jusque vers 1930, l'édition des classiques du marxisme reflétait la disposition des forces au sein du mouvement socialiste : à un Lénine révolutionnaire, mais encore coupé de ses sources théoriques les plus profondes, faisait face un professeur Marx, otage de la social-démocratie, et bientôt prêt aux premières tentatives de récupération bourgeoises»<sup>65</sup>. Dans les années vingt, le Marx économiste est du côté du pôle intellectuel<sup>66</sup> et le travail de captation du «socialisme scientifique» auquel s'étaient livrés les guesdistes (Paul Lafargue en particulier) va devoir être repris par le Parti communiste et adapté aux rapports de force internes au mouvement communiste international. La «canonisation» du «marxisme-léninisme», cet opérateur d'enrôlement de la «science» (Marx) au service d'une action révolutionnaire fondée sur la «science», se joue sur plusieurs scènes : internes au mouvement communiste, dans les luttes contre les théoriciens de l'Internationale socialiste, au sein de chaque parti communiste, dans et par la concurrence entre «marxistes»<sup>67</sup>. L'invention d'un «canon» est un processus complexe. Marie Ymonet rappelle qu'en matière de textes sacrés, «les théologiens catholiques distinguent la "canonicité" de "l'inspiration". L'inspiration qui a pour conséquence "l'infaillibilité" est une condition nécessaire mais non pas suffisante : pour qu'un texte devienne canonique, il faut encore qu'il soit "canonisé", c'est-à-dire que son inspiration soit reconnue par l'autorité de l'Église. Mais une fois le Canon établi, la médiation de l'autorité de l'Église n'apparaît plus comme telle : pour le fidèle, l'effet de la légitimation (la canonicité) se confond avec la cause (l'inspiration)»<sup>68</sup>. En ce sens, la mort de Lénine rend possible la canonisation du «marxisme-léninisme» qui consiste à faire bénéficier les «intellectuels de parti», en particulier ceux qui s'adonnent à l'exégèse, les intellectuels-dirigeants (dont le modèle devient Lénine), les dirigeants non-intellectuels, du plus haut degré de capital symbolique représenté par un grand intellectuel (Marx, mais aussi à un moindre degré Engels). Les conflits «théoriques» changeront de forme en devenant des conflits d'orthodoxie ou d'hétérodoxie des «lectures» d'un «canon» lui-même prémuni «en tant que tel», «désencastré» de l'histoire des sciences, naturalisé. Cette posture de l'humble exégète au seul service de la survie posthume de textes «sacrés» — que certains osent «discuter» «abusivement» — Staline va l'incarner, offrant aux dirigeants autodidactes une position d'intellectuel, culturellement et psychologiquement possible et vraisemblable. Le

<sup>64</sup> Tel est l'intitulé des textes sur l'économie de Marx réunis par les éditions Costes, en huit volumes, en 1925.

<sup>65</sup> Sève (L.), «Le rôle du Parti communiste français dans l'édition des classiques du marxisme-léninisme», dans *La fondation du Parti communiste français et la pénétration des idées léninistes en France*, Paris, Éditions sociales, 1971, Paris, p. 296-297.

<sup>66</sup> L'étude de la réception de l'œuvre de Marx reste à faire. En France, c'est «au tournant des années 1880, quand la plupart des économistes, rassurés par l'évolution de la conjoncture, manifeste à son égard une profonde indifférence», qu'une «poignée d'universitaires va assurer paradoxalement à l'auteur du Capital — de son vivant et moyennant une lecture hautement réductrice de son livre — une reconnaissance académique réelle bien qu'encore marginale» (Cahen 00, «La réception de l'œuvre de Karl Marx par les économistes français (1871-1883)», *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 1994, p. 21).

<sup>67</sup> La «canonisation» tend à donner un rôle important aux intellectuels de formation susceptibles de traduire Marx, Engels, Lénine et/ou d'en proposer des «commentaires». À la charnière des années trente, c'est autour de La revue marxiste qu'on les trouve : G. Politzer, N. Gutermann, H. Lefebvre auxquels on peut adjoindre V. Fay et V. Serge (alors en URSS) pour les traductions. Leurs relations tendues avec la direction du parti rend délicate leur «utilisation». Peut-être est-ce l'une des raisons du retard français en matière de publication «autorisée» des œuvres majeures de Marx. À la place, les ouvrages de la collection A la lumière du marxisme viendront témoigner d'un marxisme «savant» français et orthodoxe. A. Cornu vient à peine de soutenir sa thèse.

<sup>68</sup> Ymonet (M.), «Les héritiers du Capital...», art. cité, note 9, p. 6.

caractère scientifique, au sens de « définitivement vrai »<sup>69</sup>, du marxisme, ne peut prendre appui que sur l'économie politique, d'où l'importance de son intégration à la culture militante.

Il y a de nombreux obstacles à lever, dont l'un des moindres n'est pas le degré de « sophistication » des énoncés économiques de Marx. Le Capital non encore publié par les Éditions sociales internationales (ESI), fait l'objet « d'aides à la lecture » à partir de 1933. Les Cahiers du bolchevisme publient des textes visant à faciliter la lecture du Capital. « Comment lire Le Capital ? » (n°6, 1933), d'Adoratski, expose la structure de l'ouvrage et propose un plan de lecture. Le Capital » (n°8, n°9, 1933), de Rosenberg, présente d'abord « Marx économiste et révolutionnaire » puis critique les éditions « social-démocrates » qui ont séparé l'Histoire des doctrines économiques du Capital<sup>70</sup>. Les Cahiers du bolchevisme publient en 1933 une bibliographie des textes et articles de Marx et Engels parus en français (n°8, 1933). Les cadres du PCF, lecteurs des Cahiers du bolchevisme, même si beaucoup ne lisent pas les œuvres de Marx et Engels, apprennent ainsi à reconnaître le canon sinon à le connaître. Cet enrôlement de Marx impliquera que le PCF en devienne l'interprète autorisé et entreprenne de l'éditer, entreprise qui débute avant-guerre pour se poursuivre véritablement après la deuxième guerre mondiale<sup>4</sup>. Il faut attendre 1938 pour que Le Capital entre dans le catalogue des Éditions sociales internationales. Les œuvres de Marx que cite Thorez proviennent donc pour l'essentiel des Éditions Costes ou de maisons d'édition indépendantes du PCF à l'exception des ouvrages de Marx publiés dans la «Bibliothèque marxiste» que lancent les ESI à partir de 1927<sup>71</sup>. C'est ce travail de canonisation des «grands textes» dont Thorez affirme sa «maîtrise», mentionnant par exemple expressément L'Anti-Dühring d'Engels, l'un des ouvrages majeurs ainsi que «ce qui a été publié en français».

Lénine est cité comme «allant de soi» au niveau de responsabilité auquel se situe Thorez. Il ne prend pas la peine de détailler ses lectures. Le Lénine «scientifique» est celui des Œuvres complètes dont les ESI commencent la publication en 1928, traduites par Victor Serge. Trente volumes sont prévus à raison de quatre par an<sup>72</sup>. De 1928 à 1930 paraissent six volumes : le tome 20 d'abord, consacré à la révolution de 1917 ; le tome 13, Matérialisme historique et empiriocriticisme ; le tome 4 (période de Ylskra, 1900-1902, et organisation du parti) ; le tome 7 (1905) ; le tome 10 (la tactique électorale des bolcheviques) ; le tome 11 (vers la prise du pouvoir : 1917). Deux tomes paraîtront entre 1934 et la guerre : le tome 8 (1905) et le tome 25 (la

---

<sup>69</sup> Mixte de science et d'idéologie scientifique, au sens que donne à ce concept G. Canguilhem, «le marxisme se dégrade en idéologie au fur et à mesure de son asservissement aux logiques politiques partisans. L'œuvre de Gramsci, entre autres exemples, atteste au contraire la volonté de faire «travailler» le marxisme. «Une idéologie scientifique n'est pas une fausse conscience comme l'est une idéologie politique de classe. Ce n'est pas non plus une fausse science. Le propre d'une fausse science c'est de ne rencontrer jamais le faux, de n'avoir à renoncer à rien, de n'avoir jamais à changer de langage. Pour une fausse science, il n'y pas d'état pré-scientifique. Le discours de la fausse science ne peut pas recevoir de démenti. Bref la fausse science n'a pas d'histoire. Une idéologie scientifique a une histoire» (Canguilhem (G.), *Idéologie et rationalité dans l'histoire des sciences de la vie*, Paris, Vrin, 1977, p. 39)

<sup>70</sup> Ces informations sont tirées du livre de Tartakowsky (D.), *Les premiers communistes...*, op. cit. 4. Sève (L.), « Le rôle du Parti communiste français... », art. cité, p. 298.

<sup>71</sup> Elles publient en 1930 : *Lettres à Kugelman* ; en 1931 : *Travail salarié et capital et Salaire, prix et profit* ; en 1933 : *Socialisme utopique et socialisme scientifique, La Guerre civile en France, Le Manifeste* (réédité en 1935 avec la mention «-70e mille») ; en 1935 : *Les luttes de classe en France, Révolution et contre-révolution en Allemagne, Études philosophiques et Ludwig Feuerbach* ; en 1936, le recueil de J. Fréville, *Marx et Engels sur la littérature et sur l'art, ainsi qu'un autre sur la religion* ; en 1937 : *Misère de la philosophie et La Question du logement* ; puis en 1938, les ESI commencent la publication du Livre I du Capital, le tome 2 sort en 1939, ainsi que le rôle de la violence dans l'histoire, tandis que Politzer et Solomon commencent à traduire *Dialectique de la nature*.

<sup>72</sup> Riazanov en 1931 est impliqué dans le procès du «centre contre-révolutionnaire menchevik». En 1933, V. Serge, traducteur de Lénine, est arrêté. L'édition d'inédits de Marx et Lénine est interrompue au profit des seules rééditions. L'édition d'inédits reprend en 1934. Apparaissent ou réapparaissent des écrits de R. Luxembourg (leur édition serait due au rôle de V. Fay), de Dimitrov et, plus tardivement, Varga et Ercoli. Cf. Tartakowsky (D.), *Les premiers communistes...*, op. cit.



troisième année de dictature du prolétariat). La publication des Œuvres complètes de Lénine à partir de 1928 se traduit par un « succès » éditorial qui excède le lectorat communiste principalement visé, ce qui conduit la direction du PC à réserver la moitié du tirage aux militants afin de ne pas les pénaliser. L'existence d'un lectorat non communiste vaut aussi pour Les Cahiers du bolchevisme<sup>73</sup>. Vers 1930, TIC avait suggéré de ralentir cet effort de publication au profit d'œuvres choisies. La section d'agit-prop s'y était en un premier temps opposée au nom du respect des engagements pris envers les souscripteurs. Néanmoins l'effort d'édition se déplace avec la mise en place d'une « Petite bibliothèque Lénine ». Ces ouvrages coûtent entre deux à cinq francs alors que les ouvrages de la « Bibliothèque marxiste » coûtent en moyenne trente francs<sup>74</sup>. Douze volumes de cette « Petite bibliothèque Lénine » paraissent de 1932 à 1935, tirés à trois mille exemplaires et précédés d'une notice qui situe historiquement les textes choisis. Les ouvrages de la « Petite Bibliothèque Lénine » sont : La Commune de Paris, La Révolution russe de 1905, Karl Marx et sa doctrine, La lutte contre les dangers de guerre, Deux tactiques de la social-démocratie dans la révolution démocratique, La révolution d'Octobre, L'État et la Révolution, De la religion, Des amendes, Du Traité de Versailles, Du matérialisme historique, De l'Etat. Ces oscillations de la politique éditoriale traduisent le décalage entre des ambitions (élever le niveau théorique de l'encadrement du parti) et les capacités du lectorat communiste. Ce qu'assure la maîtrise de l'édition des textes marxistes- léninistes, c'est aussi, évidemment, le contrôle de l'ensemble du paratexte, en particulier les préfaces qui donnent les clefs de la « lecture » que le militant est invité à faire.

L'établissement d'une lignée d'auteurs canoniques — Marx, Engels, Lénine, Staline — , celui d'une hiérarchie des œuvres et des genres (économie politique ; Œuvres complètes ; théorie politique, etc.), que redouble un ensemble d'ouvrages de vulgarisation (abrégés du Capital, traités d'économie politique ; morceaux choisis, etc.) s'accompagne aussi d'une mise en texte plurielle, la principale césure séparant les « livres » des « brochures », césure qui renvoie elle-même aux structures éditoriales, le Bureau d'édition, de diffusion et de publicité (1927) se subdivisant en un Bureau d'édition en 1928 s'occupant des brochures tandis que les ESI s'occupent des livres. Les collections hiérarchisent les textes — « Bibliothèque marxiste », « Petite bibliothèque Lénine » — et par conséquent les lecteurs. Le questionnaire de 1933, sous les dehors d'un enregistrement du canon, contribue à la mise en forme symbolique du monde des textes que chaque militant est invité à s'approprier. Alors que Thorez, en périodisant sa trajectoire de lecteur (avant 1920 ; en 1920 ; après) indique qu'il a suivi l'itinéraire hiérarchisé de l'accès au canon marxiste-léniniste, et, dans le canon, aux œuvres les plus ésotériques, d'autres s'auto-évalueront en fonction de leur perception et de leur connaissance de cette hiérarchie, Le Capital étant désormais la pierre de touche du marxiste accompli. C'est le cas de Jacques Duclos par exemple, pourtant situé en haut de la hiérarchie partisane (il est membre du Bureau politique) : « Du point de vue de l'instruction politique, j'ai lu mais non approfondi les premiers tomes du Capital de Marx. J'ai étudié V Abrégé du Capital de Deville, le Traité d'économie de Lapidus<sup>75</sup>, Socialisme utopique et scientifique, Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte, La Guerre civile en France. De Lénine j'ai lu Contre le courant, L'État et la Révolution, La maladie infantile du communisme et par fragments selon les besoins du moment j'ai étudié des parties de l'œuvre complète de Lénine publiée en français. Dans la dernière période j'ai étudié les questions d'organisation. Lénine, Piatnisky, thèses, etc. ». « La caractéristique générale de mes études marxistes-léninistes qui ont été facilitées par deux mois d'école à Bobigny c'est qu'elles ont été superficielles et sans liaison suffisante avec les problèmes d'actualité »<sup>76</sup>. Les premiers tomes du Capital ont été lus mais pas de manière approfondie tandis que Y Abrégé de Deville et le Traité d'économie de Lapidus ont été lus et étudiés. J. Duclos

---

<sup>73</sup> Ibid., p. 210, note 70.

<sup>74</sup> Ibid., p. 209.

<sup>75</sup> Il s'agit du Précis d'économie politique de Lapidus et Ostrovitianov qui est présenté aux lecteurs comme un « résumé » complet du Capital.

<sup>76</sup> J. Duclos, CRCEDHC, autobiographie de 1932.

manifeste ici sa connaissance du canon et la reconnaissance d'une certaine déficience dont on verra qu'il l'attribue à son penchant pour la «rêverie», à son goût pour l'histoire et la littérature.

On peut repérer dans les autobiographies nombre d'auto-évaluations dans lesquelles les militants tentent de mesurer leur écart à la norme idéale en évaluant leur appropriation du canon. Lajb Grojnovoski, né en Pologne en 1904, est issu d'une famille de petits commerçants : « Comme tous les petits- bourgeois juifs, écrit-il, il Ison père] voulait que ses enfants deviennent des intellectuels », aussi suivit-il une scolarité, handicapée par les ennuis familiaux, qui lui permit néanmoins d'être instituteur en Pologne. Toujours habité de cette bonne volonté culturelle, il évalue son capital de lectures dans son autobiographie (fin 1932, début 1933) : «J'ai lu de Marx les petits ouvrages économiques, pas *Le Capital*, il m'effraye. Engels, tout ce qu'il y avait en polonais, je l'étudiais. Lénine : *Impérialisme, État et révolution*, *Route de l'insurrection* ; *Révolution d'Octobre* et autres petites choses comme *Que Faire ?*, etc. Pas lu : *Maladie infantile* ni *Contre le Courant* que je regrette. [En marge, il précise] Toute la lecture date de Pologne, en France je ne lis presque rien »<sup>77</sup>. Si *Le Capital* «effraye» L. Grojnovoski, il n'est pas le seul : Marx est par excellence l'auteur difficilement accessible qu'on se doit néanmoins d'approcher. Ambroise Croizat, qui a bénéficié d'une école d'un mois en 1924, l'exprime clairement : « Mes connaissances marxistes sont encore insuffisantes, j'ai lu et étudié *X Abrégé*, je me suis mis à lire et étudié lors de mon passage à Moscou les premiers bouquins du *Capital*. Je ne cache pas mes difficultés pour m'assimiler complètement le marxisme. Par contre j'ai beaucoup lu des bouquins de Lénine qui m'ont permis par mes propres moyens de compléter mon minimum d'éducation théorique ! »<sup>78</sup>.

Les «petits ouvrages» des uns représentent pour d'autres un obstacle qu'ils doivent affronter. Ainsi Eugène Henaff (ouvrier du bâtiment) : «Je me suis éduquer un peu tout seul et surtout au cours des grèves auquel j'ai participer, je n'avait guerre lu avant que je viennent au parti, depuis j'ai essayer, au début sans comprendre, de lire Lénine, et Karl Marx *Salaire prix et profit*<sup>79</sup> que je ne comprenais pas. J'ai lu et a force de conseil commencer à comprendre Marx œuvre citer plus haut ainsi que *Les questions du léninisme* de Staline et *La maladie infantile* et *X Impérialisme de Lénine*»<sup>80</sup>. Venise Gosnat (ouvrier) exprime avec une certaine naïveté, en employant une formule où se lit le sentiment de révérence et d'exclusion, l'idée qu'il se fait de sa place dans l'ordre lectoral : « J'ai fait de très courtes études à l'école primaire d'Asnières les Bourges, pendant 4 ans, à raison de 5 mois par hiver. L'été je gardais les vaches. Je me suis un peu développé depuis, mais je n'ai naturellement publié aucun ouvrage et je ne connais aucune langue étrangère. Je lis tout ce qui me tombe sous la main. J'ai lu quelques ouvrages de nos maîtres en communisme mais je serais bien incapable de faire un cours marxiste »<sup>81</sup>.

Bien que les militants dont nous possédons les autobiographies d'institution appartiennent généralement à l'encadrement du parti communiste ou sont destinés à y entrer, il ne faudrait pas croire qu'ils lisent tous les œuvres théoriques qu'on leur demande de lire pour être des révolutionnaires accomplis. Certains déclarent ne pas avoir le temps de lire d'autres imprimés que la presse du Parti :

---

<sup>77</sup> L. Grojnovoski, autobiographie sans date, CRCEDHC, 495 270 1239- Rédacteur du journal juif du parti en 1932, puis secrétaire en 1934 de la sous-section juive du PCF. Cf. son autobiographie, Gronowski-Brunot (L.), *Le dernier Grand Soir, un juif de Pologne*, Paris, Seuil, 1980.

<sup>78</sup> A. Croizat, CRCEDHC, 495 270 8731, né en 1901, ouvrier métallurgiste, secrétaire de la Fédération unitaire des métaux de 1928 à 1936, futur ministre du Travail (1945-1947). Date de l'autobiographie : vers 1932.

<sup>79</sup> *Salaire, prix et profit* ainsi que *Travail salarié et capital* sont les deux œuvres économiques de Marx par lesquelles les cadres tentent d'approcher l'économie politique marxiste. Mais ce sont des œuvres de «vulgarisation».

<sup>80</sup> Autobiographie d'E. Henaff, Moscou, 21 juin 1938, CRCEDHC, 495 270 13.

<sup>81</sup> V. Gosnat, CRCEDHC, 495 270 999, autobiographie manuscrite (2 pages), 28 janvier 1933, souligné par nous.

«Je n'ai pas lut sic des ouvrages de Marx etc. Je me suis formé moi seul dans la lutte de chaque jour. Je n'ai pas fais d'école du Parti. Je n'ai pas beaucoup le temps de lire des ouvrages. Je dois lire surtout les divers journaux pour être au courant de l'actualité. Je lis des journaux réactionnaires pour voir leurs attaques et leurs calomnies pour pouvoir les dénoncer dans mes nombreuses réunions. Rarement je lis Le Populaire<sup>82</sup>.

D'autres précisent les limites de leur investissement lectoral :

« J'ai lu Le manifeste communiste, Marx, Le léninisme théorique et pratique, Staline. Les livres de la petite bibliothèque Lénine sans les avoir étudiés profondément. [...] Je lis par intermittence La Correspondance internationale et L'internationale communiste. Je lis régulièrement les Cahiers du bolchevisme<sup>83</sup>. [...] Je lis par intermittence Le Populaire et Le Populaire de Provence<sup>84</sup> ».

### **De l'éclectisme à l'école autodidactique**

On l'a souligné, le rapport à ses lectures que revendique Thorez est un rapport d'appropriation studieuse (prise de notes). Le «temps» mis à l'étude du Capital (sept ans) indique à la fois la difficulté que représente cette lecture par rapport à d'autres lectures plus immédiatement accessibles mais aussi une posture particulière : celle du bon élève autodidacte ou si l'on veut celle de la bonne manière d'être un autodidacte militant. Le temps est précieux : il s'agit de ne pas le gaspiller et les investissements lectoraux doivent être subordonnés au projet militant. Thorez ne revendique que des lectures politiques. Les lectures antérieures à 1920 qu'il mentionne sont celles de théoriciens du mouvement ouvrier (Guesde, Lafargue, Jaurès, Sorel, etc.). Le rapide commentaire qu'il en fait est très suggestif : « C'est-à-dire que je lisais sans direction, que je cherchais à tout lire ». Désormais la lecture doit donc être dirigée, doublement : dans le choix des ouvrages à lire, dans les modes d'appropriation. Le ton général est à la fois celui d'une hauteur militante signifiée par la connaissance de Marx et du livre le plus scientifique de Marx, Le Capital, mais aussi par l'ensemble des marques de modestie affichées. Le temps de l'autodidaxie militante sans principes est révolu. Il y a une hiérarchie des textes, un canon lui-même hiérarchisé et un rapport au canon. Être communiste, c'est désormais être toute sa vie à l'école du Parti.

À la différence des autodidactes qui cherchent dans la certification scolaire légitime le point d'orgue d'un itinéraire d'apprentissage solitaire, les autodidactes communistes vont se voir proposer une certification scolaire spécifique au monde communiste. D'une manière générale, «l'autodidacte ne peut échapper à l'évaluation de la "valeur" de ses connaissances et de leur rendement (et de ce fait à sa propre auto-évaluation) qu'en les mesurant et en se mesurant aux détenteurs de la culture légitime. Son appropriation "illégal" de la culture légitime fait de lui un inquiet qui doute de ce qu'il sait et redoute tout ce qu'il ignore, qui ignore l'assurance de ceux dont le "niveau" scolaire a été garanti et qui sont convaincus de détenir non seulement un capital de

---

<sup>82</sup> J. Laurenti, CRCEDHC, 495 270 2143, autobiographie vers 1937.

<sup>83</sup> La lecture régulière des Cahiers du bolchevisme est certainement un bon indicateur de l'intégration du militant aux «affaires de parti», aux enjeux internes à l'entreprise partisane. Le Vile Congrès du PCF (Paris, mars 1932) engage les militants à lire les Cahiers. «Certains camarades croient que les Cahiers du bolchevisme sont destinés aux intellectuels, que les militants de base n'y trouveront rien d'utile. Rien de plus faux !• (Cahiers du bolchevisme, numéro spécial, mai 1932, p. 95). Les militants de base ne seront jamais des lecteurs des Cahiers du bolchevisme. Pour l'année 1930, les données sont parlantes : L'IC : 355 abonnements, 153 services gratuits, 25 collections, 167 ventes au numéro. Le tirage est de 700 exemplaires. La CI : 548 abonnements, 708 services gratuits, 55 collections, 289 ventes au numéro. Tirage : 1600. Les CB : 845 abonnements, 211 services gratuits, 50 collections, 894 ventes au numéro. Tirage : 2000 (cf. annexe n°26 de la thèse citée de D. Tartakowsky). Un graphique des abonnés aux Cahiers du bolchevisme publié dans le numéro 1-2 de janvier 1936 fait état de 1600 abonnés fin 1935 et de près de 2400 fin 1936.

<sup>84</sup> J. Labro, CRCEDHC, 495 270 2141, autobiographie du 24 octobre 1937 (né en 1907), membre du Bureau régional, Marseille, secrétaire à l'organisation, permanent (Brigades internationales).

connaissances mais aussi la vérité de ces connaissances. Si elle n'est pas le tout de l'entreprise autodidaxique, la question de l'accès au statut de lecteur légitime en est sans doute un des enjeux essentiels. À ceux qui ont accédé aux textes par effraction s'opposent ceux qui s'approprient le monopole de la lecture légitime : censés détenir les clefs de la "bonne lecture", de la "juste lecture des textes", de "l'interprétation correcte", etc., ou plus simplement censés dire ce qui vaut d'être lu ou pas, ils menacent toujours les lecteurs novices (d'hier ou d'aujourd'hui) de procès en "mésinterprétation", "erreurs de lecture", "déformation des textes" ou "fautes de goût"»<sup>85</sup>. Cette angoisse de l'autodidacte est d'autant plus forte que s'impose socialement la normalisation scolaire des savoirs et de l'accès au savoir. Les autobiographies en révèlent toute l'importance.

Une histoire sociale de la disqualification des autodidactes permettrait sans doute de mieux prendre la mesure de cette quête de certification. Cette disqualification avait été une arme au sein du mouvement ouvrier à la fin du XIXe siècle comme l'a montré M. Ymonet : « Le journalisme de l'époque et la littérature ont incarné ce mode de rapport hétérodoxe au savoir qu'est la vulgarisation scientifique en acte, dans la figure de l'autodidacte ridicule ou émouvant. [...] Ce dénigrement a d'autant plus de chances d'aboutir que la victime respecte les normes en vertu desquelles son savoir est discrédité. La figure de l'autodidacte est un repoussoir au point qu'elle n'est même pas revendiquée par ceux qui l'incarnent. [...] Le mirage de l'autodétermination de l'intellectuel brouille une réalité plus triviale : l'une des conditions de l'accession de son discours à l'universel est sa formation universitaire qui le dote d'un appareillage conceptuel beaucoup plus sophistiqué que celui de ses adversaires et dont la polémique lui permet de déployer toutes les ressources »<sup>86</sup>. Certains discours psychiatriques apportent leur pierre à la disqualification sociale des autodidactes. Dans le chapitre IV (Ille Partie) de l'ouvrage qu'il consacre aux paranoïaques, le docteur Genil-Perrin s'attarde sur les réformateurs (régicides, anarchistes, utopistes et mystiques). L'autodidaxisme y est décrit comme un symptôme fréquent des tendances paranoïaques conduisant à l'invention de chimères, « souvent à la faveur de leurs habitudes d'autodidactisme » (p. 337), des individus caractérisés « par leur vanité», «leur susceptibilité ombrageuse », la « fausseté de leur jugement »<sup>87</sup>. Simultanément, cette histoire sociale devrait être articulée à l'histoire des formes de l'autodidaxie. L'étude de l'édition spécialisée sur ce segment du lectorat pourrait en être une des voies d'accès<sup>88</sup>. De ceux qui évaluent leur capital culturel en fonction du savoir légitime à ceux qui portent une appréciation négative sur leur autodidaxie antérieure en passant par ceux qui revendiquent qu'on les envoie en formation afin de «régler» leur travail autodidactique, nombre de militants font état d'un sentiment d'illégitimité culturelle que les dirigeants vont à la fois tenter de «réguler» et de capter au profit au parti.

On le sait, les disciplines d'élection des autodidactes sont les lettres, la philosophie, les sciences humaines, et les figures emblématiques de l'intellectuel sont plutôt celles de l'écrivain, du philosophe, de l'artiste ou de l'historien<sup>89</sup>. Thorez, on l'a vu, exclut de son parcours autodidactique «représenté» les lettres, la philosophie, l'histoire au profit de la science symbolisée par l'économie politique<sup>90</sup>. Cette exclusion ne doit rien au hasard. Dans les années trente, les militants communistes sont invités à se défier de la culture générale, même lorsque les écoles du parti seront amenées à lui faire une place limitée et délimitée. L'autobiographie de J. Duclos est

---

<sup>85</sup> F. Poliak (C), *La vocation d'autodidacte*, Paris, L'Harmattan, 1992, p. 30-31. Sur la question de la certification scolaire d'un parcours autodidactique, cf aussi Hébrard (J.), « L'autodidaxie exemplaire. Comment Valentin Jameray-Duval apprit-il à lire ? », in Chartier (R.), dir., *Pratiques de lecture*, Paris, Payot, 1993 (1ère éd. 1985).

<sup>86</sup> Ymonet (M.), «Les héritiers du Capital...»; art. cité, p. 12.

<sup>87</sup> Génil-Perrin (Dr.), *Les paranoïaques*, Paris, Maloine, Bibliothèque de neurologie et de psychiatrie, 1927. 4.

<sup>88</sup> Cf. Chartier (R.), Martin (H.-J.), dir., *Histoire de l'édition française*, op. cit., p. 332-351.

<sup>89</sup> F. Poliak (C), *La vocation d'autodidacte*, op. cit., p. 34-36.

<sup>90</sup> Les cours des écoles organisées entre 1921 et 1922 ne font encore qu'une place réduite à l'économie politique. Rappoport a connu quelques désagréments pédagogiques lorsqu'il tenta d'exposer les théories économiques du Capital. Il dut s'interrompre devant l'inaptitude des «élèves» (Cf. Tartakowsky (D.), *Les premiers communistes...*, op. cit., p. 41).

marquée par cette ambivalence. S'il est fier de son goût pour les lettres et des connaissances littéraires accumulées qu'il possède, il est contraint de porter un regard critique sur ce capital : « Je suis allé à l'école jusqu'à 12 ans et demie. J'ai obtenu le certificat d'études primaires. J'ai donc une instruction primaire que j'ai quelque peu étendue par mon travail personnel ». Figure de rhétorique, ce «quelque peu» en dit long. Il poursuit : «Sans méthode j'ai étudié les sujets les plus divers. Histoire, un peu la Philosophie et pendant toute une période je me suis plus particulièrement intéressé à la littérature, j'ai eu à combattre une tendance aux rêveries, aux choses abstraites restant de mon idéologie anarchisante d'autrefois». Dans cette autobiographie de 1932, à la différence de l'autobiographie qu'il avait rédigée à la demande de Kurella à l'école de Bobigny en 1924, Duclos ne mentionne pas son regret de n'avoir pu poursuivre ses études, regret dont il faisait en 1924 l'expérience fondatrice de sa prise de conscience de l'injustice sociale... Désormais, ce désir de promotion culturelle et sociale est devenu suspect. Les disciplines qu'il reconnaît avoir pratiquées (littérature, philosophie, histoire), les ouvrages qu'il cite, lus antérieurement à son engagement communiste — L'Histoire de la Révolution française de Michelet, Le Feu d'Henri Barbusse — sont cohérents avec son parcours idéologique quelque peu en marge de l'histoire du mouvement ouvrier, lié aux effets de la Grande guerre, fait d'aspirations pacifistes voire plus mystiques<sup>91</sup>. Ce que dessine en creux J. Duclos c'est un type de parcours autodidactique désormais révolu, celui du poète ouvrier, du sublime des sublimes, celui de ceux qui, tel Pierre Hamp et d'autres littérateurs prolétariens, conduit à la littérature. Gaston Monmousseau (qui deviendra un écrivain prolétarien) et Pierre Belluge, tous deux ouvriers et anciens syndicalistes-révolutionnaires, incarnent ces militants dont le capital autodidactique est désormais «démonétisé» et qui en ont une certaine conscience.

#### Les réponses de Gaston Monmousseau

- « J'ai fait mes études à l'école primaire jusqu'à 11 ans ».

- « Je n'ai reçu aucune instruction politique ».

- « Je me suis instruit moi-même en lisant des livres. J'ai lu des ouvrages philosophiques (et scientifiques) [rajouté] dès ma sortie de l'école : Kropotkine, Elisée Reclus, Bakounine, Louis Bukkner (Büchner ?), Darwin, etc. »

- « Ce n'est que depuis quelques années et dans les loisirs de l'emprisonnement que j'ai lu quelques ouvrages de Engels et Lénine » [il avait commencé à écrire Marx — « Ma » puis l'a rayé].

- « Je n'ai aucune expérience du travail littéraire ».

- « Je ne connais aucune langue étrangère »<sup>92</sup>.

#### Les réponses de Pierre Belluge

- « Avant la guerre je fréquentais par intermittence les milieux libertaires, et j'appartenais à différents groupements d'études sociales : néo-malthusiens, antialcooliques, d'incinération, buveur d'eau, de coopération (15e arr.), de locataires (1er synd créé dans le 15e) ».

---

<sup>91</sup> Dans ses mémoires, J. Duclos créditera La vie de Jésus de Renan d'un rôle marquant dans son progressif abandon des idées religieuses, mais c'est aussi un livre «valorisant» qu'il peut mentionner sans crainte à ce moment de sa carrière militante. Le citer en 1924, plus encore en 1932, aurait sans doute -intrigué- les cadres évaluateurs.

<sup>92</sup> G. Monmousseau, CRCEDHC, 495 270 9052, autobiographie du 16 octobre 1932.

- « Je suis un primaire n'étant resté qu'une année à l'école après mon certificat d'études. C'est mon désir de gagner ma vie et la situation familiale qui ont contribué à arrêter mes études ».

- « Je me suis pétri intellectuellement avant guerre aux œuvres de tendances libertaires et scientifiques. J'étais passionné de kropotkinisme et du bakouninisme mais c'est surtout les études économiques et sociales qui accaparèrent même après la guerre mon cerveau. C'est dans la période où j'entrai au parti en 1923 et depuis que j'ai davantage lu dans les œuvres marxistes diverses tant en livres, brochures, articles, revues. J'émet le regret que l'absorption dans mes fonctions syndicales ne m'aient pas donné les loisirs d'étudier sérieusement du marxisme et du léninisme, que j'ai davantage acquis par bribes ou dans la pratique du régime soviétique durant mes trois voyages en URSS et mes deux ans que j'y ai vécu »<sup>93</sup>.

Les antécédents lectoraux varient suivant la trajectoire antérieure des militants. Si la «veine» syndicaliste-révolutionnaire est nette, d'autres ont bénéficié d'une autodidaxie fondée sur d'autres cursus. Pour certains, la littérature est un acquis qu'ils revendiquent encore<sup>94</sup>. Ainsi Bernadette Cattaneo :

« J'avais beaucoup étudié et m'étais faite une instruction moyenne. J'ai lu tous les livres qui pouvaient me tomber sous la main. Mon instituteur, vieux syndicaliste anticlérical guida beaucoup mes lectures et m'influença énormément. C'est ainsi que je connus les Voltaire, les Renan, les Jean-Jacques Rousseau, Diderot, Victor Hugo mêlé avec Georges Sand, Loti et un grand nombre de romans sociaux, Zola en particulier »<sup>95</sup>.

Ou Maurice Ancelle (ouvrier métallurgiste, résistant fusillé en 1942) :

« Quand je fus sorti de l'orphelinat où l'on m'avait offert d'aller au séminaire, je lis tous ce que je pus trouver car j'aimais lire. Je lus le journal, les illustrés, les romans, je voyais les Bolcheviks comme des bandits. Cela dura 2 ans, après j'ai [illisible] jusqu'en 1928, à lire, de l'astronomie, de la géologie, de la géographie, histoire, de France<sup>96</sup>, d'Europe, des juifs, grecs, latins, protestants, de la philosophie d'Hegel, de Comte, etc., mes parents tinrent un bistro en 1926, à Saint-Denis 1 impasse des Moulins Gemmeaux, je fis la connaissance de communistes italiens (secteur) et d'un jeune communiste qui me fit lire le manifeste mais qui ne me fit pas lire l'A.G.U' Avant-garde] qu'il vendait. D'autres "communistes" qui buvaient ferme au comptoir n'étaient pas mes amis. À ce moment-là, je lisais le quotidien et j'étais contre la guerre du Maroc. J'approuvais la grève de 24 contre cette guerre sans y participer car j'étais dans le restaurant. Dans ma famille, il n'y avait pas d'ouvriers, tous fonctionnaires, marchands, etc., et c'est seulement à Bruxelles que je fis la connaissance de camarades italiens qui me firent lire L'Huma la bas je participais aux bagarres pour Sacco et Vanzetti. À part la lecture, j'aimais faire du sport »<sup>97</sup>.

L'éclectisme et le rapport dilettante à la culture faisant l'objet d'une condamnation, les militants qui reprennent à leur compte ce point de vue en viennent à demander qu'on les guide dans leur parcours «scolaire». Une institutrice comme Marie Doron s'explique longuement sur les raisons qui motivent sa requête :

---

<sup>93</sup> P. Belluge, CRCEDHC, 495 270 611, sans date.

<sup>94</sup> Dans les années trente, les militants ne citent plus (il est vrai que le questionnaire ne les y encourage pas) leurs lectures littéraires. Les biographies suscitées par Kurella en 1924 faisaient au contraire apparaître plus nettement ce viatique littéraire : «Ils citent : Zola (deux fois), Barbusse, Rolland, Rousseau, Michelet, Hugo, Balzac, A. France, Gorki» (Tartakowsky (D.), *Les premiers communistes...*, op. cit., p. 87).

<sup>95</sup> B. Cattaneo, CRCEDHC, 495 270 1833, autobiographie de 1937.

<sup>96</sup> Nous laissons à dessein ce «France» sans majuscule.

<sup>97</sup> M. Ancelle, CRCEDHC, 495 270 893, autobiographie du 1er novembre 1932 (né en 1908).

« Je n'ai reçu aucune éducation politique » ; « J'ai lu de façon anarchique et incomplète les ouvrages de Lénine (.La maladie infantile du communisme, l'État et la révolution, Que faire ?, l'Impérialisme, stade suprême du capitalisme et des articles et brochures diverses) de Staline, Les questions du léninisme, La Révolution d'octobre ; de Marx, Travail salarié et capital, La guerre civile en France, Le manifeste. Je lis actuellement d'Engels : L'origine de la famille de la propriété privée et de l'État. Mais mon métier et le travail du Parti me laissent trop peu de temps pour un travail d'éducation personnelle bien profitable. Lorsque s'est tenue en septembre 1936 l'école régionale de 15 jours, j'avais été chargée par le B-R de l'organisation matérielle et j'aurais désiré suivre régulièrement les cours comme élève. Si l'instruction bien élémentaire que nous avons reçue nous permet un peu plus de facilité dans l'étude, il y a aussi bien à redresser dans les méthodes de travail et de jugement auxquelles on nous a habituées. Pour ma part, à côté des enseignements que je retire du travail avec les membres de la direction du Parti, militants ouvriers, je désirerais bien enrichir mon instruction politique afin de travailler plus sûrement pour le parti »<sup>98</sup>.

C'est aussi la demande pressante de Lajb Grojnovoski :

« Instruction politique : aucune école de parti. Mon malheur c'est que j'étais toujours un dirigeant actif et je me formais tout seul. Mon désir le plus profond c'est de faire une école. C'est pour apprendre une méthode que je veux travailler à l'école par correspondance. L'année dernière je me suis inscrit à l'école par correspondance (cours supérieur) mais je ne pouvais pas suivre à cause de l'activité au Parti »<sup>99</sup>.

Cette «méthode», les écoles du parti tenteront de la divulguer et c'est même certainement l'essentiel de ce qui s'y apprendra : une posture devant guider les «lectures». Julien Soutan l'affirme dans son autobiographie de 1932 : «Je dois dire que l'école régionale bien que courte fut pour moi d'une grosse importance elle m'a appris d'abord "comment il fallait étudier", puis elle m'a fait voir plus clair dans ce que j'avais déjà lu»<sup>100</sup>. Dans presque toutes les autobiographies, les militants stigmatisent leurs lectures passées — «anarchiques», «désordonnées», «superficielles», etc. L'ordre lectoral que l'on apprend dans les écoles du parti, que les principaux dirigeants incarnent, que le canon symbolise, s'impose progressivement, jalonnant l'itinéraire du parcours autodidactique militant, contribuant à la fois à la certification «scolaire» communiste tout en fixant un idéal de lecteur accompli dont les militants reconnaissent l'inaccessibilité culpabilisante : Maurice Tréand, responsable de la commission des cadres, l'exprime sans détour : «J'ai été abonné aux Cahiers du bolchevisme depuis leurs fondations par Souvarine, aux bureaux des éditions, beaucoup lu mais pas étudié. Je lis extrêmement vite, je ne sais pas lire en étudiant»<sup>101</sup>.

### **Les intellectuels et le canon**

Les intellectuels<sup>102</sup> autobiographiés répugnent en règle générale à faire la liste des ouvrages marxistes-léninistes qu'ils auraient lus. À la différence des militants ouvriers, chaque livre lu ne

---

<sup>98</sup> M. Doron, CRCEDHC, 495 270 758, autobiographie de 1938.

<sup>99</sup> CRCEDHC, 495 270 1239, autobiographie citée.

<sup>100</sup> J. Soutan, CRCEDHC, 495 270, dossier personnel, autobiographie du 16 août 1938.

<sup>101</sup> M. Tréand, CRCEDHC, 495 270 8372, autobiographie du 17 mars 1933

<sup>102</sup> Nous entendons par intellectuels deux groupes de militants et cadres : ceux qui disposent d'un capital scolaire équivalent ou supérieur au Baccalauréat et ceux qui sont titulaires du Brevet supérieur et/ou de diplômes professionnels (instituteurs normaliens ou non ; diplômés d'EPCI ; l'ENAM, etc.). L'adaptation du second groupe à «l'imaginaire scolaire» du PCF est évidemment plus grande dans la mesure où le rapport au savoir qu'ils doivent à leur fréquentation du primaire-primaire/supérieur présente de nombreuses affinités avec le rapport au savoir privilégié par le PCF. Comme l'a montré F. Muel-Dreyfus, «ce rapport est fait, inséparablement, du des hiérarchies culturelles dominantes et de la représentation imposée de sa propre position culturelle comme position dominée» (Le métier d'éducateur, Paris, Minuit, 1983, p. 88). Dans cet article nous ne traitons,

représente pas une conquête. C'est plutôt à une évaluation de leur culture marxiste au regard de leur culture générale qu'ils procèdent, évaluation périlleuse, toute suffisance pouvant être interprétée comme l'expression d'un droit d'intervenir dans la théorie politique, c'est-à-dire dans la ligne politique elle-même. La trilogie Marx- Engels-Lénine à laquelle s'ajoute progressivement Staline, est là pour rappeler la rareté des «théoriciens» susceptibles d'être des «créateurs». Même lorsqu'ils se plient au cadre exigeant du questionnaire, leurs réponses dénotent une certaine distance fondée sur la nécessité, pour eux, de ne pas dévaluer leur capital scolaire initial. Paul Vaillant-Couturier, par exemple, manifeste sa déférence à l'égard du canon et sa bonne volonté à se l'approprier mais c'est en «élisant» dans l'ensemble de ses lectures des livres marquants qu'il signifie sa maîtrise culturelle et politique :

«Dans ce temps-là [avant-guerre] aucune éducation marxiste, à part la lecture d'un tome du Capital pendant la préparation de mon doctorat. J'ai abordé le mouvement politique socialiste à la suite de la guerre sans formation doctrinale et avec des déformations sentimentales et anarcho-syndicalistes. C'est depuis, par la lecture de Marx, Engels, Lénine et Staline que je me suis formé tout en participant à l'action. J'ai surtout lu pendant ma maladie en 1929- L'ouvrage qui dès sa parution a fait sur moi la plus grande impression a été L'État et la Révolution et l'Impérialisme, dernière étape. Il serait trop long d'énumérer tous les ouvrages marxistes que j'ai lus et que je continue à lire, étudier et à annoter, notamment les œuvres complètes de Lénine, les ouvrages de Marx, etc. Je lis régulièrement les publications de l'IC et de l'ISR (dans la mesure du temps disponible que j'ai et du temps que me laissent mes voyages)<sup>103</sup>.

Georges Cogniot, dans une longue autobiographie très autocritique, élude tout simplement son rapport à la théorie marxiste, signifiant implicitement ainsi qu'il s'exclut des débats théoriques au profit d'une éthique de l'obéissance et de la discipline. S'il rappelle la valeur de ses diplômes («Reçu bachelier en 1918, j'ai été envoyé comme boursier de l'État interne au lycée du Parc à Lyon pour y suivre des cours spéciaux en vue de préparer le concours d'entrée à l'École normale supérieure, qui est la plus haute institution scientifique pédagogique de France»<sup>104</sup>) c'est à un long plaidoyer pro domo qu'il se livre, se reprochant notamment d'avoir signé la lettre des «250»<sup>105</sup> : «Cet épisode honteux de ma vie de parti a été une leçon pour moi, et depuis 1925-26, je n'ai eu de rapports d'aucune sorte avec aucun courant oppositionnel. Après cette incartade en effet, Georges Cogniot mettra ses compétences culturelles au service des missions qui lui seront confiées pour défendre la ligne du Parti aussi bien à l'ITE (Internationale des travailleurs de l'enseignement), et au CVIA (Comité de vigilance des intellectuels anti-fascistes), qu'en fondant l'Université ouvrière ou en devenant rédacteur en chef de L'Humanité. Doit-on y voir, comme le suggère Frédérique Matonti, l'effet d'une affinité élective, «au sens d'un rapport actif entre deux structures différentes», entre la rhétorique khâgneuse et la rhétorique d'intellectuel de Parti, c'est plus que probable, à condition de différencier ceux qui cultiveront un certain antiintellectualisme, une «haine de soi» comme créateur, de ceux qui ne parviendront jamais à se défaire totalement de cette ambition...<sup>106</sup>

---

sommairement, que des intellectuels du premier groupe, ceux qui possèdent à la fois les compétences culturelles leur permettant de s'approprier l'ensemble du canon et un rapport au savoir qui peut les conduire à intervenir avec «autorité» dans la théorie politique.

<sup>103</sup> P. Vaillant-Couturier, CRCEDHC, 495 270 9013, autobiographie de 1932.

<sup>104</sup> G. Cogniot, autobiographie du 11 avril 1937, rédigée à Moscou, CRCEDHC, 495 270 7. Cette autobiographie ne semble pas avoir été rédigée à partir du questionnaire, ce qui explique aussi la liberté dont use G. Cogniot. La teneur très autocritique et le lieu de la rédaction donnent à penser qu'elle est rédigée en vue de répondre à des critiques ou de prévenir des critiques dont il serait l'objet.

<sup>105</sup> La «lettre des 250», diffusée en 1924, et adressée au Comité exécutif de l'IC dénonçait la politique de bolchévisation de la direction du PCF.

<sup>106</sup> Matonti (F.), *La double illusion. La Nouvelle Critique . une revue du PCF (1967-1980)*, thèse de science politique, Paris I, 1996, p. 751.



De ce point de vue, l'autobiographie de Georges Politzer est d'autant plus intéressante que ce jeune agrégé de philosophie (1926) a débuté par une carrière d'«intellectuel de gauche», de «créateur», publiant dès 1928 une Critique des fondements de la psychologie et La fin d'une parade philosophique (1929), ouvrages qu'il condamne publiquement après son adhésion au PCF. Son adhésion se fait sous le signe d'un renoncement à l'activité théorique créatrice au nom de l'action, avec la volonté de liquider en soi «le vieil homme». Alors, l'étude non désinvolte des œuvres de Marx et de Lénine s'impose :

«La première demande d'adhésion (1929) que j'ai formulée était l'aboutissement de deux années d'activité d'" intellectuel de gauche". J'avais réellement acquis la conviction qu'il n'y a, comme l'a dit Dimitrov, qu'une seule sorte de révolutionnaire. J'avais particulièrement senti l'instabilité, le confusionnisme et le creux de ma position de "révolutionnaire" en dehors du parti. Je l'avais senti particulièrement parce que j'ai failli construire une doctrine dont les premières manifestations furent vivement appréciées par les milieux bourgeois et qui auraient pu servir d'écran entre une fraction de la jeunesse et le marxisme. Mais, en même temps, m'étant attaqué à un problème scientifique (psychologie) j'avais abouti à une impasse et je me voyais condamné au bavardage pseudoscientifique. J'ai compris alors qu'il fallait m'assimiler le marxisme. Mais prenant contact avec le marxisme-léninisme j'ai commencé à ouvrir les yeux : à mesure que je me détachais de la philosophie bourgeoise d'avant-garde, j'ai acquis la conviction que, dans les conditions actuelles, il s'agissait avant tout de servir et de se rendre utile. C'est pourquoi j'avais même renoncé à poursuivre mes projets scientifiques primitifs. Depuis mon adhésion au parti je n'ai eu et je n'ai actuellement d'autre volonté que de donner tout mon temps utile à un travail qui puisse servir immédiatement. [...] Je n'ai jamais suivi d'école dans le Parti. J'ai voulu suivre une école de Rayon aussitôt après mon admission mais cela m'a été déconseillé par la direction du rayon, faisant valoir que je n'en avais pas besoin. En fait j'en avais besoin. J'ai constamment étudié les diverses questions touchant le marxisme-léninisme et la politique du parti. Depuis mon travail au Bureau de documentation, j'ai surtout étudié les questions économiques et la statistique. J'ai une connaissance générale de la littérature du mouvement. Mais la variété des sujets dont j'ai eu à m'occuper m'ont interdit toute spécialisation approfondie. Je ne suis pas un théoricien. J'ai étudié plus particulièrement, de Marx Le Capital (mais d'une façon sérieuse certains volumes seulement), La critique de l'économie politique, La misère de la philosophie ; d'Engels, L'Anti-Dühring ; Ludwig Feuerbach ; de Lénine : l'Impérialisme, dernière étape du capitalisme, La maladie infantile, Matérialisme et empiriocriticisme»<sup>107</sup>.

Les intellectuels de parti doivent, par des chemins différents, abdiquer leurs prétentions créatrices et c'est à une analyse des logiques psychologiques et sociales de ces «renoncements» qu'introduisent les autobiographies d'institution.

### **L'imaginaire scolaire communiste**

Durant les années 1928-1932, la «pédagogie prolétarienne» comme doctrine en voie d'élaboration fait l'objet, en France, de deux publications importantes. Il s'agit, d'une part, de l'édition des thèses, rapports et débats des journées pédagogiques de Leipzig organisées par l'ITE en 1928 et, d'autre part, de la traduction d'un ouvrage d'un communiste allemand, Edwin Hoernlé, L'éducation bourgeoise et l'éducation prolétarienne (ESI, 1933). Le postulat qui est au principe de cette doctrine, suffisamment dessinée pour qu'elle fasse l'objet d'un congrès mais traversée de tendances diverses, est le suivant : il existe une affinité, profonde, subtile, masquée, entre la pédagogie bourgeoise traditionnelle et le système capitaliste. «Les méthodes pédagogiques bourgeoises, affirme Choulguine, ne développent pas chez l'enfant l'initiative, l'indépendance, le pouvoir créateur, l'audace. [...] Elles entravent le développement de ces qualités tout au moins à

---

<sup>107</sup> G. Politzer, autobiographie du 26 novembre 1933, CRCEDHC 495 290.

l'école primaire»<sup>108</sup>. Cohérente avec la dénonciation de l'école «bourgeoise» laïque et avec l'extrême défiance à l'égard des instituteurs de la période «classe contre classe», cette doctrine fera l'objet d'une réélaboration complète sous la houlette, pour la France, de Georges Cogniot, conduisant à la marginalisation progressive de l'instituteur communiste Célestin Freinet. Victor Fay, alors responsable de l'éducation au sein du PCF, rédige la préface à l'ouvrage d'Hoernlé dans laquelle il critique les illusions pédagogiques de ce dernier : «S'il est juste — écrit-il — de transformer et révolutionner les méthodes d'enseignement, on ne peut supprimer ni les bâtiments scolaires particuliers, ni l'enseignement du professeur. Tout en combattant l'école verbale où l'on inculque mécaniquement aux élèves des notions livresques toutes faites, le gouvernement soviétique a condamné également des tendances à la suppression de l'enseignement systématique en y substituant "le travail collectif et spontané des enfants"»<sup>109</sup>.

La réhabilitation de la «pédagogie traditionnelle» trouvera au sein du PCF son lieu d'exercice. Le développement de la formation à partir de 1932<sup>110</sup> procède d'une adaptation au cadre militant, tenant compte des contraintes de la formation, d'un modèle de relation pédagogique proche de celui des Écoles normales d'instituteurs : internat (chaque fois que faire se peut), examen terminal noté avec classement, enseignements sous la surveillance des responsables de l'école, exercices pratiques, évaluation du comportement des élèves durant l'école. Une équipe de militants (Caresmel, Bouthonnier, Paumier, etc.) se spécialisera dans cette tâche, avec l'instituteur Etienne Fajon à sa tête. Chaque école (inter-régionale, spécialisée, nationale) donnera lieu à rapport portant sur la sélection des candidats, le programme de l'école, les enseignants, les conditions matérielles, et les élèves, à la fois comme collectif (composition socio-professionnelle des «élèves» et comportement du groupe d'élèves) et individuellement. Les appréciations ne laissent aucun doute sur la relation recherchée entre l'évaluation des candidats et les affectations dans la hiérarchie du parti. Un exemple : «Joannin Hubert. 30 ans — Manœuvre spécialisé — Célibataire — CGTU. 1930 — JC. 1933 — PC. 1934 — membre du Bureau régional (de l'Allier). Responsable de l'Union locale de Moulins. À suivi l'école centrale durant un mois en 1936 ; APPRÉCIATIONS : a travaillé sérieusement, a fait des progrès. Discipliné et bon esprit de Parti. Apte à assurer un travail dirigeant dans sa région»<sup>111</sup> (École nationale du 15 novembre 1937 au 15 mai 1938). Les cadres évaluateurs découvrent progressivement que la situation scolaire est une situation privilégiée pour procéder à l'observation systématique et approfondie des militants comme en témoigne un rapport du 29 juin 1938, intitulé «Remarques sur les appréciations contenues dans le rapport sur l'École centrale du parti», dans lequel Henri Janin exhorte les responsables des écoles à développer leur analyse critique de chaque «élève» : «Il s'agit — dit-il — d'une école de six mois où les dirigeants de l'école sont pendant une demi-année en contact permanent avec les élèves.

Ils ont ainsi l'occasion de les vérifier, non seulement dans leur travail spécifiquement scolaire, mais encore dans tous les moments de leur vie. L'appréciation pour chaque élève ne devrait pas être, à mon sens, aussi "formelle" et "pédagogique", mais étayée concrètement, en tenant compte de son origine, de son temps d'appartenance au Parti, du milieu dans lequel il a milité, de ses

---

<sup>108</sup> Pédagogie prolétarienne, recueil des thèses, rapports et débats des journées pédagogiques de Leipzig organisées par l'Internationale des travailleurs de l'enseignement, Éditions de l'ITE, 1928, p. 57.

<sup>109</sup> Hoernlé (E.), *L'éducation bourgeoise et l'éducation prolétarienne*, préface de G. Masson (V. Fay), ESI, 1933, p. 7.

<sup>110</sup> La résolution sur le travail théorique du Parti adoptée par le Vile Congrès en mai 1932 se donne les objectifs suivants : 5000 membres du parti devront passer par les écoles élémentaires ainsi que tous les nouveaux adhérents, 1000 élèves pour l'école centrale par correspondance, l'organisation d'écoles spécialisées et d'écoles supérieures de cadres, la création d'une Université populaire à Paris (qui deviendra Université ouvrière), l'élévation du niveau des Cahiers du bolchevisme, l'utilisation de la presse du parti pour populariser le marxisme-léninisme, l'application ferme des principes marxistes-léninistes sur le front culturel et artistique. Cf. annexe n°32 de la thèse de D. Tartakowsky, op. cit., p. 510-511

<sup>111</sup> CRCEDHC, 517 1 1887, dossier sur les écoles du PCF.

particularités personnelles : tendances, qualités, défauts, en vue d'un essai d'analyse pour chaque camarade»<sup>112</sup>.

Peu à peu, dans les années trente, l'imaginaire scolaire communiste a étendu son emprise<sup>113</sup>. À une autodidaxie, celle des anarcho-syndicalistes et des syndicalistes révolutionnaires, celle des autodidactes plus «littéraires», dont le lieu de la certification était renvoyé à un «entre soi» qui empruntait au modèle de l'intelligentsia bohème son mythe, le parti communiste va surimposer un modèle scolaire qui affecte à un «en dehors de soi» ses modes de certification et de légitimation. Alors que l'autodidaxie antérieure à 1914 laissait les autodidactes face à leur questionnement existentiel, le communisme a orienté à son profit l'étape habilitante de la certification scolaire à laquelle aspire tout autodidacte. L'autobiographie de Georges Déziré (né en 1910, fils d'un ouvrier communiste, ouvrier lui-même bien qu'il ait été scolarisé jusqu'à l'âge de dix-huit ans, secrétaire régional en 1937) illustre la réussite de cette politique scolaire :

«51- J'ai fait mes études à l'école primaire puis à l'école primaire supérieure de Rouen jusqu'en 1928 ou je préparais les Arts et n'ai pas réussi, et mes parents n'ont pu continuer leurs sacrifices. 52. J'ai reçu une bonne instruction politique en participant aux écoles du Parti (voir 55). 53. J'ai lu la majorité des lectures données aux écoles du Parti. 54. Je participe, dirige et ai dirigé la rédaction du journal régional L'Avenir Normand. Je ne connais pas de langue étrangère. 55- Je suis allé à une école du soir de la Région (octobre nov 1933 ou 34), l'école centrale d'1 mois (juin-juillet 1936), école centrale de six mois (janvier-juillet 1937). 56. Je lis régulièrement les périodiques, brochures et livres théoriques du Parti (colis mensuel) ainsi que la presse socialiste et locale des autres partis»<sup>114</sup>.

Le parcours autodidactique militant est désormais défini formellement sans qu'aucun auteur ne soit plus cité, les lectures habilitantes étant celles que l'institution, et elle seule, détermine. L'utopie communiste se déclinera logiquement, dans ce registre imaginaire, en offrant du rêve mais du rêve «scolarisé» : «La ville socialiste n'a ni église ni cimetière. Dieu est supprimé et les morts sont remis en place. Les vivants ont leur club et les cadavres leur four crématoire. La ville ancienne groupait ses maisons basses autour d'un clocher. La ville socialiste groupe ses hauts bâtiments autour de l'école. Et tout est école, depuis l'usine jusqu'au club, au théâtre, au cinéma et au parc de culture. La radio, enfin, diffuse la science partout»<sup>115</sup>.

---

<sup>112</sup> Rapport d'H. Janin, CRCEDHC, 517 1 1887, dossier sur les écoles du PCF.

<sup>113</sup> Non sans que cette application mécanique de l'ordre scolaire aux écoles du parti ne pose quelque problème, infantilisant des militants qui en viennent à perdre leurs moyens. Les examens seront supprimés dans leur forme la plus scolaire. Cf. Pudal (B.), *Prendre Parti*, Paris, Presses de la FNSP, 1989, p. 172-177.

<sup>114</sup> Autobiographie de G. Déziré, 13 décembre 1937, CRCEDHC, 495 270 4187.

<sup>115</sup> Vaillant-Couturier (P.), *Les bâtisseurs de la Russie nouvelle*, Paris, Bureau d'éditions du PC, 1932.

---

## Texte support séance 11 : Un rôle institutionnel : l'exemple de la fonction présidentielle

**Mariot Nicolas, « Nos fleurs et nos cœurs, La visite présidentielle comme évènement institué », *Terrain*, n°38, 2002 pp. 79, 96.**

[Texte intégralement en ligne sur [terrain.revues.org](http://terrain.revues.org)]

Résumé : Les visites présidentielles en province représentent un évènement considérable pour les populations visitées durant au moins les deux premiers tiers du XX<sup>e</sup> siècle. Elles sont en effet l'occasion d'un bouleversement complet des repères sensoriels ordinaires des villes accueillant le chef de l'Etat. Pourtant, leur caractère événementiel est constamment mis en danger. D'une part, l'effervescence qu'elles donnent à voir nécessite un long travail préparatoire fondé sur la mobilisation d'institutions de proximité ayant fait localement leurs preuves. Dès lors, ce travail porte en lui les germes d'une banalisation de l'évènement. D'autre part, la visite doit également faire face à un processus de routinisation lié à son intégration dans le voyage.

Les déplacements des chefs de l'Etat dans les départements appartiennent au répertoire d'action le plus commun identifiant la présidence de la République (aux côtés des passages obligés annuels que sont les vœux, les visites aux Salons de l'agriculture ou du Bourget, le 14 Juillet, etc.). Le président s'est ainsi déplacé 604 fois en province métropolitaine entre 1888 et 1998, soit en moyenne 6 fois par an<sup>116</sup>. Aujourd'hui encore, les bains de foule ressortissent aux routines des journaux télévisés : pas de sortie publique du président sans quelques secondes d'images de mains qui se serrent. Si l'on entend l'évènement comme ce qui arrive ou apparaît de façon circonstancielle, et plus encore si l'on adjoint l'extension sémantique que porte aujourd'hui le mot (l'évènement est un fait marquant, exceptionnel), alors il semble que rien n'en soit plus éloigné qu'un voyage présidentiel en province. A moins, toutefois, que l'on restreigne le sens du terme à son usage péjoratif dans l'expression « histoire événementielle » conçue comme chronique descriptive et linéaire des dates et des « grands hommes » : en ce sens, comme on le verra, le récit de voyage possède bien les formes les plus caricaturales de l'« histoire-batailles » (Noiriel 1998 : 31-35).

En même temps, si l'on ne parle plus de voyage mais de visite présidentielle, force est de constater que celle-ci a longtemps représenté un évènement considérable pour les communes concernées. Le préfet du Puy-de-Dôme accueillant Fallières dit bien ce qu'était la dynamique de la mobilisation locale, même si l'on peut supposer qu'il souhaitait aussi montrer sa bonne volonté au cabinet présidentiel : « L'élan est général : on ne veut momentanément connaître d'autre rivalité que celle de surpasser encore tous les précédents par l'éclat des fêtes projetées<sup>117</sup>. » Si l'on s'en tient à ce caractère spectaculaire, au sens où la venue du président bouleverse l'environnement ordinaire de la cité, la visite se présente bien comme l'arrivée d'un fait hors norme, d'un évènement qui rompt l'écoulement ordinaire du temps (qui « surgit » ?), alors qu'elle reste inscrite, pour le président lui-même, dans la continuité du temps cyclique, rituel, de la succession répétée des voyages et des cérémonies en préfecture (Bensa 1997).

C'est précisément cette incrustation d'une logique événementielle (celle de la visite telle qu'elle est préparée et perçue localement) dans un cadre institutionnel particulièrement cristallisé (celui du voyage comme « formule » élyséenne routinisée par ses répétitions et ses récits) que je voudrais discuter ici. Comment s'articulent la stabilisation des chances de succès du voyage et la lutte contre les risques de désenchantement opérée par la rupture événementielle des visites ? En

---

<sup>116</sup> Pour ce qui concerne la constitution de cette base de données, je me permets de renvoyer au chapitre 5 de ma thèse (Mariot 1999).

<sup>117</sup> Lettre du préfet du Puy-de-Dôme du 14 mai 1910 au secrétaire général de la présidence, AN 1AG8.

quoi le jeu sur le « ravivé » et le « charme » instauré par l'événement local participe-t-il de la consolidation institutionnelle de la présidence (Héran 1987) ? La visite présidentielle est en effet un événement qui doit pouvoir être reproduit dans le temps et dans des récits qui lui confèrent un caractère « national » (il est dès lors toujours susceptible de se voir démotivé), tout en conservant ses qualités événementielles extraordinaires (il doit toujours être (re)motivé par ceux qui le préparent et le vivent). Ce double processus suppose donc que la visite, si elle veut rester événement, parvienne à contrecarrer les tendances uniformisantes du voyage tel qu'il est pensé depuis l'Élysée, mais également les indispensables procédures locales, toutes aussi routinisées, permettant de maximiser ses chances de succès (ce que l'on appelle en général la « fabrique » de l'événement).

C'est ce double mouvement de balancier entre typification procédurale et remotivation extra-quotidienne qui constituera, à travers trois étapes, le fil directeur de cette étude.

La première étape m'amènera à décrire ce qui représente l'essentiel du caractère événementiel des visites : le bouleversement de l'environnement sensoriel induit par la venue du président.

Dans le deuxième point, je montrerai que cette effervescence générale nécessite un long travail préalable fondé sur la mobilisation d'institutions de proximité ayant fait localement leurs preuves. Or, parce qu'il repose sur un objectif de maximisation des chances de succès de la visite, ce travail porte en lui les germes d'une potentielle banalisation de l'événement. Je donnerai deux indicateurs de ce risque de démotivation : la volonté présidentielle de se tenir à l'écart des marges festives et les critiques locales de la presse d'opposition.

Enfin, dans le dernier point, je montrerai qu'en plus de ce danger interne ou local l'événement doit également faire face à un processus de routinisation lié à son intégration dans le voyage. En effet, en devenant une halte parmi d'autres dans un récit linéaire, la visite perd précisément ce qui faisait localement ses qualités événementielles. Le processus même du récit conduit à délocaliser chaque visite, à lui ôter ce qu'elle a de particulier pour l'insérer dans une structure qui soit reconnaissable par ceux qui ne l'ont pas vécue. Potentiellement banalisée par ses procédés de fabrication, la visite l'est donc une seconde fois lors de sa transformation en étape de voyage : la construction d'une grand-messe, le voyage présidentiel, suppose que l'on cache les messes basses, l'ensemble des raisons locales, diverses et variées, de « faire l'événement ».

### [La transformation de l'environnement sensoriel urbain](#)

Prendre conscience du caractère événementiel des visites durant les deux premiers tiers du XX<sup>e</sup> siècle, c'est d'abord rendre compte des foules considérables qu'elles rassemblent. A Nancy en 1892, les rapports des sociétés ferroviaires au commissariat central de police indiquent que 121 000 voyageurs sont descendus en gare durant les trois jours de visite<sup>118</sup>. Ces visiteurs, auxquels il faut ajouter ceux venus des villes proches par la route, représentent plus qu'un doublement de la population de la cité pendant les quelques jours de la visite (Nancy comptait 87 110 habitants lors du recensement de 1891<sup>119</sup>). Jusqu'au tour de France gaullien, cet afflux massif de population semble ne pas se démentir, même chez les pourtant fades inaugurateurs de chrysanthèmes de la IV<sup>e</sup> République. En 1950, le voyage lorrain de Vincent Auriol fait toujours accourir les habitants des localités visitées : un rapport de police mentionne la présence de plus de 20 000 personnes à Bar-le-Duc<sup>120</sup>. René Coty bénéficie d'attroupements comparables. Ce n'est qu'à partir de la fin

---

<sup>118</sup> Rapport daté du 9 juin 1892, AD Meurthe-et-Moselle 1M676.

<sup>119</sup> AM Nancy F1-12-1891.

<sup>120</sup> Note du commissariat de police des RG de Bar-le-Duc, datée du 25 juillet 1950, AN 4AG/287. En 1947, une note évaluait le nombre de spectateurs attendus afin de prévoir le service de sécurité approprié. Même si ces chiffres ne sont que des prévisions dont rien ne permet de vérifier qu'elles étaient exactes, ils donnent un ordre

des années 1960 que le nombre de spectateurs diminuera lentement pour ne plus représenter aujourd'hui qu'au plus quelques milliers, le plus souvent quelques centaines, par exemple lors du déplacement de Jacques Chirac à Amiens : le quotidien régional indique qu'au maximum 500 personnes étaient présentes pour l'accueillir (La Voix du Nord du 25 avril 1996).

En plus de ces rassemblements de populations, les visites se donnent à voir comme un gigantesque spectacle son et lumière. Elles doivent être caractérisées par le bouleversement des normes et des repères quotidiens qu'elles induisent, qu'il s'agisse des repères physiques ou sensitifs. Je donnerai d'abord un aperçu de l'ampleur des décors, pour ensuite aborder les questions posées par les transformations de l'environnement sonore et lumineux, en particulier en ce qu'il permet aux commentateurs de « faire parler » ces cris et éclats de lumière indispensables à la description d'une ville « en liesse ».

### Tracer une voie royale : pavoisements, guirlandes et arcs

Transformation physique de la ville tout d'abord. C'est ici essentiellement le rôle de l'habillage urbain. Tout entière, la ville se transforme, pavoisée, décorée, nettoyée. Bien qu'ils soient très difficiles à évaluer avec précision, les budgets municipaux sont un bon indicateur pour saisir l'importance accordée par les autorités locales à la mise en fête de la ville. Si l'on observe la succession des budgets alloués aux visites par la ville de Nancy sous la III<sup>e</sup> République, on constate qu'au moins la moitié des dépenses sont consacrées à l'embellissement de la cité.

A l'occasion de la visite de Carnot en 1892, 66,5 % des 186 970 francs de dépenses y sont consacrés (35,5 % pour la réfection du mobilier urbain, 20 % pour les décorations spéciales – arcs de triomphe, mâts, etc. – et 11 % pour l'éclairage)<sup>121</sup>. En 1919, pour la venue de Poincaré, 63 % d'une enveloppe budgétaire amaigrie (50 000 francs) sont dévolus aux seuls pavoisement et feux d'artifice<sup>122</sup>. En 1932, lorsqu'elle accueille Lebrun, la municipalité consacre encore, hors facture électrique, la moitié des 120 000 francs prévus à la « décoration des voies publiques et subventions aux comités de quartier (mâts, arcs de triomphe, illuminations, etc.)<sup>123</sup> ».

Pour autant, ces chiffres laissent difficilement entrevoir l'ampleur de ces décors urbains. Les organisateurs se doivent de produire les représentations, communes à l'époque, d'une ville en émoi, tout entière offerte au déploiement de la majesté présidentielle. Donnons-en une seule description, répétée à l'envi dans les comptes rendus journalistiques : « Le président fait à Marseille une entrée vraiment triomphale. Le canon tonne, les cloches de toutes les églises carillonnent joyeusement. A tous les carrefours, les musiques jouent La Marseillaise et, sur le passage du cortège, 300 000 spectateurs poussent de vigoureuses acclamations en l'honneur de M. Félix Faure et de la République. Les boulevards sont brillamment pavoisés, mais c'est au moment où nous débouchons sur la rue de Noailles que l'aspect du décor devient absolument féerique. L'immense avenue qui mène au Vieux-Port s'offre à nos regards éblouis, dans toute sa longueur bordée de drapeaux et d'oriflammes, traversée par des milliers de guirlandes de feuillage, de banderoles et de serpents multicolores qui palpitent dans le poudroiement glorieux du soleil couchant. Voilà la scène » (Belon & Gers s.d. a : 23).

---

de grandeur des foules que mobilisait ce type d'événement : 3 000 personnes attendues à Gravelines, nécessitant la mobilisation de 20 gendarmes ; 25 000 personnes à Dunkerque pour 280 gendarmes ; 14 000 individus à Armentières ; 50 000 à Lille encadrés par 900 gendarmes. Note non datée, intitulée « Département du Nord, service d'ordre et de sécurité », AN 4AG/278.

<sup>121</sup> Livre de détail du budget municipal de 1892 et l'article 82 des mêmes « comptes de dépenses » intitulé : « Frais de réception de M. le président de la République », AM Nancy.

<sup>122</sup> Registre des délibérations du conseil municipal, article 367 du projet de budget de 1919, 26 juillet 1919, AM Nancy, I1-75.

<sup>123</sup> Lettre du maire de Nancy au maire de Mézières précisant les principaux postes du budget de la visite de Lebrun, 10 décembre 1932, AM Nancy, I1-170.

Comme on le constate, les décorations urbaines ont plusieurs objectifs : outre le seul fait de créer un espace pour le président, elles aident à marquer une frontière nette avec le temps ordinaire et permettent d'amener l'observateur sur les sentiers délicats d'une adhésion du public à l'objet officiel de l'événement, glissant imperceptiblement de l'éclat des décors à l'émoi des cœurs. Ce sont les transformations de l'environnement sensoriel qui jouent un rôle majeur dans ce processus.

### Eblouir le regard et percuter l'oreille

L'insistance des commentateurs sur l'envahissement sonore et lumineux lors des visites est l'une des figures rhétoriques les plus marquantes des récits de voyage : à la confusion du brouhaha ambiant s'oppose presque systématiquement la luminosité aveuglante de ce qui est montré. Les bruits, même lorsque certains d'entre eux se détachent clairement au-dessus des sons uniformes de la foule (coups de canon, cloches), sont toujours perçus de façon assourdissante : « “Vive Carnot. Vive la République.” Et cela répété mille fois, cent mille fois. C'est assourdissant – charmant, excellent, attendrissant presque, mais assourdissant. [...] Seigneur ! Je vais être obligé de parler encore des acclamations ! Mais qu'est-ce que vous voulez que j'y fasse ? Puisque j'en ai encore les oreilles qui bourdonnent. Il y a eu aussi les salves d'artillerie et les détonations des bombes » (Bertol-Graivil 1889 : 91).

Les extraits des descriptions sonores du premier voyage de Carnot à Bordeaux soulignent bien la surprise des commentateurs novices devant l'ampleur des bruits : « Il va sans dire que pendant tout ce voyage sur la Garonne, depuis Bordeaux jusqu'au bec d'Ambès et vice versa, le canon, les clairons, les musiques, les bombes et les cris n'ont pas cessé de nous donner un concert quelquefois trop bruyant mais toujours bizarre. [...] A 2 heures et demie seulement, le canon et les clairons annoncent à nos pauvres oreilles bien émotionnées l'arrivée de M. Carnot » (La Lanterne du 1<sup>er</sup> mai 1888).

Il faut dire que les visites présidentielles s'apparentent à un bouillon de sons autant récurrents que divers. A Orléans par exemple, le 7 mai 1891, les cloches du beffroi sonnent alors de quart d'heure en quart d'heure ; lors de l'arrivée du président, les 101 coups de canon réglementaires sont tirés, et, en plus des musiques militaires, « les nombreuses fanfares venues de plus de 300 communes du Loiret » parcourent la ville au milieu des vivats : « L'effet est saisissant » (Bertol-Graivil 1892 : 2). A Toulouse, les 5 000 fusées et 150 bombes du feu d'artifice provoquent des « détonations effrayantes » (ibid. : 36).

Au milieu de ce brouhaha, certains sons tiennent une place particulière. Les percussions répétées des cloches ou des coups de canon représentent les marqueurs sensibles du changement d'état, de la sortie de la temporalité quotidienne vers celle, extraordinaire, de la visite présidentielle (Needham 1967). De ce point de vue, le fait que toutes les cloches de la commune, loin de sonner à la volée durant le moment plus ou moins long marquant l'arrivée du président, puissent être parfois mobilisées de façon quasi continue durant la visite (tous les quarts d'heure) semble souligner son caractère événementiel très fort : la cloche ne découpe plus le temps, elle rend hommage (Corbin 1994). Lors d'une visite longue, les sonneries sont ainsi réitérées chaque jour pour souligner le caractère spécifique de ce temps décalé, comme à Tarbes, où les habitants « ont été réveillés dès la première heure par le bruit des tambours et des clairons se rendant aux divers endroits que M. le président de la République doit visiter » (Bertol-Graivil 1892 : 59). Il arrive fréquemment, en particulier lors des courts arrêts où le président ne fait que descendre quelques minutes en gare, que le programme officiel impose que les cloches de « toutes les églises de la ville soient mises en branle dès l'arrêt du train et ne cessent de sonner qu'après le départ<sup>124</sup> ».

---

<sup>124</sup> Programme du 9 août 1914, voyage annulé 8-18 août 1914, AN 1AG71.

Toutefois, l'ouïe n'est pas ici seule à être fortement sollicitée. L'« ivresse » de l'événement provient également pour une large part de la mise en lumière du déplacement. A l'opposé de l'étourdissement sonore provoqué par les « hourras frénétiques [...] d'une foule qui se presse à s'étouffer<sup>125</sup> », la netteté lumineuse s'impose avec force. Décorer la ville, c'est avant tout éblouir. Et rien de mieux pour cela que d'éclairer l'espace au long de la nuit. Le rôle joué par les illuminations apparaît essentiel pour comprendre ce que pouvaient représenter ces visites présidentielles pour leurs spectateurs à travers l'établissement d'un contraste par rapport à la faiblesse de l'éclairage ordinaire. Sans doute est-il aujourd'hui difficile de ressentir de la même façon l'intrusion à la fois brutale et fascinante de la lumière et des couleurs dans la nuit des villes en fête durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Les descriptions conservées par les journaux en donnent une idée. Ainsi du reportage d'un quotidien régional lors de la visite de Millerand à Besançon en 1923 : « Hier, c'était la vraie soirée des illuminations : sous un ciel pur, elles brillaient d'un joyeux éclat. Aussi la foule se pressait-elle dans les rues pour les admirer. Le pont de la République, large avenue lumineuse au fond de laquelle se silhouettait l'arc de triomphe élevé à la gloire de Pasteur, recueillait tous les suffrages. Du rond-point des Bains, le coup d'œil n'était pas moins féérique, et la perspective fuyante des guirlandes tricolores éblouissait les yeux. Pour les reposer de cet éclairage intensif, les lampions qui, comme le Phénix, renaissent continuellement de leurs cendres, brillaient d'un discret éclat dans les arbres des remparts. La lune poudre d'argent, l'écume du barrage et, près du pont de la République, chargé de lumières, l'eau semble une moire tricolore. Les barques de la fête vénitienne paraissent loin, très loin » (Le Petit Comtois n° 14 587, 29 mai 1923).

Avant d'être enivré par la majesté présidentielle, le spectateur doit d'abord l'être par l'environnement sensoriel dans lequel la visite le plonge. C'est toujours la thématique du bouleversement intérieur qui est mobilisée par les commentateurs, souvent en dehors de toute référence à la présence présidentielle. On va voir maintenant qu'il faut ajouter à cet enivrement celui des festivités en annexe à la visite présidentielle elle-même. Or, cet ajout a des conséquences importantes sur son statut événementiel : la nécessité d'attirer des foules importantes repose sur des formules de mobilisation bien balisées localement, ce qui fait potentiellement de la visite un moment semblable aux autres occasions festives de la localité.

### [Un événement comme les autres ? La banalisation locale des visites](#)

La préparation du voyage par les agents élyséens s'apparente à une activité « précautionneuse », comme le dit Weber des actions rituelles, reposant sur des formules dont on estime, souvent à raison puisqu'elles sont fréquemment proposées par les groupements locaux, qu'elles ont été correctement éprouvées par les prédécesseurs, c'est-à-dire qu'elles ont « fait leurs preuves » (Weber 1995, t. 2 : 156 ; 1996 : 269). Non seulement le principe de répétition paraît s'imposer, mais, plus encore, il semble être un recours dont la légitimité est particulièrement forte du point de vue des fondements normatifs des choix de préparation. Ainsi, le groupe des agents élyséens fait appel à ce qui s'est déjà fait en conservant les dossiers établis par leurs prédécesseurs pour pouvoir, le cas échéant, s'y référer et, surtout, y faire référence.

### [Formalisme du voyage et spectacularisation des visites](#)

Le recours au précédent se donne ainsi à voir comme le résultat toujours plus consolidé d'un processus en miroir auto-entretenu.

---

<sup>125</sup> Extrait de l'« organe légitimiste » lyonnais Le Salut public cité par les journaux républicains pour montrer que même les opposants reconnaissent le succès populaire des voyages de Carnot (Bertol-Graivil 1889 : XI).



D'un côté, les précautions élyséennes tendent à favoriser la production d'un avant-programme reposant sur des solutions connues et maîtrisées. Les consignes données à l'officier qui doit organiser la « conférence locale » de préparation du voyage témoignent de cette nécessaire prudence face aux risques induits par la multiplication des propositions zélées venues du territoire visité : « L'officier fait connaître, avant toutes choses, les modifications apportées au projet de programme, d'après les instructions qu'il a reçues du général [chef de la maison militaire]. Il appartient à l'officier de faire cette communication avec une très grande courtoisie, de façon à ménager les susceptibilités d'autant plus faciles à s'éveiller que les autorités locales et les populations témoignent par leurs propositions plus de zèle et d'enthousiasme souvent indiscrets.<sup>126</sup> »

De l'autre côté, les autorités locales cherchent à faire accepter par l'Élysée leur invitation en s'appuyant, pour fonder leur propre programme, sur des formes progressivement constituées de compétence liturgique. La nécessité de « faire l'événement » implique en effet que celui-ci soit en partie fabriqué. Dès lors, il repose largement sur les activités les plus cristallisées des voyages antérieurs, les organisateurs locaux pensant ainsi, parce que cela a fonctionné ailleurs et pour éviter tout risque de « faute », devancer les vœux préfectoraux ou/et élyséens. Ces suggestions locales, reposant sur le même principe de choix minimisant les risques, c'est-à-dire optimisant leurs chances de succès, participent en retour à renforcer les préventions présidentielles vis-à-vis de la nouveauté.

Ce processus d'auto-entretien des formes les plus stabilisées des préparatifs, reposant sur le recours presque immuable au précédent, a toutes les allures caractéristiques de l'organisation légale-rationnelle des schémas bureaucratiques weberiens (répétitivité, anonymisation progressive, généralisation de l'application d'un même principe de travail, etc.). Observons par exemple le programme des réjouissances envoyé à la municipalité de Marseille, en 1913, par le Comité permanent des fêtes mis sur pied par les acteurs économiques de la ville pour favoriser son « rayonnement » : « Journée du 11. Fête d'aviation. Le soir, grande retraite aux flambeaux fleurie avec feux d'artifice à chaque carrefour où passera la retraite. [...] Journée du 12. Arrivée de M. le président de la République escorté par les aviateurs [...]. Après-midi, 2<sup>e</sup> journée d'aviation avec la présence de M. le président de la République. Le soir, concours d'illumination, corso d'automobiles et de voitures illuminées, [...] simulacre de guerre. Journée du 13. Grande bataille de fleurs jetées par les occupants des voitures. Pendant la bataille de fleurs, des avions planant au-dessus de la Canebière et de la rue de Noailles feront tomber une pluie de pétales de fleurs. Le soir, grande fête nautique et feux d'artifice (par la municipalité). [...] Devis approximatif : aviation, 25 000, retraite fleurie et feux d'artifice, 5 000, arc de triomphe et objet d'art, 10 000, corso illuminé et embrasement de Notre-Dame-de-la-Garde, 10 000, bataille de fleurs, 5 000, banquet et remise d'objets souvenirs, 5 000, voitures illuminées, balcons, magasins, 15 000. Total, 75 000 francs<sup>127</sup>. »

25S'il est si complet, c'est parce que ce comité écrit au maire pour proposer ses services et développe tout l'éventail des manifestations considérées comme les plus attractives, soulignant ainsi sa maîtrise des attentes des organisateurs. Le comité obtiendra d'ailleurs gain de cause sur l'ensemble des propositions, y compris les plus onéreuses comme le jet de fleurs depuis les avions (Le Petit Marseillais du 13 octobre 1913). Puisque l'accueil repose largement sur une semblable conformation des points de vue, la seule porte ouverte vers la distinction par rapport à ce qui s'est fait ailleurs tient non à la qualité de l'accueil, mais à sa quantité : « On peut parler des préparatifs. Déjà des plans s'ébauchent à grands traits, des projets fastueux (car il faut éclipser tout ce qu'on a fait ailleurs) se développent et s'enflent à vue d'œil. Equipage à la Daumont,

---

<sup>126</sup> Titre III « Conférence locale » du cahier rouge « Préparation d'un voyage présidentiel », s.d. (1913 ?), 11 p., AN 1AG71.

<sup>127</sup> Lettre au maire datée du 17 septembre 1913, AM Marseille, K7 43.

landaus, rues pavoisées, arc de triomphe, salves d'artillerie, carillons tintinnabulants, musiques et fanfares, feu d'artifice sont acceptés par acclamations » (Belon 1893 : 20).

Dès lors, cette logique des marges festives à la venue du chef de l'Etat introduit la potentialité d'un hiatus dans l'événement : et si celui-ci devait plus aux modalités ayant fait localement la preuve de leur efficacité (les spectacles annexes) qu'à la présence présidentielle elle-même, hiatus qui porte en lui les germes du désenchantement ? Leur nécessité locale est d'ailleurs fréquemment l'occasion de tensions entre les organisateurs élyséens et les préparateurs locaux, comme en témoigne l'extrait suivant : « La commission des fêtes de notre comité désire utiliser la place du Champ-de-Mars à Annonay pour y installer une vaste kermesse. Je lui fais observer que, dans vos projets, cette place est destinée à garer toutes les automobiles du cortège présidentiel<sup>128</sup>. »

L'important pour l'édile est bien qu'il parvienne à mobiliser un public, et il semble, à lire ces mots, qu'il ne soit pas persuadé que la seule venue du chef de l'Etat y suffise. Il obtiendra d'ailleurs gain de cause, le parking officiel étant déplacé.

Le journaliste H. Leyret, promoteur d'une présidence plus active et rare commentateur parisien à évoquer la mécanique du voyage, reconnaît implicitement l'importance des réjouissances quand il explique que celles-ci existent toujours et mobilisent systématiquement, alors que le travail exégétique de légitimation de la fonction présidentielle est un difficile recommencement dont l'efficacité n'est en réalité jamais assurée : « Qu'entre lui et les populations s'établisse un contact régulier, une pénétration réciproque, cet indispensable accord des cœurs et des esprits d'où naît l'union si utile aux dirigeants comme aux dirigés. Quand le président se déplace, ce n'est pas simplement en vue d'occasionner dans les régions où il se rend des réjouissances publiques, un branle-bas général. Ce n'est qu'un côté de son programme, non le plus négligeable, certes ! Mais il comprend une partie plus élevée, et c'est le besoin de se mettre en communication directe avec le pays » (Leyret 1913 : 99-100).

C'est précisément ce branle-bas de spectacles qu'il me faut interroger : le fait que les organisateurs se reposent sur des formules routinisées qui stabilisent les chances de succès de la visite tend à relativiser l'événement en quelque sorte par principe : il est connu à l'avance.

### [Utiliser les attachements de proximité pour attirer la foule des grands jours](#)

Pour mettre de leur côté toutes les chances de disposer d'un « concours énorme de population » (Belon & Gers s.d. a : 3), les autorités locales doivent d'abord parvenir à faire de la visite une période libérée des servitudes quotidiennes. La volonté de permettre au président de passer en revue le plus grand nombre possible de spectateurs est perceptible dans la préférence accordée par les préparateurs au fait d'organiser sa visite un dimanche ou un jour férié : jusqu'aux déplacements du général de Gaulle, la présence d'au moins un dimanche par voyage est toujours supérieure à 50 %, alors qu'elle est systématiquement inférieure à partir de ceux de Georges Pompidou<sup>129</sup>.

De même, on peut constater que l'utilisation des fêtes du calendrier religieux (Pâques, Pentecôte et 15 août en particulier) est nettement plus prononcée durant les deux régimes précédents que pour les présidents actuels. Il s'agit là d'un moyen d'intégrer la visite présidentielle dans une temporalité qui est déjà ordinairement celle de l'exception, du temps libre, du laisser-aller et de la

---

<sup>128</sup>Lettre du comité Marc Séguin, Annonay, 2 juin 1923, au Cel Fontana, AN 1AG27.

<sup>129</sup> L'abandon des journées de repos dans l'organisation peut être interprété comme un indice de la transformation des principes qui régissent le voyage : parce que le président ne passe plus en revue les différentes « merveilles » des petites patries mais va se mettre à l'écoute, il n'est plus nécessaire pour lui de « faire du nombre » ; dimanches et jours fériés ne sont plus indispensables.

fête. Cela a l'inconvénient de rendre la présence présidentielle moins extraordinaire, mais l'immense mérite de garantir une présence populaire importante.

L'octroi d'un jour de congé est également fréquent lorsque les visites ont lieu en semaine, et il donne à voir très clairement l'incrustation de l'événement dans les routines procédurales du voyage. Ici, seul le précédent jurisprudentiel (Weber 1995 t. 2 : 157) fait foi et, en général, permet d'obtenir gain de cause, comme le montre l'exemple qui suit. A l'occasion de la visite de Vincent Auriol, les élèves d'un lycée jurassien écrivent à la présidence pour obtenir leur droit au congé alors que la visite doit avoir lieu un dimanche : « Ayant appris que vous donnez généralement un jour de congé à ces occasions, nous avons l'honneur de solliciter [...] <sup>130</sup>. » Bien que le recteur ait ensuite écrit à l'inspecteur d'académie pour se plaindre de l'éventuel octroi de ce congé <sup>131</sup>, précisément parce que la visite est dominicale, la maison militaire, elle, acceptera comme à son habitude leur requête. De fait, même si les lettres des préfets continuent de respecter les formes en parlant du « jour de congé, qu'à l'occasion de sa visite en Eure-et-Loir M. le président de la République a bien voulu accorder aux élèves de nos établissements <sup>132</sup> », la présidence finira par abandonner totalement le caractère souverain du geste pour le transformer en respect immuable d'une prescription indispensable au bon ordre des choses. Ainsi, de façon tout à fait intéressante, cette question de la mobilisation enfantine donne lieu, lors de la visite présidentielle suivante dans la région, à un retournement parfait des positions respectives de l'administration et des écoliers : en 1962, ce sont cette fois les parents d'élèves qui protestent parce que l'administration scolaire oblige les élèves à venir accueillir le général de Gaulle le dimanche 17 juin à Besançon (Ollivier 1986 : 217). Les fonctionnaires de l'Education nationale ont appliqué à la lettre les directives ministérielles : formule rituelle participant intensément à la reconnaissance d'une visite, la présence des enfants est requise et les instituteurs mobilisés, dimanche ou pas.

Autre institution calendaire de proximité dont les autorités savent qu'elle attirera sans peine les habitants de la commune : la fête patronale, utilisée par les organisateurs locaux lorsque la date s'y prête, voire déplacée tout exprès, comme à Saint-Céré en 1913 : « Habitants de Saint-Céré et du haut Quercy. Le 13 septembre prochain vers 2 heures de l'après-midi, M. Poincaré, président de la République, et Mme Poincaré [...] seront de passage à Saint-Céré. [...] Nota : exceptionnellement cette année la fête locale concordera avec le passage du président <sup>133</sup>. »

Dans les petites communes, cet usage de la fête locale perdure jusqu'au tour de France gaullien. L'exemple qui suit permet de caractériser le statut de ce levier de la mobilisation : essentiel localement, il disparaît des comptes rendus de la visite parce que sa mention viendrait par trop relativiser le pouvoir attractif du chef de l'Etat. Le 16 juin 1962, de Gaulle traverse en 24 étapes le Jura, s'arrêtant un quart d'heure dans la petite ville de Champagnole. Or, le quotidien régional dénombre sans hésitation 4 000 spectateurs dans cette ville, contre 3 500 à Saint-Claude et 2 500 à Morez, deux villes plus importantes (Le Progrès du 16 juin 1962). Il ne s'agit pas ici de mettre en cause la réalité de ces chiffres, dont rien ne permet d'indiquer qu'ils soient faux. Simplement veut-on souligner que le journal omet de dire, pour qui ne connaît pas cette commune, qu'à cette date du 16 juin se tient la fête foraine annuelle de la ville, l'un des plus importants rassemblements de manèges de l'est de la France, aujourd'hui encore. Evidemment, l'année de la visite présidentielle n'a pas fait exception à la règle. Or l'intérêt tient au fait que le journal traite les deux événements séparément, en ne les mettant jamais en rapport, comme il se doit puisque ce lien établi pourrait venir désenchanter au moins partiellement la légendaire attractivité gaullienne.

---

<sup>130</sup> Lettre des élèves des lycées de la préfecture du Jura à Vincent Auriol, le 12 octobre 1950, AD Jura, 247 W 26.

<sup>131</sup> Lettre datée du 30 octobre 1950, AD Jura, 247 W 26.

<sup>132</sup> Lettre du préfet au général Beaudemoulin, 27 octobre 1913, 26 octobre 1913, AN 1AG14.

<sup>133</sup> Affiche municipale envoyée à l'Elysée, AN 1AG13.

L'utilisation des jours fériés par chaque président (604 voyages)		
	Pourcentage de dimanche par voyage	Pourcentage de fêtes par voyage
Carnot	81 %	14,3 %
Faure	54,5 %	22,7 %
Loubet	50 %	21,4 %
Fallières	79,2 %	8,3 %
Poincaré	74,3 %	8,6 %
Millerand	72,7 %	9,1 %
Doumergue	65 %	15 %
Lebrun	78,4 %	7,8 %
Auriol	90,9 %	12,1 %
Coty	50 %	11,1 %
De Gaulle	80,6 %	6,5 %
Pompidou	50 %	10 %
Giscard d'Estaing	25 %	7 %
Mitterrand	21,4 %	3,6 %
Chirac	9,1 %	0 %

Même sans fête patronale, les voyages présidentiels sont toujours l'occasion d'événements en marge de la venue du chef de l'Etat, là encore parce que les promoteurs de la petite patrie savent qu'ils amèneront un public important. On peut préciser le statut de l'ensemble de ces manifestations en insistant sur leurs traits distinctifs tels qu'ils sont exposés à l'occasion d'un déplacement de Félix Faure : « Le programme des fêtes grenobloises n'est pas épuisé ; il comporte encore des réjouissances nautiques, vélocipédiques, gymnastiques et musicales. Le président ne peut, naturellement, y assister. Elles n'en sont pas moins brillantes » (Belon & Gers s.d. b : 18).

Il me semble important de souligner que le président ne participe que rarement à ces fêtes. Il sait qu'elles existent, et il les tolère parce que les spectacles sont un auxiliaire essentiel à la mobilisation. Pour autant, elles doivent rester « tout à fait hors de lui » : « Le soir, le président et Mme Poincaré doivent toujours pouvoir se retirer à 9 h 30. En principe, le président n'assiste pas aux fêtes de nuit (feux d'artifice, etc.). Ces fêtes doivent commencer tout à fait en dehors de lui<sup>134</sup>. »

L'absence présidentielle des fêtes en marge sera ici saisie comme un indicateur majeur du risque toujours présent de démotivation de l'événement par une trop forte institutionnalisation « interne ». On ajoutera un autre témoignage de banalisation : les articles d'opposants politiques adossant la visite à un événement festif comparable pour en relativiser l'importance.

### [Deux indicateurs de banalisation de l'événement](#)

La volonté de dissocier les festivités du parcours présidentiel est particulièrement nette lorsque la visite est insérée dans un événement local. Le programme de la Semaine de l'Union française à

<sup>134</sup> Note de l'Elysée non datée, AN 1AG13.

Remiremont, en juillet 1952, est ainsi très scrupuleusement découpé. Les réjouissances débutent le samedi 19 par la Nuit de l'Union française avec le concours de la garde républicaine, des illuminations, une fête populaire, un bal et des concours d'étalages et de vitrines. La journée du 20 est exclusivement consacrée au président, et les réjouissances en marge n'y ont aucune place. Les jours suivants reviennent de nouveau au déploiement des manifestations festives, avec un programme d'attractions exotiques, une journée éducative pour les enfants, une fête de nuit, un feu d'artifice, un bal populaire, un concours de chars, etc.<sup>135</sup>.

### La fête sans le président

Or, ce sont bien ces manifestations spectaculaires, institutions de proximité immédiatement reconnues par tous, qui apparaissent être l'instrument d'appât des foules, en tout cas dans l'esprit des organisateurs locaux. Si le président ne peut donc connaître ces joies, comme elles n'ont pas à intégrer les pages de la presse nationale, c'est qu'elles indiqueraient que la visite, événement extraordinaire par excellence, s'inscrit dans un dispositif d'attraction tout à fait commun à la localité considérée. Dans cette logique, il peut arriver que la présidence prenne ombrage d'un encadrement festif trop prononcé. C'est le cas lors d'un retour de Poincaré chez lui, à Bar-le-Duc, pour lequel la municipalité fait parvenir à l'Élysée le programme suivant : « Samedi 16 août : distribution de secours aux indigents. A 6 heures du soir, volée de cloches. A 8 heures du soir, grande retraite aux flambeaux avec le concours des clairons, tambours et de la musique municipale des sapeurs-pompiers [suit l'itinéraire]. Le dimanche 17 août ; 6 heures du matin : volée de cloches et salves d'artillerie. [...] Compliment adressé au président par un groupe de jeunes filles. A 10 h 55, grande fête enfantine. Présentation des sociétés locales et des enfants des écoles au président de la République. Festival de musique. La Marche lorraine et La Marseillaise exécutées par toutes les sociétés. Lâcher de 500 ballons tricolores avec concours de cartes postales, nombreux prix. [...] 4 h 30 : départ de M. le président de la République. 5 heures : grande fête aérostatique. Feu d'artifice de jour. A 8 heures du soir, cinématographe géant. A 10 heures, illuminations des édifices communaux et de trois grands boulevards. Embrasement de la tour de l'horloge. Bals publics. Lundi 18 août, fête à la ville haute [fête foraine, concerts, illuminations, grand bal public, etc.]. Des trains extraordinaires partiront de Bar-le-Duc le 17 août entre 11 heures et minuit dans les directions de... [cinq villes alentour]<sup>136</sup>. »

Comme on peut le constater, le programme est particulièrement dense en réjouissances, et il précède et excède la présence présidentielle. Or, l'intérêt tient ici au fait que les agents élyséens ajoutent et enlèvent certaines mentions au projet. D'un côté, ils demandent que sonnent les cloches à la volée et que soient tirées des salves d'artillerie dès le samedi soir à 6 heures. De même, pour le lendemain dimanche, ils souhaitent que le président puisse distribuer des récompenses aux sociétés de gymnastique et de musique. A l'inverse, il semble que ce soient eux qui aient barré l'ensemble des manifestations prévues pour la « fête de la ville haute » du lundi. Comment expliquer ces changements de programme ? A mon sens, ils tiennent au fait que le chef de l'Etat se rend dans sa petite patrie. En effet, les deux mentions ajoutées tendent à solenniser ces fêtes à travers des manifestations sonores et des gestes qui sont propres au chef de l'Etat : il y a volonté de distinguer cette visite de celles que pouvait faire le ministre ou le député à sa circonscription. Le rejet des manifestations en son absence aurait également pour objet de ne pas surcharger sa venue en annexes festives, qui, là encore, rappelleraient trop nettement des fêtes « ordinaires » et les ébats potentiellement licencieux qui les caractérisent.

Il en est de même du retour de Coty, « chez lui » au Havre, en 1954. En effet, cette visite coïncide avec la cavalcade organisée chaque année à travers la ville. Une grande fête foraine s'est installée.

<sup>135</sup> Programme non daté, AN 4AG/289.

<sup>136</sup> « Ville de Bar-le-Duc. Fête en l'honneur de M. Poincaré, président de la République. Programme », voyage du dimanche 17 août 1913, AN 1AG12.

La mairie a prévu une retraite aux flambeaux et les comités de quartier semblent avoir parfaitement effectué leur mission en organisant quatorze bals, ce qui oblige même la municipalité, devant la concurrence des attractions, à mentionner ses propres animations afin qu'elles n'aient pas été organisées pour rien : « Il est rappelé aux comités de quartier qu'en raison de la retraite aux flambeaux et du concert donné par l'harmonie municipale les bals qu'ils ont l'intention d'organiser à l'occasion de la visite présidentielle ne devront commencer qu'à 23 heures » (Le Havre libre, 26-27 juin 1954).

Que ce soit Coty qui, en bon connaisseur de son ancienne circonscription, ait choisi de se rendre dans sa petite patrie pendant la cavalcade, ou que ce soit la municipalité qui ait proposé cette date importe peu. Dans les deux cas, ce choix me semble être un indice de la volonté des organisateurs, quels qu'ils soient, de maximiser les chances de succès populaire de la visite. Le fait que Coty retourne alors dans sa terre d'élection aurait pu faire penser aux préparateurs que la réussite serait au rendez-vous. Or, il semble qu'il n'en est rien puisque la municipalité a multiplié les occasions d'amusement en marge et fermement motivé ses comités de quartier. Plus que pour d'autres visites peut-être, les élus locaux devaient assurer la réussite de l'entreprise. Et l'on constate qu'ils ont choisi de se reposer sur des formes sûres, qui, en temps ordinaire, sans la présence du chef de l'Etat, parviennent à mobiliser.

Il arrive même que certaines municipalités pourtant privées du passage présidentiel organisent quelques réjouissances, sans doute sous la pression de leurs administrés, pour bénéficier elles aussi des retombées commerciales de l'événement, ou pour ne pas être en reste vis-à-vis des petites patries environnantes. Lorsque le chroniqueur des voyages de Carnot indique que « les populations de ces contrées poussent l'hospitalité si loin que, sur le passage du train, des feux d'artifice sont tirés même là où nous ne nous arrêtons pas » (Bertol-Graivil 1889 : 277), témoigne-t-il de la capacité d'attraction présidentielle ou, peut-être plus sûrement, trahit-il la logique des petites patries, des affrontements locaux, celle qui pousse les édiles à se montrer à leur avantage, tant vis-à-vis de leurs administrés que de l'extérieur ?

Le même type de remarque s'applique à l'habillage de ces festivités. Les décors des visites appartiennent aux occasions « ordinaires » d'exaltation de la petite patrie : seule la quantité proposée marque une différence. Sinon, comice agricole et visite du chef de l'Etat sont illuminés et décorés de façon semblable, comme en témoignent les catalogues des entreprises spécialisées. La visite présidentielle représente bien un moment hors de l'ordinaire, mais elle est aussi une occasion d'amusement et de spectacles, et utilise pour cela les registres ordinaires de l'amusement. Comme le note J. Guéhenno dans ses souvenirs, la visite est ainsi empaquetée dans les mêmes décors que l'ensemble des autres « fêtes officielles » du calendrier : « Tout m'étonna, les drapeaux aux fenêtres, les guirlandes de fleurs en papier et de lampions colorés, tendues au bord des trottoirs entre des piquets enrubannés comme des mirlitons, les arcs de triomphe et leurs inscriptions dorées que mon père déchiffrait, enfin tout un appareil de fête qui m'émeut encore, quoique d'année en année je l'aie vu ressortir du même magasin d'accessoires pour les processions, les cavalcades, les visites officielles, toutes les entrées à F... de Dieu, du Prince ou de Carnaval » (Guéhenno 1934 : 37).

La comparaison avec d'autres cérémonies politiques, parfois identiques à celles qu'honorent de leur présence les chefs de l'Etat, accentue encore la nécessité de relativiser la présence présidentielle comme attraction fortement mobilisatrice en elle-même. C'est précisément sur ce registre comparatif (aux côtés d'articles stigmatisant le coût et le faste « monarchique » des déplacements) que s'appuient les critiques du voyage développées par les opposants politiques : réinsérer la visite dans l'ordre « ordinaire », c'est, presque immédiatement, relativiser son caractère événementiel.

## Quand la caravane passe... les problèmes demeurent

46Ces commentaires font ainsi ce qui n'est jamais fait : remettre un voyage en perspective, l'insérer dans la chaîne des visites antérieures, voire d'autres événements locaux. De ce point de vue, ils peuvent être comparés aux très rares documents qui informent, même vaguement, des caractères sociologiques des participants : « Les milieux bourgeois qui paraissaient être les plus réticents à annexer dans le cycle des réjouissances du 5 novembre pavoisèrent leurs immeubles comme cela ne s'était jamais vu, même à l'occasion de la foire-exposition annuelle qui est la fête la plus importante célébrée dans ce chef-lieu<sup>137</sup>. »

47Seules les notes des policiers offrent quelques indices quant aux modalités de la participation. C'est en effet un des traits communs à l'ensemble des discours sur les cérémonies (journalistiques ou savants d'ailleurs) que d'être si peu sociologiquement informé : tout s'y passe comme si les individus perdaient leurs attributs sociaux ordinaires pour se transformer, momentanément, en de purs « adhérents ». A l'inverse, dans l'exemple précédent, on voit que se combinent une indication sur la participation d'un groupe social et une mise en parallèle (positive) de la visite avec un événement local « régulier » (la foire-exposition). C'est sur ce double registre (mais cette fois négativement) que jouent les récits publiés dans la presse « d'opposition », conservatrice, socialiste ou communiste. Faute de place, je ne m'attarderai ici que sur l'exemple le plus abouti de ce type de relativisation : celui de la propagande communiste à l'occasion du tour de France gaullien.

Son objectif majeur est de « faire le vide » lors du passage du Général. De façon symptomatique, le boycott apparaît être la seule réponse réellement efficace au piège des visites puisque celles-ci parviennent systématiquement à produire leur nécessaire quota d'acclamations et que la seule assistance revient à se faire inclure parmi les « adhérents ». Ces appels au boycott s'articulent autour de quelques thèmes solidement constitués. Ils stigmatisent d'abord le caractère factice, vulgaire et commercial de la « tournée », placée sur le même plan que la caravane du Tour de France cycliste. Lors du troisième voyage gaullien à Tours et Orléans, le PCF local distribue des tracts intitulés « V'là le Général qui passe », « De Gaulle circus », « La caravane passe »<sup>138</sup>. Lors du précédent voyage, les sections locales du PCF, de l'UGS et du PSA avaient diffusé l'appel suivant : « Le sens de cette visite est clair. Elle rappelle trop les tournées publicitaires que font les grandes marques pour lancer leurs produits. La presse, la radio, la télévision, le cinéma viendront à Montluçon et le lendemain, par votre poste, dans les journaux, sur les écrans, vous apprendrez que des milliers de Montluçonnais ont clamé leur confiance au Général [...]. Quand la caravane publicitaire sera dans votre ville, la dignité vous commandera de rester chez vous<sup>139</sup>. »

S'ajoutent à ces thèmes la comparaison avec les récits de la presse régionale « bourgeoise » et la mise en regard « locale ». Les éditions régionales de L'Humanité dimanche se font une spécialité de ce type de compte rendu à l'indéniable efficacité, comme lors de la traversée de l'Ardèche en 1961 : « C'est sûrement aller un peu loin et vite dans l'appréciation du voyage du président de la République que d'écrire, comme Le Dauphiné libéré du 25 septembre : “Les syndicats agricoles et ouvriers, qui avaient donné des consignes d'abstention, ont connu un mécompte.” Un observateur impartial a pu se rendre compte que dans chaque localité où le Général avait pris la parole, on avait choisi les places les plus petites [...], nulle part la foule n'a eu à déborder, bien au contraire. A Aubenas, c'était le tiers de la place du Château qui était occupé par la foule. [...] Moins de monde que pour le corso disait-on<sup>140</sup>. A Tournon, la place Paul-Faure était à moitié vide, et sur les

<sup>137</sup> Note « Echos autour du voyage du président dans le Jura », RG, s.d. (1950), AN 4AG/287.

<sup>138</sup> Note « blanche » de la Sûreté nationale (marquée RG au stylo), datée du 5 mai 1959, AN 5AG1/456.

<sup>139</sup> Tract s.d., pochette « Notes du service de sécurité et de la Sûreté nationale », AN 5AG1/456.

<sup>140</sup> Sur la route de Vichy, Claude Estier, envoyé spécial de Libération, note également : « Même dans les agglomérations comme Montmarault ou Saint-Pourçain-sur-Sioule, on n'atteignait pas l'affluence des jours de

quais le passage du Tour de France en eût amené trois fois plus. [...] Bien sûr, on peut dire qu'il y avait du monde au bord de la route (le dimanche seulement), mais c'est de Gaulle qui l'a expliqué lui-même à Privas : "Merci pour le spectacle que vous m'avez offert et celui que vous vous êtes offert", parce que, pour beaucoup, c'était cela : un spectacle, les DS, les motards, les hélicoptères... ce n'est pas tous les jours que l'on voit cela<sup>141</sup>. »

C'est dans cette logique que peut s'intégrer une critique des leviers locaux de la mobilisation tels qu'on les a examinés plus haut. Lors de son troisième voyage, de Gaulle traverse la ville de Castelnau. Or, chaque année pour l'Ascension s'y déroule une grande fête. A l'occasion de la visite, elle devait être annulée, ce qui permet à l'édition locale de La Marseillaise le commentaire suivant : « En supprimant cette fête traditionnelle, les autorités voulaient sans doute jouer les rabatteurs en offrant, à défaut de fête foraine, le spectacle du passage du général-président. Les récents voyages ont montré que la grande foule n'accourait pas pour entendre "l'homme providentiel". Il convient donc d'enlever au public toute raison de dispersion et de ne lui offrir strictement que les "flonflons" officiels » (numéro du 28 avril 1959). Dans son édition du 5 mai, le journal indique que la fête aura finalement lieu, les « protestations [ayant] été entendues ». Il conclut alors, retournant l'argument et montrant sa maîtrise de la logique pratique de tels événements : « Nul doute que la grande foule assistera à cette fête traditionnelle. »

Enfin, en quelques occasions, L'Humanité propose également une qualification d'ordre sociologique, cette fois non plus de la participation (comme dans le cas de la note des RG citée précédemment) mais, logiquement, de l'abstention : « Parmi les quelques centaines de personnes attendant, il y avait davantage de curieux que de spectateurs enthousiastes venus acclamer le Général : les applaudissements y ont été clairsemés. L'écho du sentiment populaire, il s'exprimait à sa façon. Un ouvrier, traversant la place avant l'arrivée, s'en va à ses occupations. Un de ses amis l'interpelle : "Tu n'attends pas ?" Réponse : "Si j'étais fonctionnaire, je pourrais me croire obligé d'y être. Et si j'étais capitaliste, ce serait mon devoir. Mais comme je ne suis ni l'un ni l'autre, ça ne m'intéresse pas." Et il s'en va. [...] Un artisan, rencontré après la manifestation, n'était pas non plus à la "brigade des acclamations", comme il dit » (L'Humanité dimanche du 22 février 1959, « Chronique régionale »).

Ces articles d'opposition sont intéressants en ce qu'ils réalisent ce que les récits de voyage ordinaires, ceux des journalistes parisiens accrédités, ne font pas : raconter les secrets locaux, remettre la visite dans son contexte, rendre les raisons locales, grandes et petites, de l'investissement. En effet, ceux-ci reposent sur deux principes jamais démentis : une éternelle linéarité chronologique et un regard prioritairement fixé sur les comportements acclamatifs.

### [Les fantômes de l'événement ou la banalisation des récits de voyage](#)

En plus de lutter contre de telles tendances « internes » à la banalisation, les visites présidentielles doivent également faire face aux logiques homogénéisatrices imposées de l'extérieur, par leur intégration dans le cadre du voyage. On va voir maintenant que toute la dimension événementielle de la visite, telle qu'on vient de la mettre en lumière, disparaît des comptes rendus nationaux. Ne restent apparents que le faste des décors et l'effervescence des clameurs.

---

marché » (numéro du 18 avril 1959). Ce type de remises en cause se routiniseront progressivement dans la presse locale d'extrême gauche. Lors d'un voyage de Pompidou, Le Cantal ouvrier et paysan du 23 mai 1970 conclut ainsi son article : « Le président attire moins de gens que le Stade aurillacois pour un match de championnat ordinaire » (AN 5AG2/ 695).

<sup>141</sup> L'Humanité dimanche, page « A travers l'Ardèche », n° 684 du 1er octobre 1961, AN 5AG1/485. L'éditorial « national » qui accompagne l'article est toujours identique : « La caravane est passée, les problèmes demeurent. »



Contrairement aux visites, le voyage, pour l'ensemble de la population et à l'exception des membres du cortège officiel, n'existe que par ses comptes rendus. La relation de voyage est tout entière le voyage. Elle est un ensemble d'images qui fonctionnent parce que leurs conditions de production sont oubliées. Les narrateurs, étrangers de passage dans le monde de la visite, proposent en effet un point de vue physiquement délocalisé sur ce qui est fait, essentiellement parce que ce récit est prioritairement destiné à des lecteurs qui n'ont vécu ni le transport, ni même les visites, mais qui doivent pouvoir s'y retrouver<sup>142</sup>. En ce sens, le récit de voyage est une action à distance, et c'est comme tel qu'il faut le décrire. Ce qu'il s'agit ici de comprendre, c'est bien pourquoi, après vingt ans passés à couvrir pour l'agence Havas les déplacements présidentiels, Louis Pognon peut encore produire des dépêches comme celle qui suit : « L'affluence est considérable et la population témoigne par ses acclamations de la joie qu'elle éprouve non seulement à recevoir le chef de l'Etat, mais aussi à célébrer un patriotique anniversaire. Ce sentiment s'affirme d'ailleurs dans la plupart des inscriptions qui ornent les arcs de triomphe. On y lit ces mots : "France-Savoie" ou "France toujours". Les couleurs nationales flottent aux fenêtres des maisons ou même dans les arbres du parcours que suit le président de la République. Les musiques jouent La Marseillaise et les cloches sonnent à toute volée<sup>143</sup>. »

Pognon joue le jeu et y est pris : après plus de 60 voyages couverts et quatre présidents, il fait encore comme si les décorations étaient obligatoirement issues de l'enthousiasme citoyen des habitants, donc témoignages de celui-ci ; il raconte inlassablement que les musiques jouent La Marseillaise ou que les cloches sonnent. Pour rendre compte de ces répétitions, il faut essayer de saisir comment travaille Louis Pognon. Après tant de voyages, il sait évidemment, grosso modo, ce qui va se passer. Il connaît la plupart des gestes qui seront faits et qu'il devra pour la énième fois décrire, en particulier ceux qui sont inscrits sur le programme officiel reçu au départ de Paris : revue des troupes, honneurs militaires, réceptions officielles, etc. Ce qu'il ne connaît pas, ce sont les enjeux locaux, voire les enjeux de quartier, familiaux ou même individuels qu'a suscités la venue du chef de l'Etat.

Or, même si le représentant vedette (et un des dirigeants) de l'agence (nationale) de presse ne sait rien des raisons (locales) multiples de la venue des spectateurs présents, de leur acharnement à construire des arcs de triomphe ou de ce qu'ils pensent lorsqu'ils acclament, il n'en donne pourtant qu'une, inlassablement répétée : si les gens sont venus, crient et frappent dans leurs mains (et si les cloches sonnent, le peloton rend les honneurs, si l'on entend La Marseillaise, l'on tire un feu d'artifice, etc.), c'est bien qu'ils témoignent de sentiments positifs à l'égard du premier personnage de l'Etat. On est ici typiquement dans une situation de Grand Partage séparant d'un côté celui qui, blasé par tant de visites, connaît le mystère des choses et ne s'y laisse pas prendre, de l'autre celui qui observe les yeux écarquillés des choses merveilleuses, hors de son ordinaire : L. Pognon sait ce que le président fait et répète, et n'est pas dupe de ces apparitions publiques, alors que les spectateurs, eux, croient. On ne saurait mieux le dire qu'à travers la formule lapidaire et directe utilisée par Jean-Paul Ollivier, chroniqueur des déplacements gaulliens, où le nombre et le bruit s'associent comme traces indispensables de l'hommage : « La foule nombreuse, les acclamations chaleureuses témoignent d'un soutien quasi inconditionnel au chef de l'Etat » (Ollivier 1986 : 270).

Dans l'exercice de son métier, Louis Pognon a bien des airs de ressemblance avec les anthropologues de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle lorsqu'ils s'abandonnaient au recueil des croyances les plus incroyables des populations étudiées. Comme eux, les journalistes accrédités observent et jugent à distance (de derrière les barrières) les indigènes venus acclamer le président. Comme eux,

---

<sup>142</sup> En ce sens, comme le montre avec précision J. Goody, l'écriture réalise effectivement une « décontextualisation du savoir » (Goody 1979 : 52) parce que « l'information [y est] détachée de la situation sociale dans laquelle elle était prise » (id. *ibid.* : 161).

<sup>143</sup> Voyage de Fallières en Haute-Savoie, 3 septembre 1910 (note bleue signée), AN F7 12826.

ils recueillent les croyances les plus incroyables et improbables (tel individu ne se serait plus lavé les mains après avoir touché le président, tel autre a marché des jours à pied pour le voir, etc.) parce qu'ils ne s'intéressent jamais aux croyances et motifs les plus ordinaires d'autrui et parce que ces croyances n'ont qu'un contenu propositionnel privé de visage (ils ne savent rien de ceux qui les portent et les ramènent à un autrui particulier, la foule, dont le caractère collectif suffit à assumer leur caractère partagé).

Dans ce cadre d'observation, le journaliste accrédité du cortège officiel se trouve face à un défi : comment rendre compte fréquemment et sans trop se répéter d'une pratique excessivement routinisée ? Rester plusieurs années correspondant à l'Élysée implique en effet de jouer le jeu du voyage, c'est-à-dire ne pas en souligner les redondances, sans quoi il faut se résigner à quitter la place. Dès lors, il est possible de mettre en lumière le paradoxe suivant : les conditions de félicité du récit de voyage (du point de vue élyséen) sont le mieux réalisées par les dispositifs médiatiques qui sont considérés comme les plus neutres parce qu'ils visent d'abord à fournir de l'information brute à l'ensemble des confrères, la dépêche d'agence et le reportage issu de pools télévisés. La succession des dépêches renforce la linéarité du récit et la répétition des descriptions de liesse sous couvert d'offrir une information aussi neutre que complète. Ayant l'impression de produire un reportage brut, de n'être qu'une chambre d'enregistrement, l'agencier comme le pool fabriquent un regard qui est, consciemment ou non, celui qui réalise le mieux le voyage dans ses formes naturelles de fonctionnement : un récit linéaire toujours recommencé qui évite les risques de désenchantement inhérents à la répétitivité du geste, un récit toujours décrit à partir d'une position officielle qui ramène la multiplicité des spectateurs et des comportements à la seule figure collective d'une foule acclamante. C'est pourquoi poser la question du caractère plus ou moins propagandiste des commentaires de presse n'a guère de sens : le récit de voyage le plus susceptible de respecter l'intérêt présidentiel est celui qui masque le mieux sa dimension officielle et celui dont les hommes politiques ont le moins conscience qu'il est la modalité d'exposition des choses qui les sert le plus.

Dans cette configuration du travail journalistique, on comprend que ce qui est essentiel localement (apercevoir le président, mais aussi, par exemple, l'enjeu d'honneur personnel que revêt une place dans la réception officielle, la publicité pour un produit économique, la réalisation professionnellement parfaite d'une décoration pourtant éphémère) devient inintéressant et superflu pour le journaliste-voyageur, puisqu'il se déplace avec un objectif précis : observer comment la foule réagit à la présence du président. De sa position physique de voyageur et de juge (matérialisée par sa présence derrière les barrières protocolaires), le journaliste opère par une mise à distance de la foule pour homogénéiser son propos afin que les absents puissent s'y reconnaître, afin que « l'ensemble des différents contextes soient l'objet de récits semblables, de sorte qu'un point puisse représenter tous les contextes » (Latour 1988 : 62)<sup>144</sup>.

Le récit de voyage répond ainsi à des préoccupations centralisatrices et institutionnelles, visant l'arrachement d'une pratique à ses conditions locales d'exercice pour lui octroyer un sens symbolique, c'est-à-dire potentiellement universel. En élaborant une carte des voyages dont la légende est presque entièrement constituée d'indicateurs de « popularité » (ampleur des acclamations, effervescence des corps, éblouissement des décors), les récits journalistiques « officiels » confèrent à cette effervescence longuement préparée un sens national transférable à l'identique ailleurs à un autre moment, non dépendant, dans l'absolu, des conditions locales de

---

<sup>144</sup> En ramenant ses récits à quelques traits synthétiques et estimés caractéristiques, le journaliste opère la même démarche que La Pérouse, géographe mandaté par le roi pour élaborer une reconnaissance des mers de Chine, lorsqu'il réunit les indicateurs permettant d'élaborer à distance une carte pour que toute personne désireuse de visiter ces terres encore inconnues ne s'y perde pas. B. Latour montre que les choix de La Pérouse parmi les indices qui permettraient de se repérer n'ont rien à voir avec ceux qu'utilisent les indigènes, éphémères et attachés à une maîtrise sensitive de l'espace (Latour 1988 : 53-59).

fabrication de l'accueil. L'événement n'est plus dans les décors et la fête, il est alors dans l'adhésion populaire que donnerait à voir l'apparition présidentielle.

## **Bibliographie**

**Belon P.**, 1893. En suivant M. Carnot, notes humoristiques, Paris, E. Plon, Nourrit et Cie.

**Belon P. & P. Gers P.**, s.d. a. *Les voyages du président de la République. Dans le Midi, février et mars 1896*, Paris, Berthaud Frères Editeurs.

S.d. b. *Voyage de M. le président de la République dans le Sud-Est, août 1897*, Corbeil, Imp. de E. Créte.

**Bensa A.**, 1997. « Images et usages du temps », *Terrain*, n° 29 : « Vivre le temps », pp. 5-18.  
DOI : [10.4000/terrain.3190](https://doi.org/10.4000/terrain.3190)

**Bertol-Graivil E.**, 1889. *Les vingt-huit jours du président de la République*, Paris, Ernest Kolb.

1892. *Les voyages présidentiels illustrés. Voyage de M. Carnot, président de la République, 9<sup>e</sup>-10<sup>e</sup>-11<sup>e</sup> voyages*, Paris, P. Boyer.

**Corbin A.**, 1994. *Les cloches de la terre. Paysage sonore et culture sensible dans les campagnes au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel.

**Goody J.**, 1979. *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Paris, Ed. de Minuit.

**Guéhenno J.**, 1934. *Journal d'un homme de 40 ans*, Paris, Grasset.

**Héran F.**, 1987. « L'institution démotivée. De Fustel de Coulanges à Durkheim et au-delà », *Revue française de sociologie*, XVIII (1), pp. 67-97.

DOI : [10.2307/3321446](https://doi.org/10.2307/3321446)

**Latour B.**, 1988. « Le grand partage », *La revue du Mauss*, n° 1, pp. 27-64.

**Leyret H.**, 1913. *Le président de la République, son rôle, ses droits, ses devoirs*, Paris, A. Colin.

**Mariot N.**, 1999. « “Conquérir unanimement les cœurs”. Usages politiques et scientifiques des rites : le cas du voyage présidentiel en province (1888-1998) », thèse d'ethnologie ss la dir. de M. Offerlé, Paris, Ecole des hautes études en sciences sociales.

**Needham R.**, 1967. « Percussion and transition », *Man* (n. s.), 2, pp. 606-614.

DOI : [10.2307/2799343](https://doi.org/10.2307/2799343)

**Noiriel G.**, 1998. *Qu'est-ce que l'histoire contemporaine ?*, Paris, Hachette.

**Ollivier J.-P.**, 1986. *Le tour de France du Général*, Paris, Julliard.

**Weber M.**, 1995. *Economie et société*, Paris, Plon « Pocket », 2 tomes.

1996. *Sociologie des religions*, textes réunis et traduits par J.-P. Grossein, Paris, Gallimard.

## Bibliographie générale :

---

- Biland Emilie, « Les cultures d'institution », dans Lagroye Jacques et Offerlé Michel (dir.), *Sociologie des institutions*, Paris, Belin, 2010, pp. 177-192.
- Bourdieu Pierre, *Raisons pratiques*, Paris, Le Seuil, 1994.
- Bourdieu Pierre, « Les rites comme actes d'institution », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°43, 1982, pp. 58-63.
- Bourdieu Pierre, *Le sens pratique*, Paris, Minuit, 1980.
- Bouron Samuel, « Des « fachos » dans les rues aux « héros » d'internet. La formation des militants identitaires », *Réseaux*, n°202-203, 2017, pp. 187-211.
- Browning B. Christopher, *Des hommes ordinaires. Le 101<sup>ème</sup> bataillon de réserve de la police allemande et la Solution finale en Pologne*, Tallandier, Paris, 2007, [1992].
- Chandler David, *S-21 ou le crime impuni des Khmers rouges*, Autrement, 2002.
- Chevallier Jacques, « L'analyse institutionnelle », dans *L'institution*, PUF, 1981, pp. 3-61.
- Codaccioni Vanessa, Maisetti Nicolas et Pouponneau (dir. du dossier), « Les façades institutionnelles », *Sociétés contemporaines*, n°88, 2012, pp. 5-124.
- Coton Christel, Officiers. *Des classes en lutte sous l'uniforme*, Marseille, Agone, 2017.
- Coton Christel, « Briller sous l'épaulette. Capital culturel et capital combattant dans le corps des officiers de l'armée de terre », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°191-192, 2012.
- Coton Christel, « Lutttes de prestige entre pairs. Le cas des officiers de l'armée de terre », *Sociétés Contemporaines*, n°72, pp. 15-35.
- Crozier Michel et Friedberg Erhard, *L'acteur et le système*, Paris, Le Seuil, 1977.
- Donegani Jean-Marie, *La liberté de choisir*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1993.
- Douglas Mary, *Comment penser les institutions*, Paris, La Découverte, 2004, [1986].
- Douglas Mary, « Les structures du culinaire », *Communications*, n°1, vol. 31, 1979, pp. 145-170.
- Dulong Delphine, « Des actes d'institution d'un genre particulier. Les conditions de légitimation des femmes sur la scène électorale (1945 et 2001), dans Lagroye Jacques (dir.), *La politisation*, Belin, 2002, pp. 425-443.
- Durkheim Emile, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 21<sup>ème</sup> édition, 1983.
- Ethuin Nathalie, « De l'idéologisation de l'engagement communiste. Fragments d'une enquête sur les écoles du PCF (1970-1990) », *Politix*, n°63, 2003, pp. 145-168.
- Foucault Michel, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975.
- Gaxie Daniel, « Les fondements de l'autorité présidentielle. Transformations structurelles et consolidation de l'institution », dans Lacroix Bernard et Lagroye Jacques, *Le Président de la République. Usages et genèses d'une institution*, Paris, FNSP, 1992, pp. 333-375.
- Giddens Anthony, *La constitution de la société. Eléments de la théorie de la structuration*, Paris, PUF, 1987.
- Goffman Erving, *Asiles. Etudes sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Paris, Minuit, 1968 [1967].
- Goffman Erving, « La « distance au rôle » en salle d'opération », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 143/1, 2002, pp. 80-87.
- Gruau Maurice, *L'homme rituel : anthropologie du rituel catholique français*, Métailié, 1999.
- Guilbaud Fabrice, « Le travail pénitentiaire : sens et articulation des temps vécus des travailleurs incarcérés », *Revue française de sociologie*, vol. 49/4, 2008, pp. 763-791.
- Hérault Laurence, « Apprendre à communier », *Journal des anthropologues*, n°71, 1997, pp. 73-91.

- Lagroye Jacques et Offerlé Michel (dir.), *Sociologie des institutions*, Paris, Belin, 2010.
- Lagroye Jacques, *La vérité dans l'Eglise catholique. Contestations et restauration d'un régime d'autorité*, Paris, Belin, 2006.
- Lahire Bernard, *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan, 1998.
- Lallement Michel, « Repenser l'institution : avec Durkheim et au-delà », *Idées économiques et sociales*, n°159, 2010, pp. 18-24.
- Lefebvre Rémi, « Se conformer à son rôle », dans Lagroye Jacques et Offerlé Michel (dir.), *Sociologie des institutions*, Paris, Belin, 2010, pp. 219-249.
- Margolin Jean-Louis, « Le Cambodge des khmers rouges : de la logique de guerre totale au génocide », *Vingtième siècle*, n°77, 2003, pp. 3-18.
- Mariot Nicolas, « Nos fleurs et nos cœurs. La visite présidentielle en province comme événement institué », *Terrain*, n°38, 2002, pp. 79-96.
- Matonti Frédérique, « Adultère présidentiel et politisation. Vers une politique de la vérité à la française ? », *Politix*, n°107, 2014, pp. 117-142.
- Meinon Julien, « Sur le fil. La naissance d'une institution », dans Lagroye Jacques et Offerlé Michel (dir.), *Sociologie des institutions*, Paris, Belin, 2010, pp. 105-129.
- Milgram Stanley, *Obedience to authority*, New York, Harper adn Row, 1974.
- Mischi Julian, *Le communisme désarmé*, Agone, 2014.
- Nay Olivier, *La région, une institution. La représentation, le pouvoir et la règle dans l'espace régional*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- Nocerino Pierre [avec Mazé Léa], « Comprendre la gestion de l'autonomie en EHPAD », *Lettre de l'Observatoire des Retraites*, n°22, décembre 2015, pp. 3-14.
- Richer Philippe, *Le Cambodge de 1945 à nos jours*, Presses de Sciences Po, 2009.
- Sabelli Fabrizio, « Le rite d'institution, résistance et domination », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°43, 1982, pp. 64-69.
- Tournay Virginie, *Sociologie des institutions*, Paris, PUF, 2011.
- Verdès-Leroux Jeanine, « Une institution totale auto-perpétuée. Le parti communiste français », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°1, vol.26, 1981, pp. 33-63.

### **Filmographie :**

- Vol au-dessus d'un nid de coucou*, Milos Forman, 1975.
- La Vague*, Dennis Gansel, 2009.
- Le cercle des poètes disparus*, Peter Weir, 1990.
- Le sourire de Mona Lisa*, Mike Newell, 2003.
- L'Atlan-tide. Une histoire du communisme*, Marcel Trillat, 2011.
- D'abord ils ont tué mon père*, Angelina Jolie, 2017.
- Cambodge, La dictature des Khmers rouges. 1975-1979*, [trilogie documentaire], Adrian Maben, Rémi Lainé et Jean Reynaud, 2012.
- Des hommes et des dieux*, Beauvois Xavier, 2010.